



CEDoc : Esthétiques et Sciences de l'Homme

Formation Doctorale : Langages et Formes Symboliques : Approches et modes de fonctionnement

Spécialité : Langue et Littérature Françaises

La représentation du corps humain dans les séquences figées marocaines

Approche sémantico-syntaxique

Thèse pour l'obtention du Doctorat

Option : Linguistique

Réalisée par :

Charaf LAASSEL

CNE : 9291286522

Sous la direction des
professeures :

Souad El AYACHI

Rahma BARBARA

Année universitaire : 2020/2021

À la mémoire de ma mère...

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier ma directrice de thèse, Mme la Professeure Souad El Ayachi, qui a bien voulu prendre la responsabilité morale et scientifique de diriger ce travail de thèse. La confiance qu'elle m'a faite ainsi que son accueil au sein du laboratoire LaCuDic constituent une dette de reconnaissance que je n'oublierai à jamais. Sans ses précieux conseils et recommandations, je n'aurais pas pu achever cette recherche dans d'aussi bonnes conditions.

Mes compliments vont spécialement à Mme la Professeure Rahma Barbara, auprès de qui j'ai trouvé tout le soutien inconditionnel, tant au niveau humain qu'intellectuel. Ses remarques ainsi que ses corrections rigoureuses m'ont permis d'enrichir ce travail de thèse. Je la remercie pour son dévouement, sa disponibilité, sa patience et d'autant d'atouts qui m'ont été d'une grande utilité. Elle m'a fait part à plusieurs occasions de ses commentaires pertinents lors de nos échanges fructueux sur plusieurs aspects de ma recherche et surtout les spécificités de l'arabe dialectal marocain.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers les membres du jury, qui m'ont fait l'honneur de lire mon travail, de l'évaluer et de siéger à la soutenance de cette thèse. Leurs remarques ainsi que leurs suggestions sont un apport considérable pour le perfectionnement de ce projet.

Quelques lignes ne suffisent pas pour résumer ce que j'éprouve à celle qui partage avec moi le fardeau de la vie, ma chère femme.

Je saurai gré également à tous les membres de ma famille ainsi que mes amis qui ont toujours fait de ma thèse une préoccupation personnelle. Qu'ils trouvent tous ici ma profonde gratitude.

RÉSUMÉ DE THÈSE

Le projet de notre thèse vise à analyser de façon approfondie le fonctionnement du figement en arabe dialectal marocain, une description qui porte aussi bien sur l'aspect sémantico- syntaxique que sur le côté sémantico-cognitif. Ce faisant, nous avons mis en perspective deux notions majeures, à savoir l'actualisation et la représentation. Il s'agit d'une part de décrire les différentes contraintes qui pèsent sur le fonctionnement des séquences figées, des contraintes relevant aussi bien de la forme que du contenu. D'autre part, nous nous attachons à souligner le rôle des noms des parties du corps humain pour construire des représentations de l'espace, lesquelles sont égocentriques et anthropomorphiques permettant de concevoir le réel à partir de soi. À cet effet, et en nous basant sur un corpus de phrasèmes corporels, nous tenons à démontrer en quoi le figement peut impacter, non seulement notre manière de parler, mais aussi de penser le monde.

Mots clés :

Actualisation, arabe dialectal marocain, figement, phrasème corporel, représentation de l'espace, séquence figée, sémantico-cognitif, sémantico-syntaxique.

This thesis is about an in-depth analysis of the fixedness's functioning in Moroccan dialectal Arabic, a report of both semantico-syntactic and semantic-cognitive aspect as well. In so doing, two major concepts are put into perspective, namely updating and representation. On the one hand, it is a question of describing the various supply constraints on the functioning of the fixed sequences on both form and content. On the other hand, we attempt to stress the importance of the role of the human body parts names in constructing representations of space, such depictions are egocentric and anthropomorphic leading possibly to a self-reality perception. On that point, and on the basis a corpus of body phrases, we want to demonstrate how fixedness can impact, not only on the way of speaking, but also of thinking the world.

Keywords :

Actualization, Moroccan dialect Arabic, fixedness, body phraseme, representation of space, set sequence, semantico- syntactic, syntactico- cognitive.

نطرح في مشروع أطروحتنا قضية الجمود في العربية المغربية، وهي دراسة تقف عند حدود المستويين النحوي-الدلالي و الدلالي-المعرفي. وفي هذا الصدد، ارتكزنا على مفهومين محوريين وهما التحديث و التمثلات. اذ عملنا على تحليل مختلف القيود التي تؤثر على تركيب الجمل والعبارات المسكوكة، وكذا مختلف الدلالات المتعلقة بها. من ناحية أخرى، فإننا سعيًا جاهدين للدفاع عن فرضية أن بناء مختلف تمثلاتنا الفضائية ينطلق أساسًا من قدرتنا على تمثيل مختلف أجزاء جسم الإنسان. وتحقيقًا لهذه الغاية، استندنا إلى متن مكون من صيغ مسكوكة تضم أجزاء للجسد البشري، لنبين كيف يمكن للجمود أن يؤثر ليس فقط على طريقة تحدثنا وإنما أيضًا على كيفية تمثّلنا للعالم.

الكلمات المفاتيح : التحديث، العربية المغربية، الجمود، مسكوك جسدي، تمثّل الفضاء، العبارات المسكوكة، دلالي-معرفي، نحوي-دلالي

TABLE DES FIGURES

Figure 1: typologie des phrasèmes selon I. Mel'čuk.....	32
Figure 2 : classification des séquences figées de S. Mejri	33
Figure 3 : schéma corporel	67
Figure 4 : répartition des séquences figées.....	126
Figure 5 : répartition des syntagmes figés.....	127
Figure 6 : répartition des phrases figées	128

PROTOCOLE DE TRANSCRIPTION

Alphabets en arabe	La transcription
ء	ʔ
ا	a
ب	b
ت	t
ث	<u>t</u>
ج	ǰ
ح	h
خ	x
د	d
ذ	<u>d</u>
ر	r
ز	z
س	s
ش	š
ص	ṣ
ض	<u>ḍ</u>
ط	<u>ṭ</u>
ظ	<u>ḍ</u>
ق	q
ك	k
گ	g
ل	l
م	m
ن	n
ه	h
و	w
ي	y
Voyelles brèves	a, u, o, i, e
Voyelles longues	ā, ū, ō, ī, ē

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AC	L'arabe classique
Act.	Actualisateur
Adj.	Adjectif
ADM	L'arabe dialectal marocain
Adv.	Adverbe
Arg.	Argument
AS	L'arabe standard
B	Buste du corps humain
C	Corps humain
COD	Complément d'objet direct
COI	Complément d'objet indirect
Conj.	Conjonction
DAD	Dictionnaire d'analyse de discours
DEL	Dictionnaire d'expressions et de locutions
DLSL	Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage
etc.	Et cetera
et al.	Et alii, et autres
<i>Ibid.</i>	<i>Ibidem</i>
<i>Idem</i>	Le même
Lex.	Lexical
M	Membre du corps humain
N	Nom
NLI	Nom de localisation interne
Npc	Nom d'une partie du corps humain
NPR	Le Nouveau Petit Robert
op. cit	Dans l'œuvre citée plus haut
Part.	Participe
PL	Le Petit Larousse
PNV	Phrase non verbale
Préd.	Prédicat
Prép.	Préposition
Pron.	Pronom
PV	Phrase verbale
S	sujet
SA	Syntagme adjectival
SAd	Syntagme adverbial
s.d.	Sans date
SF	Séquence figée
SL	Séquence libre
SN	Syntagme nominal
SP	Syntagme prépositionnel
SPa	Syntagme participial
T	Tête du corps humain
V	Verbe
V _{mvt}	Verbe de mouvement
vs	Versus, opposé à

SOMMAIRE

TABLE DES FIGURES.....	
PROTOCLE DE TRANSCRIPTION	
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE PREMIER : ASSISES THÉORIQUES ET CONCEPTUELLES	11
1. La phraséologie linguistique	13
1.1. Les catégories phraséologiques.....	14
1.2. Les caractéristiques des catégories phraséologiques.....	35
2. Corps humain et représentations de l'espace	60
2.1. Essai de définition du corps humain	61
2.2. Corps humain et construction de l'espace.....	66
2.3. L'espace dans la langue	69
2.4. Sémantiques orientées vers la cognition	82
2.5. Synthèse sur la cognition spatiale	92
CHAPITRE DEUXIÈME : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET CONSTITUTION DU CORPUS	96
1. Préalables théoriques.....	98
1.1. La linguistique populaire.....	98
1.2. La linguistique descriptive	100
1.3. La linguistique du corpus	102
2. Approches de recherche	104
2.1. Étude sémantico-syntaxique.....	104
2.2. Analyse sémantico-cognitive	105
3. Spécificités de l'ADM.....	105
3.1. Oralité.....	105
3.2. Économie linguistique.....	107
3.3. Variationnisme	110
3.4. Authenticité.....	112
4. Méthodologie de la constitution du corpus	113
4.1. Collecte des données	113
4.2. Systématisation des données	117
4.3. Codification des Npc.....	118

4.4.	Transcription	118
4.5.	Traduction	120
4.6.	Classement	121
4.7.	Difficultés rencontrées	128
4.8.	Synthèse sur les spécificités du corpus	130
ÉTUDE SÉMANTICO-SYNTAXIQUE DU FIGEMENT DANS LES PHRASÈMES		
CORPORELS.....		133
1.	Les relations syntaxiques dans les phrasèmes.....	136
1.1.	La détermination	136
1.2.	La coordination	147
1.3.	La prédication	151
1.4.	L'actualisation.....	175
2.	L'étude du figement dans les phrasèmes.....	179
2.1.	Critère référentiel	179
2.2.	Critère sémantique	183
2.3.	Critères syntaxiques	191
3.	Synthèse sur le classement des phrasèmes	207
3.1.	Phrasèmes complets (Classe ₁).....	208
3.2.	Semi-phrasèmes (Classe ₂).....	208
3.3.	Quasi-phrasèmes (Classe ₃).....	209
3.4.	Non-phrasèmes (Classe ₄)	209
QUATRIÈME CHAPITRE : ANALYSE SÉMANTICO-COGNITIVE DES PHRASÈMES		
CORPORELS.....		213
1.	L'extension spatiale des objets.....	215
1.1.	La partie supérieure.....	215
1.2.	Le bout, l'extrémité d'un objet.....	216
1.3.	La meilleure partie d'un tout.....	217
1.4.	Le leadership, la position dominante dans un groupe	218
1.5.	L'origine d'un fait.....	218
1.6.	La partie inférieure.....	219
1.7.	La partie intérieure	221
1.8.	La partie extérieure	224
1.9.	La partie antérieure	225
1.10.	La partie postérieure.....	226
1.11.	La partie latérale.....	227

1.12.	L'orifice, l'ouverture.....	229
1.13.	Les éléments d'un tout	230
1.14.	Autres représentations.....	231
2.	La localisation	234
2.1.	La localisation effective	234
2.2.	La localisation fictive.....	245
3.	La spatialité dynamique	251
3.1.	Mouvement déterminé	251
3.2.	Mouvement indéterminé	269
4.	Les métaphores non spatiales.....	272
4.1.	La métaphore de l'esprit-machine.....	273
4.2.	La métaphore du cœur-coffret.....	273
4.3.	La métaphore de l'œil-lumière.....	274
4.4.	La métaphore de la main-activité.....	275
4.5.	La métaphore du visage-sacré.....	277
4.6.	La métaphore du dos-responsabilité.....	278
4.7.	La métaphore sensorielle.....	279
	CONCLUSION GÉNÉRALE	293
	ANNEXE	302
	BIBLIOGRAPHIE	326

INTRODUCTION GÉNÉRALE

En tant que thème transversal, le corps humain représente actuellement un objet d'étude commun à de nombreux paradigmes disciplinaires, allant des sciences naturelles jusqu'aux sciences humaines et sociales. La biologie, la génétique, la sociologie, l'anthropologie et la philosophie, pour ne citer que ces disciplines, se font des conceptions fort diverses de la corporéité humaine.

Envisagé comme étant un objet naturel, le corps humain est pris tout d'abord comme une entité organique et physique, et ce, au sein des sciences naturelles. Ce n'est que tardivement que nous avons assisté au foisonnement et à la multiplication des recherches tentant de l'aborder dans le cadre des sciences sociales et humaines. Dans ce sens, il constitue une matière inépuisable pour des représentations sociales, des valeurs culturelles et des constructions identitaires. En effet, penser le phénomène corporel comme étant une construction culturelle et identitaire invite à porter un regard sur sa représentation symbolique tel qu'il se déploie dans l'espace social.

Se manifestant au sein de la société, le corps humain peut être analysé selon deux conceptions différentes : une représentation verbale et une autre non verbale. Bien évidemment, il existe deux modes d'expressions par le biais du langage corporel : le mode non verbal et le mode verbal. Le premier champ de recherche vise à analyser le corps humain en tant que représentation iconique, c'est-à-dire quand il devient le support d'expression par image. Ces études interrogent sa mise en jeu dans l'espace social, permettant à l'individu de communiquer du sens via son corps. À cet effet, l'acteur social participe à une mise en scène quotidienne de son organisme, pour produire continuellement du sens. Les gestes, les postures, les mouvements et tout autre détail sont signifiants aux yeux des partenaires engagés dans l'échange. Ce champ de recherche dont le mode d'expression est iconique intéresse les études sémiologiques portant sur le signe non linguistique. Il s'agit de saisir l'incarnation corporelle dans l'art plastique, le cinéma, la scénographie la chorégraphie et le théâtre. Le corps humain, en tant que signe iconique, participe à construire des représentations incarnées de l'être dans le monde réel, par le biais des gestes, des mouvements, des expressions faciales et des postures.

Le second domaine s'attache à examiner la représentation du corps humain lorsqu'il est mis en mots, c'est-à-dire quand il se taille une place au sein du texte. Dans cette perspective, nous sommes obligé de le prendre comme support verbal d'analyse, pour en appréhender le sens, et ce, dans les différents discours : littéraire, publicitaire, politique et oral spontané entre autres genres discursifs.

C'est ce second volet de recherche qui nous intéresse, c'est-à-dire le lexique relatif aux noms des parties du corps humain (dorénavant Npc) se frayant une place dans le discours oral spontané. Bien entendu, nous avons remarqué une grande profusion des expressions forgées à partir du corps humain ou de l'une de ses parties dans nos conversations quotidiennes. Ces expressions, étant marquées par des particularités culturelles, idiomatiques et cognitives, ont suscité notre intérêt pour nourrir la réflexion du travail de thèse dont il est question ici. Ainsi, notre objectif sera principalement axé sur la description linguistique des phrasèmes corporels¹ en arabe dialectal marocain (désormais ADM), laquelle description visera à étudier le fonctionnement du figement aussi bien sur le plan sémantico-syntaxique que sur le plan sémantico-cognitif. Bien évidemment, le figement est un phénomène transversal qui interroge, non seulement les propriétés de structuration syntaxique et sémantique, mais aussi les processus cognitifs relatifs à la mémorisation et à la représentation des séquences figées dans la culture marocaine. Les caractéristiques sémantico-cognitives constituent un champ de recherche inexhaustible, ouvrant la voie à des travaux qui croisent plusieurs paradigmes disciplinaires.

Vu la complexité du phénomène étudié, notre problématique exige une réflexion pluridisciplinaire, associant dialectologie, phraséologie linguistique, cognition spatiale et corporéité humaine. Ce champ de recherche se voit clairement à travers la diversité de disciplines mises en œuvre pour analyser le corpus. D'une part, le premier aspect qui servira l'assise pour la description sémantico-syntaxique du figement sera cadré par l'apport de la linguistique, en vue de définir les spécificités formelles qui sous-tendent le fonctionnement des phrasèmes corporels.

¹ Nous revenons sur la définition de cette notion dans le premier chapitre de ce travail.

D'autre part, le second volet, d'ordre sémantico-cognitif, justifie notre intérêt pour les différents processus de représentations associées aux Npc dans la culture marocaine. Par conséquent, nous nous reposerons sur les concepts de la sémantique cognitive.

À cet égard, le projet de thèse que nous développerons tente laborieusement de répondre à une question centrale constituant ainsi le point de départ de notre réflexion : en prenant comme exemple le lexique relatif au corps humain, nous nous attacherons à démontrer en quoi le figement peut-il influencer, non seulement notre manière de parler, mais aussi notre manière de penser le monde ? En d'autres termes, comment le figement peut-il intéresser, non seulement la langue, mais aussi la pensée ? Pour apporter des éclairages à cette problématique initiale, nous poserons les questions suivantes :

- Quels rapports pouvons-nous avoir entre le figement et les deux notions d'actualisation et de représentation ?
- Y a-t-il une relation entre le figement linguistique et le figement cognitif ?
- Quelles représentations pouvons-nous faire des phrasèmes corporels dans la culture marocaine ? S'agit-il d'une conception égocentrique immanente à l'être ou d'une autre conception transcendante au réel de l'expérience ?
- Quels sont les moyens linguistiques qui permettent de construire des représentations de l'espace en ADM ?

Pour fournir des éléments de réponse à ces questions, nous nous sommes basé sur cinq hypothèses :

- i.** D'abord, l'être humain se fait une vision égocentrique et anthropomorphique du monde extérieur.
- ii.** Ensuite, notre corps se présente comme une deixis pour faire l'objet de représentations de l'espace.
- iii.** En plus, les phrasèmes qui sont complètement figés ne peuvent faire l'objet d'actualisation.

- iv. De surcroît, les métaphores spatiales tirent leur fondement de notre expérience physique et culturelle du monde réel.
- v. Enfin, notre représentation de l'espace extérieur émane d'une image corporelle projetée par un transfert métaphorique pour saisir d'autres domaines plus abstraits.

En nous basant sur une approche purement linguistique, nous nous intéresserons aussi bien à la description sémantico-syntaxique qu'à l'analyse sémantico-cognitive. À cet effet, nous commencerons, dans un premier temps, par étudier le figement en revenant sur les propriétés syntaxiques et les attributs sémantiques des phrasèmes corporels. Il s'agit en d'autres termes d'étudier les différentes contraintes qui pèsent sur les constituants du phrasème, pour voir s'il s'agit de mécanismes de forme, du sens ou des deux à la fois. Dans un second temps, nous analyserons les représentations symboliques que nous nous faisons des Npc en ADM. Notre objectif est de prouver que ces représentations sont spatiales, car elles tirent leur légitimité des propriétés physiques et culturelles du corps humain.

Il est à noter que la première approche servira de base pour développer notre réflexion pour la seconde. En effet, la description purement formelle du figement, visant à appréhender les spécificités transformationnelles, aide à comprendre et à interpréter les processus mentaux mis en œuvre pour la représentation symbolique des phrasèmes corporels dans la culture marocaine.

De surcroît, en travaillant sur un matériau oral, nous adopterons une démarche qui se veut à la fois descriptive et interprétative. En définitive, notre problématique intègre dans son actif une double pertinence méthodologique alternant la description et l'interprétation. Décrire pour expliquer le fonctionnement de l'ADM telle est la tâche à laquelle nous nous serons attaché tout au long de ce travail.

Notre cadre théorique s'appuiera aussi sur les concepts mis en œuvre par le champ vaste de la sémantique cognitive. Il sera question, eu égard aux objectifs de recherche, de nous informer sur les différentes théories cognitives, en vue de

choisir le paradigme qui nous servira de base pour faire l'analyse du corpus. Notre choix se fera sur la métaphore conceptuelle telle qu'elle est développée par G. Lakoff & M. Johnson (1985)². Ce choix offre l'avantage d'étudier la représentation du corps humain dans la culture marocaine, laquelle représentation qui, hormis sa dimension symbolique plus large, se traduit également par une conception spatiale.

En vue de bien positionner notre travail au sein de la communauté scientifique, nous nous situons dans le cadre des études phraséologiques et plus particulièrement la phraséologie linguistique en ADM. Le choix porté pour un tel sujet n'est pas sans motivation. L'engouement pour la phraséologie est né d'un double motif, aussi bien objectif que subjectif.

En tant que locuteur natif, nous avons constaté que les phrasèmes corporels dont le sens est métaphorique reviennent en abondance dans nos conversations. En effet, notre langage quotidien regorge de concepts métaphoriques faisant appel à la corporéité humaine. Cette abondance remarquable a stimulé notre curiosité pour se décider à analyser les différentes représentations dont se font les Marocains de leur corps humain dans la culture. Faisant attention à notre langage quotidien lors de la collecte des données, nous avons découvert, en outre, qu'il constitue un potentiel inépuisable où se cristallisent des séquences figées (dorénavant SF)³. En définitive, c'est un support idoine pour dégager les caractéristiques linguistiques et cognitives empreignant le fonctionnement du figement en ADM.

Cette ambition personnelle est doublée d'un motif scientifique. Notre motivation est due au nombre relativement peu abondant des études linguistiques portant sur les phrasèmes corporels en ADM⁴. En effet, la recherche scientifique en phraséologie marocaine semble en état embryonnaire, bien que nous ayons constaté une profusion d'investigations dans d'autres langues. C'est ce genre d'études dialectologiques qui passionnent les chercheurs, toutes disciplines confondues, pour décrire les représentations et accéder à des notions liées à l'imaginaire collectif et à l'identité culturelle.

² Lakoff, G., & Johnson, M., *Les Métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1985.

³ Nous reviendrons ultérieurement sur la définition de cette notion dans le cadre théorique de ce travail.

⁴ Les travaux que nous avons consultés sont cités dans la bibliographie.

En fait, le regain d'intérêt pour les études dialectologiques dans la communauté scientifique est dû à un bon nombre de motifs. Nous avons constaté que l'ADM semble gagner du terrain au détriment de l'arabe standard (désormais AS) sur le marché linguistique marocain au cours des dernières décennies. Il est fréquemment utilisé dans les discours politique, publicitaire et médiatique. À titre d'exemple et dans les émissions télévisées, débats ou interviews, nous remarquons que certains politiciens qui, au lieu de tenir un discours élitiste exprimé dans une langue de bois inaccessible au grand public, optent pour la *darija* pour viser une large masse de citoyens. Cette préséance a prévalu à l'ADM de passer d'un statut typiquement informel, c'est-à-dire d'une langue de communication réservée uniquement à des situations privées ou familiales, à un rang purement formel en faisant l'objet de discours officiels prononcés par de hautes personnalités. Ainsi, le prestige dont jouit l'AS, en tant que langue officielle de révélation divine, se met peu à peu à céder la place à la *darija*, pour n'apparaître que dans le texte scripturaire.

Le corpus qui alimentera notre réflexion est composé de phrasèmes corporels en ADM. Afin de fonder l'analyse sur des données objectives, il faudra exploiter trois types de ressources :

- des données collectées après le dépouillement de dictionnaires et de recueils de proverbes ;
- des exemples figurant dans des études déjà réalisées, mais qui peuvent servir pour des descriptions sous une nouvelle perspective ;
- des expressions saisies *in situ*, c'est-à-dire à partir de conversations quotidiennes et spontanées.

La collecte nous a permis de recueillir un ensemble de données s'élevant à 3292 SF. Pour plus de rigueur scientifique, la description ne portera pas bien sûr sur cet ensemble, mais se limitera à un échantillon représentatif de 360 phrasèmes corporels. Ce choix se justifie par la nature redondante des phénomènes linguistiques tenant compte de la richesse des données recueillies (expressions, locutions, collocations, proverbes). Afin d'éviter la circularité des interprétations,

les résultats obtenus suite à l'analyse de cet échantillon peuvent être généralisés à l'ensemble du corpus collecté.

Au demeurant, notre recherche se veut une contribution au développement des études linguistiques en ADM. Elle s'articulera autour de quatre chapitres ayant une certaine complémentarité et une succession logique.

Le premier chapitre comportera deux sections qui formeront l'assise théorique et conceptuelle de notre thèse. Nous sommes conscient qu'un bon travail académique se doit d'entamer l'élaboration d'un appareil notionnel pertinent et parfaitement conforme aux exigences de notre problématique. C'est dans cet objectif que nous avons réservé la première section à la définition de quelques notions relevant de la phraséologie linguistique, à savoir la locution, l'expression, la collocation, le proverbe, le synthème, la synapsie, le phrasème et la séquence figée. Ensuite, nous déterminerons les caractéristiques générales de ces notions, en revenant respectivement sur le figement, le défigement, l'idiomaticité, la figuralité et la stéréotypie. Notre intérêt sera particulièrement focalisé sur le figement linguistique en tant que phénomène permettant d'étudier en profondeur l'ensemble des données que nous avons recueillies.

Quant à la seconde section, nous nous attacherons à souligner le rôle des Npc pour construire des représentations de l'espace. Ce faisant, nous donnerons une définition de la corporéité humaine dans un premier temps. C'est une acception qui fluctue entre deux représentations opposées : une représentation symbolique tirant sa légitimité d'un corps culturel et une représentation spatiale émanant d'un corps naturel. Deuxièmement, nous soulignerons le rôle du corps humain dans la construction de l'espace. Notre objectif étant de prouver l'importance accordée aux différentes parties du corps humain pour construire les deux principales notions de l'espace, à savoir la localisation et le mouvement. Troisièmement, notre intérêt se portera sur le système de la deixis spatiale, c'est-à-dire l'ensemble de moyens linguistiques permettant d'exprimer l'idée de l'espace. Dans cette perspective, il s'agit de décrire les expressions spatiales contenant les Npc, par exemple les locutions prépositives, les locutions nominales, les locutions

adverbiales, les verbes de mouvement et les déverbatifs. Nous terminerons cette section par une brève présentation des courants qui se sont développés dans le cadre de la sémantique cognitive. Nous reviendrons respectivement sur la structure conceptuelle de R. Jackendoff (1990, 2012), l'espace mental de G. Fauconnier (1984), l'espace conceptuel de P. Gärdenfors (2001, 2007), la grammaire cognitive de R.W. Langacker (1987, 2008) et enfin la métaphore conceptuelle de G. Lakoff & M. Johnson (1985, 1999)⁵.

Notons que cette division bipartite n'est point arbitraire. Chaque section servira de fondement théorique pour faire l'objet d'analyse d'un chapitre. En d'autres termes, l'appareil notionnel forgé dans la première section sera utilisé pour élaborer le troisième chapitre ; tandis que la seconde fera l'objet du quatrième chapitre.

Le chapitre théorique étant effectué, nous traiterons par la suite le deuxième qui vise l'élaboration de la méthodologie de recherche. Il s'agira d'aborder le corpus en précisant les étapes suivies pour sa constitution. Pour ce faire, nous diviserons ce chapitre en quatre sections :

Nous commencerons tout d'abord par présenter les fondements théoriques qui justifient notre choix méthodologique. Nous définirons respectivement la linguistique populaire, la linguistique descriptive et la linguistique du corpus. Dans la deuxième section, nous fournirons des précisions sur notre approche d'analyse. C'est une double démarche visant aussi bien une description sémantico-syntaxique qu'une analyse sémantico-cognitive. Ensuite, nous avons pensé à consacrer une troisième section pour préciser quelques spécificités de l'ADM, du fait que nous avons choisi de travailler sur cette langue à tradition orale. Il faudra à cet effet énumérer quelques particularités que nous avons soulignées lors de la collecte du corpus. Quant à la quatrième section, nous traiterons du corpus, en abordant sa nature, la méthodologie suivie pour sa constitution ainsi que les problèmes rencontrés lors de sa collecte.

⁵ Nous nous contentons de mentionner ici les dates importantes d'ouvrages sur lesquels nous nous sommes basé, la référence complète à leurs travaux de recherche est insérée dans la liste bibliographique.

Élaboré dans le deuxième chapitre, le cadre méthodologique est suivi par deux chapitres d'analyse. Le troisième chapitre portera sur la description sémantico-syntaxique du figement, en tenant compte des différentes structurations syntaxiques et des propriétés sémantiques qui sous-tendent le fonctionnement du phrasème en ADM. Ce faisant, nous décrirons les différentes constructions syntaxiques où est inséré le Npc, en précisant les relations qu'il peut entretenir avec les autres constituants du phrasème. Il s'agit de revenir respectivement sur les relations de détermination, de coordination, de prédication et d'actualisation. Pour étudier le figement, nous appliquerons les critères référentiel, sémantique et syntaxique, en vue de procéder à un classement des données du figement du phrasème. Ce qui nous permettra d'avoir quatre catégories : un phrasème complet, un semi-phrasème, un quasi-phrasème et un non-phrasème.

Pour compléter l'analyse sémantique, un quatrième chapitre sera consacré à la représentation du corps humain en nous basant sur les concepts de la sémantique cognitive. Il sera question d'étudier la représentation spatiale des Npc dans la culture marocaine. Le travail sur les représentations interroge particulièrement la composante sémantico-cognitive. Ce sont des notions relevant aussi bien de la construction de l'espace que de la cognition humaine. En effet, la description de l'espace ne peut se faire sans parler des deux notions de localisation et de mouvement. À cet effet, nous avons divisé ce chapitre en quatre sections. En premier lieu, nous commencerons par étudier l'extension spatiale des objets, en analysant les noms de localisation interne. C'est une relation spatiale interne existant entre la partie et le tout correspondant. Nous décrirons, par la suite, les moyens linguistiques utilisés pour exprimer la spatialité de position. Notre analyse portera sur les locutions prépositives forgées à partir des Npc. Pour ce qui est de la troisième section, nous analyserons la spatialité de mouvement en nous focalisant principalement sur la classe des verbes de mouvement. La dernière section offrira pour nous l'avantage d'analyser la métaphore non spatiale exprimée par le truchement de notre expérience physique et culturelle du monde.

CHAPITRE PREMIER : ASSISES THÉORIQUES ET CONCEPTUELLES

Il est indéniable que le figement est devenu actuellement un phénomène important dans la description des langues. Cette importance tient de la multiplication des publications et du foisonnement de la terminologie qui ont été produits par un bon nombre de chercheurs en rapport avec le sujet. Dans ce sens, nous nous référons aux travaux de certains linguistes qui ont contribué à une sorte de balisage du terrain et ont apporté des éclairages non négligeables sur la phraséologie linguistique. Ainsi et sans prétendre à l'exhaustivité, nous citons les recherches de M. Gross (1982), de G. Gross (1996), d'I. Mel'čuk (2011, 2013), d'I. Mel'čuk et d'A. Polguère (1995, 2006) et enfin de S. Mejri (1997, 2000, 2005, 2008)¹. Ces auteurs ont fait un apport théorique considérable et ont enrichi amplement la réflexion en matière des études phraséologiques, tant au niveau conceptuel, qu'au niveau empirique.

Par ailleurs, notre recherche se veut une contribution à la phraséologie linguistique, et plus particulièrement à la phraséologie relative à la corporéité humaine dans la culture marocaine selon une double approche. D'une part, nous attèlerons à décrire le fonctionnement sémantico-syntaxique des phrasèmes corporels en ADM. D'autre part, il s'agira d'étudier le niveau sémantico-cognitif en revenant sur les représentations des différents noms des parties du corps humain dans la culture marocaine.

Ce faisant, nous avons jugé opportun de diviser ce chapitre théorique en deux grandes sections : la première aura pour objectif de faire un tour d'horizon en vue de cerner des notions relatives à la phraséologie linguistique. Quant à la seconde section, elle sera consacrée à souligner le rôle des Npc pour construire des représentations de l'espace.

¹ Nous reproduisons pour convenance seulement les dates des travaux marquants de ces linguistes, la référence complète à leurs recherches est incluse dans la liste bibliographique.

1. La phraséologie linguistique

Les études s'inscrivant dans le cadre de la phraséologie linguistique ne manquent pas. Chaque chercheur adopte une nomenclature qui reflète son point de vue théorique. Selon S. Mejri (2005), la phraséologie désigne « *l'ensemble des unités complexes du lexique qui présentent des degrés variables de figement, qui sont construites dans des contextes spécifiques, et qui sont tenues à cet égard pour caractéristiques d'un type de discours*². »

De cette définition, nous comprenons que ce terme fait partie de la composante lexicale. Il renvoie aux différentes notions qui sont utilisées par les chercheurs pour nommer les unités polylexicales³ se caractérisant par des degrés de figement plus ou moins variables.

Compte tenu de l'hétérogénéité de notre corpus, notre travail de thèse se heurte à un obstacle terminologique. En effet, nous devons choisir un terme générique qui couvre la totalité des données que nous avons recueillies. En effet, sous quelle dénomination faut-il le classer ? Faut-il opter pour le terme expression, locution, collocation ou devons-nous garder d'autres concepts ? Quels sont les spécifieurs dont nous pouvons nous servir pour qualifier ces catégories phraséologiques ? Faut-il parler de figement, d'idiomaticité, de figuralité ou de stéréotypie ? Quels sont les critères qui gouvernent ces différentes dénominations ? S'agit-il de traits purement formels (syntaxiques) ou au contraire sont-ils de nature sémantique ou encore les deux à la fois ?

Pour répondre à ces questions, nous commencerons tout d'abord par définir les catégories phraséologiques, c'est-à-dire l'ensemble des termes désignant les unités polylexicales. Nous délimiterons, par la suite, les phénomènes servant à caractériser ces catégories. Enfin, nous aurons l'occasion de décrire les critères qui sous-tendent leur structuration interne, lesquels critères relèvent aussi bien de la syntaxe que du sens.

² Mejri, S., « Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement », *Linx*, n° 53, 2005, p. 184.

³ Tant que nous n'avons pas encore choisi un terme adéquat, nous gardons, entre autres, cette dénomination générique, pour désigner des groupements de plusieurs mots réunis selon des critères tantôt formels tantôt sémantiques.

1.1. Les catégories phraséologiques

Comme nous l'avons remarqué, un grand flottement régit les dénominations phraséologiques. Pour plus de rigueur scientifique et pour mettre fin à toute ambiguïté qui peut entraver notre choix des termes, nous sommes convaincu que la précision terminologique et conceptuelle est un travail primordial. Ce souci de forger un appareil notionnel précis est non seulement pour rompre avec les dénominations approximatives, mais aussi pour s'éloigner de certaines définitions ambivalentes dont la circularité est l'un des défauts majeurs.

Pour ce faire, nous proposons de recourir à des dictionnaires qui font autorité dans le domaine de la linguistique. Au-delà du dictionnaire le *Nouveau Petit Robert* (2010) (noté NPR)⁴, nous consulterons les définitions figurant dans le *Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage* de Dubois (2012) (dorénavant DLSL)⁵, *Dictionnaire d'Analyse de Discours* de P. Charaudeau & D. Maingueneau (2002) (DAD)⁶ et *Dictionnaire des expressions et locutions* d'A. Rey & S. Chantreau (2007) (DEL)⁷. Élaborés par des chercheurs d'horizons variés, ces ouvrages renferment une terminologie plus stable.

Sans trop nous perdre dans des considérations définitionnelles, nous passerons en revue quelques classes appartenant à la phraséologie linguistique. Il sera question de revenir respectivement sur les termes : locution, expression, collocation, proverbe, syntème, synapsie, phrasème et séquence figée. Bien entendu, nous laisserons de côté des dénominations qui s'écartent de notre objectif de recherche, comme les clichés, les lieux communs, les stéréotypes, et notamment les différentes formes assimilées aux proverbes (adage, sentence, maxime, aphorisme, dicton, slogan, apophtegme, devise). Ainsi, ne seront retenus que les termes qui s'avéreront pertinents pour notre étude, de crainte que nous nous écartions de l'analyse du fonctionnement réel des phénomènes linguistiques au

⁴ Rey-Debove, J. & Rey, A., *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Le Robert, 2010.

⁵ Dubois, J. et al, *Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 2012, (1994 pour la première édition)

⁶ Charaudeau, P. & Maingueneau, D., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éd. de Seuil, 2002.

⁷ Rey, A. & Chantreau, S., *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, Le Robert, 2007, (1993 pour la première édition).

profit de préoccupations terminologiques. Notre objectif sera de dégager les traits définitionnels permettant de spécifier chaque catégorie phraséologique.

L'ordre dans lequel ces catégories seront présentées n'est point arbitraire. Nous commencerons tout d'abord par les termes les plus fréquemment rencontrés dans la littérature phraséologique pour aboutir à la terminologie récemment créée.

1.1.1. La locution

La locution a pris de nombreuses acceptions chez les linguistes. C'est une notion dont l'usage a donné lieu à une grande confusion terminologique, car il n'est pas facile d'établir des critères permettant de la définir de façon précise. Dans le NPR (2010), ce terme renvoie à un « *groupe de mots figés ayant une fonction grammaticale*⁸ ». Il est clair que cette définition met l'accent sur trois critères de la locution :

- La polylexicalité : elle contient plus d'un mot.
- Le figement : de fortes contraintes pèsent sur les constituants de la locution.
- La fonction grammaticale : ce groupe de mots remplit une fonction grammaticale au sein de l'énoncé dans lequel elle est insérée.

Quant à J. Dubois (2012), il s'appuie sur le critère syntaxique pour déterminer le figement de cette notion. Pour lui, il s'agit d'« *un groupe de mots (nominal, verbal, adverbial) dont la syntaxe particulière donne à ces groupes le caractère d'expression figée et qui correspond à des mots uniques*⁹. » D'après cette affirmation, nous distinguons les locutions nominales ayant la valeur d'un nom. Exemple : « tête-de-moineau » désigne une personne qui manque de réflexion. Les locutions verbales correspondent à des verbes (« se casser la tête » signifie se fatiguer l'esprit par une recherche). Et enfin les locutions adverbiales équivalent à des adverbes (« à tue-tête » dénote d'une voix assourdissante)¹⁰.

⁸ Rey-Debove, J. & Rey, op. cit, 2010, p. 1474.

⁹ Dubois, J. et al, op. cit, 2012, p. 289.

¹⁰ Notons qu'en ADM, nous n'avons pas de locution verbale. La présence du verbe dans l'énoncé équivaut à une phrase.

De leur côté, A. Rey et S. Chantreau (2007) insistent, eux aussi, sur le rôle des traits de la syntaxe pour caractériser la locution. Pour ces deux auteurs, elle signifie « *une unité fonctionnelle plus longue que le mot graphique, appartenant au code de la langue (devant être apprise) en tant que forme stable et soumise aux règles syntactiques de manière à assumer la fonction d'intégrant*¹¹. » Selon cette fonction, la locution n'est pas un énoncé complet pouvant fonctionner de façon autonome, mais sert de syntagme qui peut être intégré dans la phrase. En d'autres termes, elle appartient à un niveau intermédiaire se situant entre le mot unique, c'est-à-dire l'unité minimale d'analyse syntaxique, et la phrase, le niveau supérieur de description. Si nous prenons l'exemple de la locution nominale « coup de cœur », nous remarquons qu'elle a la valeur d'un nom simple (attirance, attachement). En effet, elle n'a pas un sens plein, mais doit être insérée dans un contexte pour avoir une référence totale : « il a eu un coup de cœur ».

Mis à part le figement et dans le souci de délimiter les contours de la locution, P. Achard et P. Fiala (1997) proposent le recours à l'intuition locutionnelle. À cet égard, ces deux auteurs avancent que ce concept se définit à partir « *d'un ensemble de propriétés hétérogènes qui déterminent les caractères de figement des syntagmes et expliquent les jugements de locutionnalité que tout locuteur porte ou peut porter à leur sujet*¹². » Relevant de la compétence grammaticale, le jugement de locutionnalité permet au locuteur natif d'identifier facilement la locution dans la langue. Ainsi dans l'exemple précédent, nous pouvons clairement analyser le syntagme nominal « coup de cœur » comme étant un constituant figé.

Pour sa part, G. Gross (1996) ajoute un autre critère important pour spécifier cette notion. Il s'agit de l'absence d'actualisation¹³. Il affirme qu'elle réfère à « *tout groupe dont les éléments ne sont pas actualisés* ».

¹¹ Rey, A. & Chantreau, S., op. cit, 2007, p. vi.

¹² Achard, P. & Fiala, P., « La locutionnalité à géométrie variable », *La locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique*, Paris, Publication de l'INALF, 1997, p. 273.

¹³ L'actualisation se fait lors du passage de la référence virtuelle à la référence actuelle. Bien entendu, c'est une notion qui va nous servir de base pour analyser notre corpus et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir en détail par la suite.

*individuellement*¹⁴ ». En effet, les éléments de la locution ne peuvent être actualisés dans le discours, dans la mesure où ils sont considérés comme un tout indivisible. Autrement dit, il s'agit de structures dont les constituants ont subi de fortes contraintes de lexicalisation au sein d'une formation syntagmatique. C'est la même idée que nous comprenons chez A. Polguère (2002). Pour lui, les locutions sont des structures qu'il faut analyser de façon compacte, car « *elles tendent à faire perdre aux éléments dont elles sont formellement constituées leur autonomie de fonctionnement dans la phrase*¹⁵. » C'est pourquoi il n'est pas possible d'insérer des éléments dans des locutions.

À partir de ces définitions, nous pouvons déduire que le concept de la locution couvre une vaste gamme de traits identificatoires que nous pouvons énumérer comme suit :

- La polylexicalité : la locution contient plus d'un mot.
- La fonction d'intégrant : proche du syntagme figé, elle se situe entre le mot simple et la phrase.
- Le figement syntaxique : de fortes contraintes syntaxiques pèsent sur les éléments de la locution.
- La fonction grammaticale : de par la fonction d'intégrant, elle a la valeur d'un mot unique. C'est pourquoi nous parlons de locutions nominale, adverbiale, prépositive...
- L'absence d'actualisation : ses éléments ont perdu leur autonomie, en ce qu'il n'est pas possible d'insérer des actualisateurs.

Pour illustrer cette catégorie phraséologique, nous avons choisi l'exemple suivant :

(1) *ržel d-džaža* : < pied-la-poule > : lupin, gueule-de-loup¹⁶.

¹⁴ Gross, G., *Les Expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys, 1996, p.14.

¹⁵ Polguère, A., *Notions de base en lexicologie*, Montréal, Publications de OLST, 2002, p. 39.

¹⁶ Iraqui Sinaceur, Z., et al, *Le Dictionnaire Colin de l'arabe dialectal marocain*, l'Institut d'Études et de Recherches pour l'Arabisation, Rabat, éditions Al Manahil, 1993, p. 605.

C'est une locution nominale dont le figement est dû à des contraintes syntaxiques. Nous ne pouvons pas opérer des manipulations syntaxiques, en ajoutant des éléments linguistiques **ržel dyal d-džaža*¹⁷ (pied de la poule). En plus, cette combinaison a la valeur d'un nom simple, étant donné que nous pouvons substituer cette locution nominale par *newwara* (fleur). Notons que le troisième chapitre fera l'objet d'une étude détaillée de ces différentes contraintes syntaxiques.

Tenant compte de l'hétérogénéité de notre corpus, le terme de locution ne permet pas de nommer l'ensemble des données que nous avons recueillies. Nous serons amené à renoncer à cette dénomination pour en chercher d'autres. Seront écartées des structures figées composées d'un seul mot ou des énoncés parémiques, tel est le cas pour les deux exemples suivants :

(2) *l-wžeh dyal+SN* : <le-visage-de> : face d'un objet (dessus d'un matelas, pièce de monnaie, entre autres).

(3) *žue-i f kerš-i w enayt-i f ras-i* : <faim-ma-dans-estomac-mon-et-vanité-ma-dans-tête-ma> : quoique je sois affamé, ma tête est haute.

De surcroît, le critère formel est certes nécessaire pour nous, mais il demeure insuffisant pour intégrer la composante sémantique de notre approche. Bien entendu, le sens s'avère pertinent pour faire une analyse en profondeur du figement. C'est ce que nous définirons dans la section suivante à travers le mot expression.

1.1.2. L'expression

À l'encontre de la locution, le terme expression présente des contours mal délimités, car elle revêt une acception plus large dépassant le cadre de la linguistique, pour atteindre des domaines variés relevant de la philosophie et des mathématiques. Dans le DLSL (2012), la définition que nous avons retenue est celle qui correspond à la signification grammaticale, désignant « *tout constituant*

¹⁷ Nous utilisons le signe « * » pour indiquer l'agrammaticalité de la structure, parce que le changement de forme que nous avons appliqué ne correspond pas au sens idiomatique de la locution.

de phrase (mot, syntagme)¹⁸». Si la polylexicalité est l'un des traits définitoires de la locution, l'expression peut se caractériser par la monolexicalité, c'est-à-dire elle est assimilée à un mot unique, mais sans atteindre le niveau d'un énoncé complet. De même que le figement n'est pas un critère pour la définir. C'est pourquoi elle est souvent associée à des qualificatifs permettant d'en déterminer le sens. Nous disons à cet effet une expression figée, une expression idiomatique, une expression stéréotypée, une expression figurée. Ces phénomènes feront l'objet d'un éclaircissement ultérieur quand nous reviendrons sur les propriétés des catégories phraséologiques.

Pour mieux définir cette notion d'expression en rapport avec celle de locution, nous proposons de revenir sur une nuance de sens soulignée par A. Rey & S. Chantreau dans le DEL (2007). Ces deux auteurs proposent de remonter à l'étymologie pour distinguer les deux termes. La locution (du latin *locutio*) signifie la manière de dire, c'est-à-dire « *la manière de former le discours, d'organiser les éléments disponibles de la langue pour produire une forme fonctionnelle*¹⁹. » ; alors que l'expression provient (du latin *expressio*) désignant « *la manière d'exprimer quelque chose* », c'est pour cela qu'« *elle implique une rhétorique et une stylistique ; elle suppose le plus souvent le recours à une figure, métaphore, métonymie*²⁰ ». Cette définition circonscrit le sens de l'expression dans la mesure où elle nous sert de base pour en dégager les traits définitionnels. En effet, si la locution est organisée à partir des critères formels, l'expression met en jeu un contenu sémantique avec les effets du sens qu'elle peut impliquer. À cet égard, N. Ruwet (1983) s'accorde à distinguer deux types d'expressions idiomatiques : les expressions idiomatiques sémantiques et les expressions idiomatiques syntaxiques. Le premier type concerne les expressions dont « *la lecture sémantique de l'expression n'est pas une fonction combinatoire simple de la lecture de chacun de ses constituants*²¹ », c'est-à-dire quand le sens n'est pas déductible à partir de la combinaison des parties. Quant au deuxième, il englobe les expressions qui « *ne*

¹⁸ Dubois, J. et al, op. cit, 2012, p. 191.

¹⁹ Rey, A. & Chantreau, S., op. cit, 2007, p. vi.

²⁰ *Ibid.*, p. vi.

²¹ Ruwet, N., « Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en syntaxe générative », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 13, n°1, 1983, p. 23.

sont guère opaques sémantiquement²² », mais qui sont régies par la transgression des règles syntaxiques, comme l'absence de l'article dans certaines constructions en français « tenir tête » (s'opposer avec fermeté). Par ailleurs, ces aspects recouvrent les deux représentations de la même réalité, la pratique que nous faisons du langage. Le plus souvent, ces deux perspectives sont bel et bien revisitées par les linguistes qui se réclament du cadre des études phraséologiques, car le figement est tantôt de forme tantôt de sens et il n'est pas loisible de parler de traits syntaxiques du figement en dehors des critères sémantiques.

De ce qui précède, nous pouvons conclure que le terme expression est souvent pris au sens large. Elle se caractérise par les caractéristiques ci-dessous :

- La polylexicalité n'est pas un trait pertinent pour la définir parce que nous pouvons avoir des expressions monolexicales.
- Le figement n'est pas aussi un trait approprié pour la spécifier. C'est pour cela qu'elle apparaît souvent associée à des qualificatifs permettant d'en restreindre le sens : expression figée, expression figurée, expression idiomatique.
- La fonction d'intégrant : comme pour la locution, elle est un constituant intermédiaire : elle doit s'intégrer dans un rang supérieur qu'est la phrase pour fonctionner.
- Le contenu sémantique : à l'encontre de la locution, elle se définit par des traits de sens, c'est pourquoi elle contient souvent un procédé rhétorique, comme la métaphore.

Pour mettre l'accent sur ces critères, nous avons choisi la construction suivante :

(4) *ɛla rqebt-i!* : <sur-nuque-ma> : j'en prends la responsabilité ! C'est vrai, je le jure !

Cette expression interjective est utilisée par quelqu'un qui se porte garant des paroles qu'il profère. Elle contient un transfert sémantique, dans la mesure où

²² *Ibid.*, p. 24.

la nuque devient le siège de la responsabilité d'un individu, voulant prêter serment pour assurer l'authenticité de ce qu'il dit.

Ces deux notions se trouvent trop souvent confondues avec un autre concept tout aussi proche, à savoir la collocation.

1.1.3. La collocation

Prise au sens large, la collocation est définie dans le NPR (2010) comme une relation de contiguïté reliant des éléments sur la chaîne syntagmatique. En effet, c'est la « *position (d'un objet, d'un élément) par rapport à d'autres, proximité dans une chaîne*²³ ». Au-delà de cette relation de proximité, les auteurs de DAD (2002) mettent l'accent sur le critère de non-lexicalisation. Il s'agit en effet « *des associations syntagmatiques non-lexicalisées*²⁴ », c'est-à-dire des combinaisons qui ne sont pas complètement figées, comme c'est le cas pour les noms composés et les locutions. C'est pourquoi ces séquences se caractérisent par une quasi-fixité qui est plus proche des constructions libres.

De son côté, J. Dubois (2012) revient, lui aussi, sur la même idée de combinaison syntagmatique, mais sans tenir compte des relations grammaticales entre les constituants de la collocation. À cet effet, il affirme que :

« L'association habituelle d'un morphème lexical avec d'autres au sein de l'énoncé, abstraction faite des relations grammaticales entre ces morphèmes : ainsi, les mots construction et construire, bien qu'appartenant à deux catégories grammaticales différentes, ont les mêmes collocations, c'est-à-dire qu'ils se rencontrent avec les mêmes mots. De même, pain est en collocation avec frais, sec, blanc, etc. les mots sont cooccurents²⁵. »

Il s'ensuit que le figement n'est pas un critère pour définir la collocation. Néanmoins, il en revient sur quatre traits définitionnels :

- La polylexicalité : à l'instar de la catégorie des locutions, la collocation est polylexicale.
- La fréquence d'emploi : ses éléments apparaissent souvent associés dans plusieurs contextes.

²³ Rey-Debove, J. & Rey, A., op. cit, 2010, p. 466.

²⁴ Charaudeau, P. & Maingueneau, D., op. cit, 2002, p. 143.

²⁵ Dubois, J. et al, op. cit, 2012, p. 91.

- Le lien sémantique : ses constituants sont liés par des rapports sémantiques, étant donné que nous pouvons avoir une variation au niveau grammaticale.

C'est ce phénomène que nous rencontrons également en ADM, notamment à travers des constructions de type :

(5) a. *hezz ras-u* : <a levé-tête-sa> : il a levé sa tête (d'orgueil), il a déguerpi, il est parti, il a quitté un lieu.

b. *hazz ras-u* : <levant-tête-sa> : levant sa tête.

c. *ras-u mehzuz* : <tête-sa-levé> : sa tête est levée.

Nous avons affaire ici à une seule collocation dont la variation est grammaticale : le verbe *hezz* (a levé) dans l'exemple (5a) peut se substituer selon le contexte soit à un participe actif *hazz* (levant) dans (5b) soit à un participe passif *mehzuz* (levé) dans (5c). Bien entendu, ces catégories grammaticales se combinent avec la même entité *ras* (tête), donnant accès au même sens.

Il en découle que le lien unissant les éléments de la collocation est de nature sémantique. C'est ce que nous comprenons à travers la définition de I. Mel'čuk (2011), quand il affirme qu'elle est un phrasème sémantique compositionnel dont la contrainte ne pèse que sur un seul constituant²⁶. Autrement dit, elle n'affecte qu'une partie de la collocation : la base ou le collocatif. Ces deux constituants sont explicités dans la définition suivante :

« Une collocation est une combinaison de lexies qui est construite en fonction de contraintes bien particulières : elle est constituée d'une base, que le locuteur choisit librement en fonction de ce qu'il veut exprimer [...] et d'un collocatif [...] choisi pour exprimer un sens donné en fonction de la base²⁷. »

Cette conception nous semble intéressante, dans la mesure où elle nous permettra de modéliser le phénomène collocationnel selon une relation binaire entre la base et le collocatif. Il s'agit de prendre en considération la contrainte qui

²⁶ Mel'čuk, I., « Phrasèmes dans le dictionnaire », *Le figement Linguistique : la parole entravée* ouvrage d'Anscombe, J-C & Mejri, S., Paris, Honoré Champion, 2011, p. 44.

²⁷ Mel'čuk, I. & Polguère, A., « Dérivations sémantiques et collocations dans le DICO/LAF », *Langue française*/2, n°150, 2006, p. 70.

pèse sur le collocatif, en fonction de ce qu'il peut jouer auprès de la base. Selon ce raisonnement et si nous tenons compte de l'exemple (5), nous pouvons conclure que le nom *ras* (tête) constitue la base parce qu'il est choisi librement et indépendamment de l'autre. Cependant, le second terme *hazz* (levant) est le collocatif en ce qu'il vient pour compléter la base et en restreindre le sens. La contrainte sémantique pèse sur le collocatif, car il est sélectionné en fonction du premier élément qu'est la base.

Pour sa part, S. Mejri (2005) met, lui aussi, l'accent sur le critère sémantique pour définir cette notion. Selon lui, la collocation désigne :

« Une co-occurrence conventionnelle, résultant d'une forte contrainte sémantique de sélection qui se manifeste dans la valence d'une unité lexicale, et qui a pour effet de restreindre la compatibilité des mots avec l'unité en question²⁸. »

Nous comprenons facilement que la définition de S. Mejri s'accorde avec celle d'I. Mel'čuk, dans la mesure où toutes les deux mettent en relief la contrainte sémantique qui pèse sur une unité lexicale résultant de la fréquence d'utilisation. À force d'apparaître dans la même combinaison, le mot finit par subir des contraintes liées à son emploi, en sélectionnant la même unité lexicale, et ce, dans différents contextes.

F.-J. Hausmann et P. Blumenthal (2006) distinguent deux différents usages de ce terme en linguistique. La première acception, de nature quantitative, renvoie à la description statistique du corpus désignant *« l'apparition soit fréquente, soit statistiquement significative (compte tenu de fréquences pondérées) de deux unités lexicales données dans un contexte plus ou moins étroit²⁹ »*. La seconde acception, étant qualitative, pourrait être définie comme *« cooccurrence lexicale restreinte³⁰ »*. Dans ce cas, la combinaison des lexies n'est pas étudiée selon la fréquence d'emploi, mais relève des contraintes qui réglementent le choix du lexique de la langue. Ces deux auteurs partagent la même conception d'I. Mel'čuk, en admettant que la collocation puisse être décrite par la combinaison d'une base et

²⁸ Mejri, S., op. cit, 2005, p. 184.

²⁹ Hausmann, F.-J. & Blumenthal, P., « Présentation : collocations, corpus, dictionnaires », *Langue française* /2, n°150, 2006, p. 3.

³⁰ *Ibid.*, p. 3.

d'un collocatif. Le premier terme est « *un mot que le locuteur choisit librement parce qu'il est définissable, traduisible et apprenable sans le collocatif*³¹ ». Quant au second, il est sélectionné « *en fonction de la base parce qu'il n'est pas définissable, traduisible ou apprenable sans la base*³² ».

De ce qui précède, nous pouvons dégager les spécificités définitoires suivantes de la collocation :

- La relation binaire : la collocation se compose essentiellement de deux éléments : la base et le collocatif.
- La fréquence d'emploi : le plus souvent, ces deux constituants se trouvent souvent associés sur la chaîne syntagmatique.
- La dépendance entre les deux éléments : la présence de l'un impose la sélection de l'autre. En effet, le premier constituant qu'est la base est autonome, dans la mesure où il conserve toujours son sens habituel ; tandis que le collocatif a un sens restreint dépendant de la base.
- La quasi-opacité sémantique : quoique le sens ne soit pas réellement transparent, il peut se déduire facilement à partir de l'ensemble de la collocation.

Les trois notions que nous avons définies jusqu'ici ne permettent pas d'incorporer la totalité des données que nous avons recueillies. Bien entendu, ces catégories phraséologiques remplissent toutes la fonction d'intégrant, car elles doivent être insérées dans un cadre supérieur pour fonctionner. Bien entendu, le figement peut affecter toute une phrase. C'est pour cela que nous serons obligé maintenant de délimiter les contours des énoncés complets, pouvant être utilisés seuls. Nous faisons allusion à la catégorie des proverbes, l'objet d'étude du point subséquent.

³¹ *Ibid.*, p. 4.

³² *Ibid.*, p. 4.

1.1.4. Le proverbe

À l'instar des catégories précédentes, le proverbe peut aussi se prêter à confusion quant à sa définition ainsi qu'aux critères qui président son classement. C'est une notion équivoque dont les contours ne sont pas encore bien circonscrits, malgré le nombre des recherches élaborées dans ce sens. Dans le NPR (2010), il s'agit d'une « *formule présentant des caractères formels stables, souvent métaphorique ou figurée et exprimant une vérité d'expérience ou d'un conseil de sagesse pratique et populaire, commun à tout un groupe social*³³ ».

Bien qu'elle s'écarte de notre objectif qu'est l'étude du figement, cette définition met l'accent sur deux aspects importants du proverbe. D'une part, il se caractérise par la fixité de forme et la métaphoricité du sens, d'autre part, il comporte la sagesse populaire pouvant être léguée de génération en génération.

De son côté, M. Taïfi (2001) constate que les définitions assignées au proverbe restent le plus souvent « *réductrices et parfois franchement triviales*³⁴ », en ce qu'elles ne pourraient prétendre rendre compte de tout son fonctionnement. En effet, si elles s'attachent à mettre en évidence certains aspects, elles passeront sous silence d'autres. C'est dans ce sens qu'il propose de le définir sur la base de deux types de traits définitionnels. Appartenant à la langue, les premiers portent sur les propriétés formelles et sémantiques ; les seconds concernent des aspects relatifs à son usage dans le discours. C'est dans cette perspective qu'il le caractérise, en tant qu'énoncé « *laconique, lapidaire, facile à retenir. Il sent le terroir, fait comprendre immédiatement une situation, valorise le discours. Son message abstrait et universel est fondé sur l'expérience et l'observation*³⁵. »

Cette conception a fait l'objet d'une étude énonciative de R. Barbara (2001). Cette auteure a fait remarquer que le proverbe peut être employé dans le discours selon deux procédés différents. Le premier permet de le concevoir comme un

³³ Rey-Debove, J. & Rey, A., op. cit, 2010, p. 2057.

³⁴ Taïfi, M., « La parole proverbiale : Notion universelle et forme différentielle », Najji, M., & Sabia, A., À la croisée des proverbes, Publications de la FLSH n° 50, Oujda, 2001, p. 79.

³⁵ Ibid., p. 79.

énoncé utilisé seul, sans aucun autre élément de la langue ; et le second emploi quand il est branché par le biais de quelques formules introductives³⁶.

Notons que notre étude du proverbe se réclame de la langue et non du discours. Dans cette perspective, G. Kleiber (2000) s'attache à en fournir une définition pertinente tout en restant dans le cadre de la langue. Pour lui, il s'agit d'« *une unité polylexicale codée, possédant à la fois une certaine rigidité ou fixité de forme et une certaine "fixité" référentielle ou stabilité sémantique, qui se traduit par un sens préconstruit*³⁷. »

D'un côté, ce linguiste met l'accent sur le critère de la polylexicalité : il n'est pas possible de trouver un proverbe formé par un seul mot. De l'autre côté, il se caractérise par un double figement aussi bien de forme que de sens. Par cette spécificité, il se distingue des autres catégories phraséologiques que nous avons définies précédemment.

Si le figement est un trait caractérisant les proverbes pour G. Kleiber, il n'en est pas le cas pour J.-C. Anscombe (2005). Ce dernier a fait remarquer que la plupart des critères choisis par les linguistes ne sont pas pertinents pour définir cette forme sentencieuse. Pour lui, il avance que :

« *Les proverbes sont formés sur un nombre limité de moules rythmiques, fixes dans un état donné d'une langue, et qui représentent une métrique naturelle. Ces moules varient diachroniquement avec les états de la langue, y compris lexicalement*³⁸. »

Il en découle que le proverbe connaît des variations diachroniques qui empêchent de le décrire en tenant compte du phénomène du figement.

Aussi, faut-il enfin rappeler qu'il existe une différence entre le proverbe et la phrase figée. M. Gross (1982) revient sur cette distinction, en affirmant que « *les proverbes sont difficilement compatibles avec les adverbes marquant l'aspect*

³⁶ Barbara, R., « Le proverbe dans le discours », Najji, M., & Sabia, A., *À la croisée des proverbes*, Publications de la FLSH n° 50, Oujda, 2001, p. 105.

³⁷ Kleiber, G., « Sur le sens des proverbes », *Langages*, 34^e année, n°139, (*La parole proverbiale*), 2000, p. 40.

³⁸ Anscombe, J.-C., « Les proverbes : un figement du deuxième type ? », *Linx*, n°53, 2005, p. 30.

ponctuel³⁹ », c'est pourquoi ils ont un caractère de généralité ne pouvant admettre l'insertion des adverbes qui expriment souvent le caractère ponctuel et événementiel. Cependant, « *les phrases figées peuvent matérialiser leur caractère spécifique au moyen d'un pronom*⁴⁰ », par conséquent, elles s'appliquent à une situation ou à un contexte particulier.

Eu égard à notre objectif, c'est le premier aspect du proverbe qui nous intéresse, c'est-à-dire en tant que produit de la langue et non du discours. En vertu de ce qui précède, nous pouvons déduire qu'il se distingue des autres catégories phraséologiques par les traits linguistiques suivants :

- La polylexicalité : par ce trait, il rejoint la catégorie des locutions et celles des collocations.
- L'autonomie : le proverbe est un énoncé complet et autonome, car il peut fonctionner seul sans autre élément de la langue. Pour reprendre les termes de J.-C. Anscombe (2000), il s'agit « *des discours clos et autonome*⁴¹ »; alors que les catégories phraséologiques vues précédemment doivent être insérées dans un cadre supérieur pour fonctionner.
- Il présente un figement syntaxique, car il n'est pas possible d'en modifier la structure interne. Tandis que pour le sens, le proverbe jouit d'une certaine liberté, car plusieurs significations sont activées selon le contexte auquel il est inséré. C'est dans cette perspective que R. Barbara (2000) affirme que le proverbe se distingue de l'expression figée par le critère de « *généricité sémantique*⁴² », dans la mesure où il peut être branché dans diverses situations donnant lieu à des sens variés. Cependant, l'expression figée est monosémique, en ce qu'elle implique un seul sens.

³⁹ Gross, M., « Une classification des phrases figées en français », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 11, n°2, 1982, p. 163.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 163.

⁴¹ Anscombe, J.-C., « Parole proverbiale et structures métriques », *Langages*, 34^e année, n°139, (La parole proverbiale), 2000, p. 12.

⁴² Barbara, R., *Prédicats et prédication dans les proverbes en arabe marocain*, Thèse pour l'obtention du doctorat, FLSH, Dhar El Mehraz, Fès, 2000, p. 14.

Pour illustrer cette catégorie phraséologique, nous citons, entre autres exemples, le proverbe suivant :

(6) *lli hger ras mal-u kal-u* : < qui-a minimisé-tête-capital-son-a mangé-le> : celui qui méprise son capital le dépense.

Il est vrai que la terminologie que nous avons relevée depuis le début ne permet pas d'intégrer la totalité de notre corpus. Ce sont des termes spécifiques dont l'usage est pris pour nommer des catégories phraséologiques particulières. Il s'agit pour nous de trouver des concepts génériques permettant d'englober plusieurs notions phraséologiques. C'est ce que nous nous attachons à expliciter respectivement à travers la terminologie récemment créée : synthème, synapsie, phrasème et séquence figée.

1.1.5. Le synthème

Dans la lignée du structuralisme saussurien, A. Martinet (1985) introduit le mot synthème pour désigner une combinaison de monèmes, résultant soit par dérivation ou par composition et ayant la valeur d'un monème unique. Ainsi, il le définit en termes clairs par :

« Un signe linguistique que la commutation révèle comme résultant de la combinaison de plusieurs signes minima, mais qui se compose vis-à-vis des autres monèmes de la chaîne comme un monème unique⁴³. »

De ce point de vue, nous retenons les traits définitionnels suivants du synthème :

- Le figement n'est pas un critère pour le caractériser.
- De même que la polylexicalité n'est pas aussi un trait pertinent, car il peut renvoyer à un monème monolexical issu par dérivation ou à un monème polylexical, obtenu par composition.
- Comme pour la classe des locutions, le synthème refuse toute modification interne.

⁴³ Martinet, A., *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, 1985, p. 37.

- Il a les mêmes compatibilités qu'un mot unique : par ce trait, il fonctionne comme les locutions, mais se distingue de la synapsie par plusieurs traits qu'il convient de souligner dans le point suivant.

1.1.6. La synapsie

Dans le même esprit d'A. Martinet, E. Benveniste (1974) a forgé un nouveau terme nommé synapsie pour parler d'une unité fixe. C'est une entité qu'il faut distinguer du syntagme pouvant renvoyer à n'importe quel groupement syntaxique (libre ou non). Il se différencie également de la composition classique lorsque « *deux termes identifiables pour le locuteur se conjoignent en une unité nouvelle au signifié unique et constant*⁴⁴. » Dans le cas de la synapsie, nous parlons d'une composition analytique, distincte de la composition classique savante, en ce qu'elle se distingue par :

« *Tous les éléments sont en principe idiomatiques et de forme libre et dont les membres peuvent être eux-mêmes des synapsies, ils sont reliés par des joncteurs, principalement de et à, et leur ordre est toujours déterminé + déterminant*⁴⁵. »

De cette affirmation, nous retenons les idées suivantes :

- La nature syntaxique du lien entre les éléments synaptiques.
- L'emploi de joncteurs, en l'occurrence *de* et *à*.
- L'ordre des constituants est de déterminé + déterminant.

Il est clair enfin de souligner que ni la notion d'A. Martinet ni celle d'E. Benveniste ne peut être appropriée pour s'appliquer à l'ensemble de données que nous avons collectées. Ces deux auteurs refusent de reconnaître le rôle du figement comme étant un critère définitoire de leur terminologie. Qui plus est, ces deux notions sont certes réservées à des emplois trop restreints, mais ne peuvent intégrer d'autres catégories comme les parémies.

⁴⁴ Benveniste, E., *Les Problèmes de linguistique générale*, T. 2, Paris, Gallimard, 1974, p. 171.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 174.

1.1.7. Le phrasème

Au-delà de ces dénominations, I. Mel'čuk (1995) emploie le mot phrasème, pour désigner un groupement de lexies constituées de plusieurs mots. Pour lui, ce concept est assimilé à « *une locution prise dans une seule acception bien déterminée et munie de tous les renseignements qui spécifient totalement son comportement dans un texte* »⁴⁶. Cet auteur fournit une classification des phrasèmes selon les critères relevant aussi bien de l'axe syntagmatique que ceux de l'axe paradigmatique. Il s'agit de manipuler quelques transformations des séquences de mots pour dégager et les contraintes de combinaison et les contraintes de sélection.

I. Mel'čuk (2011) propose une typologie universelle de phrasèmes, en s'attachant à dresser un classement valable pour toutes les langues du monde. Bien évidemment, classer signifie regrouper les données en catégories présentant des traits communs selon des critères de classement bien définis. C'est pour cela qu'il établit une taxinomie plus systématique et plus rigoureuse en déterminant deux grandes classes de phrasèmes⁴⁷ :

1.1.7.1. Le phrasème pragmatique (le pragmatème)

C'est un phrasème contraint par des facteurs extralinguistiques émanant de la situation d'énonciation, c'est-à-dire conditionné par l'usage que nous nous en faisons dans un contexte bien défini. L'exemple que nous pouvons citer est le suivant :

(7) *ila nžehti ha wežh-i!* : <si-réussis-tu-voilà-visage-mon> : je jure (par mon visage) que tu ne réussiras jamais.

La contrainte qui pèse sur cet énoncé relève de facteurs pragmatiques. Il n'est valable que dans une situation bien particulière, en adressant un défi ou un avertissement à quelqu'un pour lui dire qu'il ne parviendra jamais à réussir.

⁴⁶ Mel'čuk, I., Clas, A. et Polguère, A., *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain, Duculot, 1995, p. 57.

⁴⁷ Mel'čuk, I., op.cit, 2011, pp. 43-46.

1.1.7.2. Le phrasème sémantique

C'est un phrasème qui se caractérise par une opacité sémantique. Il forme trois principales sous-classes : les collocations, les clichés et les locutions.

- **Collocation**

Comme nous l'avons déjà signalé, la collocation est un phrasème qui est sémantiquement compositionnel, mais qui n'est contraint que du côté du collocatif⁴⁸. C'est une relation binaire mettant en rapport deux éléments : la base et le collocatif.

- **Cliché**

Quant au cliché, il est complètement contraint sur le plan syntaxique, mais dont le sens est compositionnel⁴⁹. La classe des proverbes constitue, entre autres, un exemple de cliché qu'il faut considérer comme un tout.

- **Locution**

La locution se définit par la non-compositionnalité du sens. Elle se caractérise par la relation sémantique reliant les éléments constitutifs⁵⁰. Selon le degré d'opacité ou de transparence, elle peut être :

- **Locution faible (quasi-locution)** inclut le sens de tous ses éléments. L'exemple « donner le sein à un bébé » ne signifie pas le lui tendre, mais « le nourrir ».
- **Semi-locution** intègre le sens d'un seul de ses constituants. Le figement est d'un seul côté. L'exemple « casser les oreilles ou la tête à quelqu'un » signifie le fatiguer avec des propos incessants. Le figement se situe du côté de « casser » qui n'a pas son sens habituel.
- **Locution forte** n'inclut aucun sens de ses composants. À titre d'exemple, « casser le sucre sur le dos de quelqu'un » veut dire médire de quelqu'un.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 45.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 45.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 45.

Pour rendre compte sommairement toute cette terminologie, nous avons emprunté ce diagramme arborescent d'I. Mel'čuk (voir figure ci-dessous).

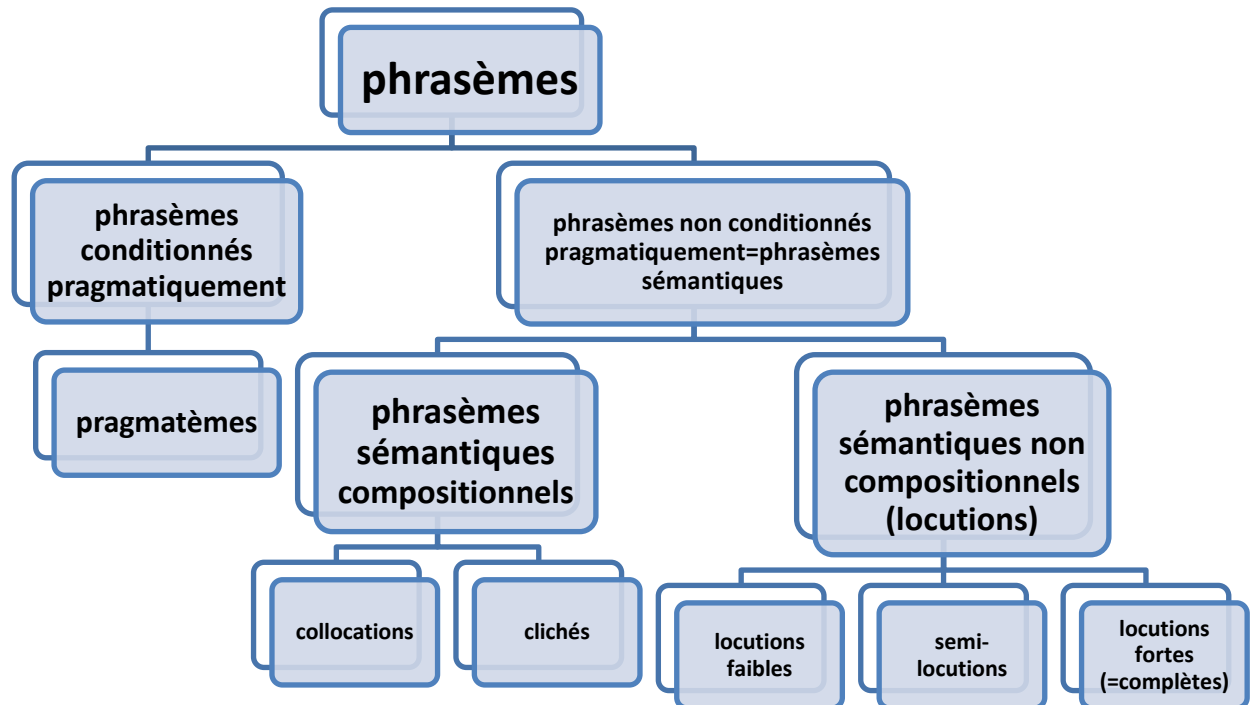


Figure 1: typologie des phrasèmes selon I. Mel'čuk⁵¹

Il est vrai que la taxinomie d'I. Mel'čuk (2013) offre l'avantage d'intégrer le rôle des facteurs pragmatiques dans l'étude des phrasèmes, mais elle n'est pas exhaustive en ce qu'elle n'intègre pas toutes les notions phraséologiques. En plus, son étude se réclame du cadre de la sémantique, mais passe sous silence la composante syntaxique. Pour lui, le figement est important, mais ne permet pas de définir la classe des phrasèmes⁵². Il propose d'utiliser l'adjectif contraint au lieu de figé, et ce, pour deux bonnes raisons. D'une part, le figement est une notion ambivalente. Pour se justifier, il donne comme exemple la collocation « année bissextile ». Celle-ci est sémantiquement figée, du fait que l'adjectif « bissextile » ne se combine avec aucun nom, mais elle n'est pas complètement figée du point de vue syntaxique : on peut dire cette année est bissextile. D'autre part, le figement

⁵¹ *Ibid.*, p. 46.

⁵² Mel'čuk, A., « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais... », *Cahier de lexicologie, Revue Internationale de Lexicologie et de Lexicographie*, n°102, 2013, p. 140.

est gradable, se manifestant dans les expressions avec des degrés plus ou moins figés. Une telle propriété ne peut distinguer les phrasèmes. Ce qui nous oblige à abandonner cette notion et à chercher d'autres catégories, telles que les séquences figées.

1.1.8. La séquence figée (SF)

Dans le souci de forger un terme générique suffisamment neutre permettant de couvrir toutes les unités issues par figement, S. Mejri (1997) convient de nommer SF pour parler de « *tous les segments figés allant de la simple unité lexicale jusqu'aux unités les plus supérieures, englobant de la sorte interjections, locutions de toutes sortes, mots composés, phrases, etc*⁵³. »

Ce chercheur s'attache à établir une taxinomie qui se veut globalisante dans la mesure où il vise à inclure non seulement la totalité des énoncés figés, mais aussi la terminologie créée par les prédécesseurs, la synapsie, le synthème et la lexie complexe entre autres. À cet égard, il propose un classement composé de huit catégories phraséologiques que nous représentons dans le schéma suivant :

Figure 2 : classification des séquences figées de S. Mejri

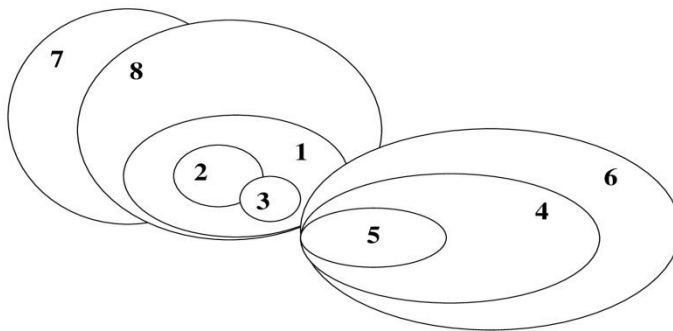


Figure2 : la classification des séquences figées de Mejri

⁵³ Mejri, S., *Le Figement lexical : descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Manouba, Publications de la FLSH de la Manouba, 1997, p. 28.

Les chiffres de cette figure renvoient aux catégories suivantes :

- 1- Locutions
- 2- Expressions idiomatiques
- 3- Idiotismes
- 4- Mots composés
- 5- Synapsie
- 6- Synthème
- 7- Lexie complexe
- 8- L'espace occupé par les SF de toutes sortes.

Comme nous pouvons clairement le constater, le concept choisi par cet auteur occupe l'espace⁸. Il inclut la classe des locutions, des expressions idiomatiques et celle des idiotismes. Il partage aussi plusieurs points communs avec la lexie complexe. En plus, il intègre quelques traits des synapsies, des mots composés et des synthèmes. Il en ressort que le terme proposé par Mejri est générique, en tant qu'il réunit toute la terminologie vue précédemment. De même qu'il englobe tout énoncé généré par le processus du figement, allant des unités minimales jusqu'aux constructions complètement codées.

1.1.9. Synthèse sur le choix conceptuel

Au terme de ce qui a été dit, nous avons pu passer en revue les différentes notions phraséologiques employées par les linguistes pour nommer des unités polylexicales. En effet, nous avons constaté que certains termes désignent des séquences inférieures à la phrase : la locution, l'expression, la collocation entre autres ; d'autres comme les proverbes correspondent à des énoncés complets. Nous avons conclu que certains concepts ont un usage restreint et ne peuvent couvrir toutes les formes figées. Nous faisons allusion à la locution, à la collocation et au proverbe. D'autres, au contraire, sont pris dans un emploi plus général. C'est la terminologie récemment créée par les chercheurs, en l'occurrence la SF et le phrasème. Bien entendu, notre objectif étant de chercher un mot générique pouvant faire l'économie de toute cette terminologie phraséologique.

Devant cet enchevêtrement de concepts, il paraît incontestable de se décider pour un terme qui convient le mieux pour nommer tous les énoncés collectés. Compte tenu de l'hétérogénéité de notre corpus, l'appellation qui paraît la plus pertinente est celle de S. Mejri, notamment les SF. Le choix que nous avons porté pour un tel terme n'est pas sans motivation. D'une part, c'est un mot générique qui couvre l'ensemble des données recueillies, allant des unités inférieures jusqu'aux constructions plus élaborées. D'autre part, il semble que c'est la dénomination la plus adéquate pour traiter le figement en profondeur, en analysant aussi bien la fixité syntaxique que l'opacité sémantique. Dans le même sillage, nous employons également d'autres termes plus proches, à savoir le phrasème, l'unité phraséologique et l'énoncé figé.

Il n'est pas étonnant, enfin, de souligner que la tâche qui consiste à établir une distinction entre les notions phraséologiques n'est pas assez facile. En dégagant les traits définitoires permettant de spécifier chaque catégorie, nous sommes devant une littérature fort diverse qu'il s'avère laborieux de tracer des balises entre les classes phraséologiques. En effet, l'abondance terminologique, le flottement conceptuel ainsi que l'ambivalence des notions nous obligent à abandonner le classement du corpus par catégories. Il s'agit, pour nous, de forger des critères pertinents qui se déclinent en termes de tests relevant tantôt de la syntaxe, tantôt du sens. Bien entendu, la distinction entre ces différentes notions ne se fait pas sans tenir compte des critères constants de classement. Notre attention se portera maintenant sur des phénomènes qui servent à caractériser ces catégories phraséologiques comme le figement, l'idiomaticité, la figuralité et la stéréotypie.

1.2. Les caractéristiques des catégories phraséologiques

Comme nous l'avons suggéré plus haut, certains termes génériques⁵⁴ exigent une caractérisation qui se fait généralement par des qualificatifs permettant d'en restreindre le sens. Ainsi, nous parlons de SF, de structure idiomatique, d'expression figurée ou stéréotypée. Bien évidemment, ces qualificatifs nécessitent

⁵⁴ Nous parlons de certains termes dont le sens est plus large, comme l'expression, la séquence, l'unité et la structure.

une définition dans la mesure où ils sont essentiels pour l'identification, la description et le classement de notre corpus.

À cet égard, plusieurs questions viennent à l'esprit notamment : en quoi se distingue le figement de la figuralité, de l'idiomaticité et de la stéréotypie ? Quels sont les critères qui sous-tendent le fonctionnement de ces phénomènes ? S'agit-il de facteurs syntaxiques ou de propriétés sémantiques ? Quelles sont les caractéristiques qui opposent le figement aux autres phénomènes ? C'est en répondant à ces interrogations que nous pouvons éclairer certains aspects occultes de notre problématique se rapportant au figement en ADM.

Par ailleurs, nous reviendrons, dans ce qui suit, sur les phénomènes qui sont étroitement liés à notre travail de thèse. Il s'agit de définir respectivement le figement, l'idiomaticité, la figuralité et la stéréotypie. Notre objectif étant d'établir une distinction entre ces quatre éléments en précisant le champ d'investigation de chacun, en vue de choisir celui qui conviendra parfaitement à nos objectifs de recherche.

1.2.1. Le figement

Le phénomène qui permet de caractériser toutes les catégories phraséologiques est le figement. C'est une notion qui occupe une place importante dans notre travail de thèse en ce qu'elle offre l'avantage d'analyser l'ensemble des données que nous avons recueillies. O. Jespersen⁵⁵ (1958) souligne l'existence de deux principes contradictoires gouvernant le fonctionnement des langues : la liberté combinatoire et le figement⁵⁶. En donnant les deux exemples « *bonjour* » et « *je donne au garçon un morceau de sucre*⁵⁷ », cet auteur constate que le premier énoncé doit être analysé comme une seule unité. Cependant, le second jouit d'une liberté, étant donné que les mots le composant peuvent être pris isolément.

⁵⁵ Jespersen, O., *The Philosophy of grammar*, London, George Allen & Unwin LTD, 1958, (first published in 1928) p. 18.

⁵⁶ La liberté combinatoire se voit quand le choix est permis au locuteur selon sa compétence linguistique en appliquant les règles de la langue de produire une infinité de structures. Tandis que le figement impose des contraintes quant à l'emploi des ressources du système.

⁵⁷ « *good morning !* » et « *I give the boy a lump of sugar* » *Ibid.*, p18.

Selon S. Mejri, ces deux tendances règlent le système de la langue. En l'absence de ces deux procédés, « *le système perd toute sa souplesse et devient incapable de servir d'outil d'échange entre les membres de la même communauté linguistique*⁵⁸ ». Lors d'un échange, le locuteur effectue des va-et-vient incessants entre la liberté et le figement en mettant en jeu deux types d'unités lexicales : des unités polylexicales caractérisées par le figement dont le sens est monosémique et des unités monolexicales qui fonctionnent librement et dont le sens est polysémique.

Dès que nous nous proposons de prospecter un tel phénomène, plusieurs questions se posent. En effet, quelle définition pouvons-nous faire du figement ? S'agit-il d'un procédé lexical, syntaxique ou sémantique ? Est-il défini selon des traits syntaxiques ou sémantiques ou encore les deux à la fois ? Quels sont les critères qui sous-tendent son fonctionnement dans la langue ?

Autant de questions auxquelles nous nous sommes confronté et qui justifient la complexité du phénomène que nous souhaitons étudier. Pour répondre à ces questions, nous aborderons cinq points consécutifs : nous commencerons tout d'abord par fournir une définition du figement. Nous reviendrons, par la suite, sur les facteurs qui sont responsables du figement des unités, selon qu'ils sont linguistiques ou non linguistiques. Le troisième point nous servira de base pour déterminer le nœud du figement sur la chaîne syntagmatique. Puis, nous aurons l'occasion de discuter la notion du degré du figement. Nous examinerons en fin de compte les critères qui sous-tendent le fonctionnement des SF.

1.2.1.1. Définition du figement

Le figement est un phénomène qui n'a cessé de susciter l'intérêt d'un bon nombre de chercheurs, dans la mesure où il joue un rôle important dans la description de fonctionnement des langues. Cependant, sa complexité ainsi que son caractère multidimensionnel et transdisciplinaire empêchent de fournir une définition suffisante et univoque. Si quelques définitions insistent sur certains aspects, elles en omettent d'autres. Dans ce sens, J. Dubois (2012) revient sur

⁵⁸ Mejri, S., op., cit, 1997, p. 61.

l'idée de processus de lexicalisation par lequel un groupe de mots étant libre au départ finit par devenir indissociable. En effet, il se caractérise par « *la perte du sens propre des éléments constituant le groupe de mots, qui apparaît alors comme une nouvelle unité lexicale, autonome et à sens complet, indépendant de ses composantes*⁵⁹. » Il est clair que la définition de Dubois met l'accent sur la composante sémantique, mais passe sous silence le côté syntaxique. En effet, nous sommes en face d'un nouveau sens des unités figées, non celui déduit à partir de l'association des éléments constitutifs.

De son côté, G. Gross (1996) évoque la même idée dans sa définition du figement. Il s'agit d'« *un processus linguistique qui, d'un syntagme dont les éléments sont libres, fait un syntagme dont les éléments ne peuvent être dissociés*⁶⁰ ». De ce fait, les mots ayant subi le processus de lexicalisation ne peuvent se dissocier, car ils deviennent une nouvelle unité lexicale qui ne peut être interprétée séparément. À cet effet, il serait complètement insensé d'interpréter le sens de chaque mot qui forme le nom composé « tête-de-loup », pour déduire le sens global désignant une brosse ronde munie d'un long manche.

En outre, cette conception de processus est reprise dans le DAD par P. Charaudeau et D. Maingueneau qui avancent que le figement s'opère lors du passage du discours à la langue. À vrai dire, c'est « *l'intégration d'une expression libre du discours dans le système de la langue*⁶¹ ». De ce point de vue, nous comprenons que la langue est appréhendée comme un système stable, car elle est considérée comme le dépositaire de structures figées. Cependant, le discours, caractérisé par la liberté, constitue le domaine où évolue la langue en permanence. L'acte discursif permet donc soit de cristalliser certains fragments qui finissent par devenir indissociables, et ce, à travers plusieurs reprises⁶² ; soit de rendre la liberté aux autres qui étaient lexicalisées dans un état antérieur de la langue. C'est ce que nous appelons le défigement, la notion sur laquelle nous reviendrons plus loin.

⁵⁹ Dubois, J., op. cit, 2012, pp 202-203.

⁶⁰ Gross, G., op. cit, 1996, p. 4.

⁶¹ Charaudeau, P. & Maingueneau, D., op. cit, 2002, p. 262.

⁶² Dans ce sens, Mejri a fait remarquer que la reprise de certains fragments de discours n'est généralisée que pour garder la cohésion discursive exigée par l'échange langagier. (Voir Mejri, S., op. cit, 1997, p. 57).

Cette distinction entre langue et discours nous oblige à situer notre étude du figement, soit dans l'un ou l'autre domaine. Compte tenu de notre problématique, nous entendons nous positionner dans la langue et non le discours. Celui-ci, plus large encore, interroge, au-delà de ce que l'on dit, des facteurs contextuels dans lesquels l'énoncé est utilisé. Notre objectif, plus restreint, se limite à étudier le fonctionnement des SF, en faisant abstraction des paramètres, relevant du sujet parlant et du contexte spatio-temporel de l'énonciation.

Pour sa part, S. Mejri (2000) intègre implicitement, lui aussi, à son actif cette idée de processus, comme trait définitoire du figement. À cet effet, il avance que :

« Des séquences linguistiques, initialement employées comme séquences discursives libres, se trouvent pour des raisons diverses, partiellement ou entièrement solidifiées ; elles sont ainsi versées dans l'une des catégories linguistiques dans le cadre de laquelle les constituants perdent leur autonomie individuelle pour participer à la configuration de la nouvelle unité polylexicale ainsi constituée⁶³. »

Nous remarquons que la définition de Mejri englobe tous les traits définitoires soulignés par les auteurs précédents. Au-delà de l'idée du processus et de l'insécabilité des éléments, il ajoute que les séquences issues de lexicalisation peuvent être totalement ou partiellement codifiées.

De ce qui précède, nous pouvons conclure donc que le figement linguistique constitue un processus de lexicalisation qui touche certaines séquences dont les constituants étaient initialement libres, mais qui finissent par devenir indissociables. En effet, l'idée du processus évoque la succession et l'enchaînement de faits ayant un début et menant à un résultat qui se fait à un moment donné pour prendre une forme finale. Cette évolution mène à une rupture avec la situation d'origine, c'est pourquoi nous trouvons des séquences complètement lexicalisées dont nous ignorons la signification.

Dans ce sens, il convient d'envisager deux perspectives pour traiter le figement : une étude diachronique et une autre synchronique. La première tente de remonter en amont en vue de déterminer les facteurs historiques ayant présidé à la

⁶³ Mejri, S., « Figement et dénomination », *Meta Translator's Journal*, vol. 45, n°4, 2000, p. 610.

lexicalisation des éléments de la séquence ; la seconde, située en aval, se focalise sur le résultat du processus, sans prendre en considération les étapes de lexicalisation de la séquence. Il est à noter que notre description se veut synchronique, car les objets d'analyse sont considérés comme étant contemporains, en dehors de leur évolution dans l'histoire.

De surcroît, ce phénomène peut se manifester par la fixité de forme et/ou la non-compositionnalité du sens. Bien évidemment, les restrictions qui pèsent sur les combinaisons figées sont de deux types. Elles sont dues à des facteurs syntaxiques ou à des propriétés sémantiques ou encore aux deux à la fois. Ce sont deux aspects d'un même phénomène qu'il n'est pas loisible de les dissocier au moment de l'étude du figement. Ce sont ces deux critères que nous avons pris en compte pour faire la description de notre corpus.

Tout bien considéré, concevoir le figement comme étant un processus nous oblige à prendre en considération son origine. Aussi, serait-il intéressant de distinguer les structures dont le figement appartient à des faits linguistiques d'autres constructions dont l'usage émane des réalités extralinguistiques. Ce qui aiderait sûrement à ouvrir l'étude de ce phénomène sur de nouvelles perspectives socioculturelles.

1.2.1.2. Origines du figement

L'étude du figement nous invite à prendre en considération les facteurs qui entrent en jeu pour générer les séquences figées. Bien entendu, ces facteurs peuvent provenir de phénomènes extralinguistiques (des événements historiques, des faits socioculturels, des mœurs) ; comme ils peuvent émaner de mécanismes proprement linguistiques dus aux changements et aux réaménagements du système linguistique.

- **Facteurs non linguistiques (le figement non linguistique)**

Le figement peut être dû à des facteurs extralinguistiques appartenant à des faits socioculturels relatifs à l'imaginaire collectif de la société. Il s'agit, en d'autres termes, de lier le figement à un événement historique, à un héritage social,

car derrière certains énoncés figés se cache une histoire qu'il convient de déceler pour en comprendre le sens. Dans ce cas, il faut souligner l'importance du contexte dans lequel la forme figée est prise pour le premier usage. C'est la raison pour laquelle quelques structures gardent encore des vestiges du passé. Comme en témoigne l'exemple du proverbe suivant :

(8) *qemħ ħammu mzeyyen femm-u* : <blé-Hammou-embelli-bouche-sa> : bien que *Hammou* soit laid, son argent le rend parfait (son argent redresse sa laideur).

En fait, pourquoi nous avons choisi le nom propre *Hammou* et non pas d'autres noms ? Pourquoi l'entité *qemħ* (blé) et non pas d'autres céréales ? Ce sont des productions langagières que nous avons l'habitude d'insérer dans notre langage quotidien sans que nous sachions pourquoi. Pour en déceler le sens, il faut remonter à la situation d'origine où cette formule a été proférée pour la première fois, ce qui permet d'étudier des fossiles linguistiques correspondant à un état antérieur de la langue. Le cas de l'expression que nous rencontrons en français québécois en est l'illustration :

(9) « ça ne prend pas la tête à Papineau » : ce n'est pas difficile à comprendre ou à faire (se dit aussi à une personne qui aurait dû réussir aisément la tâche qui lui était attribuée).

Bien évidemment, le figement de cette expression est dû à un fait historique, faisant référence à Louis-Joseph Papineau, homme politicien canadien connu pour sa grande intelligence. Il était chef du parti patriotique qui « *défendit les droits des Canadiens français et fut l'un des instigateurs de la rébellion en 1837*⁶⁴ ».

Explorer ces facteurs externes serait pour nous une entreprise nulle et non avenue, car une telle recherche implique une étude en diachronie pour remonter à un état antérieur de l'usage de la langue. Bien évidemment, notre travail s'inscrit dans le cadre de la linguistique descriptive et synchronique ayant pour objectif l'observation des données recueillies à travers l'analyse des comportements langagiers à un moment et à un lieu donnés, sans pour autant remonter en amont

⁶⁴Karoubi, L. & Habouby, F. et al., *Le Petit Larousse*, Paris, Larousse, 2010, p1579.

pour déterminer des faits historiques et socioculturels. Cette approche qui se veut descriptive et interprétative est le véritable terrain d'action des linguistes contemporains, en ce qu'elle fournit des informations sur le fonctionnement des langues.

Par ailleurs, le figement en tant que fait non linguistique interroge un bon nombre de paradigmes disciplinaires. Il est considéré, dans ce cas, comme un mécanisme général et systématique pouvant concerner entre autres disciplines :

- La stylistique : elle a pour objectif d'étudier les mécanismes tropiques qui entrent en jeu pour engendrer les SF. Il s'agit de décrire les procédés rhétoriques en particulier, la métaphore, la comparaison, la métonymie, l'allégorie, la personnification...
- La traduction et le traitement automatique des langues, en l'occurrence le problème des équivalences et des correspondances des SF dans différentes langues.
- L'apprentissage des langues étrangères : il est avéré qu'il serait plus efficace pour les apprenants d'apprendre des suites de mots que de mettre à leur disposition des ressources lexicales contenant des mots simples.
- La psychologie cognitive s'attache à étudier les procédés cognitifs mis en jeu dans la mémorisation des structures figées. Il s'agit d'élucider la manière dont elles sont identifiées et représentées par le cerveau. Bien entendu, cette discipline nous servira d'assise théorique pour développer le quatrième chapitre, concernant la représentation spatiale des Npc en ADM.

- **Facteurs linguistiques (le figement linguistique)**

Sur le plan linguistique, le figement se traduit selon S. Mejri (2008) par « *une fixation des mécanismes linguistiques en fonctionnement sur le plan à la fois phonologique, intonatif, rythmique, syntaxique, lexical et sémantique* ⁶⁵ ». Il en

⁶⁵ Mejri, S., « Figement et traduction : problématique générale », *Meta Translator's Journal*, vol. 53, n°2, 2008, p. 244.

ressort que le figement couvre tous les niveaux de l'analyse linguistique. Il s'agit de décrire les mécanismes linguistiques qui sont à l'origine de la fixation des séquences figées et qui peuvent être d'ordre :

- Lexical : le figement trouve particulièrement sa manifestation dans le lexique, étant donné que celui-ci concerne l'intégralité de la langue. Une telle étude s'attache à expliquer les faits lexicaux qui sous-tendent la fixation des unités polylexicales.
- Morphosyntaxique : il est question de décrire les différentes contraintes d'ordres morphologique et syntaxique, favorisant la fixité des éléments de la SF sur l'axe syntagmatique.
- Sémantique : s'intéresser au sens invite à porter un regard sur les mécanismes sous-jacents à la structuration sémantique des SF, notamment les sens compositionnel ou non compositionnel, transparent ou opaque, motivé ou immotivé, monosémique ou polysémique.
- Phonologique : il s'agit d'admettre l'importance des phénomènes suprasegmentaux dans le figement des unités, en l'occurrence, l'assonance, l'accentuation, l'intonation, le rythme et le débit.
- Pragmatique : dans le cadre de la pragmatique, le figement a pour but d'étudier le fonctionnement des SF dans le discours.

De ce qui précède, nous pouvons conclure que le figement est un concept multidimensionnel, en ce qu'il embrasse tous les domaines aussi bien linguistiques que non linguistiques. Nous ne prétendons naturellement pas l'étudier dans tous ces paradigmes disciplinaires, mais il fera l'objet uniquement d'une analyse sémantico-syntaxique. Il s'agit d'une part de revenir sur les différentes configurations et contraintes qui pèsent sur les éléments de la SF. D'autre part, nous nous attachons à décrire la nature du lien sémantique qui unit les constituants du phrasème, donnant selon le cas un sens compositionnel, semi-compositionnel ou non compositionnel.

S'interroger sur les règles sémantico-syntaxiques qui sous-tendent le fonctionnement du figement nous invite à délimiter les structures figées sur la chaîne syntagmatique, en vue d'en déterminer le nœud.

1.2.1.3. Délimitation des SF

Étudier les mécanismes qui sous-tendent le figement revient à opérer un nouveau découpage des items lexicaux sur la chaîne syntagmatique, pour baliser les contours de la SF. Dans le cadre de la phraséologie, l'idée qui considère le mot comme l'unité minimale d'analyse linguistique est remise en cause. Hormis des mots, la langue contient également des expressions qu'il faut prendre en considération dans l'analyse linguistique. De ce fait, un nouveau balisage des énoncés est établi, sur la base de nouveaux critères relevant de la combinatoire. Ceci nous permettra sûrement d'étudier le comportement linguistique des SF, de situer là où se noue le figement, et comment et à quel niveau il s'opère. Dans ce sens, S. Mejri convient d'envisager trois cas de figure⁶⁶ :

- **Séquence bouclée d'un seul côté (à droite ou à gauche)**

C'est une suite qui offre la possibilité d'insérer des éléments du côté non bouclé, c'est-à-dire à droite ou à gauche de l'expression. En ADM, le syntagme prépositionnel :

(10) *f εenq r-ražel #* : < dans-cou-le-mari > : aux dépens, sous la responsabilité du mari,

présente un bouclage à droite, mais offre la possibilité d'insérer des éléments à gauche. Pour que le sens soit plein⁶⁷, nous pouvons rencontrer en ADM : *l-mra f εenq r-ražel #* (la femme est dans le cou du mari), *waħla f εenq r-ražel#* (restante dans le cou de l'époux). Alors que pour la structure :

(11) *#xwi ras-k* : < vide-tête-ta > : oublie cette idée,

⁶⁶ Mejri, S., op. cit, 1997, p. 29.

⁶⁷ Notons que l'ADM est une langue à tradition orale. Sur le plan syntaxique, il est parsemé de redondances, de structures elliptiques et de tournures emphatiques. Des éléments supprimés peuvent être récupérés par le contexte ou par des pronoms clitics. Nous pouvons également répéter ou changer l'ordre des mots pour créer un effet d'insistance ou d'emphase. Pour régler ce problème, nous suggérons poser comme cadre de référence un énoncé indépendant du contexte, c'est-à-dire un énoncé autonome qui tend à se clore sur lui-même en tant qu'il contient tous les éléments nécessaires à la compréhension du message.

la boucle est à gauche, mais nous pouvons insérer un syntagme prépositionnel à droite pour avoir un énoncé autonome. Nous pouvons dire : *xwi ras-k men had l-fikra* (vide ta tête de cette idée).

- **Séquence bouclée de deux côtés**

Ce sont des énoncés qui se suffisent à eux-mêmes, car ils n'ont pas besoin d'être insérés dans un cadre phrastique pour se réaliser dans le discours. C'est le cas des énoncés proverbiaux. Comme nous le constatons clairement dans l'exemple :

(12) *#lli dazet ela r-ras mezyana#* : <qui-est passé-sur-la-tête-profitable> : chaque épreuve enrichit la tête d'une nouvelle sagesse.

Il est clair de noter que ce proverbe est bouclé de deux côtés, étant donné qu'il peut être utilisé seul sans aucun élément de la langue.

- **Séquences ouvertes de deux côtés**

Dans ce cas, ces séquences sont introduites facilement dans un cadre phrastique. L'exemple le plus significatif est celui des locutions prépositives :

(13) *f ras* : <dans-tête> : au coin de, au bout, à l'angle de.

Pour qu'il puisse fonctionner, ce syntagme prépositionnel a besoin d'éléments à droite et à gauche. Nous disons : *netlaqaw f ras d-derb* (nous nous rencontrons dans la tête du quartier).

Cette façon de voir offre l'avantage de déterminer là où se fixe le figement. À vrai dire, nous pouvons en outre définir la nature syntaxique de l'énoncé figé, en opérant quelques variations syntaxiques par l'ajout des éléments à droite ou à gauche. C'est ce qui permet sûrement d'uniformiser la description linguistique, en réfutant l'opposition couramment admise entre les SF et les SL (abréviation de séquence libre). Dans ce sens, Mejri avance que l'analyse devient commune pour toutes les structures (les séquences continues et les séquences discontinues, les

énoncés complets et les énoncés incomplets, les séquences complètement figées et celles qui le sont moins)⁶⁸.

Cependant, étudier le figement en tenant compte du bouclage de la séquence n'est pas pertinent, car il peut servir pour une étude syntaxique et non pour faire l'objet d'une interprétation sémantique. Cet état de fait s'écarte de notre approche de recherche, une analyse sémantico-syntaxique du figement. En effet, prendre en considération les deux volets de l'analyse linguistique ne peut se faire sans passer par la notion du degré du figement que nous traiterons dans la section qui suit.

1.2.1.4. Degré du figement

Parmi les notions les plus importantes dans les études phraséologiques, demeure le degré du figement. En effet, celui-ci est considéré comme un phénomène scalaire qui se manifeste par un continuum en passant de façon graduelle des SF jusqu'aux SL. Ce qui revient à dire que certaines constructions sont plus figées que d'autres : si quelques-unes n'admettent aucun changement, les autres n'acceptent qu'une variation partielle, les autres encore sont plus proches des combinaisons libres.

Il faut, par conséquent, disposer toutes les unités polylexicales d'une langue sur une échelle allant du figement jusqu'à la liberté. De ce fait, nous pouvons avoir quatre niveaux : un figement total, un figement partiel, un quasi-figement et enfin une absence de figement.

- **Figement total (absolu)**

Au sein d'une formation syntagmatique, les constituants peuvent atteindre un degré maximal de lexicalisation. C'est le cas où l'ensemble de la séquence est figé, correspondant à un figement total relatif aussi bien à la fixité syntaxique qu'à l'opacité sémantique. D'une part, les séquences issues d'un figement total n'acceptent aucune manipulation syntaxique relative à un changement de la structure interne. D'autre part, aucun élément de la SF n'intègre son sens habituel sur le plan sémantique. C'est ce que Gross convient de nommer « *les blocs*

⁶⁸ Mejri, S., op. cit, 1997, p. 35.

*erratiques, des éléments ou constructions qui remontent à un état de langue antérieur*⁶⁹ ». C'est pourquoi ces structures gardent leur syntaxe d'origine pouvant apparaître comme exogène au système linguistique actuel. Parmi les séquences qui présentent un figement absolu, nous citerons l'exemple de la locution nominale suivante :

(14) *ras berṭal* : <tête-oiseau> : nom d'une variété de poires de très petite taille⁷⁰.

Nous remarquons clairement que le sens est opaque, parce que ni le premier élément *ras* (tête) ni le second *berṭal* (oiseau) ne contribuent à former le sens global du syntagme, mais c'est un troisième sens qui émerge, désignant le nom d'une variété de poires de très petite taille.

- **Figement relatif (partiel)**

Contrairement au figement total, le figement relatif ne concerne qu'une partie de la séquence figée. Il admet au moins une modification d'un élément de la structure, relevant soit de la combinatoire syntagmatique, soit de la variation paradigmaticque. D'après ce raisonnement, les séquences issues d'un figement partiel se situent entre les SF et les SL. Bien entendu, la distinction entre le figement total et le figement partiel repose essentiellement sur un certain nombre de critères relevant aussi bien de la forme que du sens. Ces critères se répartissent en termes de tests que nous soumettrons pour mesurer le degré du figement. Nous reviendrons sur les restrictions relevant de la combinatoire syntaxique dans le troisième chapitre de ce travail, nous contenterons de donner quelques exemples illustrant l'opacité sémantique. Considérons l'énoncé suivant :

(15) *ḍ-ḍariba d l-wden* : <le-impôt-de-la-oreille> : l'impôt personnel, la taxe individuelle⁷¹.

⁶⁹ Gross, G., op. cit, 1996, p. 22.

⁷⁰ Iraqui Sinaceur, Z., et al, op. cit, 1993, p. 678.

⁷¹ *Ibid.*, p. 2042.

L'opacité est partielle étant donné que cette expression intègre le sens d'une partie *d-dariba* (l'impôt). Or, cette opacité se situe du côté du nom de la partie du corps humain *wden* (oreille) qui n'a pas son sens habituel.

- **Quasi-figement**

Parmi les données que nous avons recueillies apparaissent certaines structures plus proches des SL. Il s'agit de la classe des collocations. Elles peuvent être interprétées facilement par le locuteur non natif, s'il connaît le sens de chaque unité lexicale de la structure. Si nous revenons à l'exemple (5) *hazz ras-u* (*levant sa tête*), nous constatons que son sens global est déductible de la somme des parties, impliquant une orientation de la tête vers le haut. Cependant, ce mouvement est doublé d'un sens culturel qui, validé dans la culture marocaine, implique le sentiment de vanité. Toutefois, si le mouvement de la tête n'exprime pas une sensation d'orgueil, nous aurons, dans ce cas, une transparence sémantique.

- **Absence de figement**

Certaines séquences se caractérisent par la liberté totale. Celle-ci correspond, selon G. Gross à « *une séquence générée par les règles combinatoires mettant en jeu à la fois des propriétés syntaxiques et sémantiques, comme, par exemple, les relations existant entre les prédicats et leurs arguments*⁷² . »

Si le figement total concerne les deux aspects syntaxique et sémantique, la liberté s'observe également à travers ces deux niveaux de l'analyse linguistique. Il en découle que le prédicat peut sélectionner librement son sujet et ses arguments, selon les règles de la grammaire. Ainsi le sens d'une phrase comme :

(16) *wden saeid mriḍa* : <oreille-Saïd-malade> : Saïd a mal à l'oreille, est complètement compositionnel, car nous pouvons dire aussi : *ržel saeid mriḍa*, (le pied de Saïd est malade), *ein ḥamid šhiha*, (l'œil de Hamid est sain).

Il est vrai que nous avons discuté l'idée du continuum d'un point de vue sémantique, mais nous n'avons pas opéré quelques transformations, relevant de la

⁷² Gross, G., op. cit, 1996, p. 6.

combinatoire syntaxique. Or, l'étude exhaustive du figement ne peut se faire sans prendre en considération les critères relevant aussi bien de la forme que du sens.

1.2.1.5. Critères du figement

Comme nous l'avons souligné précédemment, le figement dépend soit de la syntaxe, soit du sens. Dans ce sillage, G. Gross (1996) fait une distinction entre ces deux types, en affirmant qu'« *une séquence est figée du point de vue syntaxique quand elle refuse toutes les possibilités combinatoires ou transformationnelles [...] Elle est figée sémantiquement quand le sens est opaque et non compositionnel*⁷³. » D'une part, le figement syntaxique correspond à un blocage des variations combinatoires ou transformationnelles. D'autre part, le figement sémantique est équivalent à l'opacité et à la non-compositionnalité du sens. Cette dualité syntaxe/sémantique est résumée en termes clairs, par lui, quand il donne une définition du figement en tant que « *phénomène qui transcende ce qu'on appelle généralement les différents niveaux de l'analyse linguistique et qu'une description qui ne serait que syntaxique ou sémantique ne retiendrait qu'une partie des faits*⁷⁴. »

Il en découle qu'il existe une étroite relation entre le figement syntaxique et l'opacité sémantique. Aussi, semble-t-il important, pour notre thèse, de dégager l'ensemble des contraintes affectant les phrasèmes corporels, en vue de distinguer les structures figées syntaxiquement des combinaisons opaques sémantiquement. Ce qui aiderait à établir un reclassement de notre corpus, sur la base de critères bien définis.

- **Critères formels**

Pour illustrer les critères formels de figement, nous proposons l'étude de M. Gross (1982). Ce dernier s'attache à établir les critères syntaxiques susceptibles de distinguer entre les SF et les SL. Ainsi, pour l'expression verbale « casser sa pipe », ce linguiste constate le blocage d'un certain nombre de tests

⁷³ *Ibid.*, p. 154.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 13.

transformationnels couramment appliqués aux constructions libres. Ces tests se résument comme suit⁷⁵ :

- La substitution par des synonymes : *Max a brisé sa pipe, *Max a cassé son brûle-gueule.
- Le changement du déterminant : *Max a cassé une/la/cette pipe.
- L'insertion de modifieurs : *Max a cassé sa vieille pipe.
- L'extraction : *C'est la pipe que Max a cassée.
- La passivation : *la pipe a été cassée par Max.
- L'interrogation : * qu'a cassé Max ? sa pipe.
- La relativation : *la pipe que Max a cassée fascine Luc.

Cependant, cet auteur constate que certaines transformations sont admises :

- Le mode du verbe n'est pas figé : Max va casser sa pipe.
- L'insertion des adverbes de temps : Max va casser sa pipe dans peu de temps.
- L'insertion d'éléments entre le verbe et le complément : Nous casserons tous notre pipe un jour ; tu casseras aussi ta pipe.
- La pronominalisation : Max l'a cassé, sa pipe.
- La coréférentialité entre le pronom et le sujet : Max et Luc ont cassé leur (s) pipe (s).

Il en ressort que cette étude n'est mentionnée qu'en rapport avec certaines variations formelles. Par ailleurs, elle concerne l'aspect syntaxique du figement, mais laisse de côté la composante sémantique. Ajoutons à cela, ces tests peuvent être valables pour étudier le figement en français, mais non pas en ADM. Bien évidemment, ces deux systèmes linguistiques présentent des fonctionnements syntaxiques complètement différents. C'est pour cela qu'il n'est pas possible de prendre en considération ces tests pour analyser notre corpus.

⁷⁵ Gross, M., op. cit, 1982, p. 155.

- **Critères sémantiques**

Il faut, tout d'abord, noter que les études sur le figement privilégient essentiellement l'aspect formel du phénomène, sans pour autant se soucier du sens. Dans cette perspective, S. Mejri (2005) affirme que les critères sémantiques se définissent à partir de deux points. D'une part, il s'agit de prendre en compte « *les mécanismes tropiques qui interviennent dans la structuration sémantique de la SF et qui conduisent selon les cas à des séquences opaques ou transparentes*⁷⁶ ». D'autre part, il convient de distinguer entre le contenu catégoriel et le contenu sémantique. Le premier « *renvoie à l'appartenance de toute unité à une partie du discours, alors que le contenu particulier se charge de l'intention de l'unité lexicale*⁷⁷ ». En effet, étudier le figement du point de vue sémantique nous oblige à prendre en considération les contraintes qui pèsent sur la composante sémantique des SF et qui donnent lieu à des séquences opaques, semi-opaques ou transparentes. Bien entendu, le sens global de la séquence peut être non-compositionnel, semi-compositionnel ou compositionnel.

De tous les critères que nous avons cités, nous ne retiendrons que ceux qui s'avéreront pertinents aux objectifs de notre recherche. En plus, ils doivent correspondre aux spécificités de l'ADM. Bien évidemment, chaque langue a ses propres règles, et ce, sur tous les niveaux de l'analyse linguistique (morphologique, syntaxique, sémantique, phonologique, pragmatique).

Après avoir dégagé les enjeux théoriques qui sous-tendent le figement linguistique en ADM, nous croiserons, dans ce qui suit, cette notion avec d'autres dont le sens se prête souvent à confusion. Il s'agit de l'idiomaticité, de la figuralité, et de la stéréotypie. Bien entendu, nous avons tendance à confondre expression figée et expression idiomatique, figurée ou stéréotypée. Dans ce sens, nous préciserons la différence entre ces notions, en déterminant les extensions d'emploi de chacune et en fournissant les critères sur lesquels repose cette distinction. Il est clair que parler de différents types de figement serait incomplet si, nous occultons le phénomène contraire, à savoir le défigement.

⁷⁶ Mejri, S., op. cit, 2005, p. 188.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 189.

1.2.2. Le défigement

Il est indéniable que la langue constitue le dépositaire où se cristallisent un bon nombre de formules, ayant une forme fixe et conventionnellement reconnue par les membres de sa communauté linguistique. Lors du passage vers la réalisation discursive, nous sommes souvent appelés à puiser dans ce répertoire de formules fixes pour communiquer et exprimer le fond de nos pensées. Toutefois, il arrive parfois que nous détournions cette fixité, et ce, pour diverses raisons. Ce détournement, visant la modification de la structure interne des constructions figées, constitue un jeu de langage qui correspond au défigement. En effet, ce phénomène n'a pas la même portée que le figement. Ce dernier est un fait de langue, en ce qu'il constitue un produit social ayant un statut de conventionalité. C'est pour cela que les structures figées sont généralement connues par les membres d'une même communauté linguistique. Cependant, le défigement est au contraire un acte de parole, car il relève d'une opération consciente et volontaire du sujet parlant. Ainsi, pour une raison ou une autre, le locuteur tente de déformer ce qui est fixe en visant « *un effet expressif par la remotivation de propriétés sémantiques et syntaxiques que le figement avait effacées*⁷⁸ ». Il en découle que le figement établit une rupture entre le signifiant et le signifié, car pour un bon nombre d'expressions figées, le sens reste immotivé. Le défigement, par contre, essaie de donner une nouvelle motivation au signe linguistique, en justifiant l'emploi de l'expression avec le sens visé. De ce fait, c'est un processus inverse du figement ayant pour objectif de rendre la liberté aux éléments figés d'une structure.

Dans ce sens, G. Gross (1996) considère le défigement comme une activité ludique qui consiste à « *briser le carcan qui caractérise les suites figées*⁷⁹ » dans l'intention de produire « *certaines effets particuliers destinés à attirer l'attention du lecteur*⁸⁰ ». C'est pourquoi il est trop utilisé notamment dans les discours

⁷⁸ Charaudeau, P. & Maingueneau, D., op. cit, 2002, p. 262.

⁷⁹ Gross, G., op. cit, 1996, p. 20.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 20.

médiatique, politique et publicitaire qui ont généralement tendance à influencer le comportement du récepteur.

Si le figement s'opère dans la langue, le champ d'action du défigement est beaucoup plus grand, car il relève de la créativité discursive. Le discours, quant à lui, se caractérise par une certaine liberté d'emploi. Cela veut dire que la réalisation discursive nous oblige parfois à transgresser des règles, à détourner la fixité des structures figées, et ce, sur tous les niveaux de la langue : phonétique, morphologique, syntaxique ou sémantique.

Pour illustrer ce phénomène, nous citons l'exemple d'un slogan publicitaire en ADM, ayant subi un détournement lexical du Npc *n-nefs* (l'âme) qui devient par défigement *n-nafas* (l'haleine) :

(17) *t-tiqa f n-nefs* : <la-confiance-dans-la-âme> : la confiance en soi.

(18) *t-tiqa f n-nafas* : <la-confiance-dans-la-haleine> : sûr de son haleine.

Le second énoncé est tiré d'une publicité marocaine présentant la marque de chewing-gum *Clorets*. Le concepteur de ce slogan cherche à attirer l'attention du consommateur en procédant à un jeu sur les paronymes "*n-nefs*" (âme) et "*n-nafas*" (l'haleine), mot exprimé en arabe classique. Ce jeu crée une rupture de sens chez le récepteur, puisque la confiance en soi (*t-tiqa f n-nefs*) passe tout d'abord par la confiance dans son haleine (*t-tiqa f n-nafas*).

1.2.3.L'idiomaticité

Dans son dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, J. Dubois (2012) affirme que l'idiotisme est une structure spécifique à une langue donnée. À cet effet, il le définit comme suit :

« Toute construction qui apparaît propre à une langue donnée et qui ne possède aucun correspondant syntaxique dans une autre langue. Le présentatif "*c'est*" est un gallicisme, idiotisme propre au français ; "*how do you do ?* " est un anglicisme. On a ainsi des anglicismes, des germanismes, des latinismes, des hellénismes, etc⁸¹. »

⁸¹ Dubois, J. et al., op. cit, 2012, p. 240.

À partir de cette définition, nous remarquons clairement que ce terme est lié particulièrement au domaine de la traduction, puisqu'il s'agit de trouver une structure syntaxique correspondante aux idiotismes dans d'autres langues. D'ailleurs, G. Gross (1996) l'explique en ces termes :

« Une séquence que l'on ne peut pas traduire terme à terme dans une autre langue, sans pour autant qu'elle soit contrainte dans la langue en question, ni sur le plan syntaxique (les transformations habituelles sont possibles) ni sur le plan sémantique (le sens est compositionnel est non opaque)⁸². »

Pour ce linguiste, les structures idiomatiques ne sont pas forcément figées, car elles peuvent fonctionner librement dans leur langue d'origine. Le blocage se fait en passant à la langue d'arrivée. Sa conception du phénomène n'est pas du tout partagée par S. Mejri (2008) pour qui le rôle du figement consiste en « *un mécanisme qui cristallise l'idiomaticité d'une langue⁸³* », ce qui rend les structures intraduisibles.

Au demeurant, l'idiomaticité ne se limite pas à des constructions propres à une langue donnée, mais se manifeste par une fixité qui tente de couvrir pratiquement tous les niveaux de l'étude linguistique. Dans cette perspective, G. Nunberg (1994) affirme que « *les idiomes occupent un espace lexical multidimensionnel qui se caractérise par un certain nombre de propriétés : sémantiques, syntaxiques, poétiques, discursives et rhétoriques⁸⁴* ». (C'est nous qui traduisons).

Par conséquent, la fixité constitue un obstacle pour tout traducteur souhaitant traduire une structure idiomatique. Il doit connaître en profondeur les spécificités idiomatiques des deux systèmes pour assurer sans problème le passage de la langue de départ vers la langue d'arrivée.

Ces remarques nous mènent à conclure que l'idiomaticité renvoie aux particularités caractérisant une communauté linguistique donnée. Elle est mise en

⁸² Gross, G., op. cit, 1996, p. 6.

⁸³ Mejri, S., op. cit, 2008, p. 245.

⁸⁴ « idioms occupy a region in a multidimensional lexical spaced, characterized by a number of distinct properties : semantic, syntactic, poetical, discursive, and rhetorical. » (Nunberg, et al., « Idioms », *Languages*, Vol 70, n°3, 1994, p. 492.

œuvre quand il s'agit d'établir des correspondances entre deux systèmes linguistiques, notamment dans le contexte de la traduction ou de l'apprentissage des langues étrangères. En réalité, la traduction, pour qu'elle soit réussie, doit prendre en considération les spécificités idiomatiques des deux systèmes linguistiques. Comme en témoigne l'exemple suivant :

(19) *ha ɛar l-bezzula !* : <voilà-déshonneur-le-sein> : je te conjure par ce sein qui t'a allaité !

C'est un arabisme fréquemment employé dans des situations où nous voulons supplier quelqu'un ou lui demander de manière insistante quelque chose. Ainsi, le lait maternel, en tant que substance vitale et sacrée, devient l'objet d'exhortation pour faire céder une personne à nos pressantes sollicitations.

Nous concluons donc que l'adjectif idiomatique ne peut convenir pour caractériser toutes les données que nous avons recueillies, car notre corpus intègre également des structures non idiomatiques. De ce fait, il ne correspond pas à l'approche linguistique que nous avons adoptée, la description sémantico-syntaxique des unités polylexicales. Par conséquent, il serait judicieux de définir d'autres notions, comme la figuralité et la stéréotypie.

1.2.4. La figuralité

Selon J. Dubois (2012), un mot est employé au sens figuré quand il est « *défini par les traits animés ou concrets, il se voit attribuer dans certains contextes le trait non-animé (chose) ou non-concret (abstrait)*⁸⁵ ». Cette définition repose sur la dualité de sens d'un même signe, c'est-à-dire quand le même signifiant donne accès à deux signifiés : le premier est utilisé dans des situations qui génère un sens propre spécifié par des traits concrets ; le second est figuré en tant qu'il fait l'objet d'un transfert dans des contextes abstraits.

Quant à C. De Bally (1921), le langage figuré n'est pas pour autant « *le produit d'un besoin esthétique ; il résulte de l'infirmité de l'esprit humain, des nécessités inhérentes à la communication des idées et de l'insuffisance des moyens*

⁸⁵ Dubois, J. et al., op. cit, 2012, p. 203.

*d'expression*⁸⁶. » Il en découle que la figuralité vient pour combler une carence au niveau de l'expression. Incapable de traduire des réalités figuratives, l'être humain se voit obligé d'opérer des glissements sémantiques, c'est-à-dire d'attribuer des traits non animés aux mots définis couramment par des traits animés. Certes, la figuralité n'est pas l'apanage du discours littéraire, mais c'est un procédé de création lexicale qui marque notre langage quotidien. En effet, nos conversations quotidiennes ne sont pas épargnées par l'usage des tropes en général et plus particulièrement les métaphores. Dans ce sens, G. Lakoff et M. Johnson (1985) s'aperçoivent que les expressions métaphoriques sont omniprésentes « *dans la vie de tous les jours, non seulement dans le langage, mais dans la pensée et l'action* »⁸⁷. Bien évidemment, les concepts que nous utilisons pour parler de certains aspects de notre expérience sont de nature métaphorique.

À cet égard, l'ADM constitue un potentiel inépuisable qui recèle des transferts sémantiques quant à l'emploi figuré des phrasèmes corporels. La richesse et la complexité des mécanismes métaphoriques impliqués dans la construction des unités polylexicales sont de toute évidence. Mises dans le discours, elles ouvrent la voie à d'indéfinissables réseaux de significations et de symboles, permettant de véhiculer des images et des représentations propres à une société donnée. Ce qui explique la confusion souvent faite entre le figement et la figuralité. En effet, un bon nombre d'énoncés figés contiennent des tropes, c'est-à-dire des détournements de sens qui contribuent à l'opacité sémantique. Dans ce cas-là, le figement tient beaucoup plus des facteurs sémantiques que des propriétés syntaxiques. Pour illustrer ce phénomène, nous citons entre autres l'énoncé ci-dessous :

(20) *riht š-šehma f š-šaqur* : <odeur-graisse-dans-la-hache> : se dit d'un parent très éloigné.

Si cette structure est figurée, c'est parce qu'elle est basée sur un glissement sémantique. En effet, le premier sens, puisé dans l'expérience de la charcuterie

⁸⁶ De Bally, C., *Traité de stylistique*, vol.1, Heidelberg, Carl Winter's, Universitats Buchhanlung, 1921, p. 184.

⁸⁷ Lakoff, G., & Johnson, M., *Les Métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1985, p. 13.

renvoyant à l'odeur de la graisse sur la hache, est utilisé par extension pour nommer un parent lointain.

Tout bien considéré, il serait plutôt commode de garder l'emploi de l'adjectif figuré pour parler d'une étude sémantique et non pour servir l'objet d'une analyse syntaxique. Ce qui s'écarte, à juste titre, de notre objectif, puisque nous voulons étudier et les propriétés syntaxiques et les attributs sémantiques des SF. C'est pour cela que nous renonçons à ce terme, car il ne couvre pas le phénomène linguistique que nous souhaitons analyser.

1.2.5. La stéréotypie

Le concept de stéréotype a pris plusieurs acceptions avant d'avoir son sens actuel. En effet, c'est un terme qui a été défini tout d'abord au sein de la sociologie, pour désigner des schémas de pensées simplifiées propres à un groupe d'individus. Nous retrouvons cette conception dans le dictionnaire de sociologie, désignant « *le résultat d'un processus de condensation et de schématisation, généralisant à un ensemble d'individus les mêmes opinions simplifiées à l'extrême, parfois jusqu'à la caricature*⁸⁸. »

En fait, la schématisation décrivant des catégories de personnes ou d'objets est reprise par J. Maisonneuve (1991). Dans ce sens, il avance que le stéréotype se définit comme « *une sorte de schéma perceptif associé à certaines catégories de personnes ou d'objets, cristallisé autour du mot qui les désigne et intervenant automatiquement dans la représentation et la caractérisation des spécimens et de ces catégories*⁸⁹ ».

Il est clair que ces deux définitions s'écartent du champ de la linguistique, pour revêtir une interprétation sociale faisant l'objet d'un sens sociologique. Celui-ci est alimenté par les croyances et les opinions publiques qui, plus au moins stables, sont socialement partagées par un groupe d'individus.

⁸⁸ Ferréol, G. et al, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin, 2004, 4^{ème} éd. (1991 pour la 1^{ère} éd.), p. 202.

⁸⁹ Maisonneuve, J., *La Psychologie sociale*, Paris, PUF, 1991, (16^e éd.), (1950 pour la 1^{ère} éd.), p. 110.

Cependant, cette notion peut revêtir une acception en linguistique. Cette définition nous la rencontrons dans le DLSL. Selon J. Dubois (2012), le stéréotype entretient une relation avec le figement. En effet, il s'agit d'« *un trait linguistique figé communément utilisé ; parfois, les locuteurs qui l'emploient finissent par avoir l'impression de ne pas l'utiliser et le condamner fortement chez les autres*⁹⁰ ». Il en ressort le caractère négatif du stéréotype, c'est pourquoi il sert à véhiculer une connotation simpliste et souvent péjorative, pour juger certains groupes de personnes ou des comportements humains.

Ces deux perspectives se résument chez C. Schapira (2014) qui distingue deux types de stéréotypes⁹¹ : le stéréotype de langue et le stéréotype de pensée. Le premier est assimilé aux expressions figées, étant donné qu'il constitue *des séquences de discours polylexicales, syntagmatiques ou phrastiques, qui, ayant d'abord été des combinaisons individuelles libres, se sont ensuite fixées dans l'usage*⁹². » Quant au second, il relève de la culture, parce qu'il n'a pas « *d'expression linguistique fixe ; il peut s'exprimer dans des segments de phrase, dans des phrases entières, des séquences plus larges de texte ou même dans des ouvrages complets*⁹³. » De ce point de vue, nous pouvons comprendre que le stéréotype de langue est étroitement lié au figement, puisqu'il prend une forme linguistique fixe se manifestant au niveau phrastique. Le stéréotype de pensée, au contraire, n'a pas de forme fixe, raison pour laquelle il dépasse le cadre phrastique pour apparaître dans un texte ou une œuvre entière, mais de manières diverses et variées. Pour éclairer ces deux types, nous avons choisi l'exemple suivant :

(21) *deleā ewža* : <côté-tordue> : périphrase stéréotypique désignant négativement la femme comme un être tordu.

Cette expression en ADM présente à la fois un stéréotype de langue et un stéréotype de pensée. D'une part, l'absence de l'article sur le plan de la langue se justifie par un figement ayant affecté les éléments de la structure, car le premier

⁹⁰ Dubois, J., et al, op. cit, 2012, p. 442.

⁹¹ Schapira, C., « Les stéréotypes : stéréotypes de pensée et stéréotypes de langue », actes du 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française, 2014, p. 65.

⁹² *Ibid.*, p. 70.

⁹³ *Ibid.*, p. 70.

élément doit pratiquement être actualisé par un déterminant. D'autre part, nous avons aussi un stéréotype de pensée permettant de taxer péjorativement la femme, comme étant un être tordu. Dans la religion, Ève fut créée de la côte tordue d'Adam, si nous cherchons à la redresser, elle se brisera. Dans ce sens, A. Boukous (1999) affirme que la culture populaire est porteuse d'archétypes qui illustrent parfaitement « *le phénomène de la stigmatisation sociale et culturelle*⁹⁴ ». Ainsi, nous avons tendance à élaborer « *un discours qui vise à minorer l'autre en le dénigrant dans son appartenance culturelle, radicale, régionale, religieuse ou sexuelle*⁹⁵. »

Notons enfin que le stéréotype a généralement une connotation négative puisqu'il est basé souvent sur des connaissances simplificatrices ou déformantes de la réalité. C'est pourquoi il se traduit souvent par des adjectifs pour désigner quelque chose de rigide, de répété, de constant ou de figé.

1.2.6. Synthèse sur le figement

De ce qui précède, nous pouvons conclure que le figement occupe une place privilégiée, parce qu'il ouvre l'étude de la langue à de nouvelles perspectives de recherche. Il s'ensuit les conclusions suivantes :

- Il permet de décrire les langues naturelles et d'étudier les changements qui en réglementent l'usage, en apportant également des éléments de réponse à un bon nombre de problèmes quant à la traduction ainsi que l'apprentissage des langues étrangères.
- Il participe à assurer l'équilibre dans le système de la langue en alternant les SF avec les SL. La cohésion textuelle des énoncés est alors assurée par ce fonctionnement. Il est clair qu'elle passe par de la polylexicalité à la monolexicalité des unités, et de la monosémie du sens à la polysémie, et inversement.
- Il intervient sur tous les niveaux de l'analyse linguistique en partant du lexique jusqu'à la réalisation discursive : il surgit de la langue, à

⁹⁴Boukous, A., *Dominance et différence*, Casa, Éditions Le Fennec, 1999, p. 19.

⁹⁵*Ibid.*, p. 23.

travers un choix libre de mots, pour se confirmer par la suite dans le discours. Par le biais de l'usage et l'emploi répétitif, certaines constructions finissent en fin de compte par se cristalliser dans le stock de la langue.

- C'est un outil irremplaçable pour la création lexicale, parce qu'il permet de former de nouveaux items lexicaux. De ce fait, il peut être mis en rapport avec des phénomènes lexicaux comme : la dérivation, la composition, la polysémie, la monosémie et l'homonymie.
- Il s'inscrit dans un continuum se traduisant par des degrés, allant des catégories libres jusqu'aux constructions complètement codées.
- Il impose un nouveau découpage des éléments de l'énoncé sur l'axe syntagmatique en assignant de nouvelles fonctions et relations entre les items lexicaux.

Ces propos sur le figement linguistique sont en fait des assises pour comprendre et aborder le rôle du corps humain pour la construction des différentes représentations de l'espace.

2. Corps humain et représentations de l'espace

Dans cette section, nous aborderons la seconde partie de notre problématique. Il s'agit de démontrer en quoi les Npc peuvent être utilisés pour faire des représentations des différentes notions de l'espace. Pour ce faire, nous serons obligé de rapprocher langage, cognition spatiale et corporéité humaine, en vue d'étudier les processus cognitifs sous-jacents à la production et à la compréhension des phrasèmes corporels en ADM, en conjuguant à la fois les représentations sémantiques et leurs corrélats de structures conceptuelles.

Au demeurant, le rôle du sujet parlant est incontournable dans le processus de la production du sens. Ceci se manifeste quand il évoque une partie de son corps, pour exprimer un fait ou une réalité faisant partie du monde physique. En réalité, nous avons constaté un bon nombre d'expressions forgées à partir de la corporéité humaine. Ainsi, une relation se noue entre le locuteur et la réalité

extérieure, correspondant à un découpage du réel qui émane d'une vision égocentrique et anthropomorphique du monde.

2.1. Essai de définition du corps humain

Objet réticent et extrêmement insaisissable, le corps humain interroge de plus en plus autant de paradigmes disciplinaires, non seulement le champ des sciences naturelles, mais aussi le domaine des sciences humaines et sociales. En effet, il prend différentes acceptions selon le paradigme théorique dans lequel il est défini.

Sans pour autant nous perdre dans des considérations définitionnelles, nous reviendrons, dans ce qui suit, sur la dualité : corps naturel vs corps culturel. Une telle dichotomie est animée par le débat philosophique sur la distinction entre : nature/culture, inné/acquis, corps/âme ou esprit. Bien entendu, l'écart entre ces deux conceptions du corps humain émane de l'opposition entre sciences de la vie et sciences humaines. D'une part, le premier champ d'études se veut un « *naturalisme réductionniste qui voudrait tout expliquer par des causes génétiques*⁹⁶ » ; d'autre part, les sciences sociales et humaines se réclament du côté d'un « *culturalisme déconstructiviste qui refuse toute référence à la nature en privilégiant l'étude du genre, des rôles sociaux et des institutions symboliques*⁹⁷. » En effet, nous verrons que le corps naturel a donné lieu à une représentation spatiale ; tandis que le corps culturel a favorisé une conception symbolique plus générale.

⁹⁶ Andrieu, B., « Le corps humain, une anthropologie bioculturelle », Gilles Boëtsch et al, *Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé*, De Boeck Supérieur, Hors Collection, 2007, p. 90.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 90.

2.1.1. Le corps naturel

Dans le cadre des sciences naturelles, le corps humain prend une conception organique et physique. En effet, il est considéré comme un ensemble d'organes dont chacun remplit une fonction bien définie au sein de l'organisme. Il est question de le disséquer pour localiser les différentes parties (l'anatomie), de voir les fonctions et les propriétés des organes (la physiologie) et de diagnostiquer les anomalies pouvant empêcher le bon fonctionnement d'un organe (la médecine). Ces disciplines se font une conception naturaliste et fonctionnelle du corps. Il s'agit de faire une étude scientifique dont l'examen permet d'apporter des explications sur la structure et le fonctionnement du métabolisme humain ; notamment en matière d'alimentation, d'hygiène et de santé, mais aussi de diagnostic et de soins.

Par ailleurs, cette conception s'éloigne d'une vision holistique du corps, dans la mesure où celui-ci est fragmenté en organes. Chaque partie est considérée selon sa fonction au sein du métabolisme. Plusieurs organes sont associés pour l'accomplissement d'une même fonction et dont l'ensemble forme un système ou un appareil. Aussi, pouvons-nous trouver les systèmes nerveux, respiratoire, cardio-vasculaire ou digestif.

Il en découle que le corps humain revêt une conception physique. C'est cette conception que nous remarquons chez Descartes qui le compare à une machine. Pour ce philosophe, la corporéité humaine est « *tellement bâtie et composée d'os, de nerfs, de muscles, de veines, de sang et de peau* »⁹⁸. Cette idée fragmentaire a donné lieu à une représentation spatiale qui tire sa légitimité de son aspect physique. En effet, c'est une représentation identique d'une culture à une autre, étant donné que notre perception de l'espace est similaire. Dans la mesure où notre corps occupe un espace unique, de même que nous vivons tous dans le même globe, il s'ensuit que les différentes orientations et localisations sont pareilles. L'espace est structuré de la même manière dans les cultures. Il obéit à des lois physiques et universelles qui font que toutes les cultures utilisent les oppositions

⁹⁸ Descartes, R., *Méditations métaphysiques*, Paris, Garnier-Flammarion, (éd. revue et corrigée par Beyssade, M. & Beyssade, J-M.), 1979, p. 81.

primordiales entre gauche vs droite, haut vs bas et devant vs derrière. C'est ce que G. Mounin (1963) nomme « *les universaux cosmogoniques*⁹⁹ », pour désigner un ensemble de traits communs à toutes les langues voire toutes les cultures du monde. Ceci s'explique, selon lui, par le fait que « *tous les hommes habitent la même planète et ont en commun d'être hommes avec ce que cela comporte d'analogies physiologiques et psychologiques, on peut s'attendre à découvrir un certain parallélisme dans l'évolution de tous les idiomes*¹⁰⁰ ». Pour se justifier, ce linguiste constate que « *la signification est la même, les cadres de référence au monde extérieur sont les mêmes*¹⁰¹ ». Dans ces conditions, nous pouvons avoir une substance sémantique commune à toutes les langues du monde assurant le passage d'un système idiomatique à un autre.

En tant qu'entité du monde physique, le corps humain influence également notre discours quotidien. Nous avons constaté que les expressions corporelles sont plus productives que les autres expressions dans nos conversations. Ce constat se justifie par le fait que l'être humain tend à comprendre le monde à partir de soi, puisqu'il attribue aux phénomènes extérieurs des propriétés physiques de son organisme. En réalité, c'est par le biais de son corps que « *l'homme élabore des conceptions et construit des systèmes symboliques, se fondant sur un isomorphisme entre l'égo corporel et le réel d'expérience*¹⁰² ». Dans ce sens, notre expérience corporelle est d'autant plus importante dans le processus de construction du sens. L'homme fait de son corps la mesure de son expérience. Il tente de construire des représentations, de nommer des objets, d'élaborer des référentiels, le tout émanant d'une vision égocentrique et anthropomorphique du monde.

Aussi faut-il rappeler enfin que la conception du corps humain est unique dans le cadre des sciences naturelles. En effet, les disciplines exactes comme la médecine ou l'anatomie travaillent sur le même objet d'étude. Le corps humain n'est pas hétérogène, tel est le cas pour les sciences sociales et humaines.

⁹⁹ Mounin, G., *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, 1963, p196.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 197.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 197.

¹⁰² Taïfi, M. & Sabia, A., *La Langue du corps et le corps de la langue*, Fès, publications de l'UFR des sciences du langage et du GREL (Actes de colloque), FLSH Dhar Mehraz, 2003, p. 1.

2.1.2. Le corps culturel

À l'encontre des disciplines des sciences naturelles, les sciences humaines et sociales ont développé une conception culturelle du corps humain. Une telle conception est le fruit d'une construction socioculturelle, cet état de fait est affirmé par D. Le Breton (2012). Pour lui, c'est « *un phénomène social et culturel, matière de symbole, objet de représentations et d'imaginaires*¹⁰³ ». Par ailleurs, penser le phénomène corporel comme étant une construction identitaire et culturelle invite à déceler une myriade de sens et de valeurs modelant sa représentation dans l'espace social. La culture se déploie bel et bien dans la société, étant donné que le corps culturel est avant tout un corps social qui se manifeste dans la vie quotidienne, notamment à travers les interactions sociales.

Loin de faire l'objet de l'unanimité, la réalité corporelle est changeante d'une société à une autre, comme ses représentations symboliques varient d'une culture à une autre. En effet, l'écart se creuse entre les sociétés quand nous parlons de rites, de signes, de symboles et de pratiques sociales. Chaque culture renferme un ensemble de représentations qui sont fortement chargées « *de sens et de valeurs, partageable en tant qu'expérience par tout acteur inséré comme lui dans le même système de références culturelles*¹⁰⁴ ». Qui plus est, il est socialement codé, c'est-à-dire que les représentations que se fait l'homme de son corps correspondent pratiquement à la conception de la communauté humaine à laquelle il appartient. À cet effet, D. Le Breton (2012) affirme que l'être humain utilise son corps pour s'approprier « *la substance de sa vie et la traduit à l'adresse des autres par l'intermédiaire des systèmes symboliques qu'il partage avec les membres de sa communauté*¹⁰⁵ ». Autrement dit, toutes les pratiques corporelles d'un acteur sont symboliquement signifiantes aux yeux de ses partenaires. Ajoutons à cela qu'à l'intérieur d'une même communauté sociale, le corps humain donne accès à une pluralité de significations. Il produit constamment du sens, dans un processus de socialisation s'étalant sur toutes les périodes de l'existence humaine et allant de la

¹⁰³ Le Breton, D., *La Sociologie du corps*, Paris, PUF, 2012, (1992 pour la 1^{ère} éd.), p. 3.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 4.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 4.

naissance jusqu'à la fin de la vie. Certes, l'existence individuelle ou collective est attachée à une corporéité humaine, mais aussi à un paraître corporel.

Au sein donc des sciences humaines et sociales, le corps saisi dans sa matérialité disparaît en cédant la place à une représentation symbolique, hétérogène et fortement ancrée dans les cultures.

2.1.3. Dualité représentationnelle du corps humain

Il est indéniable que la représentation de la corporéité fluctue entre une conception naturelle et une autre culturelle. Le naturalisme tend à le mécaniser en donnant une explication raisonnée des comportements humains fondée sur les sciences exactes. Le culturalisme, au contraire, s'écarte d'un naturalisme réductionniste tenant pour une construction symbolique et une interprétation culturelle des conduites et des activités humaines.

Cet état de fait nous mène à conclure que dans l'homme coexistent le naturel et le culturel, l'inné et l'acquis. Ainsi, ce qui semble naturel est en réalité conventionnel, partagé entre les communautés ; en revanche, ce qui est culturel fait l'objet de différence. Ce sont deux éléments indissociables dont l'un s'imbrique dans l'autre. Les faits naturels, inhérents à la nature humaine, apparaissent en premier lieu. Les travaux de J. Piaget (1966) sur le développement de l'intelligence démontrent que le nouveau-né commence tout d'abord par se forger une intelligence sensori-motrice. En dehors de la fonction symbolique, le nourrisson « ne présente encore ni pensée ni affectivité liée à des représentations permettant d'évoquer les personnes ou les objets en leur absence¹⁰⁶ ». C'est pourquoi il tend à « organiser le réel selon un ensemble de structures spatio-temporelles et causales¹⁰⁷ ». Le culturel, fourni par l'éducation, vient par la suite pour former l'étape suivante de la socialisation de l'individu.

Penser la réalité corporelle selon cette dualité permet de construire deux représentations opposées relatives à la corporéité humaine : une conception symbolique doublée d'une représentation spatiale :

¹⁰⁶ Piaget, J., & Inhelder, B., *La Psychologie de l'enfant*, Paris, PUF, 1966, p. 7.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 8.

- La première, faisant l'objet de différence, est fortement ancrée dans la culture. Elle fait référence à la dimension culturelle associée aux différentes parties du corps humain. Bien entendu, chaque société développe ses propres valeurs, représentations et significations qui s'y rapportent. Quand nous parlons de culture, nous évoquons une altérité.
- Quant à la seconde, elle renvoie à sa représentation spatiale. C'est la dimension physique et naturelle par laquelle l'être humain tend à représenter l'espace qui l'entoure par le biais de son corps. Celle-ci constitue l'objet d'une identité culturelle. Dans ce cas, le corps est un fait naturel, biologique faisant l'unanimité dans toutes les sociétés.

2.2. Corps humain et construction de l'espace

Le corps humain étant défini dans le point précédent, nous le mettrons maintenant en relation avec la représentation de l'espace. Il s'agit d'éclairer la façon dont il peut être utilisé pour faire l'objet de construction de différentes notions spatiales. Certes, l'être humain découvre le monde à partir de soi, en faisant usage des différentes parties de son corps pour construire les notions spatiales à l'instar de ce qu'il en avait dans l'organisme. Le corps est lui-même spatial : il est sujet percevant qui s'inscrit dans un objet perçu.

Par ailleurs, étudier la représentation de l'espace par le biais des Npc nous oblige à prendre en considération deux notions importantes, relevant des propriétés physiques du corps humain. Il s'agit de l'image corporelle et du schéma corporel.

2.2.1. Le schéma corporel et l'image corporelle

Entre le schéma corporel et l'image corporelle existe une nuance de sens qu'il convient de distinguer. Par le premier terme, il faut entendre la représentation réelle que tout un chacun se fait de son corps, lui permettant de se situer dans l'espace, c'est-à-dire la manière dont notre corps s'organise dans l'espace. Le second, quant à lui, désigne la représentation mentale construite dans le cerveau, correspondant à la manière dont nous concevons notre corps. Dans ce sens, P.

Schilder (2000), affirme que l'image corporelle signifie : « *l'image de notre propre corps que nous formons dans notre esprit, c'est-à-dire la manière dont le corps apparaît à nous-mêmes*¹⁰⁸. » Alors que le schéma corporel dont la posture de référence est dans la figure ci-dessous constitue la projection de cette image, il avance que « *le schéma corporel est l'image tridimensionnelle que chacun a de lui-même*¹⁰⁹ ».

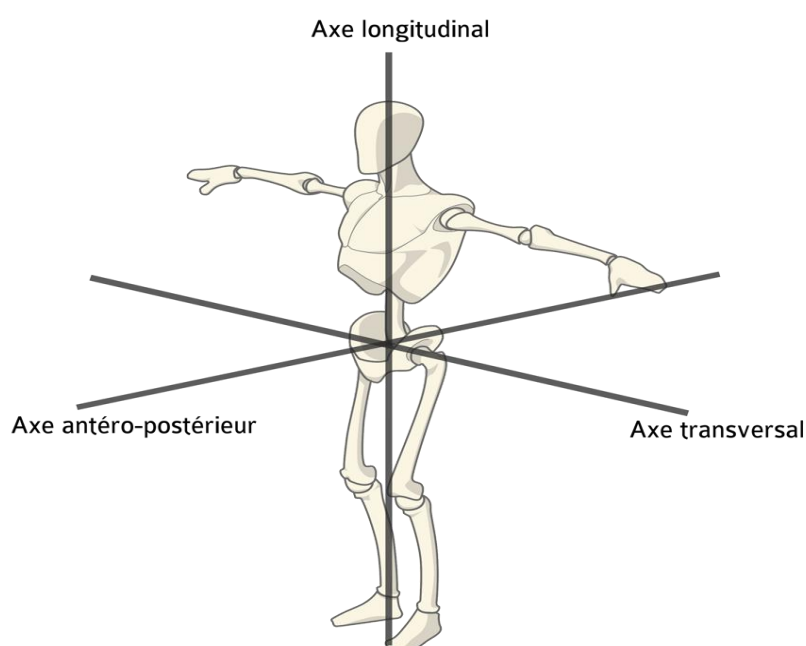


Figure 3 : schéma corporel

Selon ce chercheur, ce schéma est d'autant plus important dans la mesure où il permet de projeter notre reconnaissance de la posture pour construire les deux notions fondamentales de l'espace : la localisation et le mouvement. Dans cette perspective, il avance que :

« *C'est par l'existence de ces «schémas» que nous pouvons projeter notre reconnaissance de la posture, du mouvement et de la*

¹⁰⁸ Notre propre traduction de : « *the picture of our own body which we form in our mind, that is to say the way in which the body appears to ourselves.* » Schilder, P., *The Image and appearance of the human body*, Oxon, Routledge, 2000 (1950 first Published), p. 11.

¹⁰⁹ Notre traduction de : « *The body schema is the tri-dimensional image everybody has about himself.* » *Ibid.*, p. 11.

*localité au-delà des limites de notre propre corps jusqu'au bout d'un instrument tenu à la main*¹¹⁰. » (C'est nous qui traduisons)

Pour reprendre la formule de M. Johnson (1987), il s'agit de mettre le corps dans le cerveau¹¹¹, et non l'inverse. Ceci aurait pour effet d'étendre les structures schématiques élaborées par le biais de notre expérience quotidienne pour construire différents aspects de la signification, du raisonnement et des actes de langage¹¹².

Aussi, faut-il rappeler que ce schéma n'est pas stable puisque nous changeons constamment de postures. P. Schilder (2000) déclare à cet égard que « *nous construisons toujours un modèle postural de nous-mêmes, qui change constamment*¹¹³ ». Ce changement dont parle ce chercheur impacte notre représentation de l'espace et, par conséquent, les expressions forgées à partir des Npc. Si nous tenons comme exemple l'entité *ras* (tête), nous remarquons qu'elle sert à nommer aussi bien les limites d'un espace horizontal que vertical. Il est indéniable que l'homme peut prendre une position verticale, avec une tête orientée vers le haut et des pieds tournés vers le bas, comme il peut changer de posture en se mettant horizontalement, dans la position allongée.

2.2.2. La dimension spatiale des Npc

Construire des représentations de l'espace par le truchement des Npc n'est pas pour autant une idée inédite. Une telle idée a été soulignée par un bon nombre de chercheurs se réclamant dans des paradigmes théoriques variés. Passionné par la diversité des langues, C. Hagège (1999) parle d'une « *anthropologie casuelle*¹¹⁴ », en visant un phénomène récurrent dans les langues africaines, selon lequel certaines parties du corps humain sont investies pour désigner les différentes directions.

¹¹⁰ « *It is to the existence of these 'schemata' that we owe the power of projecting our recognition of posture, movement, and locality beyond the limits of our own bodies to the end of some instrument held in the hand.* » *Ibid.*, p. 13.

¹¹¹ « *putting the back into the mind* » Johnson, M., *The Body in the mind : the bodily basis of meaning, imagination, and reason*, Chicago, The university of Chicago Press, 1987, p. xxxvi.

¹¹² *Ibid.*, p. 65.

¹¹³ Notre propre traduction de : « *we are always building up a postural model of ourselves, which constantly changes* » Schilder, P., op. cit, p. 12.

¹¹⁴ Hagège, C., *La Structure des langues*, Paris, PUF, 1999, p. 118.

Pour sa part, S.-C. Levinson (1996) reconnaît, lui aussi, le rôle du corps pour construire les représentations de l'espace, en ce que « *nos conceptions de l'espace sont partout essentiellement relativistes et centrées sur le corps, anthropomorphiques et égocentriques*¹¹⁵ ».

Dans le même ordre d'idées, J. Lyons (1990) affirme que :

« *L'anthropocentrisme et l'anthropomorphisme sont tissés dans la trame même du langage. Le langage reflète la composition biologique de l'homme, son habitat naturel terrestre, son mode de locomotion, et même la forme et les caractéristiques de son corps*¹¹⁶ ».

Ces caractéristiques dont la conception est biologique nous serviront de base pour étudier les différentes représentations spatiales, lesquelles émanent « *non seulement de la localisation et du déplacement, mais aussi de manière plus générale, des propriétés naturelles de l'espace perceptuel égocentrique ainsi que de l'orientation spatiale et des asymétries physiques du corps humain*¹¹⁷ ».

Il convient enfin de souligner que le corps humain joue un rôle primordial, non seulement pour percevoir le monde physique où nous vivons, mais aussi pour construire toutes les notions de l'espace à savoir la localisation, le déplacement et l'orientation. C'est sur ces notions que nous aurons l'occasion de revenir dans le point suivant.

2.3. L'espace dans la langue

Pour analyser l'espace, notre attention sera particulièrement portée sur la mouvance théorique et descriptive relative à l'hypothèse localiste. Il s'agit de revenir sur les travaux entamés il y a quelques années par un bon nombre de chercheurs, tels que S.-C. Levinson (1996, 2006), J. Lyons (1978,1990), L. Talmy (2000), C. Vandeloise (1991, 1996, 2004), A. Borillo (1990, 1996, 1999) et M. Aurnague (1996, 1997). En effet, ces chercheurs ont fait un apport terminologique considérable susceptible d'étudier l'espace. En nous basant sur

¹¹⁵ Notre propre traduction de : « *our conceptions of space are everywhere essentially relativistic and body centered, anthropomorphic and egocentric* » Levinson, S.-C., «Language and space», *Annual Review of Anthropology*, n°25, 1996, p. 356.

¹¹⁶ Lyons, J., *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse, 1990, p. 311.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 312.

leurs résultats, nous pouvons comprendre, non seulement la cognition spatiale, mais aussi les mécanismes qui sous-tendent la cognition humaine d'une manière générale.

Sans pour autant aborder toute la terminologie et la littérature produites par ces théoriciens, nous retenons celle qui s'avère pertinente pour notre travail de thèse. Ainsi, nous reviendrons tout d'abord sur les types de l'espace, tels qu'ils ont été définis par S.-C. Levinson. Nous aborderons ensuite les deux notions fondamentales de l'espace : la notion de localisation et la notion de mouvement. Dans ce sens, notre attention sera particulièrement tournée vers les travaux d'A. Borillo et de C. Vandeloise. Enfin, nous terminerons par un inventaire sur le système de la deixis spatiale, c'est-à-dire les moyens linguistiques qui expriment l'espace dans la langue.

2.3.1. Les types d'espaces

Partant de l'opposition établie en philosophie entre l'égo corporel et le reste du monde, nous pouvons dire que l'encodage de l'espace se fait généralement de deux façons contrastées : un point de vue égocentré si le sujet parlant prend son propre corps comme cadre de référence pour le repérage spatial. Le point de vue allocentré se fait au contraire à partir d'un repérage fourni par des éléments extérieurs au sujet. Dans ce sillage, S.-C. Levinson introduit la notion de cadre de référence pour distinguer trois types d'espace¹¹⁸ :

2.3.1.1. Référence égocentrée (relative)

Il s'agit d'un espace construit sur la base du point de vue de l'observateur, c'est-à-dire le cadre de référence est le corps humain. Dans ce cas, le rôle du sujet est primordial, en tant qu'il utilise les parties de son corps pour établir la relation spatiale. Prenons l'exemple suivant :

(22) *žat l-εin f l-εin* : <est venu-le-œil-dans-le-œil> : nous nous sommes vu les yeux dans les yeux.

¹¹⁸ Levinson, S.C., « Frames of Reference and Molyneux's Question: Cross linguistic Evidence », Bloom, P. Peterson, M., Nadel, L. & Garrett, M., (eds.), *Language and space*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1996, p. 127.

La relation spatiale est assurée par la locution adverbiale *l-ɛin f l-ɛin* (l'œil dans l'œil), mettant en relation deux personnes dont l'un en face de l'autre.

C'est le point de vue confirmé par J. Piaget & B. Inhelder (1966) et dont nous avons parlé précédemment. Pour ces deux auteurs, la perception sensori-motrice est une étape préalable à la représentation et à la pensée. Ne pouvant s'exprimer par le langage ni possédant la fonction symbolique, l'enfant construit des schèmes « *en s'appuyant exclusivement sur des perceptions et des mouvements, donc par le moyen d'une coordination sensori-motrice des actions sans qu'intervienne la représentation ou la pensée*¹¹⁹. » C'est l'étape égocentrique qui constitue le commencement de la représentation du monde chez le nourrisson. Vient par la suite l'étape de la construction du réel, correspondant à la structuration de l'univers et aboutissant à une sorte de « *décentration générale, telle que l'enfant finit par se situer comme un objet parmi les autres en un univers formé d'objets permanents, structuré de façon spatio-temporelle*¹²⁰ ». C'est le moment où il commence par construire des référentiels externes, le point de vue que nous verrons dans ce qui suit.

2.3.1.2. Référence géocentrée (absolue)

La référence géocentrée se construit à partir d'un espace absolu basé sur le système d'orientations spatiales déterminées en rapport avec les points cardinaux. C'est aussi un espace extrinsèque dans la mesure où il ne tient pas compte du point de vue de l'observateur dans le repérage. Comme l'exemple suivant :

(23) *f ɛin l-qebla* : <dans-œil-la-Mecque> : à la direction précise de la Mecque¹²¹.

Cet exemple constitue une référence géocentrée, car le repérage ne prend pas en considération ni le point de vue de l'observateur, ni les objets du monde, mais se fait en référence à un repère connu chez les musulmans. En d'autres termes, c'est l'orientation de la prière correspondant à l'Ouest et non l'Est.

¹¹⁹ Piaget, J., & Inhelder, op. cit, 1966, p. 8.

¹²⁰ *Ibid*, p. 15.

¹²¹ Iraqui Sinaceur, Z., et al, op. cit, 1993, p.1364.

2.3.1.3. Référence intrinsèque

Cette référence intrinsèque se fait sur la base des propriétés physiques de l'objet se manifestant le plus souvent par l'opposition entre deux côtés du schéma corporel : *ras/ržel*, *wžeh/dher*, *wden*, *yedd*... Le côté nommé étant le plus important que le reste de l'objet. L'exemple que nous pouvons citer est :

(24) *dher l-ktab* : <dos-le-livre> : la quatrième de couverture du livre.

Il s'agit d'un espace intrinsèque divisant l'entité *l-ktab* (le livre) en deux flancs opposés : *wžeh l-ktab* (première de couverture) et *dher l-ktab* (quatrième de couverture).

Il est évident enfin de noter que le recours au cadre de référence ne permet pas de décrire l'espace de manière précise. Bien entendu, l'encodage spatial n'est pas uniquement lié au point de vue de l'observateur, mais à des facteurs contextuels, relevant des deux modalités de l'espace à savoir : la localisation et le mouvement.

2.3.2. Les notions de l'espace

L'étude de l'espace dans la langue ne peut se faire sans avoir recours aux deux notions fondamentales : la localisation et le mouvement. Comme c'est affirmé par J. Lyons (1978) :

« On ne peut étudier l'opposition directionnelle de façon satisfaisante que si l'on se place dans un cadre plus général qui analyse la localisation (angl. location) comme un état et le mouvement comme un changement d'état¹²². »

Il est bien vrai que ces deux notions se révèlent dans un monde physique, en tant que nous vivons et nous nous déplaçons dans un espace tridimensionnel structuré en termes d'oppositions (haut vs bas, droite vs gauche et devant vs derrière). Ces oppositions découlent de notre expérience corporelle avec notre entourage.

¹²² Lyons, J., *Éléments de sémantique*, Paris, Larousse, 1978, p. 228.

2.3.2.1. La notion de localisation

La localisation désigne la relation statique qui situe un objet par rapport à un repère. A. Borillo (1990) la définit en termes clairs ainsi :

« La localisation spatiale peut être représentée comme une expression dans laquelle une relation statique est établie entre deux termes, l'un désignant un objet à localiser, l'autre un repère par rapport auquel se précise la localisation, repère dont la position est mieux établie parce que mieux connue, plus stable, plus visible¹²³. »

Selon ce linguiste, cette notion de localisation ne se fait pas sans la présence des deux éléments indispensables pour le repérage spatial : le localisé est situé par rapport au localisant. Il est question de distinguer deux types de localisation. La localisation externe et la localisation interne. Dans le premier cas, les deux éléments sont disjoints ; tandis que pour le second, ils sont conjoints dans le même objet, c'est-à-dire en repérant une partie par rapport au tout.

• Localisation interne

La localisation peut se faire de façon intrinsèque par le biais d'une relation entre la partie et le tout correspondant. Chaque objet est composé de parties qui en constituent ses extensions spatiales. C'est ce que D.-A. Cruse (1986) convient d'appeler relation méronymique pour parler de « *la relation sémantique entre un item lexical dénotant une partie et un autre dénotant le tout correspondant¹²⁴* » (c'est nous qui traduisons). Quant à A. Borillo (1999), il choisit de nommer « *noms de localisation interne (abrégé en NLI) les noms désignant les zones topologiques que cette relation découpe sur un objet¹²⁵* ». Ils constituent des morceaux ou des fragments de la même unité dans la mesure où ils « *ne peuvent pas avoir d'existence en dehors de l'objet auquel elles doivent leur configuration et leur disposition spatiale¹²⁶* ». Ce chercheur retient cinq relations spatiales que nous reproduisons ci-dessous pour convenance :

¹²³ Borillo, A., « À propos de la localisation spatiale », *Langue française*, n°86, Sur les compléments circonstanciels, 1990, pp. 75-76.

¹²⁴ « *The semantic relation between a lexical item denoting a part and that denoting the corresponding whole will be termed meronymy* » Cruse, D. A., *Lexical semantics*, Cambridge, Cambridge University Presse, 1986, p. 159.

¹²⁵ Borillo, A., « Partition spatiale : les noms de localisation interne », *Langages*, 33^e année, n°136, Sémantique lexicale et grammaticale, 1999, p. 54.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 55.

- Le rapport « composant/entité » : c'est une relation entre la composante fonctionnelle et l'entité (l'anse et la tasse, la roue et la voiture).
- Le rapport « membre/collection » : est établi par une relation entre un élément et un ensemble (l'arbre et la forêt, le mouton et le troupeau).
- Le rapport « portion/masse » : que nous trouvons entre une partie et un tout homogène (la tranche et la tarte, le flocon et la neige) ;
- Le rapport « objet/matière » illustré par un objet concret et la matière dont il est fabriqué (la bicyclette et l'acier, la boîte et le carton).
- Le rapport zone topologique/objet physique : illustré par une partie par rapport à tout l'objet.

Notre attention sera focalisée particulièrement sur la dernière relation, dans la mesure où elle permet de conjuguer à la fois partition et localisation spatiale. Il s'agit d'étudier les extensions spatiales des objets quand ils sont nommés par le truchement des Npc.

Pour ce qui est de notre corpus, les NLI qui sont formés à partir des Npc sont légion. Dans ce sens, nous étudierons la relation spatiale établie par les locutions nominales de type :

(25) *ras l-belga* : <tête-la-babouche> : le bout pointu de babouche.

Le nom *ras* (tête) exprime une orientation spatiale intrinsèque entre le bout pointu et la babouche.

• Localisation externe

Comme nous l'avons dit précédemment, la localisation externe met en rapport deux entités du monde, dont l'une est localisée par rapport à l'autre. C. Vandeloise (1987) convient de nommer « *cible l'entité localisée et site le point de repère par rapport auquel sa situation est fixée*¹²⁷ ». En guise d'exemple, nous citons la phrase suivante :

¹²⁷Vandeloise, C., « La préposition à et le principe d'anticipation », *Langue française*, n°76, L'expression du mouvement. 1987, p. 77.

(26) *t-tir f ras n-nexla* : <le-oiseau-dans-tête-le-palmier> : l’oiseau est en haut du palmier.

Dans cette perspective, nous nous intéressons à la localisation de la cible *t-tir* (l’oiseau) par rapport au site *n-nexla* (le palmier).

2.3.2.2. La notion de mouvement

Il convient tout d’abord de distinguer entre deux notions dont le sens est souvent confondu : déplacement et mouvement. Par le premier terme, il faut entendre un changement de position d’un objet dans l’espace. Le second terme prend au contraire une acception plus large pouvant se faire avec un simple changement de posture, sans qu’il y ait nécessairement un déplacement. Nous préférons donc la notion de mouvement au lieu de déplacement. En effet, un tel choix permet d’intégrer des verbes signifiant le mouvement et le déplacement. Comme en témoigne l’action accomplie par *l-yedd* (la main) dans la phrase :

(27) *hezz yedd-u ela X¹²⁸* : <a levé-main-sa-sur-X : il a levé la main sur (pour frapper/ cesser l’aide / se contreficher de, faire fi de).

Le verbe *hezz* (lever) exprime un mouvement, mais non un déplacement puisqu’il n’y a pas un changement de lieu.

À l’encontre de la localisation dont la relation est statique, le mouvement se définit comme un procès dynamique impliquant plusieurs paramètres relevant aussi bien de l’objet soumis au déplacement que du cadre de référence dans lequel se déroule ce procès.

Comme nous le verrons par la suite, cette notion passe grammaticalement par la classe des verbes de mouvement (noté V_{mvt}) et celle des déverbatifs. Notre intérêt sera particulièrement porté sur l’orientation du mouvement. Il s’agit en d’autres termes d’étudier les connotations qui sous-tendent les différents mouvements accomplis par les Npc, pour voir s’il s’agit d’un sens positif ou négatif.

¹²⁸ Le symbole X renvoie tout simplement à un nom quelconque de sexe masculin accompagnant le verbe, le féminin est symbolisé par Xa.

Eu égard à cette notion d'orientation, nous distinguons entre :

- un mouvement déterminé, dont la direction est connue pouvant prendre une orientation vers l'un des points cardinaux de l'espace ;
- et un mouvement indéterminé, dont la direction n'est pas orientée vers un point cardinal précis.

Ajoutons à cela, le mouvement peut être :

- réel se manifestant par un déplacement effectif d'un objet ;
- ou fictif, c'est-à-dire appliqué à des domaines dont la spatialité est figurée. Il s'agit en effet, d'un mouvement métaphorique réservé à des domaines non spatiaux.

Dans le cadre du cognitivisme, ce second type a pris un nouvel essor, notamment grâce aux travaux des chercheurs tels que R. Jackendoff (1990, 2012), G. Lakoff (1984, 1987) puis G. Lakoff & M. Johnson (1985, 1999), G. Fauconnier (1984, 1991), P. Gärdenfors (2001, 2004, 2007) et R. W. Langacker (1987). Il n'est plus question de parler d'un espace réel topologique, mais d'un espace abstrait et mental. À cet égard, J. Dubois revient sur cette idée, en affirmant que la grammaire cognitive permet de concevoir :

« Les opérations linguistiques comme des parcours au sein d'un espace abstrait ; elle se donne pour objectif la simulation des processus mentaux, en mettant en œuvre une conception mentaliste du langage qui en fait classiquement un moyen de représenter la pensée¹²⁹. »

À cet effet, le mouvement n'est pas seulement un véritable déplacement avec un changement de position, mais un processus cognitif, susceptible d'appréhender des notions pouvant représenter la pensée dans des domaines abstraits. Autrement dit, la sémantique de l'espace est utilisée pour comprendre des idées dont le sens est non spatial. C'est ce que B. Lamiroy (1987) convient de nommer « *les verbes de mouvement métaphoriques*¹³⁰ », pour désigner des verbes de mouvement employés dans des domaines figurés, en passant d'un sens propre à

¹²⁹ Dubois, J., et al., op. cit, 2012, p. 91.

¹³⁰ Lamiroy, B., « Les verbes de mouvement emplois figurés et extensions métaphoriques », *Langue française*, n°76, L'expression du mouvement, 1987, p. 42.

un sens figuré. Ceci tient principalement de l'importance de la métaphore, telle qu'elle est entendue par G. Lakoff & M. Johnson, structurant notre manière de penser et de vivre. La métaphore constitue aussi la base selon R.-W. Langacker, pour construire un mouvement abstrait, c'est-à-dire « *une conceptualisation abstraite est appliquée à des domaines non spatiaux*¹³¹ ». Nous aurons l'occasion de revenir sur ces notions vers la fin de cette section.

Il convient enfin de souligner que chaque langue offre un riche répertoire de moyens linguistiques permettant d'exprimer les deux notions de localisation et de mouvement. C'est ce que nous entendons par le système de la deixis spatiale, l'objet du point suivant.

2.3.3. La deixis spatiale

Comme nous l'avons vu précédemment, l'actualisation sert à ancrer l'énoncé dans la réalité, en faisant appel aux catégories de personne, de temps et d'espace. Notre objectif est loin d'étudier ces trois paramètres, étant donné qu'une telle étude dépasse le cadre de notre investigation. Notre intérêt se focalisera uniquement sur l'actualisation spatiale, en soulignant le rôle des Npc pour faire une construction des deux notions spatiales susmentionnées.

À cet effet, nous nous attacherons à décrire les moyens linguistiques exprimant l'espace dans la langue. Ces moyens sont classés parmi le système de la deixis et dont le rôle est de mettre en rapport le langage avec le réel. Mais avant de le faire, nous donnerons tout d'abord une définition de cette notion.

2.3.3.1. Définition de la deixis

Pour définir cette notion, nous commençons tout d'abord par la conception proposée dans le NPR. En effet, elle renvoie aux éléments qui servent à « *désigner un objet singulier déterminé dans la situation*¹³² ». Il est clair de constater que ce terme est lié à la situation d'énonciation à travers la monstration des objets.

¹³¹Langacker, R. W., « Mouvement abstrait », *Langue française*, n°76, L'Expression du mouvement, 1987, p. 68.

¹³² Rey-Debove, J. & Rey, A., op. cit, 2010, p. 657.

Selon le dictionnaire d'analyse du discours, la deixis est « *une notion solidaire à celle de déictique*¹³³ », en tant qu'elle se rapporte aux trois catégories : personne, espace et temps. Ces catégories se concrétisent par le biais des moyens linguistiques qui concourent à situer l'énoncé dans de la situation d'énonciation. Ils n'ont de sens que s'ils sont connectés au contexte où ils sont produits. C'est cette idée que nous remarquons chez J. Dubois, lorsqu'il affirme que « *tout énoncé se réalise dans une situation que définissent des coordonnées spatio-temporelles : le sujet réfère son énoncé au moment de l'énonciation, aux participants à la communication et au lieu où est produit l'énoncé*¹³⁴ ».

Pour ce linguiste, la deixis est liée à la notion d'actualisation, dans la mesure où celle-ci évoque les trois catégories dont nous avons parlé. C'est pourquoi elle « *utilise soit le geste (deixis mimique), soit des termes de la langue appelés déictiques (deixis verbale)*¹³⁵ ». C'est dans ce sens que W. Klein (1989) ajoute un quatrième type de deixis nommé « *les déictiques objets*¹³⁶ », désignant certaines expressions accompagnées d'un geste de monstration.

Pour sa part, J. Lyons (1990) revient sur la même conception, en affirmant dans ce sens que « *la localisation et l'identification des personnes, objets, processus, événements et activités dont on parle et auxquels on fait référence par rapport au contexte spatio-temporel créé et maintenu par l'acte d'énonciation*¹³⁷ ».

Il est clair que toutes ces définitions s'accordent à utiliser ce terme pour parler d'un éventail de moyens grammaticaux et lexicaux reliant l'énoncé aux coordonnées spatio-temporelles de l'acte de l'énonciation.

Eu égard à nos objectifs de recherche, nous ne prétendons naturellement pas étudier tout le système de la deixis spatiale : une telle entreprise s'avère de grande envergure, dépassant notre travail de thèse. C'est pour cela que nous nous limiterons à quelques moyens exprimant les deux notions de l'espace, à savoir la spatialité statique et la spatialité dynamique.

¹³³ Charaudeau, P., Maingueneau, D., op. cit, 2002, p. 160.

¹³⁴ Dubois, J., et al, op. cit, 2012, p. 132.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 133.

¹³⁶ Klein, W., *L'Acquisition de langue étrangère*, Paris, Armand Colin, 1989, p. 152.

¹³⁷ Lyons, J., op. cit, 1990, p. 261.

2.3.3.2. La spatialité statique

La spatialité statique est liée à la notion de localisation. Elle passe grammaticalement par plusieurs moyens dont principalement la classe des noms, des prépositions et celle des adverbes de lieu. Dans cette perspective, nous reviendrons sur les expressions spatiales forgées à partir des Npc, c'est-à-dire les locutions prépositives, adverbiales et nominales.

- **Les locutions prépositives**

Les Npc entrent dans la formation des locutions prépositives, quand ils sont associés à des prépositions simples, selon le moule syntaxique (prép+Npc). Exemple : *f ras* (à la tête de), *f qelb* (au cœur de). Comme il est exprimé dans l'énoncé suivant :

(28) *l-ġaba f ras ž-žbel* : <la-forêt-dans-tête-la-montagne> : la forêt se situe au sommet de la montagne.

Ces locutions permettent d'assurer une relation spatiale de localisation entre la cible et le site, c'est-à-dire *l-ġaba* (la forêt) et *ž-žbel* (la montagne).

- **Les locutions adverbiales**

Au-delà des locutions prépositives, la notion de localisation peut s'exprimer aussi par des locutions adverbiales, formées à partir des Npc. Considérons l'énoncé suivant :

(29) *ṭlaqina l-wžeh l l-wžeh* : < sommes rencontrés-nous-la-face-contre-la-face > : nous nous sommes rencontrés face à face, nez à nez.

La locution adverbiale *l-wžeh l l-wžeh* (le visage au visage) met en relation deux personnes qui se tiennent normalement en position vis-à-vis, chacun d'eux étant tourné (de l'avant) vers l'autre.

- **Les locutions nominales**

Associées à des noms d'objets, les parties du corps humain servent à former des locutions nominales. Comme nous l'avons souligné, il s'agit de localisation

intrinsèque exprimée par le biais des NLI. Dans ce sens, les Npc ont une fonction dénominative, désignant les parties des objets. En témoigne le syntagme suivant :

(30) *eenq ž-žbel* : <cou-la-montagne> : goulet (passage étroit dans la montagne).

2.3.3.3. La spatialité dynamique

La spatialité dynamique se réalise principalement par des moyens exprimant des actions dans l'énoncé. C'est la classe des verbes et celle des déverbatifs, notamment les formes qui en dérivent comme les adjectifs, les participes et les substantifs (*l-meşdar*).

- **Les verbes de mouvement**

La notion de mouvement passe essentiellement par la classe des V_{mvt} , étant donné qu'un verbe traduit généralement un aspect, c'est-à-dire la manière par laquelle l'action est présentée. R.-W. Langacker (1987), définit un mouvement comme « *un processus perfectif d'une espèce particulière, c'est-à-dire un processus dont chaque état composant spécifie la relation entre l'élément mobile et sa situation*¹³⁸. »

Il s'ensuit que le V_{mvt} implique un processus mettant en jeu une relation entre l'objet mobile et deux états différents : l'état initial où cet objet occupe le point zéro et la situation finale où il prend une nouvelle position.

Pour sa part, J.-P. Boons (1987) affirme que les V_{mvt} sont classés parmi les verbes dits locatifs. Ils peuvent « *désigner aussi bien le déplacement proprement dit d'un corps que les déplacements réciproques des parties de celui-ci*¹³⁹ ». Il en découle que cette définition met l'accent sur deux types de V_{mvt} : des verbes impliquant un changement de lieu et d'autres qui supposent un changement de posture. Pour illustrer ces deux types, nous citons, entre autres, les deux exemples suivants :

¹³⁸ Langacker, R. W., op. cit, 1987, p. 67.

¹³⁹ Boons, J.-P., « La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs », *Langue française*, n°76, L'Expression du mouvement. 1987, p. 5.

(31) *xrež men femm d-dar* : <est sorti-de-bouche-la-maison> : il est sorti par la porte de la maison.

(32) *tellee ein-u w hebbet-ha mēa X* : <a fait monter-œil-son-et-a fait descendre-le-sur-X> : il a toisé, dévisagé scrupuleusement X.

Dans la première phrase, la spatialité est exprimée par le biais du V_{mvt} *xrež* (sortir) dont l'orientation est vers l'extérieur. Il s'agit d'un déplacement réel d'une personne sortant de la maison. Tandis que pour la seconde phrase, le V_{mvt} *tellee* (fait monter) ne signifie pas un déplacement de tout le corps, mais seulement du regard.

Au-delà de ces deux types de mouvement, notre analyse sera portée sur l'interprétation de l'orientation du mouvement, selon qu'elle soit déterminée ou non déterminée. Si nous tenons pour exemple les deux prédicats : *nezzel* (fait descendre) et *gsel* (laver) dans les deux phrases suivantes :

(33) *nezzel yedd-u ēla X* : <fait poser-main-sa-sur-X> : il s'est emparé de X.

(34) *gsel yedd-k ēla X* : <a lavé-main-ta-sur-X> : il a perdu toute illusion sur la vertu, l'honnêteté de X.

Le premier prédicat exprime une orientation déterminée : il s'agit d'un mouvement métaphorique de la main de haut en bas, dénotant culturellement la possession d'un objet. Le second prédicat renvoie à une orientation indéterminée étant donné que nous n'avons aucune idée sur la trajectoire ni sur les repères du mouvement de la main.

• Les déverbatifs

Hormis les prédicats verbaux, cette notion de mouvement s'exprime aussi par des dérivés de schèmes verbaux. Examinons les deux phrases suivantes :

(35) a. *ṭaleq yedd-u* : <lâchant-main-sa> : il est dilapidateur, dépensier.

b. *yedd-u meṭluqa* : <main-sa-lâchée> : il est dilapidateur, dépensier.

(36) *yedd-u ṭwila* : <main-sa-longue> : il a du pouvoir.

Dérivés du verbe *tleq* (lâcher), les participes actif et passif *taleq* (lâchant) et *meṭluqa* (lâchée) ainsi que l'adjectif *twila* (longue) expriment une idée de mouvement métaphorique, sans qu'il y ait un déplacement réel de la main.

Aussi, faut-il rappeler enfin que notre corpus est composé de phrasèmes corporels, dont le point commun est le figement. Une telle notion entretient de relations étroites avec la métaphore, dans la mesure où les expressions figées sont souvent figurées. Pour ce faire, il convient de spécifier le cadre théorique qui en constitue le fondement.

2.4. Sémantiques orientées vers la cognition

Dans ce propos, nous nous limiterons à faire une brève présentation de certains travaux qui se réclament du cadre de la linguistique cognitive et plus particulièrement la sémantique cognitive. Pour C. Fuchs & P. Le Goffic (1992), il est question de distinguer deux principaux courants de sémantique linguistique : le premier courant, dominé par la sémantique logique, s'intéresse à des questions formelles ayant trait à la logique du sens comme la valeur de vérité, la référence, l'inférence. Le second domaine qui, étant représenté par la sémantique cognitive, est tourné vers les processus de symbolisation, de conceptualisation et de compréhension¹⁴⁰. C'est au second courant que nous nous intéressons dans la présente étude. Il est né en réaction contre la théorie générativiste, qui affirme la primauté de la syntaxe et la validité de la structure profonde. Dans sa première version de la grammaire générative publiée dans *Structures syntaxiques*, N. Chomsky définit « *la grammaire comme une étude autonome, indépendante de la sémantique*¹⁴¹ ». Il appert que pour comprendre une phrase de surface, il importe de connaître les phrases noyaux dont elle est issue, la structure syntagmatique, ainsi que les règles transformationnelles du développement de la phrase donnée à partir des phrases noyaux¹⁴². De ce point de vue, il est possible de formaliser les règles grammaticales sans avoir recours à la composante sémantique lors de

¹⁴⁰ Fuchs, C., & Le Goffic, P., *Les Linguistiques contemporaines, repères théoriques*, Paris, Hachette Supérieur, 1992, p. 113.

¹⁴¹ Chomsky, N., *Structures syntaxiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1969, p. 121.

¹⁴² *Ibid.*, p105.

l'analyse. Issus de la grammaire générative, les cognitivistes viennent par la suite pour prendre le contre-pied de cette thèse, revendiquant la priorité et la centralité de la sémantique sur la syntaxe, tout en prenant également une distance par rapport à la sémantique héritée du structuralisme bloomfieldien. Celui-ci prévoit l'étude « *de la combinatoire des mots (syntaxe) sans se soucier de sens, de la fonction ou de l'usage*¹⁴³ ». Cet état a certes fait valoir le caractère logique de la sémantique, mais a éliminé « *les propriétés cognitives particulières de l'appareil mental humain*¹⁴⁴ ».

Il est certes vrai que le point de vue adopté ici, et tout au long de ce travail, consiste en l'incontournable apport de la sémantique cognitive, dans le sens où elle offre un arsenal notionnel varié, permettant d'analyser les processus internes relatifs à nos représentations du monde. Aussi, faut-il associer à chaque phrase, sémantiquement bien formée, une représentation sémantique, laquelle est construite à partir de notre expérience ayant trait à notre perception du réel.

Dans cette perspective, nous serons amené à discuter les rapports existant entre les moyens linguistiques et leurs corrélats cognitifs. Autrement dit, les phénomènes linguistiques seront ramenés à des processus mentaux qui sont censés les expliquer. Bien entendu, le langage est le produit de la pensée : c'est un outil conceptuel permettant de construire des représentations du réel. En fait, le sens recèle toujours des motivations cognitives, puisque dans l'ombre des mots se cachent des concepts. Si nous observons la manière dont la langue encode le réel, nous constatons qu'il y a toujours une structure conceptuelle sous-jacente à nos pratiques langagières. Dans cette perspective, F. Rastier (1993) affirme que « *le sens linguistique consiste en représentations ou processus mentaux*¹⁴⁵ ». En fait, il ne s'agit pas de considérer l'usage des mots dans la réalité physique, mais dans un monde vécu et conceptualisé. Étant donné que la pensée s'exprimant par le langage sert à structurer et à conceptualiser la réalité.

¹⁴³ Fauconnier, G. « Subdivision cognitive », *Communications n°53, Sémantique cognitive*, 1991, p. 230.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 230.

¹⁴⁵ Rastier, F., « La sémantique cognitive. Éléments d'histoires et épistémologie », *Histoire Épistémologie Langage*, tome 15, Fascicule1, Histoire de la sémantique, 1993, p. 153.

Dans ce sillage et pour illustrer ce second type de sémantique, nous avons choisi de ne retenir que quelques travaux qui s'avèrent significatifs pour notre étude. Ainsi, nous reviendrons respectivement sur la structure conceptuelle de R. Jackendoff (1990), l'espace mental de Fauconnier (1984), l'espace conceptuel de P. Gärdenfors (2001), la grammaire cognitive de R.-W. Langacker (2008) et la métaphore conceptuelle de G. Lakoff & M. Johnson (1985).

2.4.1. La structure conceptuelle de R. Jackendoff

Dans le cadre de la sémantique cognitive, R. Jackendoff (1990) pose les fondements d'une théorie de la sémantique conceptuelle, permettant de ramener le sens, non seulement à « *la théorie linguistique, mais aussi aux théories de la perception, de la cognition et de l'expérience consciente*¹⁴⁶ ». En effet, il s'agit d'une théorie sémantique qui débouche sur une liaison nouvelle de nos représentations sémantiques avec la réalité neurobiologique et l'expérience issue de notre perception du monde. De ce fait, la sémantique conceptuelle se préoccupe de la représentation mentale du monde et de sa relation avec le langage. À cet effet, ce linguiste affirme que « *la sémantique conceptuelle s'intéresse le plus directement à la forme des représentations mentales internes qui constituent la structure conceptuelle et aux relations formelles entre ce niveau et les autres niveaux de représentation*¹⁴⁷. » (C'est nous qui traduisons)

En accordant plus d'importance à la perception, R. Jackendoff (1990) admet que le sens d'une phrase peut être évalué par rapport à ce que l'on croit et perçoit¹⁴⁸. Ainsi et en réponse à la question : comment parlons-nous de ce que nous voyons ?¹⁴⁹, il avance que « *les informations dérivées de la vision et encodées dans la structure spatiale sont représentées en termes de structures conceptuelles qui*

¹⁴⁶ Notre traduction de : « *linguistic theory but also with the theories of perception, cognition, and conscious experience.* » Jackendoff, R., *Semantic Structure, Current Studies in Linguistics Series*, London, Mit Press, 1990, p. 2.

¹⁴⁷ « *Conceptual Semantics is concerned most directly with the form of the internal mental representations that constitute conceptual structure and with the formal relations between this level and other levels of representation.* » (Jackendoff, R., *Ibid.*, p. 15).

¹⁴⁸ « *the meaning of the sentence can be evaluated with respect to what one believes and perceives* » Jackendoff, R., *Ibid.*, p. 11.

¹⁴⁹ « *How do we talk about what we see?* »

constituent, à leur tour, des schèmes appropriés pour l'encodage dans le langage¹⁵⁰ » (c'est nous qui traduisons).

Il en ressort que l'esprit ne construit pas des concepts à partir de rien, mais adapte un mécanisme préconstruit dans le cerveau à partir de concepts spatiaux. Ainsi, notre perception du monde résulte de l'interaction entre un input dans l'environnement et des principes actifs dans l'esprit qui imposent une structure conceptuelle ; laquelle peut alors réapparaître en tant que catégorie spatiale et attirer ainsi l'attention sur les parties pertinentes du champ visuel.

Par cette idée, R. Jackendoff remet en cause la conception classique que se fait G. Frege (1948) de la dichotomie sens vs référence¹⁵¹. En effet, pour lui, le sens d'une expression linguistique est présent dans un niveau mental, celui de la structure conceptuelle ; tandis que la référence correspond non pas au monde réel - l'idée soutenue par Frege-, mais à sa représentation du monde projeté, c'est-à-dire l'organisation de notre perception du monde réel.

Dans le cadre de la théorie des représentations, R. Jackendoff entend lui aussi étudier la structure sémantique de l'énoncé par rapport à son corrélat conceptuel. De même, il se distance aussi bien de la grammaire générative que de la sémantique vériconditionnelle¹⁵², en considérant que la vérité doit être expliquée selon une relation entre le langage et la réalité, indépendamment des locuteurs¹⁵³.

En s'intéressant à la sémantique conceptuelle, R. Jackendoff accorde plus d'importance à la cognition spatiale en tant qu'elle permet de comprendre d'autres domaines abstraits. Pour notre part, nous adhérons complètement à cette idée, étant donné que notre esprit tend à comprendre une chose abstraite au moyen d'une

¹⁵⁰ «Information derived through vision and encoded in spatial structure to be reformatted in terms of conceptual structure, which in turn is a suitable format for encoding into language. » Jackendoff, R., «Language as a source of evidence for theories of spatial representation », in *Perception* vol 41, 2012, p. 1136.

¹⁵¹ Pour Frege, le référent d'un signe est un objet perceptible par les sens. Il affirme que : « *the referent of a sign is an object perceivable by the senses* » (Frege, G., « Sense and reference », in *the philosophical review*, Vol 57, n°3, 1948, p. 212.

¹⁵² La sémantique vériconditionnelle s'attache à décrire le sens, en termes de condition de vérité. En effet, déterminer le sens d'une phrase c'est, en quelque sorte, préciser les conditions qui doivent être remplies pour qu'elle soit vraie.

¹⁵³ Jackendoff, R., op. cit 1990, p. 12.

autre concrète plus proche de l'expérience corporelle. C'est cette idée qui est soutenue par d'autres chercheurs, comme G. Fauconnier.

2.4.2. L'espace mental de Fauconnier

Dans son œuvre « *Espaces mentaux* », G. Fauconnier (1984) vise à rendre compte d'une théorie de la signification qui organise aussi bien la pensée que l'action, en accordant plus d'importance à l'espace. Par espace mental, il ne faut pas entendre une représentation mentale construite dans le cerveau ni un référent appartenant au monde réel, mais sous-jacent même à l'usage de la parole. Il affirme que « *communiquer, c'est parvenir à partir d'indices linguistiques et pragmatiques semblables à opérer les mêmes constructions de l'espace (ou tout au moins des constructions voisines)* »¹⁵⁴.

En forgeant ce concept d'espace mental, G. Fauconnier (1984) s'attache à corréler une expression linguistique à ses représentations mentales. Dans ce sens, il affirme que le fait de « *rendre compte de la multiplicité de sens d'une forme linguistique donnée consiste à lui associer systématiquement, à un niveau plus abstrait, un ensemble de représentations (formes logiques ou structures sémantiques, etc.)* »¹⁵⁵.

Il s'ensuit qu'une seule structure linguistique peut engendrer une variété de constructions d'espaces. La conception que ce chercheur s'attache à donner à l'espace conceptuel est en quelque sorte assimilée à

« *Une construction mentale permanente, relativement abstraite, d'espaces, d'éléments de rôles et de relations à l'intérieur de ces espaces, de correspondance entre eux et de stratégies pour les construire à partir d'indices tantôt grammaticaux et tantôt pragmatiques* »¹⁵⁶.

En définitive, analyser ces indices revient à décrire l'acte de parole en mettant en relief des phénomènes linguistiques relatifs à l'opacité et à la transparence, pour établir des correspondances référentielles entre les images concrètes et les images mentales. Il s'agit, en d'autres termes, de lier l'usage de la

¹⁵⁴ Fauconnier, G., *Espaces mentaux : aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, p. 10.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 11.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 9.

parole à l'infinité de contextes et de situations en vue de cerner des constructions mentales correspondantes aux différentes représentations sémantiques assignées par chaque emploi. De ce fait, G. Fauconnier accorde une importance à la structure sémantico-pragmatique sous-jacente au langage. Elle constitue la base pour la construction de l'espace, et ce, par le biais de connexions entre le déclencheur et la cible. Le premier est un référent réel ; tandis que le second constitue une représentation mentale ou concrète¹⁵⁷.

En parallèle avec l'espace mental de G. Fauconnier et la structure conceptuelle de R. Jackendoff, des chercheurs se réclamant dans le cadre de la sémantique cognitive ont développé d'autres concepts comme l'espace conceptuel, la grammaire cognitive et la métaphore conceptuelle.

2.4.3. L'espace conceptuel de P. Gärdenfors

Pour ce chercheur, il existe trois approches majeures permettant de modéliser les représentations utilisées par le système cognitif. Pour lui, c'est essentiellement une approche symbolique qui consiste en la manipulation de symboles. En plus, c'est une approche connexionniste modélisant « *des associations par des réseaux de neurones artificiels*¹⁵⁸ ». Enfin, une troisième approche pour représenter les informations, permettant de construire « *des représentations géométriques basées sur un certain nombre de dimensions de qualité qui sont souvent dérivées de mécanismes perceptifs*¹⁵⁹ ». En accordant plus d'importance à la perception, P. Gärdenfors propose un cadre spatial à l'intérieur duquel il convient de faire une représentation de l'information à un niveau conceptuel au moyen de « *dimensions qualitatives*¹⁶⁰ ». Intégrées par notre perception du monde, ces dimensions sont étroitement liées à nos récepteurs sensoriels.

Au demeurant, il existe différents types de dimensions qualitatives. Certaines sont innées ou développées très tôt, notamment les dimensions liées aux

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 29.

¹⁵⁸ Gärdenfors, P. « Les espaces conceptuels », *Intellectica* 32, 2001, p.185.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 185.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p.187.

sensations comme les trois dimensions spatiales ordinaires que sont la hauteur, la largeur et la profondeur. D'autres feront l'objet d'apprentissage, en étendant un espace conceptuel inné à des dimensions qualitatives apprises¹⁶¹. D'autres encore dépendent de la culture. Ce sont des représentations partageables en tant que connaissances dans la société. Enfin, certaines dimensions sont intégrées par la science, par exemple celles liées au poids et à la masse, à la hauteur et au volume.

En accordant une grande importance aux dimensions qualitatives pour la construction de l'espace conceptuel, ce chercheur rejoint le point des autres auteurs cognitivistes en présumant que le sens se construit dans le cerveau¹⁶². Par cette idée, il se situe, lui aussi, dans le cadre de la sémantique cognitive et conceptuelle dont le principe majeur est que « *les structures dans notre cerveau qui portent le sens des mots sont de la même nature que celles créées lorsque nous percevons - lorsque nous voyons, entendons, touchons, etc., des choses différentes*¹⁶³. » (C'est nous qui traduisons).

Il appert de cette affirmation que le principe sur lequel se fonde la sémantique cognitive est que les structures conceptuelles portant le sens des mots correspondent à celles créées par notre système perceptuel. Il en découle que notre perception du monde joue un rôle important dans la construction de l'espace, un espace conceptuel assimilé au domaine cognitif comme c'est le cas de la grammaire cognitive de Langacker.

2.4.4. La grammaire cognitive de R.W. Langacker

À l'instar des auteurs précédents, R.W. Langacker (2008) rejette la conception chomskyenne cantonnée dans la représentation formelle de la langue, pour prendre un tournant cognitif, permettant d'expliquer le langage sur la base des capacités cognitives humaines. Dans son œuvre « *Cognitive grammar* », il propose une alternative aux conceptions de la sémantique générative en s'attachant à

¹⁶¹ *Ibid.*, p.188

¹⁶² « The meanings of words are located in our heads » (Gärdenfors, P., « Cognitive semantics and image schemas with embodied forces » in : *Embodiment in Cognition and Culture*. Krois, J. M., Rosengren, M., Stedele, A. & Westerkamp, D. (eds.). John Benjamins Publishing Company, 2007, p. 57).

¹⁶³ « The structures in our heads that are carrying the meanings of words are of the same nature as those that are created when we perceive – when we see, hear, touch, etc, different things. » *Ibid.*, p. 57.

prouver que les structures symboliques sont porteuses de sens. Ce rejet de la conception générative débouche sur un modèle sémantique innovant permettant d'intégrer non seulement des notions visuelles et spatiales, mais aussi applicables à tout domaine cognitif. Dans cette perspective, il soutient que :

« Certains critiques de la GC (grammaire cognitive) ont abouti à la conclusion incorrecte que la structure sémantique est revendiquée comme étant de nature entièrement visuelle ou spatiale. [...] Au contraire, les constructions essentielles proposées pour la description sémantique (par exemple divers types de proéminence) sont applicables à tout domaine cognitif et indépendamment de tout mode de présentation particulier¹⁶⁴. » (C'est nous qui traduisons)

Par grammaire cognitive, il ne faut pas entendre une description formelle de la langue telle qu'elle est entendue par les générativistes, mais une approche fonctionnelle de la sémantique. Une telle grammaire permet, pour lui, de construire et de symboliser des significations plus élaborées d'expressions complexes. De ce fait, c'est une grammaire de sens qui n'est pas seulement une partie intégrante de la cognition, mais une clé pour la comprendre.

Selon lui, nous ne pouvons pas décrire la grammaire de manière révélatrice sans qu'il y ait une caractérisation raisonnée et raisonnablement explicite des structures conceptuelles qu'elle incorpore¹⁶⁵. En tant que phénomènes purement mentaux, ces structures conceptuelles sont ancrées dans la réalité physique, puisqu'il s'agit d'activités du cerveau qui fait partie du corps et qui appartient au monde.

À la notion de *frame*¹⁶⁶ (cadre) de C. Fillmore (1982) ou de l'espace conceptuel de P. Gärdenfors (2000), ou d'espaces mentaux de G. Fauconnier (1984), R.W. Langacker (1987) a fait correspondre « *le domaine cognitif*¹⁶⁷ » pour

¹⁶⁴ « *Some critics of CG (Cognitive grammar) have leaped to the incorrect conclusion that semantic structure is claimed to be entirely visual or spatial in nature. [...] On the contrary, the essential constructs proposed for semantic description (e.g. various kinds of prominence) are applicable to any cognitive domain and independent of any particular mode of presentation.* » Langacker, R.W., *Cognitive grammar, a basic introduction*, New York, Oxford University Press, 2008, p.12.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 14.

¹⁶⁶ Par ce concept de frame, Fillmore renvoie à « *tout système de concepts liés de telle sorte que pour comprendre l'un d'entre eux, il faut comprendre toute la structure dans laquelle il s'inscrit.* » voir Fillmore, Charles J., « *Frame semantics* », The Linguistic Society of Korea (eds.), *Linguistics in the Morning Calm*, Seoul, Hanshin, 1982, p. 111.

¹⁶⁷ Langacker, R.W., « *Mouvement abstrait* », *Langue Française* n°76, L'Expression du mouvement, 1987, p. 63.

désigner n'importe quelle conception ou expérience mentale, destinée à fournir une base conceptuelle de la signification linguistique. En revenant sur cette notion, ce dernier l'assimile à « *toute sorte de conception ou d'expérience mentale. La définition est très large et vise à fournir une manière uniforme de faire référence à tout ce qui est exploité comme base conceptuelle du sens linguistique*¹⁶⁸. » (C'est nous qui traduisons)

De surcroît, R.W. Langacker (2008) soutient que la grammaire cognitive est de nature symbolique, du fait qu'elle consiste à structurer des contenus conceptuels et à les exprimer à l'aide des symboles. En effet, il ne s'agit pas d'assimiler la signification linguistique au contenu conceptuel comme le fait R. Jackendoff, mais de la lier aux phénomènes de symbolisation linguistique.

La théorie de la grammaire cognitive proposée par R.W. Langacker fournit donc un éventail d'outils permettant des descriptions précises et explicites des aspects essentiels de la structure conceptuelle. En fait, la signification est identifiée à des conceptualisations associées aux expressions linguistiques. En d'autres termes, les structures sémantiques sont des conceptualisations exploitées à des fins linguistiques, notamment en tant que significations d'expressions. Celles-ci doivent reposer sur un substrat conceptuel étendu, multiforme et largement implicite, appartenant à de nombreux domaines de connaissance invoqués, dont principalement les constructions mentales (les métaphores par exemple), l'interaction linguistique et l'appréhension du contexte dans toutes ses dimensions¹⁶⁹.

En proposant un modèle d'analyse cognitif cohérent, ce chercheur accorde une grande importance à la conceptualisation en tant que phénomène mental. Elle consiste en effet en une activité du cerveau, se fondant sur la réalité physique¹⁷⁰. Bien qu'il soit un phénomène purement conceptuel, le sens a des motivations qu'il faut saisir hors du langage. Ceci est d'autant plus important pour notre recherche,

¹⁶⁸ « *any kind of conception or mental experience. The definition is very broad, intended to provide a uniform way of referring to anything exploited as the conceptual basis of linguistic meaning.* » Langacker, R.W, op., cit, 2008, p. 50.

¹⁶⁹ Langacker, R., op. cit, 1987, p. 63.

¹⁷⁰ Langacker, R., op. cit, 2008, p. 4.

en ce qu'il permet de comprendre l'essence des expressions métaphoriques que nous utilisons au quotidien. En tant qu'entité du monde, le corps humain intervient pour construire du sens, un sens immanent à l'être. C'est ce qui explique en grande partie notre hypothèse concernant la prééminence des phrasèmes corporels dans nos conversations quotidiennes.

La grammaire cognitive fournit un éventail d'outils linguistiques permettant des descriptions précises et explicites des aspects essentiels de la structure conceptuelle du langage. Ces analyses sont basées sur des preuves linguistiques et potentiellement soumises à une vérification empirique.

2.4.5. La métaphore conceptuelle de G. Lakoff & M. Johnson

Au-delà des travaux précédents dont la pensée est purement cognitive, G. Lakoff et M. Johnson (1985) puisent leurs concepts dans la pensée métaphorique. Pour ces linguistes, la métaphore cesse d'être une figure d'ornement rhétorique, mais structure « *notre manière de percevoir, de penser et de faire*¹⁷¹ ». Autrement dit, elle participe à modeler nos perceptions, nos pensées, nos activités quotidiennes, mais surtout nos expériences dans le monde. Une telle expérience est nécessaire pour appréhender l'essence de la métaphore, dans la mesure où celle-ci permet de « *comprendre quelque chose (et d'en faire l'expérience) en termes de quelque chose d'autre*¹⁷² ». À cet effet, notre conceptualisation de l'expérience se fait sur la base d'autres domaines relevant de la cognition spatiale, lesquels domaines sont sensorimoteurs.

Il s'agit d'établir une correspondance entre deux domaines : le domaine source, appartenant à notre expérience corporelle et le domaine cible relatif au champ des idées abstraites. En effet, les concepts structurant nos activités quotidiennes sont de nature métaphorique. Pour expliciter comment notre cerveau se fait une conceptualisation de l'expérience, ces auteurs donnent l'explication suivante :

« Nous conceptualisons la compréhension d'une idée
(expérience subjective) en termes de saisie d'un objet (expérience

¹⁷¹ Lakoff, G., & Johnson, M., op.cit, 1985, p. 14.

¹⁷² *Ibid.*, p. 15.

*sensori-motrice) et en omettant de comprendre une idée comme la faisant passer directement par nous ou par-dessus nos têtes. Le mécanisme cognitif de telles conceptualisations est la métaphore conceptuelle, qui nous permet d'utiliser la logique physique de saisir pour raisonner la compréhension*¹⁷³. » (C'est nous qui traduisons).

Dans cette perspective, le rôle de la métaphore est incontournable en ce qu'elle permet de nouer la représentation mentale à des domaines, appartenant à expérience subjective. En effet, pour reprendre les termes de ces chercheurs, « *la métaphore permet d'utiliser l'imagerie mentale conventionnelle à partir de domaines sensorimoteurs pour des domaines d'expérience subjective*¹⁷⁴. » (C'est nous qui traduisons)

Il est en découle que la cognition spatiale est nécessaire, en ce qu'elle nous aide à comprendre un bon nombre de phénomènes non spatiaux. Parmi ces concepts, nous distinguons les métaphores d'orientation liées à la spatialisation à partir de notre corps. En effet, elles « *découlent du fait que nos corps sont ce qu'ils sont et se comportent comme ils le font dans notre environnement physique*¹⁷⁵ ». Ces métaphores ne sont point arbitraires, mais émanent de notre expérience de l'espace, étant donné que « *chaque concept métaphorique a pu surgir de notre expérience physique et culturelle*¹⁷⁶ ».

Cette conception est d'autant plus importante pour notre travail de thèse, en ce qu'elle contribue à connaître des concepts abstraits au moyen d'autres plus proches de l'expérience corporelle.

2.5. Synthèse sur la cognition spatiale

Il nous a été impossible en si peu de lignes de livrer un aperçu complet pour cerner toutes les idées qui ont marqué la sémantique cognitive. Bien évidemment, une telle tentative est trop ambitieuse et s'écarte de notre projet d'étude. Notre

¹⁷³ « *we conceptualize understanding an idea (subjective experience) in terms of grasping an object (sensorimotor experience) and failing to understand an idea as having it go right by us or over our heads. The cognitive mechanism for such conceptualizations is conceptual metaphor, which allows us to use the physical logic of grasping to reason about understanding.* » (Lakoff, G. & Johnson, M., *Philosophy in the flesh*, New York, Basic Books, 1999, p. 45).

¹⁷⁴ « *Metaphor allows conventional mental imagery from sensorimotor domains to be used for domains of subjective experience.* » *Ibid.*, p. 45.

¹⁷⁵ Lakoff, G., & Johnson, M., op. cit, 1985, p. 24.

¹⁷⁶ *Ibid.*, pp. 24-25.

objectif étant de faire un choix parmi toutes les notions citées plus haut, pour ne retenir qu'une seule. Nous pensons que la métaphore conceptuelle telle qu'elle a été développée par G. Lakoff (1985) constitue pour notre recherche un champ notionnel inexhaustible, permettant d'ouvrir la voie à de nombreuses perspectives d'analyse.

S'interroger sur la cognition spatiale revient à identifier les modes de description de l'espace, c'est-à-dire la représentation dont nous nous faisons du monde. Dans le cadre de la sémantique cognitive, de toutes les conceptions précédentes, il est question de retenir deux modalités de représentations : un espace vécu et un espace perçu.

2.5.1. Espace vécu

C'est un espace géographique extérieur à nous, là où nous vivons et nous nous déplaçons. Il s'agit de lieux fréquentés de façon quotidienne correspondant à l'espace de vie (la maison, le lieu du travail, la rue). Il est objectif parce qu'il est saisi en référence à des repères externes. La construction de cet espace peut bel et bien se faire à partir des Npc. Comme en témoigne l'exemple suivant :

(37) *t-teffaḥ f ras š-šežra* : <les-pommes-dans-tête-le-arbre> : les pommes sont à la cime de l'arbre.

Il s'agit d'un espace topologique dont la relation est assurée par la locution prépositive *f ras* (à la tête de). L'entité *t-teffaḥ* (les pommes) est située par rapport à *š-šežra* (l'arbre).

Ajoutons à cela, un espace corporel incarné par un paraître, car le corps humain est considéré comme une entité physique appartenant au monde réel. C'est la notion de schéma corporel que nous avons évoquée précédemment. Si nous examinons l'exemple suivant :

(38) *b ḥal t-taž fuq r-ras* : <avec-état-la-couronne-sur-la-tête> : il est porté en grande estime.

Il appert que la représentation sémantique se fait en référence à la notion de schéma corporel. Pour marquer l'estime que nous avons pour une personne, nous la comparons à une couronne sur la tête.

De ce fait, une relation s'établit entre ces deux espaces : l'espace géographique et l'espace corporel. Le premier est construit à partir du second, car notre perception du monde se fait par le truchement du corps humain. C'est par le biais de celui-ci que nous nous déplaçons et que nous nous situons.

2.5.2. Espace perçu

Parallèlement à l'espace vécu, nous avons aussi un espace perçu qui est construit à partir de représentations et de concepts métaphoriques. Il est interne et subjectif parce qu'il résulte de nos perceptions et de nos expériences dans le monde. C'est cette conception qui sert à comprendre un bon nombre de phénomènes abstraits que nous avons évoqués plus haut concernant la sémantique cognitive. Bien entendu, les notions spatiales peuvent être exprimées au moyen de termes non dévolus à la description de l'espace.

Il convient enfin de souligner que ces deux espaces se trouvent enchevêtrés dans la même situation. Notre perception du monde fonctionne comme un jeu de miroir. Le regard associe à une image réelle, une autre fictive. C'est un jeu de réflexion, dont le corps humain est à la fois sujet percevant dans un objet perçu. Pour ne citer qu'un exemple, nous employons entre autres :

- (39) *dexxel l-i mus f qelb-i* : <a fait enfoncer-à-moi-couteau-dans-cœur-ma> : il m'a enfoncé un couteau dans le cœur (faire subir vivement une souffrance morale).

Il s'agit, d'une part, d'un espace réel occupé par le locuteur, correspondant à la situation où il a subi cette douleur vive. D'autre part, c'est un espace perçu permettant de conceptualiser l'expérience du poignard enfoncé dans le cœur aux termes d'une souffrance morale.

Les problèmes épistémologiques et théoriques évoqués auparavant viennent principalement pour répondre à deux questions liées à notre problématique : d'une part, il s'agit d'étudier le fonctionnement sémantico-syntaxique du figement dans les phrasèmes corporels en ADM ; d'autre part, nous nous attacherons à souligner le rôle des Npc pour construire les différentes notions de l'espace. C'est pour cela que nous avons divisé ce chapitre en deux grandes sections :

Dans la première section, nous avons fait un tour d'horizon en vue de cerner quelques notions appartenant à la phraséologie linguistique. Notre objectif étant de trouver un terme générique susceptible de renvoyer à la totalité des données que nous avons recueillies, vu l'hétérogénéité de notre corpus. Nous avons choisi deux notions-clés : la SF de S. Mejri (1997) et le phrasème d'I. Mel'cuk (2001). Un tel choix terminologique nous a amené par la suite à examiner les taxinomies des catégories phraséologiques établies par ces deux auteurs. Nous nous sommes attaché ensuite à définir le phénomène qui occupe une place importante dans notre travail de thèse. Il s'agit du figement linguistique en relation avec des notions connexes telles que l'idiomaticité, la figuralité et la stéréotypie. L'examen de ce phénomène nous a conduit à revenir sur des critères susceptibles d'analyser notre corpus (le degré, le nœud et les facteurs du figement).

Dans la seconde section, nous avons parlé du corps humain en relation avec la cognition spatiale. Nous avons commencé tout d'abord par discuter de la dualité représentationnelle du corps humain, à savoir la conception naturelle émanant des sciences naturelles et la représentation culturelle provenant des sciences humaines et sociales. Nous avons souligné la dimension spatiale des Npc, en évoquant les deux notions de schéma et d'image corporels. Nous avons mis l'accent par la suite sur la construction de l'espace dans la langue. À cet égard, nous avons abordé respectivement la notion du cadre de la référence, les types d'espace et le système de la deixis spatiale. Nous avons conclu cette section par un précis succinct sur quelques travaux s'inscrivant dans le cadre de la sémantique cognitive.

CHAPITRE DEUXIÈME : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET CONSTITUTION DU CORPUS

Après l'élaboration du cadre théorique, nous nous pencherons dans ce présent chapitre sur la méthodologie de recherche ainsi que toutes les démarches suivies pour la constitution du corpus. Par ailleurs, ce chapitre revêt une grande importance dans notre travail de thèse. Bien entendu, la constitution du corpus est déterminante pour la qualité de notre travail, dans la mesure où cette étape nous permettra de fonder notre étude sur des données objectives. C'est aussi une étape préalable à l'analyse du corpus. Avant de commencer l'étude du matériau langagier, il est impératif de parler des implications méthodologiques concernant la collecte et le traitement des données. Notre objectif étant de dégager les principaux critères sur lesquels repose notre réflexion méthodologique, en vue de construire une démarche rigoureuse permettant de valider les hypothèses que nous avons postulées au préalable.

En effet, ce chapitre s'articulera autour de quatre sections distinctes. Les fondements théoriques justifiant notre choix méthodologique feront l'objet de la première section. Il s'agit de définir respectivement la linguistique populaire, la linguistique descriptive et la linguistique du corpus. La deuxième section explicitera notre approche d'analyse. C'est une double démarche, visant aussi bien la description sémantico-syntaxique que l'analyse sémantico-cognitive. Dans la troisième section, nous exposerons quelques spécificités de l'ADM, puisque notre corpus est puisé dans cette langue à tradition orale. Quant à la quatrième section, elle se focalisera sur le corpus, notre objet d'étude. Nous spécifierons tout d'abord sa nature, puis présenterons les démarches adoptées pour sa constitution ainsi que les problèmes que nous avons rencontrés lors de sa collecte, et enfin, nous aurons l'occasion de voir quelques statistiques relatives au recensement de l'ensemble des données recueillies.

1. Préalables théoriques

Notre réflexion méthodologique se situe à la croisée de trois paradigmes disciplinaires : la linguistique populaire, la linguistique descriptive et la linguistique de corpus. Ces trois linguistiques se croisent et interviennent en concomitance pour justifier la méthodologie de recherche que nous avons adoptée.

1.1. La linguistique populaire

C'est un calque qui dérive de la dénomination anglaise « *folk linguistic* » dont l'objectif est d'étudier le savoir spontané, c'est-à-dire le langage qui, selon W. Labov (1976), est utilisé au quotidien par « *les membres de l'ordre social, en tant que moyen de communication grâce auquel ils discutent avec leurs femmes, plaisantent avec leurs amis et trompent leurs adversaires*¹. » Cette linguistique affirme la primauté de l'oral sur l'écrit, en tant que champ d'investigation. Elle est pratiquée sur un ensemble d'énoncés faisant partie de productions langagières profanes. Elle s'oppose à la linguistique savante, dans la mesure où elle concerne les différentes couches sociales. Dans ce sens, J. Dubois (2012) affirme qu'elle est marquée par « *tout trait ou tout système linguistique exclu de l'usage des couches cultivées et qui, sans être grossier ou trivial, se réfère aux particularités du parler utilisé dans les couches modestes de la population*². »

D'un autre côté, le savoir populaire relève du patrimoine culturel d'une communauté linguistique. C'est un savoir approximatif qui est en pleine mutation dans le sens où il n'est pas soumis à des contraintes au niveau de l'usage. Il appartient à la langue vivante où pullulent les croyances et les représentations socioculturelles qui varient d'une société à une autre. C'est pourquoi il est formé de « *fragments pieusement recueillis, fermement arrachés à la dégradation, au vieillissement, au caprice des modes et à l'évolution des modes de vie*³. » Ce regain d'intérêt pour la culture populaire est d'autant plus important pour nous, étant

¹ Labov, W., *Sociolinguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1976, p. 37.

² Dubois, J. et al, *Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 2012, (1994 pour la première édition), p. 372.

³ Iraqui Sinaceur, Z., et al, *Le Dictionnaire Colin de l'arabe dialectal marocain*, l'Institut d'Études et de Recherches pour l'Arabisation, Rabat, éditions Al Manahil, 1993, p. 3.

donné que nous nous attachons à décrire les représentations dont se fait le locuteur marocain de son propre corps.

Au demeurant, le savoir populaire a été longuement exclu du domaine de la recherche scientifique. De ce fait, il ne méritait pas une attention particulière de la part des chercheurs. Ces derniers ont beau focalisé leur intérêt sur la langue écrite, en écartant la langue parlée, parce que, pour eux, celle-ci est taxée suspecte et déviante, et *ipso facto*, ne pourrait être digne de servir à un objet d'étude. Ce n'est qu'après l'avènement de la linguistique en tant que discipline scientifique que nous avons assisté à un engouement intense pour la langue parlée et spontanée, telle qu'elle est utilisée dans la vie quotidienne. Cette prise de conscience est due à plusieurs facteurs dont principalement :

- Le développement technologique et l'avènement de l'ère numérique ont profondément participé à la vulgarisation du savoir scientifique et à l'embrouillement entre la culture savante et la culture profane, et ce, dans plusieurs domaines comme la publicité et la politique. La recherche scientifique a dû se tourner vers la langue spontanée, la langue de tous les jours telle qu'elle est pratiquée par les acteurs du monde.

- Le savoir populaire est porteur de culture. Bien évidemment, il permet de conserver l'identité marocaine contre la montée farouche de la modernité occidentale, de pérenniser aussi la culture contre l'invasion numérique et de préserver « *l'identité et la mémoire de la communauté, et ce, au fil des années et des générations*⁴ ».

- L'oral est plus ancien que l'écrit. L'oralité occupe une place prépondérante dans nos sociétés modernes, en ce que toutes les sociétés communiquent oralement, d'où l'universalité de la parole. C'est une langue plus naturelle et plus spontanée.

- La prise en compte du savoir populaire contribue nécessairement à la constitution du savoir scientifique, dans la mesure où le premier peut façonner le second.

⁴ Chadli, M., *Le Patrimoine linguistique oral, identité et communication*, Publications de la FLSH, n° 125, Rabat, 1997, p. 9.

- Enfin, le savoir populaire est beaucoup plus basé sur l'intuition, car il n'est pas soumis à des contraintes, comme pour le savoir scientifique. En effet, c'est le lieu où se noue la langue et les représentations.

En ce qui concerne notre corpus, il est puisé de l'ADM, la langue vivante de forte charge symbolique. Elle constitue une source féconde de signes et de symboles faisant appel à l'imaginaire collectif et aux représentations socioculturelles. Par conséquent, il est indispensable de prendre en compte les spécificités de la langue parlée, associant à la fois les dimensions linguistique, socioculturelle et cognitive du langage. Aussi, faut-il enfin préciser que la linguistique populaire entretient des relations étroites avec la linguistique descriptive. C'est ce que nous nous attacherons à définir dans le point suivant.

1.2. La linguistique descriptive

La linguistique descriptive est due à l'héritage saussurien qui a le mérite de poser les jalons d'une vision scientifique de la linguistique. En effet, F. de Saussure (1967) vient de rompre avec la grammaire normative qui s'attache essentiellement à produire des règles, permettant de distinguer entre les formes correctes et les formes incorrectes. Il n'est plus question de prescrire, mais de décrire. La linguistique devient une science descriptive dont l'objectif est « *d'établir des principes fondamentaux de tout système idiosynchronique, les facteurs constitutifs de tout état de langue*⁵ ». À cet égard, le but de la linguistique moderne telle qu'elle est envisagée par ce chercheur est de décrire un état synchronique de langue sans pour autant se soucier des faits diachroniques.

Ce point de vue est partagé par J. Dubois (2012). À cet effet, il affirme que la méthode descriptive s'attache à décrire « *des faits de langue susceptibles d'induire des règles (la grammaire) de la langue considérée*⁶ », en faisant abstraction de « *toute intention normative ou de préoccupations historiques*⁷ ». Il en découle que cette méthode descriptive se veut une démarche synchronique, car

⁵ De Saussure, F., *Cours de linguistique générale*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 1967, (1916 pour la 1^e éd.) p. 141.

⁶ Dubois, J. et al, op. cit, 2012, p. 194.

⁷ *Ibid.*, p. 194.

elle se met en écart de toute analyse portant sur les considérations historiques ou normatives. Pour sa part, J.-A. Fishman (1971) se fait la même idée. Pour lui, la linguistique descriptive est synchronique en ce qu'elle se donne pour objectif « *la description systématique d'une langue déterminée en un lieu et en un temps donné. Elle n'est donc ni historique, ni comparative, ni normative*⁸. » C'est cette idée synchronique qui constitue l'objet d'approbation chez E. Benveniste (1966) qui admet que la tâche du linguiste consiste à « *étudier et décrire par une technique adéquate la réalité linguistique actuelle, ne mêler aucun présupposé théorique ou historique à la description, qui devra être synchronique, et analyser la langue dans ses éléments formels propres*⁹. »

De ce fait, la tâche du linguiste serait assimilée à celle du scientifique. Sur la base d'un ensemble de données recueillies, il est appelé à observer objectivement des faits linguistiques afin de formuler des hypothèses, d'expliquer et d'interpréter des réalités, de tirer des conclusions, et de sortir avec des lois qui sont valables pour une langue donnée. C'est ce que nous tâcherons de faire tout au long de ce travail de thèse, la description synchronique, abstraction faite de toute considération diachronique ou point de vue contrastif. En effet, il ne s'agit pas d'étudier la langue en tenant compte de son aspect évolutif ni pour autant confronter deux systèmes idiomatiques en vue de tirer quelques conclusions sur leurs spécificités. Notre travail étant purement synchronique, en ce qu'il consiste à observer un état de langue pendant un moment donné.

Bien évidemment, la description n'est pertinente que si elle est basée sur un corpus à partir duquel seront extraites un certain nombre de généralités. De surcroît, notre tâche ne s'arrête pas à la description, car au-delà de décrire, il faut analyser pour expliquer le pourquoi d'un fait de langue. Autrement dit, notre description n'aura de sens que si elle est suivie d'une interprétation en vue d'aboutir à des lois applicables à d'autres données plus larges. Comme il est noté selon les termes de R. H. Robins (1973) « *la description et ses éléments se justifient par leur pouvoir explicatif, et tirent leur valeur de leur application*

⁸Fishman, J.-A., *Sociolinguistique*, Paris, Nathan, 1971, p. 22.

⁹ Benveniste, E., *Problèmes de linguistique générale*, T1, Paris, Gallimard, 1966, p. 20.

possible à des données de plus en plus vastes¹⁰ ». En partant d'un corpus limité, il s'agit d'étaler des explications généralisables à l'ensemble des éléments du système. Par conséquent, l'adoption de cette approche descriptivo-analytique n'est pas un choix instantané, mais vise essentiellement à dégager un ensemble de régularités qui sous-tendent le fonctionnement d'un ensemble d'énoncés recueillis à cet égard, en vue de valider des propositions et des hypothèses qu'il faut tester empiriquement.

O. Ducrot et J.-M. Schaeffer (1995) reprennent à leur compte cette idée. Dans ce sens, ils affirment :

« Étudier une langue, c'est donc avant tout réunir un ensemble, aussi varié que possible, d'énoncés effectivement émis par des utilisateurs de cette langue à une époque donnée (cet ensemble=corpus). Puis, sans s'interroger sur la signification des énoncés, on essaie de faire apparaître des régularités dans le corpus –afin de donner à la description un caractère ordonné et systématique, et d'éviter qu'elle ne soit un simple inventaire¹¹. »

À la lumière de ce qui a été dit, il s'ensuit que la linguistique descriptive se veut une méthode scientifique qui consiste à décrire et à analyser le fonctionnement de la langue par un ensemble de locuteurs, à un moment donné, en écartant tout point de vue historique et normatif. Cette description ne peut fonctionner sans avoir recours à un ensemble de données qui seront recueillies selon les principes de la linguistique du corpus, l'objet du point suivant.

1.3. La linguistique du corpus

La linguistique du corpus interroge la manière dont les données sont fabriquées pour servir à des objectifs de recherche. Elle offre des méthodes variées pour constituer les différents corpus. En fait, il n'existe pas une seule méthodologie, mais plusieurs démarches, et ce, selon plusieurs facteurs dont :

- i. Le choix du matériel langagier : selon qu'il est oral ou écrit.
- ii. Le support de stockage qui peut être un manuscrit, un texte, un script, un support informatisé, un dictionnaire ou une œuvre.

¹⁰ Robins, R.H., *Linguistique générale : une introduction*, Paris, Armand Colin, 1973, p. 47.

¹¹ Ducrot, O. & Schaeffer, J.-M., *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Éditions du Seuil, 1995, p. 60.

iii. L'outil de travail que nous avons choisi pour collecter le corpus. Parmi ces outils, nous avons l'enquête de terrain, la collecte à partir de dictionnaires ou de recueils.

Selon ces différents critères, il s'ensuit que le corpus prend plusieurs acceptions. Pour P. Charaudeau (2009), c'est un « *rassemblement de données linguistiques (sous forme de textes écrits ou oraux, de documents divers, d'observations empiriques raisonnées ou d'enquêtes provoquées) que l'on constitue en objet d'analyse*¹². »

Conformément aux objectifs de recherche, il en découle que le corpus doit être collecté dans le but de servir un objet d'étude. Cette idée est réitérée dans le DLST. J. Dubois voit, lui aussi, qu'il désigne « *un ensemble d'énoncés qu'on soumet à l'analyse*¹³ ». L'auteur revient sur le critère de représentativité, étant donné qu'il ne peut guère représenter la langue, mais il est considéré comme un échantillon de la langue, dans le sens où « *il reflète le caractère de la situation artificielle dans laquelle il a été produit et enregistré*¹⁴. » Il en ressort que toutes ces définitions s'accordent à considérer le corpus comme un ensemble de données langagières collectées et ordonnées en objet d'analyse, selon une méthodologie bien déterminée. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point dans la quatrième section de ce travail.

Les réflexions théoriques que nous avons développées à propos des trois linguistiques impactent énormément notre choix méthodologique. En effet, elles ont pratiquement des retombées directes organisant notre approche de recherche qu'est l'étude syntaxique et sémantique des phrasèmes corporels.

¹²Charaudeau, P., « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », *Corpus* n°9, (corpus de textes, textes en corpus), 2009, p. 39.

¹³Dubois, J. et al., op. cit, 2012, p. 123.

¹⁴*Ibid*, p. 124.

2. Approches de recherche

Comme nous l'avons signalé dans l'introduction générale, notre approche vise aussi bien la description sémantico-syntaxique que l'analyse sémantico-cognitive.

2.1. Étude sémantico-syntaxique

Pour étudier le figement linguistique, nous adopterons une approche qui se veut à la fois syntaxique et sémantique. Une telle approche est indispensable pour mener à bien une réflexion complète sur les critères qui sous-tendent le fonctionnement du figement dans les phrasèmes corporels en ADM. Bien entendu, ceux-ci se définissent aussi bien par une syntaxe spécifique que par un sémantisme particulier.

Sur le plan syntaxique, nous reviendrons sur les différentes relations entre les constituants des phrasèmes corporels. Autrement dit, il convient de décrire les contraintes combinatoires imposées par le fonctionnement des Npc sur la chaîne syntagmatique. Sur la base de tests transformationnels, il est question de mesurer le degré de cohésion entre les constituants de phrasèmes corporels. Ces tests syntaxiques relèvent, selon la nature grammaticale de l'énoncé figé, de la prédication, de la détermination, de la coordination ou de l'actualisation. En appliquant ces tests, notre objectif étant d'étudier les enjeux transformationnels qui sous-tendent le fonctionnement du figement dans les phrasèmes corporels en ADM.

Quant à la sémantique, il s'agit d'analyser particulièrement les mécanismes de la structuration sémantique des SF. Selon les cas, ces mécanismes donnent différents types de sens (opaque/transparent, compositionnel/non compositionnel, propre/figuré). En d'autres termes, il convient d'étudier les propriétés sémantiques des Npc, ainsi que les différents rapports qu'ils peuvent entretenir avec les constituants adjacents. Ce faisant, deux tests sémantiques seront appliqués : le test de référencialité et le test de compositionnalité.

Ce parti pris pour une étude sémantico-syntaxique n'est pas sans justifications. Tout d'abord, le figement interroge autant la syntaxe que la sémantique. D'autant plus que les deux composantes s'entremêlent quant au figement des séquences. En réalité, il existe une relation étroite entre le figement syntaxique et l'opacité sémantique. Tantôt, c'est un lien syntaxique qui associe les items lexicaux de l'énoncé figé, tantôt c'est un rapport sémantique qui est responsable de l'opacité du sens de la séquence.

2.2. Analyse sémantico-cognitive

L'approche sémantico-cognitive vise à analyser les représentations dont nous nous faisons des différentes parties du corps humain dans la culture marocaine. Comme nous allons le prouver dans le quatrième chapitre, c'est une représentation spatiale, tirant son origine de la morphologie générale du métabolisme humain. Pour ce faire, nous nous référerons à la métaphore conceptuelle telle qu'elle a été développée par G. Lakoff et M. Johnson (1985), pour souligner le rôle de notre expérience corporelle dans le processus de la construction du sens.

Après ce qui a été dit de nos approches de recherche et les soubassements théoriques qui sous-tendent notre choix méthodologique, nous aborderons maintenant les spécificités de l'ADM, en vertu de quoi nous esquisserons par la suite la méthodologie suivie pour la constitution du corpus.

3. Spécificités de l'ADM

Notre corpus est puisé dans l'ADM, une variété de l'arabe qui fait partie de la famille des langues chamito-sémitiques ou afro-asiatiques parlées principalement en Afrique du Nord et en Asie. Cette langue se caractérise par plusieurs critères dont principalement :

3.1. Oralité

L'ADM ou la *darija* est une langue vivante à tradition orale qui est utilisée par la majorité des Marocains comme outil de communication. Il s'inscrit au cœur

de l'oralité, privilégiant un canal de communication verbale dont la transmission est de bouche à oreille. En effet, il n'a pas encore accédé au stade scriptural, puisqu'il n'a aucune forme d'écriture normalisée. Néanmoins, certains textes en dialecte sont transcrits en utilisant le système graphique de l'AC ou parfois en empruntant des lettres latines et des chiffres, pour reproduire des messages notamment dans les réseaux sociaux et les téléphones. Il s'oppose à l'AC qui, en tant que langue écrite et officielle du Maroc, est réservé à des usages formels et limités à certaines situations particulières.

Par ailleurs, la langue orale constitue selon J. Dubois (2012) un ensemble « *d'énoncés oraux représentés selon un système de transcription phonétique*¹⁵ ». Ce qui suppose des symboles uniques empruntés à l'alphabet phonétique international pour la transcription. Cette opération s'attache à reproduire fidèlement sous forme graphique ce que l'on prononce ; par contre, l'écriture « *existe en tant que système relativement autonome*¹⁶. » De ce fait, il est question de prendre en considération les spécificités linguistiques de l'ADM, au moment de l'analyse.

D'un point de vue morphologique, c'est une langue flexionnelle dont « *les mots sont pourvus de morphèmes grammaticaux qui indiquent la fonction des unités*¹⁷ ». En d'autres termes, la formation des mots en ADM obéit au principe de base, selon lequel la racine essentiellement consonantique est associée à un schème vocalique et notamment d'éventuels morphèmes préfixés et/ou suffixés.

Selon ce raisonnement, les mots sont créés au moyen de modifications internes. Ainsi, si nous tenons comme exemple le nom *qelb* (cœur), il est dérivé de la racine *qlb*, liée au schème vocalique représenté par le schwa [e]. Selon le contexte d'actualisation, ce nom peut être associé à des flexions, donnant *qelb-u* (son cœur), *qelb-i* (mon cœur).

¹⁵ Dubois, J. et al., op. cit, 2012, p. 273.

¹⁶ *Ibid.*, p. 490.

¹⁷ *Ibid.*, p. 204.

Sur le plan syntaxique, l'ADM se caractérise, entre autres, par des constructions elliptiques, des structures non canoniques, des inversions des mots ou de syntagmes. Si nous tenons l'exemple de la structure suivante :

(40) *tqalu eḍam-i* : <se sont alourdis-os-mes> : je me sens très fatigué, incapable de bouger.

Cette structure suit l'ordre canonique de l'ADM dont le verbe est en tête, mais nous pouvons inverser l'ordre en disant *eḍam-i tqalu*, ou supprimer le syntagme nominal en obtenant *tqalu*. Dans ce cas, l'élément supprimé est récupéré par le morphème pronominal *-u* qui fonctionne comme sujet du verbe.

Sur le plan sémantique, l'oral se caractérise généralement par une certaine ambiguïté qui ne peut être relevée qu'en faisant référence au contexte. C'est ce que nous avons constaté dans la majorité des énoncés que nous avons recueillis, car une seule structure peut engendrer plusieurs significations. Si nous examinons l'exemple suivant :

(41) *eṭa r-ras* : <a donné-la-tête> : il s'est soumis à quelqu'un, lui a cédé, il a fréquenté assidûment un lieu, il s'est adonné à quelque chose.

Nous remarquons manifestement que cette phrase est polysémique, cela provient du verbe support *eṭa* (donna) qui ne porte pas en lui un sens, mais qui dépend du nom *ras* (tête) impliquant une batterie de significations. Pour lever l'ambiguïté sémantique, il faut, en général, se référer au contexte pour connaître l'intention du locuteur et le sens qu'il aurait souhaité transmettre.

3.2. Économie linguistique

Au-delà de l'oralité, l'ADM est marqué par le principe de l'économie permettant d'analyser la langue selon un point de vue fonctionnel. Ce principe, tel que nous le concevons ici, renvoie à l'économie de la parole lors d'une interaction verbale. En effet, ce qui importe dans un échange, c'est de communiquer un message, en réduisant le maximum possible le nombre des mots utilisés. C'est pourquoi les usagers tendent à dire moins pour faire entendre plus. Ceci s'explique selon A. Martinet (1970), par une tendance de l'être humain à « *réduire au*

*minimum son activité mentale et physique*¹⁸ », étant donné que le comportement humain est soumis généralement à la loi du moindre effort. De ce fait, l'activité langagière n'échappe pas à cette règle d'économie qui pousse l'homme à se passer de certains éléments inutiles pour communiquer ses idées. C'est pourquoi les interlocuteurs tendent, entre autres, à utiliser des abréviations, des sigles et des acronymes, à opter pour des termes plus économiques, à supprimer des segments, à éliminer des mots, à écourter les allongements vocaliques. C'est dans cette perspective que J. Dubois (2012) constate que ce principe « *repose sur la synthèse entre les forces contradictoires (besoin de communication et inertie) qui entrent constamment en conflit dans la vie des langues. Il permet d'expliquer un certain nombre de faits en phonologie diachronique*¹⁹. »

À partir de cette affirmation, nous comprenons que ce principe naît d'une double contrainte : l'inertie de l'homme qui le pousse à réduire son activité langagière, en utilisant un nombre restreint de mots et le souci de clarté qui exige une loquacité pour communiquer clairement ses idées. En plus, ce phénomène permet de décrire les changements qui ont marqué les traits phonologiques des mots au cours de leur évolution dans le cadre de la phonologie diachronique. Aussi, faut-il remonter à l'origine des mots tels qu'ils se manifestent dans l'AC (puisque l'ADM en provient) pour approuver s'ils ont subi une économie ou non. Dans ce sens, D. Cohen(1970)²⁰ constate que le duel, une particularité de l'AC, a disparu des dialectes maghrébins, pour se fondre dans le pluriel. Ceci pourrait s'expliquer par une tendance due à l'économie linguistique.

Notons que notre objectif n'est pas pour autant de faire une étude approfondie de ce principe. Nous nous limitons à présenter quelques exemples que nous avons rencontrés lors de la collecte et où nous avons relevé la question d'économie linguistique. En effet, c'est un principe général qui recoupe plusieurs aspects de l'analyse linguistique et qui ne pourrait être cerné que par une étude

¹⁸ Martinet, A., *Éléments de linguistique générale*, Paris Armand Colin, 1970, p. 176.

¹⁹ Dubois, J. et al., op. cit, 2012, p.163.

²⁰ Cohen, D., *Études de linguistique sémitique et arabe*, Paris, Mouton, 1970, p. 116.

diachronique et contrastive pour relever tous les changements opérés aux items lexicaux.

Sur le plan phonologique, l'économie consiste à rendre la prononciation plus simple et commode, pour qu'elle soit adaptée aux spécificités de l'ADM. Parmi les cas où nous avons répertorié l'économie, nous citons les remarques suivantes de D. Cohen (1970) :

3.2.1. Vocalisme bref

Les dialectes maghrébins se caractérisent par :

« Un vocalisme bref plus pauvre que celui du classique. Il est vrai qu'en toute rigueur il n'y a pas un seul dialecte où les trois voyelles ī:ū:ā: se soient conservés exactement avec la distribution que nous leur connaissons dans la langue classique²¹. »

Ainsi, selon ce raisonnement, les voyelles longues se transforment généralement en voyelles brèves. Au lieu de *rās* avec un allongement sur la voyelle, nous transcrivons *ras* (tête), la partie *nāb-un* (canine) en AC sera notée *nab* en ADM.

Soumis donc aux exigences de communication, le locuteur marocain fait recours à des items facilement reproduits à l'émission et perçus à l'audition. C'est ce qui explique la prééminence du schwa dans le parler, l'objet du point suivant.

3.2.2. Le schwa

Discutant le statut du schwa, D. Cohen (1970) soutient que les dialectes maghrébins « se caractérisent par le fait que les divers phonèmes vocaliques brefs connus de la langue classique y apparaissent représentés par un seul et même phonème et timbre neutre noté communément ə ²². » Il est vrai que cette notation correspond à la transcription de la voyelle neutre en API²³, se traduisant généralement par un « e » caduc, pour marquer le statut muet de la voyelle. En effet, le schwa ne fonctionne pas de la même manière en ADM, car il n'est pas totalement muet. C'est pourquoi nous choisissons de le transcrire par un « e » au

²¹ *Ibid.*, p. 172.

²² *Ibid.*, p. 172.

²³ L'alphabet phonétique international.

lieu de «ə», car à notre sens, c'est la notation la plus commode et la plus opératoire.

Si nous admettons le point de vue de D. Cohen, les trois voyelles brèves (*a*, *i*, *u*) que nous avons en arabe standard seront transformées généralement en schwa en ADM. Si nous prenons l'exemple du Npc *qalb-un* (cœur), nous aurons la transcription *qelb* ; *baṭn-un* (ventre) donnera *bṭen* (le *a* se traduit en *e*). De même que le « *i* » change en « *e* », notamment dans : *sinn-un* (dent) deviendra *senn* et *šārib-un* (moustache) se réalisera en *šareb* dans la *darija*. En ce qui concerne la voyelle « *u* », elle se transforme aussi en schwa. C'est ce changement que nous avons constaté dans les exemples suivants : *ṣurraṭ-un* (nombril) se traduira en *ṣerra* et *rukbat-un* (genou) changera en *rekba*.

3.2.3. La désémphatisation

Certaines consonnes emphatiques (*t*, *ḏ*) en AC se réalisent en consonnes non emphatiques en ADM (*t* et *d*). Exemple : *baṭn-un* (ventre) et *ṣaḏr-un* (poitrine) donnent respectivement *bṭen* et *sder*. De même que les occlusives (*t*, *d* et *ḏ*) remplaceront les interdentes (*ṭ*, *ḍ* et *ḏ*). Exemple *ḏirāḥ-un* (bras) se traduit par *draḥ*, *ḏahr-un* devient *dher*.

3.3. Variationnisme

Le variationnisme est un trait distinctif de la langue parlée, par lequel elle est considérée non comme un système homogène et stable, mais comme un ensemble complexe et hétérogène. Dans cette perspective, J. Dubois le définit ainsi :

« Le phénomène par lequel, dans la pratique courante, une langue déterminée n'est jamais à une époque, dans un lieu et dans un groupe social donnés, identique à ce qu'elle est à une autre époque, dans un autre lieu, dans un autre groupe social²⁴. »

La définition de J. Dubois distingue trois facteurs de variation : le premier critère concerne le temps, car la langue change en passant d'une époque à une autre. Le deuxième critère a trait au lieu : en allant d'un espace géographique à un

²⁴ Dubois, J. et al., op. cit, 2012, p.504.

autre, nous constatons la différence. Le troisième critère appartient aux personnes, étant donné que chaque groupe social parle sa propre koinè²⁵.

A. Boukous (1995) utilise ce terme pour désigner les variétés linguistiques constituant le paysage linguistique du Maroc. Celui-ci se caractérise par la présence de plusieurs parlers parmi eux l'ADM et d'autres variétés dont l'AS, l'Amazigh, le français, et l'espagnol²⁶. Selon lui, l'ADM est une langue maternelle parlée par la majorité des Marocains, car il s'étend sur une partie importante de la carte linguistique du Maroc²⁷. C'est une variété locale de l'arabe classique, la langue du coran et de la religion islamique. Il se subdivise en cinq parlers locaux dont principalement²⁸ :

- Le parler citadin (dit *Mdini*) qui, issu du parler andalous, est utilisé dans les villes traditionnelles, telles que Fès, Rabat, Salé et Tétouan.
- Le parler montagnard (dit *Jebli*) que nous trouvons dans la région du nord-ouest du pays.
- Le parler dit *erubi* se propage dans les plaines atlantiques, notamment le *Gharb*, la *Chaouïa*, les *Doukkala*, les *Abda*, le *Haouz de Marrakech* et le *Tadla* et dans les villes avoisinantes, comme *Casablanca*, *Mohammedia*, *El-Jadida*, *Settat*, *Safi*, etc.
- Le parler dit *Bedwi* des plateaux du Maroc oriental.
- Et enfin, le parler *Hassane* (dit *eribi*) qui s'étend sur les régions sahariennes.

Toutes ces variétés forment la langue en tant que système stable, moins affecté par les changements linguistiques. À l'intérieur d'une même langue, nous pouvons clairement observer de nombreuses différences relevant de la prononciation, du choix du vocabulaire, des règles syntaxiques ou des effets de sens.

²⁵ Ce terme renvoie à « toute langue commune se superposant à un ensemble de dialectes ou de parlers sur une aire géographique donnée. » (Dubois, J. et al., op. cit, 2012, p. 262).

²⁶ Pour plus d'information sur les variétés en présence au Maroc, voir dans ce sens le travail de Boukous, A., *Société, Langues et Cultures au Maroc, Enjeux symboliques*, Publications de la FLSH Rabat, série : essais et études n°8, 1995, p. 17.

²⁷ *Ibid.*, p. 17

²⁸ *Ibid.*, p. 29

3.4. Authenticité

L'ADM est une langue authentique, émanant de situations réelles d'échange. C'est une langue vivante en ce qu'elle est parlée par les Marocains dans les sphères privées et informelles. C'est aussi un produit social dont il faut se servir pour appréhender la culture populaire, les représentations, l'imaginaire collectif des Marocains. Dans ce sens, J. Dubois définit la langue comme étant « *la partie du langage qui existe dans la conscience de tous les membres de la communauté linguistique, la somme des empreintes déposées par la pratique sociale d'innombrables actes de parole concrets*²⁹. »

Il appert de cette affirmation que l'ADM, en tant que langue parlée, constitue le support pour décrire l'identité sociale par le truchement d'un système de valeurs et des représentations communément admises par tous les Marocains.

Comme nous l'avons souligné auparavant, notre corpus est composé d'énoncés figés contenant les Npc dont une grande partie est puisée du dictionnaire Colin (1993)³⁰. Ces énoncés résument toute une expérience des Marocains. Il ne s'agit pas de travailler sur des exemples fabriqués, ni de se baser sur l'intuition d'un locuteur natif pour formuler des énoncés abstraits, mais de recueillir des données attestées dans des situations réelles d'échange³¹. En effet, reposer sur l'intuition telle qu'elle se manifeste chez un locuteur parlant sa propre langue ne peut constituer le support de la recherche scientifique, dans la mesure où « *l'intuition est une chose personnelle, la science, elle, exige que ses méthodes soient collectives et que ses résultats soient vérifiés par plus d'une personne*³². » Par contre, dans le cadre de la recherche scientifique, le chercheur doit se conformer à l'objectivité des faits, tout en marquant une distanciation par rapport à son objet d'étude. De ce fait, le corpus doit répondre aux principes de scientificité et d'objectivité, pour ne pas aboutir à des conclusions fausses ou hâtives. C'est

²⁹ Dubois, J. et al., op. cit, 2012, p. 267.

³⁰ Nous aurons l'occasion de faire une présentation de ce dictionnaire ultérieurement.

³¹ Nous reviendrons par la suite sur la méthodologie suivie pour collecter le corpus composant le dictionnaire.

³² Robins, R.H., op., cit, 1973, p. 22.

pourquoi le corpus sur lequel nous devons formuler des hypothèses doit être réel et authentique.

4. Méthodologie de la constitution du corpus

Compte tenu des propriétés linguistiques de l'ADM, notre objectif est d'esquisser une démarche précise, permettant la constitution et l'exploitation à bon escient d'un corpus oral destiné à la description linguistique. Cette démarche s'inscrit au cœur de notre travail de thèse, dans la mesure où elle est déterminante pour la qualité de notre travail.

Ce faisant, nous avons suivi une méthodologie rigoureuse qui se résume en six étapes consécutives : la collecte des données, la systématisation, la codification, la transcription, la traduction et enfin le classement.

4.1. Collecte des données

La première tâche à laquelle sera confronté tout chercheur désireux de travailler sur un matériau authentique est de collecter des données pour la confection du corpus. Certes, cette étape passionnante est loin d'être aisée, elle présente autant d'aspects ayant des incidences sur la manière dont nous avons recueilli les données. Pour reprendre les termes de P. Charaudeau (2009), elle dépend en particulier :

« Du choix de la matérialité langagière (paroles orales, paroles écrites), du choix du support qui véhicule ces paroles en relation avec une situation de communication (pour l'écrit : lettres, rapports, journaux, tracts, circulaires, affiches, etc. ; pour l'oral : radio, télévision, réunions diverses, meetings, conversations du quotidien, etc.)³³ »

Il en découle que tous ces critères doivent être pris en charge pour déterminer la nature du corpus. En effet, plusieurs questions se présentent à l'esprit du chercheur : ce corpus, est-il élaboré sur la base de textes écrits ou à partir de textes oraux ? Relève-t-il de la langue écrite ou de la langue orale ? S'agit-il d'un corpus clos ou ouvert ? Est-il exhaustif ou construit à partir d'un échantillon

³³Charaudeau, P. op. cit, 2009, p. 37.

représentatif, total ou partiel, homogène ou hétérogène ? Autant de questions auxquelles nous nous sommes confronté et qui justifient la complexité de la tâche que nous souhaitons prospecter.

En ce qui nous concerne, nous ne pouvons pas faire des enregistrements fabriqués sur le terrain ni provoquer des situations permettant de collecter des données auprès des informateurs. Forger un corpus selon les méthodes d'enquête serait pour nous une tâche oiseuse, étant donné que la fréquence du lexique relatif au corps humain dans un corpus enregistré serait imprédictible. Procéder à un enregistrement sonore auprès des enquêtés permet d'avoir certes un corpus consistant, mais qui contient des données superflues et qui s'écarte de notre objectif qu'est la description des phrasèmes relatifs au corps humain dans la culture marocaine.

Nous avons pensé également à établir d'avance un lexique thématique du corps humain que nous adressons à un échantillon d'informateurs sous forme de questionnaires. Cependant, cette méthode a le risque de fausser l'analyse par la collecte de données déformant la réalité. En plus, cette démarche est subjective, en ce sens qu'elle influence l'informateur par le système préétabli d'informations que nous lui adressons. Par ailleurs, il est important de ne pas omettre que l'enquête du terrain constitue un autre champ d'études relevant de la sociolinguistique, puisqu'elle nécessite une connaissance préalable du terrain, des sondages, de l'échantillonnage, des renseignements relatifs aux informations, etc. C'est pourquoi nous avons choisi de recueillir des données figurant dans des dictionnaires, des recueils ou des études déjà réalisées.

4.1.1. Les dictionnaires

Les dictionnaires que nous avons consultés sont aussi riches que variés. Nous avons :

4.1.1.1. Le dictionnaire Colin de l'arabe dialectal marocain

Comme il a été suggéré plus haut, le plus grand nombre d'énoncés qui constituent notre corpus sont recueillis du dictionnaire Colin. C'est une référence

de base en dialectologie marocaine, parce qu'il contient une matière lexicographique imposante formée de mots, d'expressions figées, de constructions imagées, de locutions et d'idiotismes. En effet, ce dictionnaire est inauguré par le regretté professeur Georges Séraphin Colin, fervent admirateur de la dialectologie marocaine et fin connaisseur des multiples parlers marocains. Tout au long de sa carrière au Maroc, cet auteur s'est livré lui-même à la collecte d'énoncés oraux dans leur vivacité immédiate et sonore qu'il a soigneusement recueillis dans une durée qui s'étale sur une cinquantaine d'années.

Après sa mort, ce travail remarquable a vu le jour suite à une harmonieuse collaboration entre le département de sociolinguistique de Rabat au sein de (IERA³⁴) et le Centre de littératures et de linguistique arabes et sudarabiques sous l'égide du (CNRS³⁵) de Paris. Il est réuni par la suite dans un ouvrage de huit volumes par une équipe de recherche, sous la direction de Z. I. Sinaceur³⁶ en coopération avec le CNRS en la personne de D. Cohen³⁷.

Derrière ce travail transparaît en filigrane une véritable encyclopédie de la culture marocaine contenant des informations impressionnantes sur plusieurs aspects de la vie marocaine, dans différents domaines (l'art traditionnel, la musique andalouse, la tradition culinaire, les rites, les coutumes, les pratiques religieuses et industrielles, les métiers, les données zoologiques et botaniques).

Qui plus est, c'est un travail élaboré selon les méthodes des sciences du langage, dans la mesure où il est puisé du registre oral et vivant auprès d'informateurs de multiples villes marocaines.

Par conséquent, c'est un instrument extrêmement précieux en ce qu'il vient pour répondre aux besoins de chercheurs intéressés par le patrimoine linguistique marocain, mettant à la disposition des sociologues, des ethnologues, des historiens,

³⁴ L'Institut d'études et de recherches pour l'arabisation.

³⁵ Centre national de recherche scientifique.

³⁶ Docteur en linguistique à l'université Mohammed V de Rabat, département de sociolinguistique, directrice scientifique du projet de rédaction du dictionnaire Colin de l'Arabe marocain.

³⁷ Professeur de linguistique sémitique au CLLAS : centre de littératures et de linguistique Arabes et Sudarabiques (CNRS), Paris.

et surtout des linguistes un outil de recherche permettant d'étudier la langue et la culture marocaines.

Au-delà de cette référence, nous nous sommes référé également à d'autres dictionnaires dont :

4.1.1.2. Dictionnaire bilingue des proverbes marocains de M. Quitout

Ce dictionnaire contient 1630 proverbes environ, traduits et transcrits par ordre alphabétique, c'est-à-dire selon la lettre initiale du premier mot. Nous avons fait des recherches pour ne garder que les proverbes contenant les Npc.

4.1.1.3. Dictionnaire des expressions et locutions d'A. Rey & S. Chantreau

Ce dictionnaire comporte des expressions et des locutions en français. Nous y sommes référé pour chercher des équivalences de quelques-unes de l'ADM.

4.1.2. Les recueils

Concernant les recueils, nous avons consulté cinq ouvrages : les deux premiers contiennent des proverbes exprimés en ADM, tandis que les trois derniers présentent des traductions en français :

- « *maṭn al mathal al maghribi addarij* » (corpus du proverbe dialectal marocain), recueil rédigé par AMAPATRIL³⁸ dont 16 605 proverbes en ADM et 1271 proverbes en AS classés par ordre alphabétique.

- « *zin leklam* » (le beau langage) de H. Lemghari est un recueil contenant plus de 10 000 proverbes, Charades et Salamat en ADM classées par ordre alphabétique.

- « *Les Proverbes marocains* » de B. Al ATTAR.
- « *Proverbes et dictons du Maroc* » de L. Messaoudi.
- « *Bouquet de proverbes marocains* » de M. El Kabbaj et M. Charradi.

Mis à part ces ouvrages, nous avons alimenté notre corpus à partir de données in situ, c'est-à-dire saisis dans un environnement naturel où les acteurs du

³⁸ Association marocaine du patrimoine linguistique.

monde font usage de la corporéité humaine : des films, des débats, des conversations, entre autres. Nous nous sommes référé aussi à des exemples figurant dans des études déjà réalisées, étant donné qu'ils peuvent nous servir de base pour des analyses, mais sous une nouvelle perspective. Les travaux que nous avons consultés portant sur la corporéité sont : R. Barabra (2012), F. Amrani (2006), A. Sabia (2003), S. Moudian (2003), A. Fellous (2003), M. Taifi (1996, 2003), A. Talmenssour (2014).

Le dépouillement des ouvrages précités a permis de collecter un ensemble de données s'élevant à 4040 SF. C'est un support brut, car il contient des structures doubles, des éléments redondants. Il est noté dans des fiches cartonnées écrites selon le système graphique de l'AS.

4.2. Systématisation des données

Les données recueillies dans l'étape précédente doivent par la suite faire l'objet d'une révision. C'est une tâche laborieuse visant l'homogénéisation du corpus. Il s'agit de corriger les erreurs, de repérer les variantes³⁹ et d'écarter aussi toutes les constructions en double. Pour ne donner qu'un exemple, nous citons le proverbe suivant :

(42) a. *ila bqa r-ras ma tædm-u š-šāšiya* : <si-est restée-la-tête-ne-perd-pas-le-bonnet> : si la tête est épargnée, elle trouvera toujours un bonnet.

b. *ila εaš r-ras la txemmem f š-šāšiya* : <si-vit-la-tête-ne-pensa-pas-le-bonnet> : si la tête est épargnée, elle trouvera toujours un bonnet.

Il est clair de constater que ces deux subordonnées circonstancielles véhiculent le même sens, étant donné que nous avons le même énoncé proverbial. Il s'agit d'une variation lexicale portant sur les verbes *bqa* (resta) et *ædem* (perdit) qui se substituent successivement par *εaš* (vit) et *xemmem* (pensa).

Somme toute et après filtrage des données, nous avons obtenu en somme un ensemble qui s'élève à 3292 SF. Cette opération est accompagnée d'annotation en

³⁹ Selon J. Dubois, on appelle variante « une forme d'expression différente d'une autre pour la forme, mais n'entraînant pas de changement de contenu par rapport à cette autre. » Dubois, J. et al., op. cit, 2012, p. 503.

vue d'insérer des commentaires susceptibles de mettre en relief les énoncés sujets à d'éventuelles analyses, et d'écarter aussi d'autres qui ne sont pas pertinents. En fait, nous avons constaté qu'il existe certaines similitudes linguistiques dans les données que nous avons recueillies. Ainsi et après annotation, nous avons extrait un échantillon qui avoisine les 360 SF. Nous pensons qu'il s'agit d'un corpus assez représentatif pour aboutir à des résultats fort intéressants sur le fonctionnement linguistique du figement en ADM.

4.3. Codification des Npc

Pour mieux faciliter le classement des données, tout en gérant la disparité, nous avons pensé mettre en place un système de codification. En effet, un code de référence est assigné à chaque entité du corps humain. Il s'agit de le diviser en trois grandes parties : la tête et ses composants prennent la lettre (T), le buste et ses éléments constitutifs notés par (B) et enfin les membres inférieurs et supérieurs par (M). Nous avons ajouté la lettre (C), pour renvoyer aux parties situées partout dans l'organisme, comme *želd* (peau), *εdem* (os).

Ce système de classification est perçu sous forme d'une ramification allant du haut vers le bas. Chaque entité appartient à une partie précitée : l'œil par exemple prend le code (T2.3), car il est situé dans le visage (T2) qui se trouve lui aussi dans la tête (T). De cette façon, le corps humain est conçu sous forme d'une arborescence tenant compte des principes de la physiologie.

4.4. Transcription

Le corpus que nous avons collecté et annoté fait l'objet d'une transcription. Il s'inscrit dans le cadre de l'oralité, faisant partie de l'ADM, une langue autre que le français. En effet, la transcription des données occupe une place primordiale dans le cadre de la linguistique du corpus. Transcrire signifie reproduire fidèlement un matériel sonore, appartenant à la langue parlée selon un protocole de transcription. En raison des faits linguistiques que nous voulons étudier, il existe plusieurs modes de transcription : phonétique, phonologique et morpho-phonologique. La première s'intéresse aux nuances phoniques du matériau sonore,

en revenant sur les faits acoustiques des phonèmes. La deuxième est plus commode que la première puisqu'elle ne prend pas en considération les différentes variantes d'un même phonème, mais « *utilise un seul signe là où la transcription phonétique doit recourir à plusieurs signes différents pour signaler les principales variations (combinatoires, sociales et individuelles) d'une même unité distinctive⁴⁰.* »

Ces deux transcriptions s'écartent de notre objectif de recherche, c'est pour cela que notre choix est fait sur le dernier mode de notation en ce qu'il est plus simple et offre la possibilité de prendre en compte la structure morphosyntaxique de l'énoncé.

4.4.1. Protocole de transcription

Le protocole de transcription adopté contient les différents sons de l'ADM, tenant compte de ses spécificités morpho-phonologiques. Il est conforme au système de signes de l'alphabet phonétique international qui symbolise généralement les sons du langage et à travers lequel chaque signe est assigné à un son. Il est inséré soigneusement dans les premières pages de ce travail.

4.4.2. Conventions de transcription

Loin d'être une étape mécanique et aisée, la transcription est une phase délicate. Elle pose différents problèmes, vu les spécificités de l'ADM. En effet, le mot en arabe est perçu selon les dires de D. Cohen comme « *la conjonction d'une racine et d'un schème, d'une matière sémantique découpée par une forme qui, en lui donnant son contenu, en précise le sens à son tour⁴¹.* »

Par ailleurs, pour rendre compte de la configuration syntaxique des données, nous avons adopté une transcription morpho-phonologique qui met en relief aussi bien les particularités phonologiques que les spécificités morphosyntaxiques. À cet effet et pour reproduire autant que possible la structure interne du mot en ADM, nous nous sommes contraint de prendre en considération les consignes suivantes :

⁴⁰ *Ibid.*, p. 26.

⁴¹ Cohen, D., op. cit, 1970, p. 99.

- Les tirets servent généralement à séparer certains morphèmes grammaticaux des morphèmes lexicaux : le nom avec son article ou son possessif [r-*ras* (la tête), *ras-u* (sa tête)], et le verbe avec les pronoms compléments auxquels il peut être annexé exemple [*yebda-h* (il le commence)], alors que les pronoms sujets sont collés au verbe [*bditi* (tu as commencé)].

- Le signe d'élision « ' » est placé devant les exemples qui ont été répétés dans la thèse, faisant l'objet de plusieurs fois d'analyse.

- Le signe « * » sert à marquer les structures agrammaticales.

- Le schwa est marqué par le signe *e* au lieu de *ə*.

- La gémation est notée par le redoublement de consonnes pour certains mots : *yedd* (main), *demmm* (sang).

- Le point souscrit est placé sous les consonnes emphatisées (*ṣ*, *ḍ*, *ṭ*, *ṛ*, ...). Exemple : *ḍher* (dos), *ḍers* (molaire).

- Le soulignement spécifie les consonnes interdentes de certaines variantes de l'ADM, comme (*ḍ*, *ṭ* et *ḍ*).

- Bien que certains parlers régionaux de la *darija* se prononcent avec un allongement marqué par un trait suscrit sur les voyelles (*ā*, *ī* et *ū*), nous avons choisi, par souci d'homogénéisation de la transcription vu le principe de l'économie discuté auparavant, de ne pas le prendre en considération lors de la transcription. Ainsi et au lieu de transcrire *rūḥ* (âme, souffle de vie), nous noterons *ruh*.

4.5. Traduction

Notre approche vise à cerner et les configurations syntaxiques et les propriétés sémantiques des phrasèmes corporels. À cet égard, nous avons fait appel à deux types de traduction. Une traduction mot à mot et une traduction intelligible. Cette double traduction offre l'avantage d'étudier le processus du passage d'une langue à une autre en tenant compte aussi bien de la structure syntaxique que du contenu sémantique.

4.5.1. La traduction mot à mot

C'est une traduction qui vise à traduire l'énoncé mot à mot. Cette traduction offre l'avantage de fournir une idée sur la construction syntaxique ou morphosyntaxique des mots constituant l'énoncé figé en sa langue d'origine. Ces items lexicaux seront séparés par des traits d'union, pour marquer l'inintelligibilité du sens.

4.5.2. La traduction intelligible

Cette deuxième traduction vise à transposer le sens de l'énoncé. Nous commençons tout d'abord par chercher l'équivalent en français, faute de quoi il convient de trouver une traduction plus proche de celle de la langue d'origine qu'est l'ADM.

4.6. Classement

Avant qu'il ne soit analysé, le corpus doit être classé en sous-corpus. C'est une étape préalable dans la mesure où elle permettra de rassembler les données selon des critères, relevant aussi bien de la forme que du contenu. Ainsi, deux critères s'avèrent pertinents pour notre thèse : thématique et syntaxique.

4.6.1. Le critère thématique

Selon ce critère, le corps humain se divise en trois grandes parties (la tête, le buste et les membres) qui sont notées respectivement par les initiales (T) (B) (M). Quant à la lettre (C), elle spécifie les entités situées dans tout l'organisme.

4.6.1.1. La tête (T)

Cette partie se compose de trois sous-parties : le crâne (T1), le visage (T2) et le cou (T3), auxquelles nous ajoutons tête (T0). Le tableau suivant illustre ce classement :

Les grandes parties	Les sous-parties	Codes des Npc	Noms d'entités en ADM ⁴²	Noms d'entités en français	Nombre de phrasèmes corporels
TÊTE (T)	Tête (T0)	T0	<i>ras</i>	Tête	395
	Crâne (T1)	T1.0	<i>qalqola, žomžoma</i>	Crâne	0
		T1.1	<i>εqel</i>	Raison	102
		T1.2	<i>dmağ</i>	Cerveau	22
		T1.3	<i>šeer</i>	Cheveu	45
		T1.4	<i>niyya</i>	Intention	46
	Visage (T2)	T2.0	<i>wžeh</i>	visage	154
		T2.1	<i>žebha</i>	Front	13
		T2.2	<i>ħažeb</i>	Sourcil	6
		T2.3	<i>εin</i>	Œil	187
		T2.4	<i>šfer</i>	Cil	3
		T2.5	<i>žfen</i>	Paupière	2
		T2.6	<i>nif</i>	Nez	44
		T2.7	<i>šlağem</i>	Moustache	27
		T2.8.0	<i>femm</i>	Bouche	147
		T2.8.1	<i>šareb</i>	Lèvre	24
		T2.8.2	<i>senn, nab, ders</i>	Dent, Canine Incisive, Molaire	84
		T2.8.2.4	<i>lhem snan</i>	Gencive	0
		T2.8.3	<i>lsan</i>	Langue	105
		T2.8.4	<i>lha</i>	Luette	1
		T2.9	<i>dqen,</i>	Menton	0
		T2.10	<i>xedd</i>	Joue	30
		T2.11	<i>šdeq</i>	Bajoue	11
		T2.12	<i>leħya</i>	Barbe	28
		T2.13	<i>wden</i>	Oreille	80
	Cou (T3)	T3.0	<i>εenq</i>	Cou	27
		T3.1	<i>qfa</i>	Nuque	40
		T3.2	<i>ħelq</i>	Gorge	30
		Total			1653

4.6.1.2. Le buste (B)

Quant à cette partie, elle est divisée en trois sous-parties : la poitrine (B1), le ventre (B2) et les parties intimes (B3). Le recensement qui s'y rapporte est inséré dans le tableau ci-dessous :

⁴² Par ce terme générique, nous avons pensé à intégrer dans ce tableau et les autres tableaux qui vont suivre tous les éléments qui relèvent du corps humain. Notre objectif étant de prendre en considération lors de l'analyse tout ce qui s'y rapporte : les organes, les liquides, les substances, les facultés humaines...

Les grandes parties	Les sous-parties	Codes des Npc	Noms d'entités en ADM	Noms d'entités en français	Nombre de phrasèmes corporels
BUSTE (B)	Poitrine (B1)	B1.0	<i>şder</i>	Poitrine	22
		B1.1	<i>riyya</i>	Poumon	5
		B1.2	<i>qelb</i>	Cœur	263
		B1.3	<i>bezzula</i>	Sein	4
		B1.4	<i>ðher</i>	Dos	66
		B1.5	<i>ðele</i>	Côte	12
		B1.6	<i>merrara</i>	Bile	6
		B1.7	<i>tihan</i>	Rate	0
	Ventre (B2)	B2.0	<i>kerş, bten</i>	Ventre	87
		B2.1	<i>meeda</i>	Estomac	12
		B2.2	<i>kebda</i>	Foie	19
		B2.3	<i>meşran</i>	Intestin	16
		B2.4	<i>nbula</i>	Vessie	2
		B2.5	<i>serra</i>	Nombril	4
		B2.6	<i>kelwa</i>	Rein	3
		B2.7	<i>hzer</i>	Giron	0
		B2.9	<i>rahim, walda</i>	Utérus, ovule	6
	Parties intimes (B3)	B3.1	<i>zebb</i>	Pénis	9
		B3.2	<i>qalwa</i>	Testicule	0
		B3.3	<i>tebbun</i>	Vagin	7
		B3.4	<i>şeera</i>	Pubis	1
		B3.5	<i>qaε, terma</i>	Cul, Fesse	60
		Total			604

4.6.1.3. Les membres (M)

Le corps humain présente quatre membres dont deux sont supérieurs désignés par (M1) et deux autres sont inférieurs codifiés par (M2). Le tableau suivant énumère les différentes entités répertoriées dans cette partie :

Les grandes parties	Les sous-parties	Codes des Npc	Noms d'entités en ADM	Noms d'entités en français	Nombre de phrasèmes corporels
MEMBRE (M)	Membre supérieur (M1)	M1.1	<i>ktef</i>	Épaule	34
		M1.2	<i>draε</i>	Bras	20
		M1.3	<i>baṭ</i>	Aisselle	6
		M1.4	<i>kuε</i>	Coude	0
		M1.5	<i>saεed</i>	Avant-bras	0
		M1.6	<i>mieṣam</i>	Poignet	0
		M1.7.0	<i>yedd</i>	Main	242
		M1.7.1	<i>keff</i>	Paume	14
		M1.7.2	<i>ṣbee</i>	Doigt	42
		M1.7.3	<i>dfer</i>	Ongle	17
	Membre inférieur (M2)	M2.1	<i>rdef</i>	Hanche	0
		M2.2	<i>fxed</i>	Cuisse	0
		M2.3	<i>rekba</i>	Genou	34
		M2.4	<i>saq</i>	Tibia	2
		M2.5.0	<i>ržel</i>	Pied	96
		M2.5.1	<i>gdem</i>	Talon	20
		M2.5.2	<i>ṣbee r-ržel</i>	Orteil	0
		M2.5.3	<i>kaḥil</i>	Chevillle	0
		M2.6	<i>saq</i>	Jambe	0
		Total			527

4.6.1.4. Le corps (C)

Seront classées dans cette division (C) les entités localisées dans tout le corps humain. Comme en témoigne le tableau suivant :

	Codes des Npc	Noms d'entités en ADM	Noms d'entités en français	Nombre de phrasèmes corporels
CORPS (C)	C0	<i>gnaza</i>	Cadavre	17
	C1	<i>dem</i>	Sang	76
	C2	<i>εerq</i>	Veine	28
	C3	<i>lhem</i>	Chair	51
	C4	<i>ṣhem</i>	Graisse	17
	C5	<i>εdem</i>	Os	58
	C6	<i>želd</i>	Peau	20
	C7	<i>zgeb</i>	Poil	11
	C8	<i>εseb</i>	Nerf	0
	C9	<i>qedd</i>	Taille	34
	C10	<i>ruḥ, nefṣ</i>	Âme	140
	C11	<i>gana</i>	humeur	56
	Total			508

À partir de ces quatre tableaux, nous constatons clairement que la productivité des entités est variable : certaines entités sont plus productives que d'autres. La partie *ras* se taille la part du lion avec un total de 395 énoncés. Elle est suivie respectivement par *qelb* (263) et *yedd* (242). Cette productivité est due assurément à la priorité accordée à ces parties dans le métabolisme, ainsi qu'aux différentes les fonctions qu'elles peuvent jouer pour l'être humain. Bien entendu, elles illustrent les trois facultés fonctionnelles dont est dotée toute personne : facultés intellectuelle, affective et motrice. Elles correspondent au découpage antique opéré par Platon⁴³ :

- La première partie contient la tête, la partie rationnelle de l'âme. C'est le siège de la raison, ayant pour rôle la maîtrise de soi, en dirigeant les deux autres.
- La deuxième partie se situe dans la poitrine, c'est là où nous localisons le côté affectif de l'homme, c'est-à-dire les différents sentiments.
- Et enfin, la troisième partie siège au bas ventre. C'est le mouvement de l'âme, orienté exclusivement vers les plaisirs charnels du corps. Elle a pour objet la satisfaction de la vie dans sa dimension quasi-animale.

Cependant, la productivité pour certaines entités est quasiment nulle : *saq* (jambe) avec 2 phrasèmes seulement. D'autres encore, nous n'avons trouvé aucune occurrence, comme c'est le cas de *ṭiḥan* (rate).

Cette répartition quadripartite des données est illustrée dans le tableau suivant :

	Phrasèmes corporels	Les pourcentages
Corps (C)	508	15,43%
Tête (T)	1653	50,21%
Buste (B)	604	18,35%
Membre (M)	527	16,01%
Total	3292	100%

⁴³Baccou, R., *Platon œuvres complètes, la république*, Paris, Classiques Garnier, 1950, p. xxxiii.

Nous remarquons que la moitié des données recueillies appartiennent à l'entité tête avec un total de 1653 énoncés. Les trois autres parties partagent presque à égalité l'autre moitié (604 phrasèmes pour le Buste, 527 énoncés pour les Membres et 508 occurrences pour le Corps). Ces pourcentages sont illustrés dans le graphique ci-dessous :

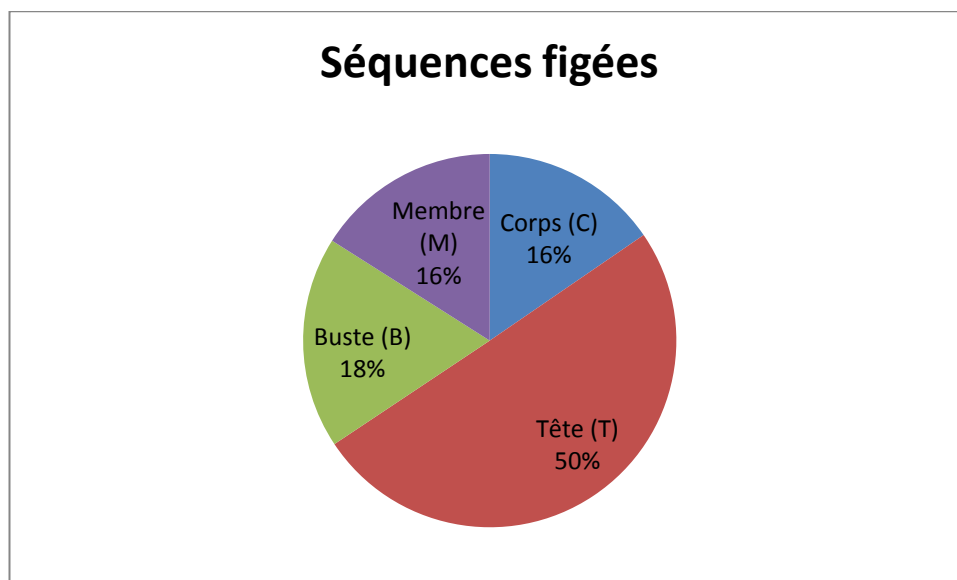


Figure 4 : répartition des séquences figées

4.6.2. Critères syntaxiques

Selon ce critère, les données sont classées à partir des différentes classes grammaticales, en tenant en compte de la nature syntaxique des énoncés. Ainsi, nous en avons relevé deux types : les syntagmes et les phrases.

4.6.2.1. Les syntagmes figés

Les différents types de syntagmes que nous avons collectés dans notre corpus s'organisent selon plusieurs moules syntaxiques. Ils sont répartis en syntagmes nominaux, adjectivaux, participiaux, adverbiaux et prépositionnels. Le tableau met en lumière la répartition de cette classe selon les quatre parties du corps :

	Les syntagmes figés	Les pourcentages
Corps (C)	95	2,89%
Tête (T)	360	10,93%
Buste (B)	99	3,01%
Membre (M)	73	2,22%
Total	627	19,05%

Comme pour le tableau précédent, la plupart des données recueillies appartiennent à la tête, dépassant la moitié avec un total de 360 énoncés. Les trois autres parties partagent le reste soit 99 pour le Buste, 95 pour le Corps et 73 pour les Membres. Ces chiffres sont représentés dans le graphe suivant :

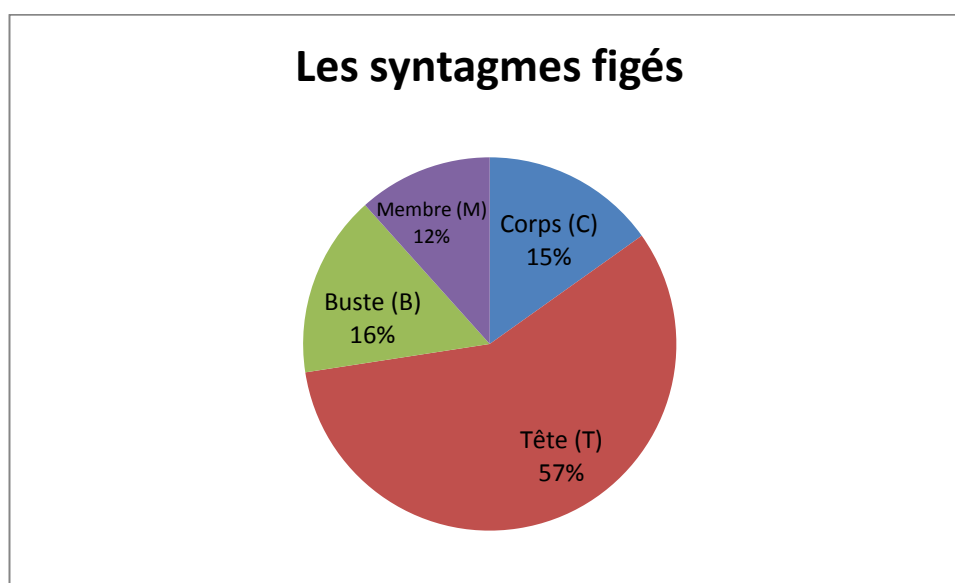


Figure 5 : répartition des syntagmes figés

4.6.2.2. Les phrases figées

Au-delà des syntagmes figés, les Npc se reproduisent également dans les phrases figées. Il est question de souligner deux types : les phrases verbales et les phrases non verbales. La répartition quadripartite est notée dans le tableau suivant :

	Les phrases figées	Les pourcentages
Corps (C)	413	12,54%
Tête (T)	1293	39,28%
Buste (B)	505	15,34%
Membre (M)	454	13,79%
Total	2665	80,95%

Nous constatons que le nombre des phrases est plus élevé que celui des syntagmes. Encore une fois, presque la moitié des données est rattachée à la partie tête (soit un total de 1293 énoncés). Elle est suivie respectivement par le Buste (505), les Membres (454) et le Corps (413). Ces chiffres sont représentés dans le graphique suivant :

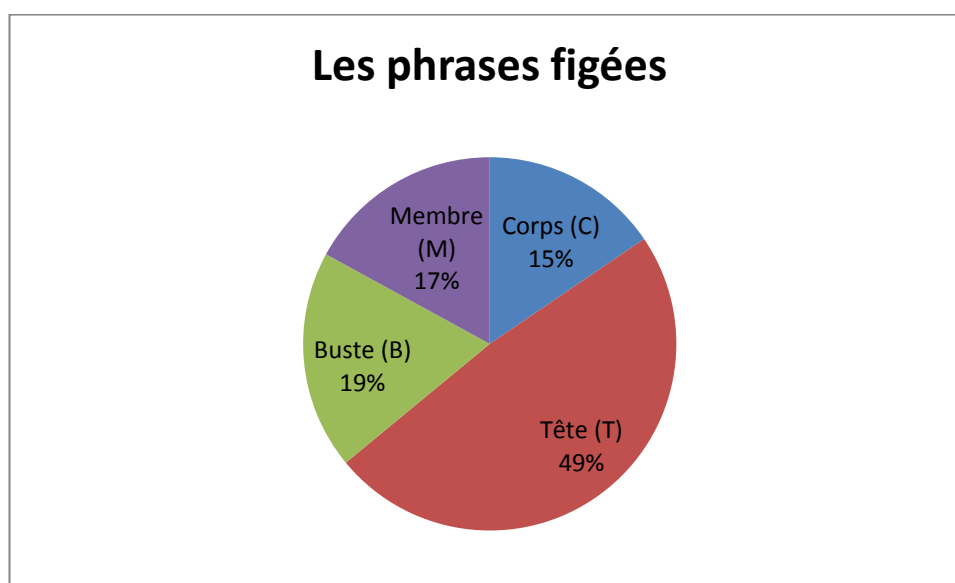


Figure 6 : répartition des phrases figées

4.7. Difficultés rencontrées

Parmi les difficultés que nous avons rencontrées, certaines relèvent de la constitution du corpus, d'autres ont trait à son classement et à l'identification du phrasème corporel. Tout d'abord, figure le problème de l'hétérogénéité des données. En effet, notre corpus est hétérogène dans la mesure où il est formé de tout énoncé contenant des Npc : des proverbes, des phrases, des syntagmes, des expressions, des locutions. Cette hétérogénéité se voit aussi sur le plan lexical, à

travers la productivité du lexique relatif au corps humain. Nous avons constaté qu'une seule partie est nommée de différents termes. À titre d'exemple, le visage en ADM est désigné par les noms suivants : *sifa*, *wžeh*, *kemmara*, *xšem*⁴⁴. En vue de pallier ce problème, ne seront retenus que les mots courants et conventionnellement attestés dans toute la communauté linguistique marocaine. Il s'agit d'écarter la terminologie argotique et le langage particulier à certains milieux ou à certains groupes sociaux. En d'autres termes, nous n'avons gardé que les termes usuels qui sont connus et employés par tous les Marocains.

De surcroît, d'autres difficultés relèvent de la délimitation de l'énoncé figé. En effet, il n'est pas assez aisé d'identifier la structure syntaxique pour déterminer s'il s'agit d'une phrase figée ou d'un syntagme figé. Comme en témoigne l'exemple suivant :

(43) *mša l-u ras l-xiṭ* : <est parti-à-lui-tête-le-fil> : il a perdu le fil, il s'est emmêlé les pinceaux, il est troublé.

Faut-il parler de toute la phrase ou ne retenir que le syntagme nominal *ras l-xiṭ* (tête du fil) ? Pour surmonter cette difficulté, nous examinerons le lien unissant le verbe *mša* au SN. Nous constatons que ce dernier peut sélectionner un seul prédicat dont le sens est antonymique. Nous pouvons rencontrer aussi : *šedd ras l-xiṭ*, (il trouva la tête du fil). En plus le sens du syntagme *ras l-xiṭ* pris isolément peut entraîner une confusion en renvoyant au sens littéral. Pour d'autres exemples, il n'est pas du tout possible de choisir d'autres paradigmes verbaux comme nous le constatons avec la phrase injonctive :

(44) *dxel suq ras-k !* : <entre-marché-tête-ta> : occupe-toi de tes oignons, de tes affaires !

Nous remarquons que seul le prédicat verbal *dxel* (entre) est permis : nous ne pouvons pas dire **xrež suq ras-k !* (*sors du marché de ta tête !)

⁴⁴ Ces différents termes sont tirés du Dictionnaire Colin de l'arabe marocain. Certains ont une connotation péjorative, ils sont utilisés comme des termes injurieux, comme *xšem* et *kommara*.

Au-delà de ces difficultés se pose le problème de variations. Nous avons rencontré plusieurs constructions dont le sens est le même. Dans ce cas, la variation atteint un seul élément de l'énoncé. Parmi ces exemples, nous citons :

(45) a. *dar b wežh-i* : <a fait-par-visage-ma> : il s'est conduit en tenant compte du respect dû à moi.

b. *emel b wežh-i* : <a fait-par-visage-ma> : il s'est conduit en tenant compte du respect dû à moi.

Il s'agit d'un seul exemple qui se réalise en deux variantes, portant sur l'emploi des prédicats verbaux *dar* et *emel* (faire). Cette variation peut parfois concerner le changement des catégories grammaticales, donnant des formes participables : *dayer b wežh-i*, *emel b wežh-i*.

Surviennent enfin des difficultés relatives au glissement de sens : certaines parties du corps humain sont utilisées pour nommer d'autres. L'entité *yedd* (main) peut renvoyer au bras (*drae*), à l'avant-bras (*saed*) et au coude (*kuε*). C'est pourquoi nous n'avons pas relevé de termes pour désigner ces deux dernières parties en ADM. De surcroît, le nom *kerš* (ventre) est employé pour spécifier aussi bien la zone extérieure que des organes intérieurs du métabolisme comme l'estomac.

4.8. Synthèse sur les spécificités du corpus

Compte tenu des contraintes que nous avons citées précédemment, le corpus que nous avons collecté répond à trois principaux critères qui se résument comme suit :

4.8.1. La représentativité

Il est vrai que notre corpus est ouvert. En effet, nous ne pouvons jamais recueillir tous les phrasèmes corporels, car l'exhaustivité reste généralement un pari difficile à atteindre. Faute de prétendre à l'exhaustivité, le corpus doit être représentatif, puisqu'il est censé représenter le phénomène que nous voulons analyser. Dans cette perspective, J. Dubois affirme qu'il doit « *illustrer toute la*

*gamme des caractéristiques structurelles*⁴⁵ ». C'est pourquoi nous nous sommes attelé au pari de la représentativité, en consultant un nombre considérable d'ouvrages et de dictionnaires.

4.8.2. L'homogénéité

Au-delà de la représentativité, le corpus doit répondre aussi au critère de l'homogénéité, pour qu'il puisse « *déterminer les règles de la langue*⁴⁶ ». Comme nous l'avons souligné, notre objet d'étude renferme des données hétérogènes. À cet égard, nous avons fait en sorte qu'il soit plus homogène, pour ne pas tomber dans des contradictions. Une telle homogénéisation concerne toutes les étapes de la constitution du corpus, en partant de la collecte des données jusqu'au classement, en passant par la transcription et la traduction.

4.8.3. La pertinence

Au-delà des deux critères précédents, la pertinence est un facteur important dans la constitution du corpus, car elle doit correspondre parfaitement à la problématique et aux objectifs de la recherche. À cet effet et pour ne pas collecter des données superflues, nous n'avons pris en considération lors de l'analyse que les énoncés qui s'avèrent pertinents pour notre travail de thèse et qui contiennent l'une des parties du corps humain.

⁴⁵ Dubois, J. et al., op. cit, 2012, p. 124.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 234.

Ce chapitre interroge la manière dont nous avons procédé pour forger le corpus. Il a été question de fournir une idée sur notre méthodologie de recherche ainsi que les démarches que nous avons suivies pour l'élaboration de notre objet d'étude.

Pour ce faire, nous avons commencé tout d'abord par spécifier les fondements théoriques qui sous-tendent notre posture méthodologique, en définissant respectivement la linguistique populaire, la linguistique descriptive et la linguistique de corpus. Par la suite, nous avons délimité nos approches d'analyse dans la deuxième section. Il s'agit d'une approche linguistique, visant à la fois le fonctionnement sémantico-syntaxique que la représentation sémantico-cognitive. Travaillant sur un corpus oral, nous étions obligé d'exposer quelques spécificités de l'ADM dans la troisième section. Enfin, nous avons terminé ce chapitre par spécifier la méthodologie de la construction du corpus ainsi que les difficultés que nous avons rencontrées.

Le corpus étant constitué et classé dans ce deuxième chapitre, il doit par la suite être analysé. C'est ce que nous aborderons dans les deux derniers chapitres. Dans le troisième chapitre, nous étudierons le fonctionnement sémantico-syntaxique du figement dans les phrasèmes corporels. Tandis que le quatrième chapitre aura pour objectif de décrire la représentation spatiale des Npc dans la culture marocaine.

ÉTUDE SÉMANTICO-
SYNTAXIQUE DU
FIGEMENT DANS LES
PHRASÈMES CORPORELS

Ayant pour but d'élaborer les préliminaires théoriques, le premier chapitre vise, dans la première section, à cerner quelques notions appartenant à la phraséologie linguistique. Il est question d'étudier le fonctionnement sémantico-syntaxique du figement des phrasèmes corporels en ADM, en analysant aussi bien les configurations syntaxiques que les propriétés sémantiques. Pour ce faire, nous reviendrons sur les différentes relations sous-jacentes à la structuration de l'énoncé figé.

Par ailleurs, notre point de départ est le postulat de base suivant : les unités linguistiques s'organisent selon trois fonctions primaires qui régissent l'énonciation de tout acte discursif : la fonction prédicative, la fonction argumentale et la fonction actualisatrice. En effet, pour qu'il y ait réalisation discursive, une relation s'établit entre un noyau (prédicat) et des entités lexicales (arguments) inscrivant le tout dans un cadre énonciatif précis (des actualisateurs). Le tout se concrétise selon des contraintes relevant de la combinatoire linguistique avec des degrés de liberté ou de figement.

Vu sous cet angle, le figement se présente donc comme un phénomène qui transcende tous les niveaux de l'analyse linguistique, allant de la composante lexicale jusqu'à la pragmatique, en passant par la syntaxe et la sémantique. Bien entendu, ces trois fonctions (prédicative, argumentale et actualisatrice) offrent l'avantage de catégoriser les items lexicaux sur le plan sémantico-syntaxique et d'expliquer le rôle qu'ils peuvent jouer dans la construction de l'énoncé figé. La première fonction a pour objet de spécifier l'élément jouant le rôle du prédicat dans la phrase. Quant à la deuxième, elle permet de caractériser les éléments qui sont mis en relation avec le noyau prédictif et dont la présence sert à en déterminer le sens. La troisième dont le rôle est l'ancrage de la relation prédicative dans la situation d'énonciation implique les trois catégories de temps, de l'espace et de la personne, en faisant appel à des moyens grammaticaux et lexicaux.

Eu égard à ces affirmations, plusieurs questions se présentent : où se situe le figement ? À droite du phrasème, à gauche ou aux deux côtés à la fois ? Quelle fonction occupe le Npc dans l'énoncé figé, apparaît-il dans la position prédicative,

argumentale ou actualisatrice ? Quelle est la relation existant entre les constituants de la séquence, s'agit-il d'une relation de détermination, de coordination, d'actualisation ou de prédication ?

Pour apporter des éléments de réponse à ces questions, nous reviendrons tout d'abord sur les différentes configurations syntaxiques qui structurent les éléments constitutifs du phrasème corporel. Il est question de spécifier la position et la fonction qu'occupe le Npc dans l'énoncé figé. Notre attention, étant focalisée sur la composante syntaxique, vise à examiner si ces relations fonctionnent ou elles sont neutralisées sous l'effet du figement. Ensuite, nous étudierons le figement en faisant respectivement appel aux critères référentiel, sémantique et syntaxique. Les conclusions que nous avons tirées seront exploitées afin d'établir une nouvelle catégorisation des données sur la base de la notion du degré de figement : des phrasèmes complets, des semi-phrasèmes, des quasi-phrasèmes et des non-phrasèmes.

1. Les relations syntaxiques dans les phrasèmes

Avant de commencer l'étude du figement, il convient tout d'abord de spécifier les relations syntaxiques que peut entretenir le Npc avec les autres constituants du phrasème, à travers la description des différentes structurations où il est inséré. Notre attention sera focalisée principalement sur la détermination, la coordination, la prédication et l'actualisation. Bien entendu, ce sont ces relations qui structurent et organisent le fonctionnement des éléments linguistiques aussi bien dans la classe des syntagmes que celle des phrases. Rappelons que notre objectif se limite, dans cette section, à dresser un état des lieux des différentes relations syntaxiques, sans pour autant faire une analyse du figement, la seconde section en fera l'objet de cette description.

1.1. La détermination

La détermination est une relation fonctionnelle de dépendance reliant essentiellement un noyau à des satellites : le premier élément, le déterminé est capital puisqu'il peut exister seul dans l'énoncé ; quant au déterminant, étant marginal, ne peut apparaître en l'absence du premier. Selon J. Dubois (2012), elle est assimilée à l'actualisation, puisque c'est « *le procédé par lequel une unité linguistique est actualisée dans le discours, tout en étant spécifiée*¹ ». Elle passe par la classe des déterminants, c'est-à-dire les actualisateurs qui servent à spécifier un mot. De son côté, M. Taïfi (2000) avance que :

« Les moyens linguistiques de détermination constituent des systèmes fermés dont les éléments appartiennent soit à la composante grammaticale, telle que les articles, les démonstratifs, les possessifs, soit à la composante lexicale, tels que les adjectifs épithètes et les compléments déterminatifs, soit, enfin, à la composante syntaxique puisque des phrases peuvent assurer le rôle de détermination dans certaines constructions syntaxiques, notamment dans des phrases complexes telles que les relatives². »

¹ Dubois, J. et al., *Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 2012,(1994 pour la première édition), p. 140.

²Taïfi, M., *Sémantique linguistique : référence, prédication et modalité*, Publications de la FLSH, Fès, 2000, p. 113.

Il découle de cette définition que les éléments linguistiques pouvant servir de déterminants varient selon la nature grammaticale de la catégorie déterminée. Ils sont de trois types que nous pouvons répertorier comme suit :

- des éléments grammaticaux comme : les articles, les démonstratifs et les possessifs ;
- des items lexicaux, en l'occurrence les adjectifs qualificatifs, les participes et les compléments déterminatifs ;
- et enfin des éléments appartenant à la composante syntaxique comme les relatives.

Il appert que cette fonction se reflète essentiellement dans la classe des syntagmes par une relation binaire entre un noyau et d'éventuels satellites ou constituants subordonnés. Le premier élément permet de déterminer la nature et la fonction du syntagme dans la phrase.

En outre et selon le classement des données que nous avons effectué dans le deuxième chapitre, il existe cinq classes de syntagmes : des syntagmes nominaux (SN), des syntagmes adjectivaux (SA), des syntagmes participiaux (SPa), des syntagmes prépositionnels (SP) et des syntagmes adverbiaux (SAdv). Ce classement correspond respectivement à cinq types de déterminations :

1.1.1. La détermination nominale

En ADM, le syntagme nominal se compose essentiellement de deux morphèmes lexicaux qui sont organisés selon des rapports syntagmatiques et paradigmatiques définis par le noyau et l'élément auquel il est afféré. Ainsi et pour spécifier la détermination nominale, il s'agit de relever toutes les unités qui entrent dans la sphère du SN, comme : les articles (définis et indéfinis), les numéraux (cardinaux, ordinaux et fractionnaires), les démonstratifs, les possessifs, les adjectifs, les participes, les compléments déterminatifs et les relatives.

Pour commencer, il convient tout d'abord de spécifier les différentes configurations syntaxiques où est incorporé le Npc, pour savoir s'il occupe la position de déterminé, de déterminant ou des deux à la fois.

1.1.1.1. Npc en tête du SN

Occupant la tête du syntagme, le Npc peut être associé à un autre item lexical. Ci-après les configurations syntaxiques qui s'y rapportent :

(46) *ras l-mal* : <tête-les-fonds> : le capital, les fonds de roulement.

(47) *xedd l-ēezba* : <joue-la-vierge> : fleur³.

Il s'agit de syntagmes nominaux dont les deux noms noyaux *ras* (tête) et *xedd* (joue) sont respectivement spécifiés par les noms *l-mal* (le capital) et *l-ēezba* (la vierge) qui sont eux aussi déterminés par l'article défini *l'*⁴. Les deux éléments des deux syntagmes sont en état d'annexion directe, car ils sont juxtaposés sans prépositions. Bien entendu, il existe aussi une annexion indirecte, quand la préposition s'interpose entre les deux noms. C'est le cas que nous rencontrons fréquemment en français à travers les noms composés comme « la tête de loup » (brosse munie d'un long manche). L'ADM, au contraire, tend à privilégier l'annexion directe, vu certaines contraintes relevant de l'évolution de la langue et du principe de l'économie.

Au-delà de l'article, le nom déterminant peut être conjoint à un pronom possessif ou à un autre nom, car nous avons l'expression : *ras mal-i* (mon capital), *ras mal š-šarika* (capital de la société). Ces deux éléments permettent d'attribuer aux syntagmes une valeur référentielle tirée du contexte d'énonciation. Dans le premier cas, le possessif *-i* fait référence à un être humain ; tandis que le nom *š-šarika* a la valeur d'un indicateur spatial. Cependant, nous avons répertorié certaines constructions qui sont utilisées sans article. Ceci se manifeste dans l'exemple suivant :

(48) *ein mika* : <œil- plastique> : faire semblant de ne pas voir.

Au demeurant, l'absence de l'article peut être expliquée par un trait de figement qui a affecté le syntagme. Pour A. Youssi (1992), l'article a « une valeur

³ Iraqui Sinaceur, Z., et al, *Le Dictionnaire Colin de l'arabe dialectal marocain*, l'Institut d'Études et de Recherches pour l'Arabisation, Rabat, éditions Al Manahil, 1993, p. 418.

⁴ Composé de 28 alphabets, l'arabe se distingue par la présence de deux catégories d'articles : lunaires et solaires. La première est précédée par la particule "l-", quand la lettre initiale du nom est : *ṭ, b, ḥ, ẓ, x, ʿ, ġ, q, f, k, m, h, w* et *y*. Le reste des articles sont solaires, ils sont marqués par le dédoublement de la première consonne. Ainsi, les solaires sont : *t, ṭ, ḍ, d, ḏ, r, z, s, š, ṣ, ḍ, ḍ, l* et *n*.

de déictique en ce qu'il confère à son déterminé une valeur de fait spécifique⁵ », permettant de lui assigner des valeurs référentielles, au moment de son actualisation dans un énoncé. Par ailleurs, les unités lexicales utilisées sans déterminants n'ont qu'une référence virtuelle qui se caractérise par « la représentation du nom à l'état nu, au degré zéro, c'est-à-dire sans article ni complément déterminatif⁶ ».

Suivant ce raisonnement, la structure *ein mika* (œil du plastique) n'a pas de valeur référentielle spécifique à un contexte donné, mais relève d'un fait générique, renvoyant à l'action de tourner le visage pour ne pas voir quelqu'un. C'est ce que nous comprenons aussi dans le syntagme suivant :

(21') *delea ewža* : < côte-tordue > : périphrase stéréotypique désignant négativement la femme comme un être tordu.

Cette absence d'article correspond à un manque de référence sur le plan sémantique. En effet, nous sommes devant un sens générique, ne portant pas sur une femme particulière, mais lié à un stéréotype relatif à toute la classe de sexe féminin. Ces valeurs référentielles, appartenant à la culture, sont acquises et entérinées par l'usage.

Sur le plan syntaxique, l'adjectif *ewža* (tordue) est un déterminant lexical qui spécifie le Npc *delea* (côte), en lui conférant des propriétés qui sont interprétées génériquement et qui appartiennent à des traits définissables d'une classe homogène d'individus. En effet, ce phénomène se manifeste aussi en français à travers l'expression :

(49) Sans queue ni tête : dénués de sens, incohérent, incompréhensible.

Nous remarquons clairement que l'absence de l'article sur le plan syntaxique correspond à une opacité sur le côté sémantique. Certes, nous n'avons pas ici une référence aux parties du corps humain, mais à un sens non compositionnel désignant des propos qui manquent de cohérence.

⁵ Youssi, A., *Grammaire et lexique de l'arabe marocain moderne*, Casa, Wallada, 1992, p. 141.

⁶ Marçais, Ph., *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, 1977, p. 160.

En revanche et pour d'autres structures, les deux termes du syntagme sont conjointement associés à des articles définis. C'est ce que nous pouvons nettement constater à travers l'exemple :

(50) *r-ryus l-kbar* : < les-têtes-les-grosses > : les notables du pays.

La présence de l'article joue donc un rôle référentiel, en passant d'un fait générique à une réalité spécifique. En outre, l'interprétation de la généricité et de la spécificité n'appartient pas seulement à la classe des articles, mais elle incombe aussi à toutes les autres catégories qui déterminent le noyau nominal. À cet effet, la détermination se fait également par l'adjectif *kbar* (grosses) qui assigne au Npc *ryus* (têtes) des propriétés dynamiques et contingentes qui, aux dires de M. Taïfi (2000), « ne sont validées que ponctuellement lors d'une interaction verbale, et ne constituent pas des traits définissants des entités auxquelles elles se rapportent⁷. » Il en découle que le contexte verbal joue un rôle important dans l'interprétation générique ou spécifique des unités linguistiques, le rôle des déterminants n'est qu'arbitraire.

Aussi, faut-il ajouter que si l'adjectif est utilisé sans article (*r-ryus kbar* : les têtes sont grosses), il ne s'agit pas dans ce cas de relation de détermination, mais c'est une prédication non verbale qui relie l'adjectif *kbar* au Npc *ryus*. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce type de relation ultérieurement.

1.1.1.2. Npc en seconde position du SN

Ce moule syntaxique met en relation deux noms dont le Npc, en seconde position, sert de déterminant à un autre nom qui occupe la position du noyau du syntagme nominal. Comme en témoignent les deux exemples ci-dessous :

(51) *qellet l-yedd* : < manque-la-main > : manque de moyens financiers.

(52) *deqqet n-nefs* : < coup-la-âme > : gêne respiratoire, asthme, dyspnée, emphysème.

Apparaissant en tête du SN, le premier nom du syntagme *qellet* (manque) et *deqqet* (coup) est en état d'annexion directe, car il est déterminé respectivement

⁷ Taïfi, M., op. cit, 2000, p. 118.

par les noms des parties du corps humain *yedd* (main) et *nefs* (âme) qui en constituent des compléments déterminatifs. C'est pourquoi le noyau ne serait guère préfixé d'un article défini puisqu'il a préalablement une détermination lexicale, tandis que le second terme en est pourvu.

1.1.1.3. Npc dans les deux positions du SN

Cette relation se concrétise selon une structure, avec les mêmes configurations syntaxiques que nous venons de signaler pour les occurrences précédentes. Elle associe deux termes dont le premier, un Npc est directement suivi d'un autre Npc qui le détermine. En font preuve les exemples suivants :

(53) *femm l-qelb* : <bouche-le-cœur> : creux de l'estomac (épigastre).

(54) *demmm l-wžeh* : <sang-le-visage> : indemnité versée pour indemniser quelqu'un d'une atteinte portée en son honneur.

Nous l'avons clairement remarqué, il s'agit de deux SN dont chacun est composé de deux Npc. Le premier terme *femm* (bouche) et *demmm* (sang) n'est pas préfixé d'un article puisqu'il est suivi d'un complément déterminatif, c'est-à-dire le second Npc *qelb* (cœur) et *wžeh* (visage). Ce dernier est au contraire pourvu d'un article défini *l-* (le).

1.1.2. La détermination adjectivale

La catégorie du syntagme adjectival est moins productive que celles des syntagmes nominaux. Nous n'avons trouvé qu'un seul moule syntaxique qui se réalise selon une structure binaire composée d'un adjectif apparaissant en position de tête suivi d'un Npc. La relation syntaxique entre les deux termes du syntagme étant de détermination. Le Npc est déterminé par un adjectif qui est placé en position initiale du syntagme.

(55) *khel r-ras* : <noire-la-tête> : l'Arabe ; l'être humain réputé ingrat et perfide.

(56) *hmer l-ewinat* : <rouge- les-yeux> : la personne effrontée.

Il s'agit d'une détermination adjectivale antéposée au déterminé dans la mesure où elle résulte d'une structuration émanant d'un figement qui a affecté le

syntagme. Pour A. Youssi (1992), ce type de détermination est nommé « *formations synthématiques figées*⁸ », en ce qu'elle dénote généralement « *des traits physiques psychologiques ou moraux souvent péjoratifs ou insultants*⁹ ». C'est ce que nous comprenons aisément à travers ces deux synthèmes qui indiquent respectivement la race arabe dotée de grande méchanceté et la personne manquant de respect et de pudeur.

Il convient enfin de rappeler que l'adjectif doit être antéposé par rapport à son déterminé pour qu'il y ait une détermination, car nous pouvons avoir une autre construction inversée où l'adjectif est placé après le nom auquel il est afféré. Dans ce sens, A. Youssi convient de distinguer deux types de rapports syntaxiques :

- Rapport endocentrique (déterminatif)¹⁰ : en position antéposée, l'adjectif constitue un déterminant du nom auquel il est associé (*kħel r-ras*). C'est ce que nous venons d'expliciter plus haut.
- Rapport exocentrique (prédicatif) : se situant après le nom, l'adjectif remplit la fonction de prédicat relié directement à son sujet (*ras-u kħel* : sa tête est noire). C'est ce type de constructions que nous aborderons particulièrement dans la prédication non verbale.

Nous remarquons aussi que ce trait d'ordre sur le plan syntaxique a une incidence directe sur le côté sémantique. En effet, le sens du syntagme figé *kħel r-ras* dans le premier cas disparaît et cède sa place à une lecture compositionnelle désignant quelqu'un dont les cheveux sont noirs (*ras-u kħel*).

1.1.3. La détermination participiale

Selon le processus de dérivation, il existe en arabe dialectal marocain deux formes de participes : le participe actif et le participe passif. Le premier correspond au nom de l'agent, celui qui fait l'action ; le second renvoie au nom du patient, celui qui la subit. Cette catégorie grammaticale contient aussi la valeur du procès verbal : le caractère continu et progressif pour le sens actif et achevé dans le cas du

⁸ Youssi, A., op. cit, 1992, p. 158.

⁹ *Ibid.*, p. 157.

¹⁰ *Ibid.*, p.155.

passif. Une autre différence réside dans le fait que le participe actif est marqué généralement par une modification morphologique interne qui se réalise par l'adjonction d'un *a* à l'intérieur du schème verbal. Exemple : *xarež* (sortant). Quant au participe passif *mxerrež* (sorti), il est connu par un changement externe, en annexant le préfixe *m-* au début de la racine *xrež* (sortir). Il est à noter que ces deux formes sont souvent confondues. Seule la référence au contexte permet de déceler si le sens actif qui prévaut, ou c'est le sens passif qui est envisagé.

De surcroît, le participe est une catégorie hybride, se situant entre le verbe et le nom. En effet, il fonctionne tantôt comme un prédicat verbal, tantôt comme un nom. Dans ce sens, R. Barbara (2000) affirme qu'il « *se manifeste comme un nom face à la relation prédicative, mais il conserve d'un autre côté les propriétés morpho-syntaxiques du verbe (aspect, temps, accord, négation, etc.)* »¹¹. C'est dans ce sillage que Ph. Marçais (1977) convient de le classer parmi « *les noms verbaux* »¹², correspondant à des formes verbales en usage.

Ce point de vue n'est pas du tout partagé par A. Youssi (1992) qui croit que les participes ne sont point compatibles avec les verbes, bien qu'ils en soient dérivés. En effet, ils sont rangés parmi « *des déverbatifs qui ont les mêmes compatibilités que les adjectifs (sauf une : la modalité de l'élatif) ; et ils ont les mêmes relations ou fonctions que les noms et les adjectifs* »¹³. C'est cette idée que nous adoptons ici : les participes entretiennent une relation de détermination avec les noms exactement comme les adjectifs.

À l'instar de la classe précédente des syntagmes adjectivaux, nous remarquons le caractère relativement limité de la structuration des syntagmes participiaux. Ainsi, nous n'avons relevé qu'une seule configuration syntaxique illustrée par les deux occurrences ci-dessous :

(57) *šareb eeql-u* : <buvant-raison-sa> : il est devenu mûr, plein de bon sens, il a un jugement avisé.

¹¹ Barbara, R., *Prédicats et prédication dans les proverbes en arabe marocain*, thèse pour l'obtention du doctorat, FLSH Dhar Lmehraz, Fès, 2000, p. 55.

¹² Marçais, P., op. cit, 1977, p. 80.

¹³ Youssi, A., op. cit, 1992, p. 90.

(58) *mšarkin d-demm* : <unis-le-sang> : nous sommes unis par des liens de sang.

Cette structure syntaxique se réalise sous une forme binaire : le participe en position de tête dans le syntagme est suivi d'un Npc. Les deux termes sont régis par une relation de détermination, en ce que les noms *eqel* (raison) et *demm* (sang) sont successivement déterminés par le participe actif *šareb* (buvant) dans le premier cas et le participe passif *mšarkin* (unis) dans le second exemple.

1.1.4. La détermination adverbiale

En ADM, l'adverbe pose beaucoup de problèmes relatifs à son identification, dans la mesure où nous trouvons plusieurs manières de se relier au reste de l'énoncé. En fait, il se caractérise par une diversité quant aux différentes valeurs sémantiques, ainsi que l'aspect multiple des relations de modification qu'il peut entretenir dans la phrase (temps, lieu, manière, quantité, négation). À cet égard, il forme une classe disparate et hétérogène dont les contours ne sont pas aisément définissables, aussi bien par des traits formels que par d'autres traits sémantiques. C'est pour cette raison qu'il n'est pas facilement identifiable dans l'énoncé, de même qu'il se confond souvent avec d'autres catégories comme les adjectifs et les syntagmes prépositionnels.

À l'instar de la catégorie des adjectifs et celle des participes, l'adverbe peut entretenir une relation de détermination avec le Npc quand il apparaît en tête d'un syntagme adverbial. Nous avons choisi l'exemple suivant pour illustrer ce cas de figure :

(59) *qlil n-nefs* : < peu-la-âme> : se dit de quelqu'un qui est veule, sans énergie ni initiative.

Il est question d'un syntagme adverbial dont le noyau est l'adverbe de quantité *qlil* (peu). Celui-ci constitue le déterminant du Npc *nefs* (âme) qui vient en seconde position, en lui attribuant des propriétés négatives pour caractériser quelqu'un qui manque d'énergie et de tonus.

1.1.5. La détermination dans les syntagmes prépositionnels

Au-delà des catégories précédentes, nous avons répertorié également dans notre corpus des syntagmes composés essentiellement du Npc associé à une préposition simple¹⁴ ou composée. La détermination qui se manifeste dans le syntagme prépositionnel se fait selon un rapport entre deux parties : ainsi, nous avons « *nécessairement d'une part, une base nucléaire de la relation -le déterminé- et, d'autre part, un syntagme prépositionnel -le déterminant- qui est une expansion du premier*¹⁵. » Bien évidemment, la préposition appartient à la classe des catégories grammaticales fonctionnelles, dans le sens où elle permet d'introduire une fonction syntaxique et d'attribuer un contenu sémantique au nom auquel elle est associée. Autrement dit, elle assure à la fois une relation syntaxique entre les constituants de l'énoncé tout en exprimant une valeur sémantique qui ne peut se comprendre en dehors d'une réalisation discursive. Comparons les deux exemples suivants :

(60) *ela wžeh d-demm* : <sur-visage-le-sang> : en raison des liens de parenté qui nous unissent.

(61) *ela țerf lsan-i* : <sur-bout-langue-ma> : au bout de ma langue.

Il est important de noter que la relation de détermination fonctionne d'une manière différente dans ces deux occurrences. Dans le premier cas, elle s'établit entre le Npc *demm* (sang) et la locution prépositive *ela wžeh* (sur visage) ; tandis que pour le second, elle s'opère entre les deux noms *țerf* (bout) et *lsan* (langue) (le second terme détermine le premier). La preuve que nous pouvons avancer réside dans la possibilité de supprimer la préposition *ela* dans ce dernier cas, étant donné que nous aurons une suite complètement intelligible *țerf lsan-i* (bout de ma langue); alors qu'il n'est pas possible de le faire dans le premier cas **wžeh d-demm* (visage du sang). Ce test d'effacement permet de dire que le relateur prépositionnel *ela* (sur) entretient de fortes relations avec le nom de la partie du corps humain

¹⁴ La liste des prépositions est fermée. Elle contient plus de 58 relateurs prépositionnels. Pour plus d'informations voir : Youssi, A., op. cit, pp. 213-214.

¹⁵ *Ibid.*, p. 212.

wžeh fonctionnant comme un tout indivisible; ce qui n'est pas le cas pour le second syntagme entre *ela* et *terf*.

Au-delà de ces constructions, nous avons répertorié aussi des énoncés figés qui réunissent deux syntagmes prépositionnels. Comme dans ces deux exemples suivants :

(62) *men s-sas l r-ras* : <de-la-base-à-la-tête> : de bas en haut.

(63) *men ras-u hta l-režl-ih* : <de-tête-sa-jusqu'à-pieds-ses> : de haut en bas.

Selon les dires d'A. Youssi (1992), il s'agit de synthèmes que nous pouvons à la limite considérer « *l'un des deux syntagmes prépositionnels comme étant dans une relation de détermination par rapport à l'autre*¹⁶ ». Bien entendu, ils sont tous les deux associés à des prépositions et des articles qu'il n'est pas facile de spécifier le déterminant du déterminé. C'est cette idée que nous comprenons dans le raisonnement de R. Barbara (2000) qui pense que les deux termes identiques d'un proverbe sont généralement marqués par « *une relation de symétrie*¹⁷ ». De ce fait, il est possible d'avoir une permutation de fonctions entre *men s-sas* (de la base) et *l r-ras* (à la tête) : si nous considérons le premier terme comme étant le déterminant, l'autre deviendra le déterminé et inversement.

De surcroît, ce syntagme n'a pas un rôle nucléaire dans l'énoncé, c'est-à-dire une existence autonome, mais s'appuie toujours sur la situation de communication pour fonctionner. De ce fait, il a la valeur d'un adverbe de manière qui constitue une expansion du prédicat verbal dont il fait partie. C'est ce que nous comprenons dans la phrase *telleε-u w hebbeε-u men s-sas l r-ras* pour toiser quelqu'un à travers un regard qui témoigne du défi ou du dédain.

Nous notons que la seconde section de ce chapitre fera l'objet d'une description détaillée du figement, en revenant aussi bien sur les contraintes syntaxiques que sur les propriétés sémantiques. Notre objectif se limite dans cette première section à présenter les différentes relations que peuvent entretenir les Npc

¹⁶ Youssi, A. op. cit, 1992, p. 216.

¹⁷ Barbara, R. op. cit, 2000, p. 196.

dans les phrasèmes corporels. Nous avons commencé par la détermination qui se réalise principalement dans la classe des syntagmes, nous arriverons maintenant à la relation de la coordination.

1.2. La coordination

À l'encontre de la détermination dont la relation est de dépendance, la coordination met en relief un rapport d'indépendance et d'équivalence entre deux éléments linguistiques, par le biais d'un coordonnant. Cette notion se traduit en termes clairs dans la définition de R. Barbara par « *une relation d'équivalence et d'indépendance entre les constituants d'une structure phrastique par les coordonnants w , aw et $wella$* ¹⁸ ». Le rapport d'équivalence suggère que les éléments coordonnés doivent appartenir à la même classe grammaticale, ou avoir la même fonction dans l'énoncé. C'est ce que nous comprenons dans l'affirmation de J. Dubois, quand il voit que la relation entre « *deux mots ou deux suites de mots qui sont de même statut (catégorie) ou de même fonction dans la phrase*¹⁹ ». Cette idée est répétée dans la définition d'A. Martinet (1985) qui admet, lui aussi, que cette relation désigne « *le procédé qui permet de faire figurer, dans un même énoncé et dans les mêmes rapports avec le reste de cet énoncé, deux segments linguistiques de fonction ou de statut identiques*²⁰. »

Il découle de cette affirmation que la coordination met les deux éléments constitutifs du syntagme sur le même pied d'égalité, à l'encontre de la détermination dont le second terme dépend toujours du premier. C'est pourquoi l'ordre des constituants n'est pas aussi important dans la coordination. Si nous comparons les deux exemples :

(64) *n-nab w l-qernab* : <la-canine-et-le-cancan> : bavardages, cancons.

¹⁸ Barbara, R., « Quelques représentations des lois formelles et sémantiques régissant la cascade prédicative dans les proverbes », (Actes de la journée d'études : Linguistique de terrain : description de faits et présentation de modèles), Publications du Laboratoire LLCD, Fès, 2015, p. 149.

¹⁹ Dubois, J. et al., op. cit, 2012, p. 120.

²⁰ Martinet, A., *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, 1985, p. 88.

(65) *ras n-nmel* : <tête-la-fourmi> : nom donné à une variété de couscous roulé très fin (pattes-de-mouche).

L'ordre entre les deux termes peut être changé dans le premier cas, pour avoir : *l-qernab w n-nab* (le cancan et la canine), mais ce n'est pas possible pour le second cas **n-nmel ras* (la fourmi tête). En outre, les deux éléments coordonnés sont identiques, étant donné qu'ils sont conjointement associés à l'article défini qui leur sert de déterminant ; tandis que le noyau du syntagme déterminatif *ras* n'est pas lié à un article, puisqu'il a besoin du déterminant lexical *n-nmel*. Dans ce sens, A. Martinet (1970) affirme que :

« La fonction de l'élément ajouté est identique à celle d'un élément préexistant dans le même cadre, de telle sorte que l'on retrouverait la structure de l'énoncé primitif si l'on supprimait l'élément préexistant (et la marque éventuelle de la coordination) et si l'on ne laissait subsister que l'élément ajouté²¹. »

Il faut noter aussi que la coordination se distingue de la détermination par l'usage obligatoire du coordonnant qui relie les deux termes : si pour la seconde relation l'insertion de la préposition *dyal* (de) n'est pas souvent nécessaire, la première exige l'emploi d'une conjonction de coordination comme *w* (et), *aw* et *walla* (ou).

Notons que cette relation est envisagée, dans notre travail de thèse, d'un point de vue syntaxique. Nous ne discuterons pas ici les propriétés sémantiques exprimées par le truchement des coordonnants, comme le choix, l'addition, l'opposition, le contraste, la cause et l'effet. Sur le plan syntaxique, A. Youssi (1992) convient de distinguer deux types de coordonnants : des coordonnants intra-phrastiques et des coordonnants inter-phrastiques²².

1.2.1. Les coordonnants intra-phrastiques

Pour A. Youssi (1992), ce type relie uniquement « *des fragments de propositions (monèmes, synthèmes ou syntagmes)* ²³ », c'est-à-dire des éléments

²¹ Martinet, A., *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1970, pp. 128-129.

²² Youssi, A., op. cit, 1992, p. 242.

²³ *Ibid.*, p. 242.

linguistiques qui fonctionnent à un niveau de structuration inférieure ne dépassant pas le seuil de la phrase. Examinons les deux occurrences ci-dessous :

(66) *l-qedd w l-xedd* : < la-taille-et-la-joue > : se dit d'une belle fille dont la taille est bien prise et les joues bien colorées.

(67) *ḍher w bten* : < dos-et-ventre > : par-derrière et par-devant.

Dans le premier exemple, la conjonction de coordination *w* (et) relie deux mots de même nature grammaticale, c'est-à-dire les deux noms *qedd* (taille) et *xedd* (joue), pour avoir un syntème dont le sens est unique. En plus, ils sont conjointement déterminés par l'article défini *l* qui leur donne une référence spécifique, permettant de renvoyer aux canons de beauté connus dans la culture marocaine et concordant avec les proportions idéales du corps féminin et des joues bien colorées.

Cependant, nous remarquons que la conjonction de coordination *w* associe dans le second exemple les deux noms *ḍher* (dos) et *bten* (ventre) qui ne sont pas liés à un déterminant. Cette absence de l'article correspond, comme il a été souligné auparavant, à un manque de référence sur le plan sémantique, puisqu'il s'agit d'une valeur générique désignant les deux faces d'un objet quelconque.

Ce qui revient à dire que la coordination s'applique aux éléments linguistiques qui sont syntaxiquement équivalents, c'est-à-dire qu'ils sont de même nature et possèdent la même fonction. C'est ce que nous pouvons remarquer aussi dans l'exemple suivant :

(68) *b l-qelb w b l-qalb* : <avec-le-cœur-et-avec-le-moule> : de tout cœur, de grand cœur, avec zèle et conscience.

(69) *b r-ruh w b d-demm* : <avec-la-âme-et-avec-le-sang> : par l'âme et le sang.

Les deux syntagmes prépositionnels *b l-qelb* (avec le cœur) et *b l-qalb* (avec le moule) sont soumis à un rapport de coordination par le biais de *w* (et). Le tout fonctionne comme un syntème au sens unique qui peut apparaître dans un niveau de structuration supérieure et dont la valeur serait un syntagme prépositionnel ou

une locution adverbiale de manière. C'est ce que nous avons l'habitude de dire pour exprimer un travail acharné, à travers la phrase : *ka-yxdem b l-qelb w b l-qalb* (il travaille avec le cœur et le moule).

De la même façon, la conjonction de coordination *w* (et) relie les deux SP *b r-ruḥ* (par l'âme) et *b d-demmm* (par le sang). Les deux sont introduits à l'aide de la même préposition simple *b*, l'outil instrumental par excellence qui indique le moyen par lequel la chose a été faite.

Au-delà des mots, le coordonnant *w* (et) associe également deux déterminants, notamment dans la structure ci-dessous :

(70) *šber w rebea d š-šbae* : <empan-et-quatre-de-les-doigts> : se dit en référence à la largeur de la tombe.

Les deux items lexicaux *šber* (empan) et *rebea* (quatre) ont un statut identique sur le plan sémantique. Ils expriment une quantification ayant la valeur d'une locution déterminative qui, placée devant le nom noyau *šbae* (doigts), désigne l'unité de mesure de la largeur de la tombe. À la suite de R. Barbara (2000), nous parlons d'un second degré de détermination qui se fait généralement « dans un domaine notionnel qui est déjà quantifiable²⁴ » par le truchement des numéraux cardinaux, comme : *waḥed* (un), *žuž* (deux), etc. En plus, ces deux termes, étant dépourvus d'articles, sont en état d'annexion indirecte, puisque nous remarquons la présence de la préposition *d* (de) qui assure la relation de détermination entre la locution déterminative *šber w rebea* et le Npc *š-šbae*.

1.2.2. Les coordonnants inter-phrastiques

Contrairement aux coordonnants intra-phrastiques qui fonctionnent dans une phrase simple, les coordonnants inter-phrastiques relient deux ou plusieurs propositions, notamment au sein d'une phrase complexe. Comme en témoignent les deux exemples ci-dessous :

(71) *l-lsan yleḥleḥ w l-qelb ydebbeḥ* : <la-langue-envoûte-et-le-cœur-tue> : les propos sont ensorceleurs, alors que le cœur est tueur.

²⁴ Barbara, R. , op. cit, 2000, p. 203.

(3') *žue-i f kerš-i w enayt-i f ras-i* : <faim-ma-dans-ventre-ma-et-vanité-ma-dans-tête-ma> : affamé je suis, oui, mais ma tête est haute.

Ces deux proverbes illustrent le cas de la coordination inter-phrastique, mettant en rapport deux prédications : verbales pour le premier exemple *l-lsan yleħleh* (la langue envoûte) et *l-qelb ydebbeh* (le cœur tue) ; et non verbales pour le second *žue-i f kerš-i* (ma faim dans mon ventre) et *enayt-i f ras-i* (ma vanité dans ma tête). En effet, il ne s'agit pas ici d'une prédication secondaire, dans la mesure où celle-ci comporte, au-delà du noyau prédicatif, une périphérie contenant des éléments adjoints qui sont susceptibles d'effacement sans que cela altère l'acceptabilité et la grammaticalité de la phrase²⁵. De ce fait, le proverbe est, selon les dires de R. Barbara, un seul énoncé qui « *se réalise comme un argument pour convaincre l'énonciateur* »²⁶, donc il n'est pas possible de supprimer une partie pour ne garder qu'une seule. Il est complètement insensé de citer une structure parémique réduite à une seule prédication comme : *žue-i f kerš-i*. Certes, il faudrait ajouter la seconde partie *enayt-i f ras-i* qui apporte la nuance de contraste, pour appréhender le sens global du proverbe.

Il y a néanmoins lieu de constater qu'au sein de la prédication, les unités lexicales entretiennent diverses relations et connexions qui sont déterminées, tant par des traits syntaxiques que par des propriétés sémantiques. C'est ce que nous aborderons dans le point suivant.

1.3. La prédication

Au sens général du terme, la prédication est la relation fondamentale qui consiste à associer le sujet (ce dont on parle) à son prédicat (ce que l'on en dit). En effet, ce dernier est le noyau irréductible à partir duquel peuvent se produire les autres relations. Il est défini par A. Martinet (1970) comme « *l'élément autour duquel s'organise la phrase et par rapport auquel les éléments constitutifs marquent leur fonction* »²⁷. Selon ce raisonnement, nous serons tenté d'analyser tout énoncé minimal en fonction d'une relation de prédication entre deux termes,

²⁵ Taïfi, M., op. cit, 2000, p. 105.

²⁶ Barbara, R., op. cit, 2000, p. 461.

²⁷ Martinet, A., op. cit, 1970, p. 127.

dont le premier nommé prédicat, désignant « *un état de choses ou un événement sur lequel on attire l'attention*²⁸ » et un autre appelé sujet renvoyant à « *un participant actif ou passif, dont le rôle est ainsi, en principe, mis en valeur*²⁹ ». Il faut souligner que la définition d'A. Martinet met l'accent sur la composante syntaxique de la prédication, laquelle idée que nous remarquons chez C. Tchekhoff (1977) qui suggère, elle aussi, que cette relation demeure « *le centre de l'agencement syntaxique de tout énoncé complet, en toutes langues*³⁰ ». Par énoncé complet, cette auteure avance qu'il faut entendre « *un énoncé indépendant [...] prononçable entre deux silences, et où sont satisfaites toutes les relations syntaxiques qui existent entre les divers membres de la phrase*³¹ ». En effet, c'est cette affirmation que nous admettons pour décrire la prédication en ADM, en ce qu'elle est discutée essentiellement d'un point de vue syntaxique, sans pour autant tenir compte de toute considération logico-sémantique.

Hormis la définition syntaxique que nous comprenons chez ces deux auteurs, la prédication revêt également une conception logico-sémantique. C'est l'idée que se fait J. Dubois (2012), quand il affirme qu'elle est « *l'attribution de propriétés à des êtres ou à des objets au moyen de la phrase prédictive*³² ». Bien entendu, attribuer des propriétés consiste à conférer des traits sémantiques à une entité au moyen de cette relation.

Dans ce sens, M. Taïfi (2000) affirme, pour sa part, que la structure élémentaire de tout schéma propositionnel se présente sous forme d'une relation binaire entre une expression référentielle et une expression prédictive. La première servant « *à désigner des entités, à les montrer, à les exhiber*³³ » ; tandis que la seconde sert « *à décrire, à attribuer des propriétés pour caractériser ou qualifier l'entité exhibée par l'expression référentielle*³⁴ ». Il appert de cette affirmation que le sujet, en tant qu'expression référentielle, occupe la fonction de

²⁸ *Ibid.*, p. 125.

²⁹ *Ibid.*, p. 125.

³⁰ Tchekhoff, C., « La prédication », *Langue française*, n°35, *Fonctionnalisme et syntaxe du français*, 1977, p. 47.

³¹ *Ibid.*, p. 47.

³² Dubois, J. et al., op. cit, 2012, p. 376.

³³ Taïfi, M., op. cit, 2000, p. 6.

³⁴ *Ibid.*, p. 6.

dénomination ou de désignation, alors que le prédicat à une fonction attributive ou descriptive.

Aussi, faut-il rappeler que notre étude ne porte pas sur la prédication seconde, c'est-à-dire quand d'autres éléments linguistiques se voient annexés au noyau prédicatif pour en élargir la structure, mais nous nous intéresserons uniquement à la prédication de base charriée par des énoncés irréductibles à deux éléments précités (le sujet et le prédicat). En ADM comme en français, cet énoncé irréductible peut se réaliser dans certains cas -vu des considérations relatives à l'économie linguistique et à l'ellipse- par un seul item lexical. Le verbe à l'impératif, entre autres, constitue à cet effet un énoncé complet qui se suffit à lui-même dans le sens où il porte en lui tous les autres éléments qui s'y rapportent (la flexion du sujet et parfois de l'objet). C'est ce que Martinet (1970) désigne par « *monème actualisateur à signifiant international* ³⁵ », étant donné qu'il contient toutes les marques d'actualisation de personnes de temps et de mode.

Analyser la prédication d'un point de vue syntaxique revient à déterminer également l'élément pouvant remplir la fonction de prédicat. Selon le type de l'énoncé, cette fonction peut être occupée par différents éléments dans la phrase. Pour ce qui est de notre corpus, nous avons relevé deux types de prédications : une prédication verbale dont le noyau est un verbe et une prédication non verbale quand le prédicat n'est pas un verbe.

1.3.1. La prédication non verbale

Dans la tradition grammaticale de l'arabe classique, la phrase non verbale s'organise selon une structure syntaxique binaire reliant deux termes : *al mobtadaʔ* et *al xabar*. Le premier terme correspond au sujet ; tandis que le second renvoie à ce qu'on en dit, c'est-à-dire le prédicat. Ainsi l'exemple suivant :

(72) *al-qalbu kabirun* : <le-cœur-grand> : le cœur est grand,

³⁵ Martinet, A., op., cit, 1970, p. 127.

contient deux parties dont le sujet *al qalbu* (le cœur) et le prédicat adjectival *kabirun* (grand). En ADM, cette relation de prédication se manifeste exactement de la même manière. Si nous tenons pour exemple la phrase suivante :

(73) *qelb-u kbir* : <cœur-son-grand> : il est généreux.

Nous constatons qu'elle contient trois éléments, dont le sujet *qelb* (cœur) apparaissant en tête de la phrase. Il est actualisé par le pronom possessif *u* (son) renvoyant à une personne. La fonction prédicative est assurée par l'adjectif *kbir* (grand). Au sein de la phrase non verbale, cette fonction est assumée par des catégories lexicales comme : les noms, les adjectifs, les participes, les adverbes et les syntagmes prépositionnels.

1.3.1.1. La prédication nominale

Comme son nom l'indique, la phrase non verbale ne contient pas de verbes³⁶. En arabe dialectal marocain, elle admet deux constructions opposées : sujet+prédicat ou prédicat+sujet³⁷. Bien évidemment, ce changement d'ordre a un impact direct sur le sens de l'énoncé, selon que l'emphase porte sur le sujet ou le prédicat. Le Npc apparaît soit en tête de la phrase, en seconde position ou encore dans les deux positions à la fois, dépendamment de la position qu'il peut occuper dans PNV.

- **Npc en tête de phrase (Npc +N)**

Tenant la première position dans une prédication non verbale, le Npc remplit la fonction de sujet. Il est suivi d'un substantif qui lui sert de prédicat. Comme en témoignent les moules syntaxiques suivants :

(74) *ein-k mizan-k* : <œil-ton-balance-ta> : sers-toi de ton œil pour donner une mesure approximative.

³⁶ En arabe standard, nous soulignons que le type de la phrase se décide généralement à partir de la nature grammaticale du premier mot. La phrase nominale commence obligatoirement par un nom, alors que la PV débute par un verbe. En ADM, l'ordre des mots n'est pas important, car la nature de la phrase est attribuée par la nature du prédicat. Ainsi, nous parlons de PV si elle contient un prédicat verbal, non verbale si le prédicat est une autre catégorie grammaticale, autre que le verbe.

³⁷ Barbara, R. op. cit, 2000, p. 47.

(75) *dem-m-u ʕarbi* : < sang-son-arabe > : se dit de quelqu'un qui est enclin à s'emporter facilement, à se mettre en colère.

Dans le premier énoncé, il s'agit d'une prédication nominale dont le rapport syntaxique se concrétise sous forme d'une relation binaire entre deux substantifs. Le Npc *ʕin* (œil) ayant la fonction du sujet est associé à un second nom *mizan* (balance) jouant le rôle du prédicat. L'actualisation incombe aux pronoms possessifs *-k* annexés aux deux noms. Concernant le second exemple, le nom *ʕarbi* (arabe) est le noyau prédicatif. Il est lié au suffixe *-i* (*nisba* en AS), désignant « des noms patronymiques de régions³⁸ ». Il sert à qualifier quelqu'un d'irritabilité, trait souvent attribué aux Arabes.

- **Npc en seconde position (N+Npc)**

Hormis la première position, le Npc peut revenir en seconde position, et ce, à travers les structurations syntaxiques suivantes :

(76) *zeʕfran šeera* : < safran-poil > : safran en stigmates (non en poudre).

(77) *X želda* : < X-peau > : X est très avare, rapiat, harpagon.

Comme nous pouvons clairement le constater, le prédicat nominal *šeera* (poil) sert à attribuer l'état de ce qui se présente en fibre au nom/sujet auquel il est associé *zeʕfran* (safran). De la même manière, le Npc *želda* (peau) sert à attribuer la ladrerie à une personne que nous pouvons caractériser de très avare dans le second exemple.

Outre cet emploi, les pronoms indépendants peuvent jouer le rôle du sujet d'un Npc, notamment dans :

(78) *howa ʕin-i* : < lui-œil-mon > : il m'est cher comme la prunelle de mes yeux.

(79) *hiya ras l-bla* : < elle-tête-le-mal > : elle est la cause, l'origine de tous les malheurs.

³⁸Youssi, A., op. cit, 1992, p. 133.

Dans le premier exemple, le Npc *ein* (œil) constitue le prédicat nominal du pronom disjoint *howa* (lui). De même, le syntagme nominal *ras l-bla* (tête du mal) est le noyau prédicatif du pronom *hiya* (elle).

- **Npc dans les deux positions (Npc+Npc)**

Dans ce troisième cas de figure, le Npc apparaît dans les deux positions dans une phrase non verbale : celle du sujet et celle du noyau prédicatif. Comme nous pouvons nettement le voir dans la structure ci-dessous :

(80) *qelb-i demm* : <cœur-mon-sang> : mon cœur est fondu, déchiré.

Cette suite associe deux Npc : le premier étant sujet est suivi d'un second ayant la fonction du prédicat. Il s'agit d'une structure elliptique dont un verbe inchoatif *sar* (est devenu) a été supprimé. Nous devons dire : *qelb-i sar demm* (mon cœur est devenu en sang), pour marquer un sentiment profond de déchirement, causé par un événement douloureux.

1.3.1.2. La prédication adjectivale

Dans ce qui suit, nous verrons les constructions dont l'adjectif est postposé au nom, c'est-à-dire pris dans un emploi prédicatif. Bien entendu, nous avons déjà traité la position antéposée dans le cas de la détermination adjectivale.

En arabe dialectal marocain comme en arabe standard, l'adjectif est en état d'annexion direct. Il est relié directement au sujet sans l'emploi de la copule, contrairement à ce que nous pouvons avoir généralement en français à travers l'exemple : (*sa main est libre* : il n'a aucune contrainte). Les deux termes se trouvent juxtaposés comme suit :

(81) *yedd-u xfifa* : < main-sa-légère> : il a la main leste pour voler.

Dans cette structure, nous sommes devant une double relation syntaxique. Il s'agit, d'une part, d'une prédication mettant le prédicat adjectival *xfifa* (légère) en relation avec le Npc/sujet *yedd* (main); et d'autre part, nous avons également une actualisation, étant donné que ce nom est annexé à un actualisateur (le pronom possessif *u*).

1.3.1.3. La prédication participiale

Outre les adjectifs, la fonction prédicative peut échoir aussi à la catégorie des participes. Qu'il soit actif ou passif, le participe possède les mêmes variations syntaxiques et les mêmes fonctions que l'adjectif. Ainsi pour parler de prédication, le participe doit être postposé au Npc. Pour la clarté des idées, nous reproduirons ci-dessous deux exemples correspondant à ces deux cas de figure :

(82) a. *qelb-u qaseh* : < cœur-son-durcissant > : il est dur, sans pitié, inflexible.

(35) b'. *yedd-u meṭluqa* : < main-sa-tendue > : il a la main ouverte, être enclin à donner.

Il s'agit d'une prédication qui passe par un participe actif *qaseh* (dur) dans la structure (82) et un participe passif *meṭluqa* (tendue) dans l'exemple (35b'). Ces deux prédicats sont dérivés respectivement des verbes à racine trilitère : *qsh* et *tlq*, avec la modification interne dans le premier cas, par ajout d'un *a*, et externe dans le second par préfixation de la particule [*m*].

Il y a néanmoins lieu d'ajouter que le comportement syntaxique des participes ressemble à celui des verbes. Ils appartiennent à la classe plurifonctionnelle par excellence : ils fonctionnent comme des prédicats verbaux ayant un rôle nucléaire dans l'énoncé, dans la mesure où ils expriment des valeurs aspecto-temporelles. C'est la raison pour laquelle nous pouvons déduire une phrase verbale à partir d'une prédication participiale par un changement d'ordre des mots. Si nous examinons l'exemple (82a), nous pouvons déduire l'énoncé injonctif dont le sens est presque le même :

(82) b. *qesseh qelb-k* : < durcis-cœur-ton > : durcis ton cœur, montre-toi dur.

Nous remarquons clairement que la variation syntaxique n'apporte aucune modification de sens sur le plan sémantique. De ce fait, la prédication, qu'elle soit verbale ou participiale, donne accès au même sens d'intransigeance, sauf que pour le premier cas, il est question d'exprimer un état de dureté ; alors que pour le

second, il s'agit plutôt d'une action qui vise à inciter quelqu'un à adopter un comportement dur face à un fait.

1.3.1.4. La prédication adverbiale

Confondu avec l'adjectif dans certains emplois et le syntagme prépositionnel dans d'autres, l'adverbe joue le rôle d'un prédicat quand il a la valeur d'un circonstant. Observons la phrase suivante :

(83) *ras-u qedd l-buṭa* : <tête-sa-taille-la-bonbonne> : expression injurieuse qui consiste à comparer la tête de quelqu'un à une bonbonne, pour désigner sa sottise.

Il est à noter que la fonction prédicative est assurée par le monème adverbial *qedd* (taille), qui a la valeur quantitative et intensive. Ainsi, la grosse la tête dans la culture marocaine est synonyme d'idiotie, idée que nous ne pouvons guère trouver dans la culture française. Un Français ayant une grosse tête est bel et bien qualifié de vaniteux ou d'intelligent.

1.3.1.5. Le syntagme prédicatif prépositionnel

Au-delà des catégories précédentes, la fonction de prédicat est attribuée à un syntagme prépositionnel contenant ou non un Npc. Les moules syntaxiques que nous avons répertoriés sont les suivants :

- **Npc en tête de phrase (Npc+ Prép+N)**

La fonction de prédicat incombe à un syntagme prépositionnel composé d'une préposition associée à un substantif. Comme en témoignent les exemples suivants :

(84) *yedd-u ɛla l-qerṣ* : < main-sa-sur-la-détente> : il a le doigt sur la gâchette, prêt à tirer.

(85) *ɛin-u f t-ṭayra w n-nazla* : < œil-son-dans-la-volante-et-la-descendante> : Il veut s'emparer de tout, il convoite tout.

(86) *εenq-u b ħal z-zarafa*³⁹ : <cou-son-avec-apparence-la-girafe> : il a un cou de girafe.

Il s'agit d'une prédication prépositionnelle dont les Npc *yedd* (main), *ein* (œil) et *εenq* (cou) en position initiale, occupent toujours la fonction de sujet. Le syntagme prépositionnel, étant en seconde position, assume parfaitement son rôle prédicatif. Dans l'exemple (84), le SP se compose d'une préposition simple *εla* (sur) suivie d'un nom *l-qers* (la gâchette). Tandis que pour la structure (85), il comporte une préposition simple *f* (dans) associée aux deux participes coordonnés *ṭayra w nazla* (la volante et la descendante). Le dernier exemple (86) présente plutôt une locution composée *b ħal* (avec apparence) avec le nom *z-zarafa* (la girafe).

Cependant, cet ordre peut être inversé dans certaines constructions, autrement dit nous pouvons avoir des phrases non verbales qui commencent par le prédicat prépositionnel. Dans ce cas, la fonction de prédicat incombe au Npc qui est relégué en seconde position. Observons les séquences ci-dessous :

(87) *εend-u/ fi-h ṣ-ṣder* : <chez-lui-la-poitrine> : il est tuberculeux, Il tousse, il est phtisique.

(88) *εli-ha d-demmm* : <sur-elle-le-sang> : avoir ses menstruations, elle est indisposée.

Nous remarquons dans ces exemples que le syntagme prépositionnel est constitué des prépositions simples (*εend*, *fi* et *εli*) auxquelles s'annexent les pronoms personnels *-u*, *-h* et *-ha*. Les deux Npc *ṣ-ṣder* (la poitrine) et *d-demmm* (le sang), occupant la seconde position de la phrase, dans le but de remplir la fonction de prédicat.

³⁹ Puisque nous travaillons sur le figement, nous considérons *b-ħal* non pas comme une conjonction de subordination exprimant la comparaison (comme), mais en tant que SP composé de la préposition *b-* (avec) et du nom *ħal*, désignant l'état d'une chose.

- **Npc en seconde position (N+Prép+Npc)**

Apparaissant en seconde position, le Npc forme avec un relateur prépositionnel un SP, assurant la fonction de prédicat. Si nous envisageons les deux phrases :

(89) *l-baraka f ras-k* : <la-bénédictio-dans-tête-ta> : que Dieu attire la grâce du défunt sur ta tête,

(90) *r-rezq b yedd l-lah* : < les-biens-par-main-le-Dieu> : ma fortune, ma chance est à la grâce de Dieu,

nous constatons qu'il s'agit d'une relation prédicative qui relie deux éléments. Les premiers termes *l-baraka* (la bénédiction) et *r-rezq* (le bien), apparaissant en tête du syntagme, occupent la fonction de sujet. Le second terme dont la fonction est prédicat prépositionnel se compose principalement de deux Npc *ras* (tête) et *yedd* (main), associés aux prépositions simples *f* (dans) et *b* (avec).

Encore une fois, cet ordre peut être interverti, pour avoir des phrases non verbales qui commencent par le syntagme prépositionnel, comme dans :

(91) *f kerš-u l-ežina* : < dans-ventre-son-la-pâte-à-pain > : il est dissimulé, malhonnête, perfide et de mauvaise foi.

Il est à noter que ce changement d'ordre impacte l'interprétation sémantique de cette phrase. Le locuteur choisit, selon le sens qu'il veut exprimer, soit de mettre en relief le SP *f kerš-u* (dans son ventre), soit d'insister sur le nom *l-ežina* (la pâte) en optant pour la structure inversée (*l-ežina f kerš-u*). Dans le premier cas, c'est sur le ventre que nous voulons attirer l'attention de l'interlocuteur, en tant que contenant d'impureté et de dissimulation de la personne. Dans le second cas, l'accent est mis sur *l-ežina*, c'est-à-dire le contenu de la préparation immonde et sale.

- **Pron+Prép+Npc**

Au même titre qu'un nom, le pronom est compatible avec le nom, en ce qu'il assume les mêmes fonctions que lui. Il peut apparaître en tête d'une prédication non verbale pour occuper la fonction du sujet. Pour mettre en évidence

cette structuration, nous prendrons à titre d'illustration les deux exemples suivants :

(92) *huwa b ras-u* : <lui-avec-tête-sa> : c'est lui-même, en chair et en os.

(93) *huwa b ein-u* : <lui-avec-œil-son> : c'est lui-même, en personne.

Dans ces structures, le pronom personnel disjoint *howa* (lui) est en relation de prédication avec les SP contenant les Npc : *b ras-u* (avec sa tête) et *b ein-u* (avec son œil). Ces derniers jouent le rôle du noyau prédicatif. Quant au possessif *u* (sa), il permet de renvoyer au pronom indépendant *howa*.

- **Npc dans les deux positions (Npc+Prép+Npc)**

Ces structures se composent de deux Npc : le premier en tant que sujet est lié à un autre Npc par le biais d'une préposition, formant un SP. Aussi, pouvons-nous remarquer dans les phrases suivantes :

(94) *dem-m-u ela xedd-u* : < sang-son-sur-joue-sa > : aux ouïes bien rouges, tout frais (poisson).

(95) *yedd-i fuq ras-i* : < main-ma-sur-tête-ma> : je ne suis sous la coupe de personne, personne n'a rien à me réclamer, je dégage ma responsabilité, je ne répons de rien, je ne suis pour rien dans l'affaire.

(96) *ž-želda ela l-εdem* : < la-peau-sur-le-os> : il est squelettique, maigre.

La fonction prédicative est assurée par les SP *ela xedd-u* (sur sa joue), *fuq ras-i* (sur ma tête) et *ela l-εdem* (sur l'os). Les Npc *dem-m* (sang), *yedd* (main) et *želda* (peau) apparaissant en tête des phrases occupent la fonction du sujet.

Bien qu'elles constituent des messages complets et autonomes, les phrases non verbales n'ont de réalité que par rapport à des situations particulières. En effet, le contexte extralinguistique joue un rôle important dans la construction du sens de l'énoncé. La signification d'une expression varie fortement d'un contexte à un autre, d'une situation à une autre.

Après avoir fourni les différentes structurations syntaxiques où apparaît le Npc dans la phrase non verbale, nous aborderons maintenant les configurations syntaxiques relatives à la prédication verbale.

1.3.2. La prédication verbale

Si la phrase non verbale ne contient pas de verbe, la phrase verbale, quant à elle, en a un qui forme l'élément nucléaire autour duquel se nouent les autres constituants de la phrase. Selon B. El-Akhdar⁴⁰ (1988), la première se distingue par son caractère statique, alors que la seconde exprime l'état dynamique. Si nous prenons les deux exemples suivants :

(97) a. *lsan-u ṭwil* : < langue-sa-longue > : il a une mauvaise langue,

b. *ṭewwel lsan-u ɛla X* : <a fait allonger-langue-sa-sur-X> : il dénigra, attaqua X,

nous remarquons que le prédicat adjectival *ṭwil* (longue) attribue une spécification statique au Npc sujet *lsan* (langue), tandis que pour le second, il s'agit d'un procès exprimant une action progressive assurée par le biais du prédicat verbal *ṭewwel* (fit allonger).

Dans la phrase verbale, la fonction prédicative est assurée par le verbe qui se suffit à lui-même. Il peut être considéré comme un énoncé complet quand il est employé seul. Ceci se justifie par le fait qu'« *il comprend les marques d'accord fonctionnant comme sujet grammatical. Ainsi, le prédicat verbal est composé d'un radical prédicatif et d'un sujet représenté par le pronom personnel attaché au radical*⁴¹. » Dans ce sens, si nous examinons l'énoncé :

(98) *ɛṭi-ni yedd-k* : <donne-moi-main-ta> : viens pour m'aider,

nous constatons que le verbe *ɛṭi* (donne) à l'impératif est obligatoire pour la réalisation de la phrase, en ce sens qu'il porte en lui la marque du sujet grammatical. Au-delà de l'argument-sujet qui n'est pas exprimé par un item lexical, ce prédicat sélectionne deux autres arguments-objets : le premier *yedd* (main) est lexical et affixé au pronom *k*, lui permettant ainsi de récupérer la fonction du sujet ; le second *ni*, de nature pronominale, est associé au prédicat verbal.

⁴⁰ El-Akhdar, B., *Lexique arabe, vers une grammaire dérivationnelle*, Rabat, Okad éditions, 1988, p. 79.

⁴¹ Barbara, R., op.cit, 2000, p. 40.

Il est à noter que la prédication verbale en ADM intègre deux structures distinctes : S+V+O et V+S+O⁴², lesquelles sont dues principalement à la mobilité du sujet. En fait, cette fonction prend obligatoirement deux formes distinctes du sujet : quand il précède le verbe, il prend la forme d'un item lexical, apparaissant au début de la phrase (le cas de la première structure) ; le second cas postposé au verbe, il peut soit prendre une forme lexicale ou être annexé au verbe par un indice personnel sujet. Ce raisonnement corrobore la distinction faite dans la grammaire traditionnelle entre sujet réel ou logique et sujet apparent ou grammatical, dans les tournures impersonnelles⁴³. Ainsi, pour la phrase suivante : « *il est arrivé un malheur* », nous remarquons que le pronom antéposé au verbe *il* est le sujet apparent, alors que le sujet réel est postposé au verbe (un malheur). Le choix de l'une ou de l'autre structuration se fait selon l'élément que nous voulons mettre en relief. Si nous tenons à mettre en exergue le Npc, nous optons pour la structure SVO ; tandis que le choix de VSO tend à souligner l'importance de l'action exprimée par le verbe.

1.3.2.1. La structure SVO

Cette structure ne connaît qu'un seul moule syntaxique dont le Npc apparaît en position initiale de la phrase verbale.

- **S_{<Npc>}+V+C**

Quand le Npc apparaît en tête de l'énoncé, il assume la fonction de sujet. Il est suivi du verbe ayant la fonction du prédicat. Comme en témoignent les exemples suivants :

(99) *qelb-i trewwε* : < cœur-mon-se remue> : j'ai mal au cœur (nausée), avoir le cœur près des lèvres.

(100) *yedd-u ka tʃneε d-dheb* : < main-sa-fabrique-le-or> : se dit d'un artisan d'une grande dextérité manuelle.

Dans la première phrase, l'emploi du verbe *trewwε* (se remuer) est intransitif, car il est associé à un seul argument, jouant le rôle du sujet lexical *qelb*

⁴² Pour cette seconde structure, il est important de signaler que la fonction sujet peut ne pas être exprimée par une catégorie lexicale apparente. Il peut être soit une catégorie vide, un pronom conjoint au verbe.

⁴³ Grevisse, M., *Le Bon usage*, 14^e éditions, Bruxelles, De Boeck Duculot, 2008, p. 244.

(cœur) antéposé au verbe. En plus, cette fonction est assurée par un autre sujet grammatical se manifestant par pronom personnel postposé au verbe. En effet, nous pouvons avoir en ADM des structures elliptiques composées du prédicat verbal, sans sujet lexical, mais qui sont grammaticalement acceptables. Ainsi, nous pouvons dire *trewweε* pour communiquer la sensation de dégoût ; le sujet, renvoyant au cœur, reste sous-entendu puisque saisi à travers le contexte de l'énonciation.

Contrairement à cette première construction, la seconde contient le verbe transitif direct *şneε* (fabriquer). En effet, celui-ci est lié directement au COD *dheb*, sans l'usage de la préposition. Encore une fois, nous avons deux sujets dont l'un est lexical, antéposé au verbe et l'autre est grammatical se réalisant par un indice personnel annexé au verbe (*t*). Notons que les Npc *qelb* et *yedd* sont actualisés par des pronoms faisant référence au locuteur.

Nous pouvons conclure en disant que la structure SVO se réalise en ADM selon une structure qui associe deux sujets : sujet_{lexical} + verbe_{intransitif} + sujet_{grammatical}. Cet état de fait est légitimé par l'usage non normé de l'oral qui tend, par principe d'économie, à élider des mots pour ne retenir que ceux qui sont indispensables pour communiquer.

1.3.2.2. La structure VSO

Selon la fonction qu'il peut occuper dans la phrase verbale, le Npc peut apparaître en position argument₁ (sujet), argument₂ (objet), argument₃ (complément prépositionnel). Étant donné que le prédicat verbal peut, selon sa nature, sélectionner un ou plusieurs arguments. À chaque emploi prédicatif correspondent une structuration d'arguments et un sens.

- **Position argument₁ (sujet)**

Dans les structures syntaxiques qui suivent, le Npc est en position argument₁, correspondant à celle du sujet. Le schéma syntaxique que nous avons relevé est le suivant :

- V+S_{<Npc>}+C

Seront traitées ici les constructions avec ou sans complément. Bien évidemment, le sujet est obligatoirement placé après le verbe, selon qu'il se manifeste par un indice lexical ou grammatical. Nous avons choisi l'exemple suivant pour illustrer ce cas de figure :

(101) a. *bred n-nab* : < s'est refroidie-la-canine > : la conversation tomba⁴⁴.

Il s'agit d'une prédication verbale. Le verbe est intransitif, puisque la phrase se compose de deux éléments uniquement : le prédicat verbal *bred* (se refroidir) et son sujet, le Npc *n-nab* (la canine). Cependant, une inversion de position entre les deux fonctions est permise : le changement d'ordre n'a aucune incidence sur la grammaticalité de la phrase, parce que nous pouvons avoir des structures, dont l'ordre des constituants est inversé. Par mouvement de montée du sujet, le Npc peut se déplacer en position initiale de la PV. Ce qui rend légitime des suites comme :

(101) b. *n-nab bredø*.

Cette idée a été soutenue par R. Barbara (2000) qui conçoit que l'ordre des mots est quasiment libre en ADM. Ceci est dû, selon cette auteure, au fait que « *le sujet lexical est doté d'une liberté relative, car il ne fonctionne pas comme sujet grammatical. Il se présente comme un support référentiel au morphème d'accord soudé au verbe*⁴⁵. » Suivant ce point de vue, nous pouvons appuyer l'hypothèse évoquée précédemment concernant la présence de deux sujets : le premier lexical, mais est antéposé au verbe ; quant au second, il est postposé au verbe et se réalise par un indice grammatical. Le sujet lexical est référentiel dans la mesure où il fait référence à une entité *n-nab*, le sujet grammatical est anaphorique, car il reprend le sujet lexical. Dans l'exemple (103b), le sujet grammatical est une catégorie vide, parce que le verbe est à la troisième personne du singulier. La suppression du premier n'affecte pas la grammaticalité de la phrase, étant donné que nous pouvons avoir des prédicats verbaux employés seuls sans sujet lexical. Cependant,

⁴⁴ Iraqui Sinaceur, Z., et al, op.cit, 1993, p. 1971.

⁴⁵ Barbara, R., op. cit, 2000, p. 63.

l'omission du verbe altère le message, car c'est l'élément autour duquel s'expriment les autres fonctions. Par ailleurs, le verbe nous informe sur son sujet parce qu'il porte les marques de son sujet exprimé sous forme d'un indice personnel de l'accompli (voir plus loin le tableau de la conjugaison). Comme il a été suggéré par R. Barbara (2000), les langues sémitiques connaissent des formes verbales résultant de l'association « *d'une racine et d'un indice de personne ayant la fonction grammaticale sujet*⁴⁶ ».

Outre ces constructions intransitives, nous pouvons avoir aussi des constructions dont le verbe est transitif. Dans ce cas, il doit sélectionner un complément d'objet qui constitue l'« *expansion primaire objet*⁴⁷ ». Comme dans la phrase suivante :

(102) *ža-ha d-demm* : < est venu-à elle-le-sang > : c'est la période des menstruations, des règles menstruelles.

(103) *žab ras-u* : < a ramené-tête-sa > : il est parvenu à l'orgasme, il a éjaculé.

Il est évident que le prédicat verbal *ža* (venir) gouverne deux arguments en parlant de la première structure : le sujet lexical postposé au verbe est exprimé par le Npc *d-demm* (le sang) et l'indice personnel *ha* (à elle) suffixé directement au verbe jouant la fonction d'un COD. Quant à la seconde construction, le verbe *žab* (ramener) est transitif direct, étant donné qu'il sélectionne un sujet grammatical qui n'est pas exprimé par un indice et un COD correspondant au Npc *ras* (tête).

Les constructions précédentes contiennent des formes verbales à la voix active. Or, nous pouvons rencontrer des verbes à la voix passive. En ADM, le passif se réalise par l'adjonction de la particule *t-* antéposée à la racine verbale. Comme en témoigne l'exemple ci-dessous :

(104) a. *tqetæt r-ržel* : < s'est coupé-le-pied > : le va-et-vient, la circulation a cessé.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 109.

⁴⁷ Youssi, A., op. cit, 1992, p. 182.

Ainsi, dans cet exemple, l'agent -le sujet de la forme active- n'est pas mentionné⁴⁸, mais il est sous-entendu. Il ne renvoie à aucune personne particulière, mais aux passants de la rue. Pourtant, ce verbe apparaît dans des phrases à la voix active, avec le même sens. Si nous considérons la structuration :

b. **qteε saeid r-ržel εla X* : <a coupé-Saïd-le-pied-sur-X> : Saïd a cessé de visiter X,

nous constatons que le sujet lexical *Saïd* est placé après le verbe. Celui-ci exige deux autres arguments : un complément d'objet *ržel* (pied) et un complément prépositionnel introduit par la préposition *εla X* (sur X).

Cependant, pour certaines structures, l'agent reste inconnu. Ainsi, pour l'exemple suivant :

(105) a. *tħerres f ras mal-u* : <s'est-cassé-dans-tête-fonds-son> : il a fait faillite,

le référent de l'agent n'est ni mentionné, ni connu. Il n'est pas possible d'opérer une transformation à la voix active, puisque la construction obtenue sera inintelligible : **ħerres saeid ras mal-u* (*Saïd a brisé son capital).

A. Youssi⁴⁹ pense que ces deux cas du passif, c'est-à-dire le passif à agent sous-entendu ou inconnu, sont considérés comme le vrai passif dans l'ADM, puisque rares sont les occurrences où nous pouvons rencontrer un complément d'agent. Pour certaines formes passives à agent sous-entendu, l'agent du passif diffère de celui exprimé dans la forme active. Le locuteur est appelé à déduire le référent à partir du contexte énonciatif. Examinons l'exemple ci-dessous :

(106) *tđreb l r-ras* : <s'est-frappé-dans-la-tête> : il est mûri avec l'âge par les expériences de la vie après tant d'échecs.

Il s'agit d'un idiotisme faisant partie de la culture marocaine. Il désigne quelqu'un qui est devenu mûr, après des revers de fortune et des aléas de la vie. L'agent se laisse comprendre en faisant référence aux dures expériences.

⁴⁸ Dans ce sens, A. Youssi affirme qu'en arabe dialectal marocain « l'agent du procès d'un énoncé passif est rarement mentionné, voire connu. », *Ibid.*, p. 87.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 88.

Nonobstant, si nous opérons la transformation active, le sens figé sera altéré. Le sujet change et plusieurs significations seront activées selon le contexte :

(107) *ka yḏreb l r-ras* : <frappe-à-la-tête> : il rassasie rapidement, gave bourre au point de dégoûter, en parlant de la nourriture.

(108) *ḏerb-u ž-žue l r-ras* : <a assommé-le-la-faim-dans-la-tête> : il est insatiable, on ne peut le rassasier.

Il est clair que le sujet de la première structure est grammatical. Il se manifeste par un indice personnel *y* préfixé à la racine verbale, faisant référence à la nourriture que nous mangeons à tel point qu'elle nous inspire un certain dégoût. Le prédicat verbal sélectionne également un complément prépositionnel *l r-ras* (dans la tête) composé par la préposition simple *l* associée au Npc *ras*.

À l'encontre de ce premier exemple dont le sujet est grammatical, le second contient le sujet lexical *ž-žue* (la faim) qui sert de référent au verbe *ḏreb* (assommer). Ce dernier sélectionne deux autres arguments : le complément objet apparaissant sous la forme du pronom *u* (lui) attaché au verbe et un complément prépositionnel *l r-ras* (à la tête).

Pour récapituler, nous pouvons dire que ces constructions passives ne sont pas en variation libre, étant donné qu'elles n'admettent pas de transformations actives. Ces structures, étant dotées d'un figement syntaxique, ne peuvent faire l'objet de toute manipulation formelle. C'est pourquoi nous avons des suites passives, mais sans pour autant avoir des formes actives correspondantes.

- **Position argument₂ (Objet)**

À travers cette position, le Npc revient en seconde position, après celle du sujet. Nous avons relevé deux moules syntaxiques.

- **V+S_{<pro>}+COD_{<Npc>}**

Dans cette structuration, le Npc occupe la fonction de complément d'objet du verbe, dont le sujet est un indice grammatical associé au verbe. L'exemple que nous avons sélectionné pour illustrer ce cas de figure est le suivant :

(109) *ḍreb l-ḍerq* : <a frappé-ø-la-veine> : il a fait une saignée au pli du bras.

Dans cette phrase, le sujet n'est pas affiché par un item lexical apparent, mais se laisse déduire à partir de la forme verbale. C'est une catégorie vide⁵⁰ étant donné que le verbe est à la troisième personne du singulier de l'aspect accompli. Cependant, il peut être récupéré par des indices personnels annexés à la racine verbale (voir tableau ci-dessous).

Notons qu'en arabe dialectal marocain, il y a lieu de distinguer deux formes de conjugaisons verbales correspondant à deux aspects⁵¹. D'une part, la conjugaison préfixale ou l'aspect accompli se réalise par des indices antéposés au radical verbal ; et d'autre part, la conjugaison suffixale ou l'aspect inaccompli se manifestant par des monèmes postposés à la racine verbale. Ces indices, jouant le rôle d'actualisateurs du verbe, permettent de récupérer la valeur référentielle du sujet. Le tableau ci-dessous résume les deux morphologies :

	La conjugaison préfixale (l'aspect inaccompli)	La conjugaison suffixale (l'aspect accompli)
1 ^{re} p.s.	<i>nḍrebø</i>	<i>ḍrebt</i>
2 ^e p.s.	<i>tḍrebø</i>	<i>ḍrebt</i>
2 ^e p.s. (fém.)	<i>tḍrebi</i>	<i>ḍrebtī</i>
3 ^e p.s.	<i>yḍrebø</i>	<i>ḍrebø</i>
3 ^e p.s. (fém.)	<i>tḍrebø</i>	<i>ḍerbat</i>
1 ^{re} p.p.	<i>nḍrebu</i>	<i>ḍrebna</i>
2 ^e p.p.	<i>tḍrebu</i>	<i>ḍrebtu</i>
3 ^e p.p.	<i>yḍrebu</i>	<i>ḍerbu</i>

À chaque morphologie verbale correspond un sémantisme particulier. Cependant, le changement de personne pourrait devenir un facteur qui détermine le figement de la phrase. Si nous comparons les deux énoncés suivants :

⁵⁰ L'ADM est parmi les langues dites pro-drop à sujet nul, car en fait, nous pouvons trouver des constructions grammaticalement correctes, mais sans sujet lexical.

⁵¹ L'aspect fournit une première orientation quant à l'accomplissement du procès exprimé par le verbe, selon qu'il soit achevé ou inachevé.

(110) a. *ka thezz režli-ha* : <lève-elle-pieds-ses> : elle se prostitue.

b. *ka yhezz režli-h* : <lève-il-pieds-ses> : il presse le pas.

Selon le contexte, le verbe *hezz* (lever) est en variation sémantique. À la troisième personne du féminin, il peut impliquer le sens métaphorique d'une fille entretenue. Or, ce sens disparaît complètement si nous changeons la personne au masculin, en signifiant une marche rapide. C'est ce sens métaphorique exprimé dans (110a) qui se laisse déduire dans l'exemple suivant :

(111) *ka tbiε lhem-ha* : <vend-elle-chair-sa> : elle se prostitue.

Il s'agit de la métaphore de vente que nous trouvons exactement en français à travers l'expression « *vendre son corps, ses charmes ou ses faveurs* » pour parler uniquement du sexe féminin. Nous aurons l'occasion de revenir sur les différentes métaphores conceptuelles associées aux différentes parties du corps humain dans le quatrième chapitre de ce travail.

Au-delà de ces deux formes de conjugaison, le Npc se produit aussi dans des phrases impératives. Considéré comme une forme de l'aspect inaccompli, l'impératif ne connaît que trois formes de conjugaison. À la deuxième personne du singulier, la forme verbale est nue, c'est-à-dire le verbe est utilisé seul, sans aucun indice grammatical ; tandis que pour les deux autres personnes, les indices personnels *-i* et *-u* s'associent à la racine verbale. Comme en témoignent les exemples suivants :

(112) a. *žmeε ras-k !* : <ramasse-tête-ta !> : ramasse tes frusques et prépare-toi à partir, tiens-toi prêt ! (2e personne du singulier)

b. *žmei ras-k !* (2^e personne du féminin)

c. *žmeu rus-kom !* (2^e personne du pluriel)

Se réalisant dans des constructions à l'impératif, le figement puise son origine dans des paramètres relevant du contexte de l'énonciation. L'injonction sert à valider l'énoncé dans la situation d'élocution en impliquant des indices de personne et des données spatio-temporelles. Dans ce cas, la forme verbale est

susceptible d'assumer la fonction d'actualisation. C'est ce que nous observons nettement dans les deux phrases suivantes :

(113) a. *xbeṭ reḏl-k !* : <tape-pied-ton> : se dit à quelqu'un dont on vient de parler.

(114) a. *l-lah yeṭi-ni weḏh-k !* : <Dieu-donne-à-moi-visage-ton> : se dit à un effronté qui fait des actes incorrects, mais à visage découvert et sans avoir honte.

Il est clair que le figement est dû à des facteurs pragmatiques et culturels. Il n'est possible de modifier l'aspect verbal de ces énoncés, en passant à l'accompli. Si nous changeons la forme verbale, le sens figé disparaît cédant la place à un sens propre. La situation serait différente avec des suites comme :

(113) b. **xbeṭ reḏl-u*. (il a tapé de son pied)

(113) c. **yxbeṭ reḏl-u*. (il tape de son pied)

(114) b. **eṭa-ni weḏh-u*. (il m'a donné son visage)

À partir de ces constructions, nous remarquons clairement que c'est le sens littéral qui se laisse facilement comprendre. Cependant, le sens figuré des phrases figées est complètement altéré, car nous avons opéré un changement portant sur le mode et la personne. Il en découle que le figement peut dépendre aussi de facteurs relevant des aspects verbaux ou de personnes. Pour chaque changement de forme correspond un changement au niveau sémantique.

- **V+S_{<Pro>}+COD_{<Npc>}+SP**

Au-delà de la structuration précédente à deux arguments, le prédicat verbal est susceptible de sélectionner également un syntagme prépositionnel. Le Npc occupant toujours la seconde position, celle du COD, est suivi d'un SP. Celui-ci peut être placé après le Npc, notamment dans la première phrase ou avant en l'occurrence dans la seconde.

(115) a. *ṣedd reḏl-u ɛla X* : <a attrapé-pied-son-sur-X> : il a cessé de rendre visite à X.

(116) *šeddit li-k r-ržel* : <ai attrapé-je-à-toi-le-pied> : je t'ai attendu sans sortir.

Pour la première structure, le schème verbal apparaît dans sa forme nue, c'est-à-dire non annexée à un indice personnel, car le sujet grammatical est à la troisième personne du singulier. Alors que pour la seconde, la racine verbale est associée à l'indice personnel *-t* permettant de récupérer la valeur référentielle du sujet à la première personne du singulier.

À l'exception du sujet, le verbe *šedd* (tenir) sélectionne deux autres arguments : Le Npc *režl* (pied) constitue un argument obligatoire associé au verbe, assurant la fonction d'un COD. C'est pourquoi il serait impossible de l'effacer, car le résultat serait des phrases inintelligibles. Tandis que pour le SP, ce constituant est facultatif, mais son insertion permet de lever l'ambiguïté en apportant des éléments de sens à l'énoncé. Examinons la phrase sans SP :

(115) *b. šedd režl-u* : <a attrapé-pied-son> : il a attrapé son pied / il a cessé de rendre visite.

Cette phrase est équivoque, car elle présuppose deux sens : le premier, compositionnel signifie le fait d'attraper son pied ; tandis qu'un second sens imprédictible implique le fait de s'abstenir de rendre visite aux proches.

- **Argument₃ (complément prépositionnel)**

Le Npc peut se produire dans le SP. Il s'agit de la troisième position, correspondant au complément prépositionnel de la PV. Les structurations qui illustrent ce cas de figure sont au nombre de quatre.

- **V+S_{<lex>}+ SP_{<Npc>}**

Cet ordre syntaxique contient un verbe intransitif, car il n'a pas besoin d'un COD pour se réaliser. Examinons l'énoncé suivant :

(117) *weqeāt l-fas f r-ras* : < est tombée-la-pioche-sur-la-tête> : c'est déjà trop tard, la perte est irréparable, on ne peut pas y remédier.

Dans cette phrase, le verbe sélectionne deux arguments : le sujet lexical *l-fas* (la pioche) et un complément prépositionnel formé à partir du Npc *ras* associé à la préposition *f* (dans). Cependant, nous avons répertorié des structures dont un autre SP s'interpose entre le prédicat verbal et son sujet.

(118) *taħ l-u l-ma f r-rkabi* : < est tombée-à-lui-la-eau-dans-les-genoux > : il fut pris d'épouvante, il en eut les jambes coupées.

(119) *l-melħa w t-ṭeam yberk-u l-u f r-rkabi* : < le-sel-et-le-repas-se déposent-à-lui-dans-les-genoux > : qu'il soit puni pour la trahison commise envers quelqu'un avec qui on a partagé la nourriture.

Dans ces deux constructions, nous avons deux SP : le premier *l-u* (à lui), dont la fonction est un COI, est formé de la préposition *l-* (à) rattachée à un pronom personnel *-u* (lui). Le second est composé de la préposition *f* (dans) reliée au Npc *rkabi* (genoux). Le premier SP est facultatif dans la mesure où sa suppression ne change pas le sémantisme de la phrase. Pour ce qui est du second SP contenant le Npc, il est obligatoire puisqu'il complète le noyau verbal *taħ* (tomber).

- **V+S_{<Pro>}+ N_{<COD>}+ SP_{<Npc>}**

Le Npc peut être relégué à la troisième position, après celles du sujet et du COD, notamment dans des structures où le verbe est transitif. Il est annexé à un morphème prépositionnel avec qui il forme un SP. Vérifions ceci dans les deux exemples suivants :

(120) *šedd saeid men femm-u* : < a pris-Saïd-par-bouche-sa > : il tient Saïd par ses paroles, par les promesses qu'il a tenues.

(121) *dewwez-u men ein l-bra* : < a fait passer-le-par-œil-la-aiguille > : il lui a fait subir une grande épreuve.

Nous remarquons que le sujet est une catégorie vide, en ce qu'il ne peut être récupéré par aucun élément dans la phrase. Bien entendu, le verbe est à la troisième personne du singulier. Quant au COD, il est marqué par le trait [+humain]. Il se réalise, dans la construction (120), par un nom propre *Saïd*, alors

qu'il prend la forme d'un pronom personnel rattaché au verbe –*u* pour l'exemple (121). Pour les deux Npc *femm* (bouche) et *ein* (œil), ils forment des SP, car ils sont associés à la préposition *men* (*par*). Ainsi, ces SP constituent des compléments prépositionnels, dans la mesure où ils sont annexés aux prédicats verbaux *šedd* (prendre) et *dewwez* (fait passer) par le biais de la préposition *men*.

Cependant, nous pouvons rencontrer des structures dont le COD est marqué par le trait [-humain]. Dans ce cas, le SP n'est pas un complément déterminatif du verbe, mais complète le nom qui le précède par le biais d'une préposition. Les phrases suivantes en sont la preuve :

(122) *kebb l-ma ela kerš-k* : < verse-la-eau-sur-ventre-ton > : tu n'a rien à espérer, à tirer profit de cette affaire.

(123) *elleq-ha xersa f l-wden* : < fixe-la-anneau-dans-la-oreille > : souviens-toi bien de ça.

Il est à noter que les Npc *kerš* (ventre) et *wden* (oreille) sont précédés des prépositions *ela* (sur) et *f* (dans). Ces noms servent à former des SP qui ne sont pas directement reliés aux prédicats verbaux, mais qui prennent place après des compléments directs *xersa* (anneau) et *l-ma* (l'eau).

- **V+ S_{<Pro>}+SP+N_{<COD>}+ SP_{<Npc>}**

Nous avons rencontré des agencements dont un autre SP s'interpose entre la position du sujet et celle du COD. Examinons les structures suivantes :

(124) *newwed li-ya l-quq f r-ras* : < a fait pousser-à-moi-les-artichauts-dans-la-tête > : il m'a agacé avec ses propos importuns.

Sur le plan syntaxique, le premier SP se compose d'une préposition *li* (à) rattachée au morphème pronominal *ya* (moi). Il se rapporte au verbe *newwed* (fit pousser) dont il complète le sens, en visant un effet d'insistance. Quant au second SP *f r-ras* (dans la tête) qui contient le Npc, il ne manifeste aucune relation avec le verbe, mais sert de complément déterminatif au COD *l-quq* (les artichauts) qui le précède.

Il importe de rappeler que les pronoms personnels sont considérés comme des actualisateurs, puisqu'ils fonctionnent comme des déictiques de personne permettant de renvoyer à des personnes existant dans la situation d'élocution.

- **V+SP+S_{<Npc>}+ SP_{<Npc>}**

Au-delà de ces combinaisons, le Npc peut revenir, dans la phrase verbale, en deux reprises : la position du sujet et celle d'un SP. C'est ce que nous pouvons remarquer dans l'exemple suivant :

(125) *whel l-u r-ras bin l-wednin* : < s'est enlisé-à-lui-la-tête-entre-les-oreilles> : il est dans une impasse, une situation inextricable.

Le verbe *whel* (enliser) sélectionne deux arguments : le sujet lexical *ras* (tête) et un SP contenant le Npc *l-wednin* (les oreilles). L'autre syntagme *l-u* (à lui), composé de la préposition *l* (à) et du pronom *u* (lui), n'est pas important pour comprendre le sens de l'énoncé, mais il sert à renforcer la valeur référentielle de la phrase, en renvoyant au COI.

Au terme de cette brève description, nous avons tenté de mettre en relief les différentes positions que peut occuper le Npc dans la phrase verbale, ainsi que les différentes fonctions syntaxiques qu'il entretient avec le reste de l'énoncé. Nous avons remarqué également qu'il peut apparaître en trois positions distinctes : sujet, objet et complément prépositionnel. Nous avons conclu aussi que pour chaque structuration syntaxique correspond un sens déterminé : tout changement de forme ou d'emploi que subissent les mots entraîne un changement au niveau sémantique.

Il est important enfin de signaler que les trois relations de détermination, de coordination et de prédication ne peuvent être bien analysées, sans évoquer l'actualisation, le phénomène sur lequel nous revenons pour terminer cette section.

1.4. L'actualisation

Au-delà de la prédication qui se manifeste par une relation binaire entre deux constituants élémentaires, nous pouvons avoir également des éléments permettant d'actualiser l'énoncé dans la situation d'énonciation. Ces éléments

constituent l'ancrage dans la réalité discursive en mettant en jeu des catégories de personne et du cadre spatio-temporel. En effet, l'actualisation est de mise quand il s'agit de passer de la langue vers la parole. C'est ce que nous comprenons, en termes clairs, dans l'affirmation de J. Dubois (2012), qui la définit comme « *l'opération par laquelle une unité de la langue passe en parole*⁵² ». Pour lui, actualiser une unité linguistique, c'est « *l'identifier à une représentation réelle du sujet parlant. Par l'actualisation, tout concept est localisé (situé dans le temps ou dans l'espace) et quantifié (il reçoit un quantifieur)*⁵³ ». Il en ressort que cette notion incombe à la l'inscription de l'énoncé dans la réalité par un sujet réel dans un cadre spatio-temporel. Cette idée est réitérée par A. Martinet (1985) qui constate que l'actualisation est déterminée par « *la fonction réelle du sujet*⁵⁴ », c'est-à-dire par l'ancrage de l'énoncé dans le monde réel en faisant référence à un cadre énonciatif précis.

Dans le dictionnaire d'analyse du discours, le concept de l'actualisation oscille entre deux acceptions différentes. Au sens large, elle est « *proche d'énonciation, c'est le processus foncièrement modal qui concerne l'ensemble de l'énoncé*⁵⁵ ». Au sens restreint, elle se rapporte aux traces de l'énonciation ; il s'agit en effet de :

« Convertir un concept en une représentation particulière de sujets parlants, l'inscrire dans le temps et dans l'espace, le déterminer. Les affixes flexionnels de personne, temps, nombre, genre... les déterminants du nom (définis, démonstratifs...) sont les marqueurs privilégiés de cette actualisation étroite⁵⁶. »

Il est donc beaucoup plus intéressant de distinguer, parmi les actualisateurs, entre, d'une part, ceux qui se rapportent au nom, à savoir les déterminants qui en précisent le sens ; et, d'autre part, les marqueurs qui s'associent au verbe (les flexions de temps, de genre, de personne...).

Chez A. Youssi (1992), l'actualisation prend une acception plus large qui n'est pas réductible à la classe des pronoms, mais échoit aussi à tout élément

⁵² Dubois et al, op. cit, 2012. P. 15.

⁵³ *Ibid.*, p. 15.

⁵⁴ Martinet, A., op., cit, 1985, p. 119.

⁵⁵ Charaudeau, C. & Maingueneau, D., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p. 27.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 27.

linguistique ou à un fait général d'expérience susceptible de « *lui conférer un caractère d'information spécifique et linguistiquement cohérente*⁵⁷ ». Dans ce sens, le prédicat, entre autres éléments, peut servir d'actualisateur pour son sujet. De même que les démonstratifs *ha* (voici) et *ra* (voilà), le participe actif *kayn* (il existe), les prépositions *ɛend* (chez) et *mɛa* (avec), et les adverbes *hna* (ici), *temma* (là-bas) et *lhih* (là-bas) peuvent jouer le rôle d'actualisateurs dans un énoncé en passant d'un fait générique à un fait spécifique.

Toutes les définitions précédentes s'accordent à dire que l'actualisation présuppose l'inscription de l'énoncé dans le cadre énonciatif quelconque, en faisant un passage de la langue vers la parole. En effet, elle ouvre le système de la langue sur la diversité discursive : la langue, en tant que système stable et homogène déverse sur l'hétérogénéité et la variation de la parole. Des questionnements pertinents sont soulevés en termes d'énonciation, de référence, d'actes et de deixis.

En ADM, l'actualisation est assurée par une variété hétérogène de catégories aussi bien grammaticales que lexicales permettant un ancrage du message dans la situation d'énonciation. Bien entendu, elle se manifeste à travers des traces linguistiques que nous avons l'habitude de classer parmi le système de la deixis. Celle-ci se compose de deux types : la deixis de personne et la deixis spatio-temporelle.

1.4.1. La deixis de personne

Tout énoncé porte en lui des marques dont le fonctionnement implique une prise en considération des facteurs contextuels. Ces facteurs sont essentiellement le rôle que peuvent jouer les interactants dans le procès de l'énonciation. Ce repérage des personnes est assuré par plusieurs indices dont principalement la classe des noms et celle des pronoms. Considérons les deux exemples ci-dessous :

(126) a. *yedd-u qşira* : <main-sa-courte> : il est pauvre, il n'a pas les moyens.

⁵⁷Youssi, A., op. cit, 1992, p. 186.

b. *yedd saeid qşira* : <cœur-Saïd-dur> : *Saïd* est pauvre, il n'a pas les moyens.

Dans le premier exemple, nous constatons que le nom *yedd* (main) est associé pronom possessif *-u* (sa). Celui-ci permet d'assurer le branchement du message dans la situation d'énonciation, en renvoyant à une personne présente dans l'échange. Mis à part cette flexion pronominale, l'actualisation de personne se fait également par le nom propre *Saïd* dans la seconde occurrence (126b).

1.4.2. La deixis spatio-temporelle

Ce type de deixis se rapporte aux indicateurs exprimant l'idée de l'espace et du temps dans l'énoncé. Ces éléments peuvent être des adverbes, des prépositions, des adjectifs, des participes, des démonstratifs, et bien évidemment les marques de temps, d'aspects et de modes annexées au verbe. Examinons les deux exemples suivants :

(127) *bett hadi ein-i* : <ai dormi-je-ceci-œil-mon> : je n'ai pas fermé l'œil durant toute la nuit.

(128) *ha wedn-i menn-k* ! : <voici-oreille-ma-de-toi> : je t'ai prévenu et je décline toute responsabilité pour ce qui pourra t'arriver si tu... (en agitant ou en secouant de l'index son oreille).

L'énoncé (127) contient, au-delà de la deixis de personne exprimée par le pronom *-i* annexée au nom *ein* (œil), des marques spatio-temporelles qui se révèlent par l'aspect accompli du verbe *bett* (dormit) et l'emploi du démonstratif *hadi* (voici), accompagné d'un geste montrant l'œil. Ces indices ont la valeur actualisatrice en ce qu'ils permettent d'embrayer l'énoncé dans le cadre énonciatif.

Quant à l'énoncé (128), il porte en lui tous les indices d'actualisation permettant un ancrage du message dans le réel. D'une part, la deixis de personne est exprimée par le biais des pronoms *-i* et *-k* qui renvoient respectivement au locuteur et à l'interlocuteur. Le présentatif *ha* (voici) assure l'inscription spatio-temporelle de l'énoncé, car il se trouve généralement renforcé par le geste d'avertissement de l'index secouant l'oreille.

À l'issue de cette première section qui porte sur la description des relations syntaxiques, nous avons démontré que le Npc revient dans différentes structurations, et pour la classe des syntagmes et pour la classe des phrases. Nous reviendrons dans la section suivante sur l'étude du figement dans les phrasèmes.

2. L'étude du figement dans les phrasèmes

Pour étudier le figement dans la catégorie des phrasèmes corporels, nous appliquerons respectivement les critères référentiel, sémantique et syntaxique.

2.1. Critère référentiel

Il est vrai que la langue que nous utilisons sert de référent pour renvoyer à la réalité extralinguistique, qu'elle soit réelle ou fictive. Il serait question de mettre en rapport le signe linguistique, non pas au monde des objets réels, mais au monde perçu au sein des formations idéologiques d'une culture donnée. De ce fait, le sens d'une expression n'est que la dénotation de son référent réel, c'est-à-dire de l'objet de pensée dont il renvoie.

Partant de ce constat, nous serons amené à déterminer la valeur référentielle dénotée par les différents noms des parties du corps humain dans la culture marocaine. En d'autres termes, il s'agit de voir, à travers l'insertion d'un phrasème corporel dans notre langage quotidien, si nous renvoyons au corps humain, en faisant référence à l'une de ses parties ou non. En effet, nous avons remarqué que nos conversations quotidiennes regorgent d'usage aberrant et non normé à travers lequel la corporéité prend des valeurs et des représentations qui ne sont pas parfois conférées par l'usage.

Étant appliqué, ce premier test offre l'avantage de classer le corpus selon deux catégories opposées de phrasèmes corporels : les premiers ayant pour référent le corps humain, c'est-à-dire caractérisé par un trait [+humain] ; et d'autres dont le référent est marqué [-humain].

2.1.1. Référents du Npc [+humain]

Seront intégrées parmi cette classe les constructions dont le Npc est affecté par le trait [+humain]. En fait, nous devons savoir si le sens global du phrasème fait référence au corps humain ou non. Il s'agit de voir si nous nous référons à l'organe, à l'une de ses propriétés ou à sa fonction physiologique. C'est ce que nous pouvons clairement constater dans les exemples suivants :

(129) *l-yedd l-εulya* : < la-main-la-supérieure > : la main qui donne.

(130) *l-yedd s-sufla* : < la-main-la-inférieure > : la main qui demande.

(131) *ş-şder l-ħnin* : < la-poitrine-la-tendre > : la poitrine affectueuse de la mère.

Dans ces syntagmes, les Npc *yedd* et *şder* font référence respectivement à la main qui donne dans le syntagme *l-yedd l-εulya*, à la main qui demande, en disant *l-yedd s-sufla* et enfin à la poitrine maternelle pour la structure *ş-şder l-ħnin*. Bien entendu, l'assignation des valeurs référentielles aux unités lexicales ne se fait qu'après l'actualisation effective de l'énoncé dans une situation d'énonciation. Ainsi pour en reconstituer le sens référentiel des deux premiers exemples, nous constatons qu'il y a une nécessité de faire intervenir les traits sémiques de la main, en tant qu'organe donateur ou donataire ; tandis que la poitrine maternelle dénote l'affection et l'attachement prodigués par la mère à son fils.

Mis à part les syntagmes, nous pouvons avoir des phrases dont le Npc est marqué par le trait [+humain]. Comme en témoignent les deux occurrences suivantes :

(132) *deħkt-u b snan-u w smum-u b-lsan-u* : < rire-son-par-dents-ses-et-poison-son-avec-langue-sa > : le rire au bout des dents, mais la langue est celle d'une vipère.

(133) *žwab-u εla nab-u* : < réponse-sa-sur-canine-sa > : il est prompt et insolent, sa réponse est à la portée de sa bouche tel un chien, il a la répartie prompte.

Si nous examinons ces deux phrases, nous constatons que les Npc font référence à la corporéité, impliquant des comportements qui ne sont valables que

pour la race des Humains. Dans l'exemple (132), les parties *snan* et *lsan* réfèrent respectivement au rire et au dénigrement. Alors que *nab* renvoie à l'insolence, en parlant de la structure (133). Cette référence sémantique est héritée par annexion grammaticale : la particule pronominale *-u* associée aux Npc se rapporte à l'être humain.

2.1.2. Référents du Npc [-humain]

Dans ce cas, le sens global du phrasème ne fait pas référence au corps humain, mais renvoie à des signifiés marqués par le trait [-humain]. Il est utilisé, entre autres, pour nommer une partie de certains outils utilisés au quotidien. C'est ce que nous constatons dans les deux syntagmes :

(134) *ein š-šwari* : <l'œil-le-bissac> : compartiment d'un bissac.

(135) *yedd š-šellala* : <main-le-panier> : anse du panier.

Sur la base du lexique relatif au corps humain, nous pouvons composer des unités polylexicales appartenant aux différents domaines, tels que la botanique, la cuisine, le matériel technique et la zoologie :

(136) *lehyet l-εetrus* : <barbe-le-bouc> : variété de jonc⁵⁸.

(137) *ržel l-ħeluf* : <pied-le-sanglier> : pied-de-biche (pour arracher les clous)⁵⁹.

Les parties du corps humain peuvent servir de deixis spatio-temporelle quand ils sont associés à des noms exprimant des repères spatio-temporels :

(138) *wžeh d-dar* : <visage-la-maison> : la façade de la maison où il y a l'entrée principale.

(139) *ras l-εam* : <tête-le-an> : le jour de l'an.

Enfin, certaines parties du corps humain renvoient à des unités de mesure, notamment dans les syntagmes :

(140) *femm l-kelb* : <bouche-le-chien> : petit empan (0,18 m).

⁵⁸ Iraqui Sinaceur, Z., et al, op.cit, 1992, p. 1773.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 605.

(141) *gdem* : <pied > : mesure de longueur équivalente à douze pouces allongés, se touchant par leur extrémité (30 cm).

Certes, le test référentiel étant appliqué permet d'avoir un classement des données en deux types : les phrasèmes dont le référent est [+humain] et d'autres marqués par le trait [-humain]. Au-delà de ce classement bipartite, nous pouvons avancer que les premiers sont moins figés que les seconds. La preuve en est que la référence détermine le sens d'un mot et permet d'identifier et d'isoler les propriétés d'une catégorie d'objets extralinguistiques par rapport à d'autres objets. En plus, le signifié des phrasèmes dotés par le trait [+humain] est plus conforme à sa valeur de vérité c'est-à-dire à la réalité décrite, alors que le signifié des autres ne l'est pas.

Cependant, nous pouvons trouver des phrasèmes dont la référence reste ambiguë, car la lecture compositionnelle n'est pas du tout écartée de l'interprétation sémantique. Dans ce cas, il faut les insérer dans un contexte pour trancher quant à leur valeur référentielle. Si nous prenons l'énoncé suivant :

(142) *wžeh l-ytim* : <visage-le-orphelin> : vêtement ou chaussure d'une couleur très claire, qui se salit vite ; toute couleur claire, fragile qu'un rien salit⁶⁰,

nous constatons que les deux lectures sont envisageables : une lecture compositionnelle et une autre métaphorique. Selon la première interprétation, le syntagme *wžeh l-ytim* (le visage de l'orphelin) fait référence au corps humain en désignant concrètement le visage d'un orphelin. Dans ce cas, il s'agit d'un syntagme libre dont chaque mot signifie son sens habituel. La seconde interprétation est opaque, étant donné que les deux termes du syntagme *wžeh* (visage) et *l-ytim* (l'orphelin) ne font pas référence à leur sens habituel, mais désignent un vêtement ou une chaussure qui se salit vite. Ayant perdu l'un de ses parents ou les deux à la fois, l'orphelin se trouve dans un état de négligence, manquant de soin parental.

⁶⁰ Iraqui Sinaceur, Z., et al, op.cit, 1993, p. 2032.

Par ailleurs, étudier le figement en revenant sur la référence sémantique des Npc ne fournit nullement une vision autant que possible méticuleuse et exhaustive sur le phénomène. Raison pour laquelle, nous sommes contraint d'appliquer les critères sémantique et syntaxique.

2.2. Critère sémantique

Le figement sémantique est discuté en termes d'opacité ou de transparence sémantique. Bien évidemment, une suite syntagmatique de mots s'interprète en fonction de la combinaison du sens de ses constituants. En effet, certains phrasèmes sont complètement opaques, impliquant une lecture non compositionnelle, non déductible à partir de la somme des éléments. D'autres séquences dont l'opacité est partielle intègrent seulement le sens d'une partie. D'autres encore se caractérisent par une quasi-opacité, intégrant le sens des deux parties, mais avec une légère contrainte reliant les deux parties. Enfin, il existe une quatrième catégorie de phrasèmes qui se démarquent par une transparence totale, et dont le sens est complètement compositionnel.

2.2.1. Opacité totale

Est considérée comme opaque toute séquence dont le sens est non compositionnel. Comme nous pouvons le constater à travers les phrasèmes suivants :

(143) *wdinat l-far* : < oreilles-la-souris > : les premiers bourgeons qui apparaissent sur les arbres.

(144) *şbae l-bnat* : < doigts-les-filles > : variété de raisin, feuilletés de forme allongée ou bien petits radis minces et allongés⁶¹.

Dans ces deux exemples, il s'agit d'un figement sémantique total : ni le premier élément ni le second ne possèdent son sémantisme habituel. En effet, nous sommes devant un autre sens qui n'est pas déductible de la somme des constituants, mais qui dépend d'une représentation symbolique résultant d'un transfert de traits sémantiques. Par glissement de sens, les deux composés

⁶¹ Iraqui Sinaceur, Z., et al, op.cit, 1993, p. 1043.

nominaux *wdinat l-far* (oreilles de la souris) et *šbaε l-bnat* (doigts des filles) dénotent un sens figuré désignant respectivement les petits bourgeons des arbres et une sorte de raisin. Ce sens est hérité des propriétés physiques des Npc *wdinat* (oreilles) et *šbaε* (doigts), lesquels noms sont employés pour construire le sens global du syntagme.

Ce qui revient à dire qu'il y a une rupture de connexion entre les termes des deux syntagmes. La relation de détermination qui associe les deux éléments est neutralisée au profit d'une signification à forte connotation culturelle. Toutefois, le sens compositionnel, littéral n'est pas écarté de l'interprétation sémantique des syntagmes *wdinat l-far* et *šbaε l-bnat*, mais il ne présente aucun intérêt pour notre étude étant donné que nous nous attachons à étudier le figement.

Au-delà des syntagmes, l'opacité totale se manifeste aussi dans la classe des phrases.

(145) *reqbt-u ṭwila* : < cou-son-long > : il n'a peur de rien, il est plein d'audace.

(146) *qtel ras l-ħneš* : < a tué-tête-le-serpent > : il a cassé la croûte⁶².

(147) *tqeṭeet š-šeera* : < s'est coupée-le-cheveu > : le ressort s'est brisé.

Le premier exemple (145) illustre le cas d'une prédication adjectivale qui associe le Npc *reqba* (nuque) à l'adjectif *ṭwila* (longue). Nous constatons qu'il n'est guère permis de séparer ces deux lexèmes ni de les interpréter séparément pour comprendre le sens global du phrasème. Il s'agit d'une opacité totale qui se rapporte aux deux constituants de la phrase : le sujet et son prédicat adjectival ne renvoient pas à leur sens habituel, mais à un nouveau sens non déduit à partir de la somme des parties. À vrai dire, rien dans la longueur de la nuque ne laisse prévoir une qualité humaine qu'est l'audace, mais c'est un sens culturel propre à la communauté marocaine.

Quant aux deux autres exemples (146) et (147), il s'agit de deux phrases complètement opaques sur le plan sémantique. En réalité, aucun élément ne fait référence à son sens habituel : et le verbe *qtel* (tuer) et le syntagme nominal *ras l-*

⁶² *Ibid.*, p. 678.

ħneš (tête du serpent) ne permettent de prévoir le sens global de la phrase « casser la croûte ». De même que la suite *tqeṭeet š-šeera* (le cheveu s'est brisé) a un sens imprédictible, non déduit à partir de la somme des deux termes. En effet, le sens opaque demande une connaissance plus fine de la culture marocaine, pour déceler les signifiés à forte connotation culturelle, tirant son origine du réel de l'expérience. Ainsi, la longueur du cou est associée culturellement à l'audace dans la phrase (145) ; tandis que la faim et la mort se laissent comprendre par la tête du serpent et le cheveu cassé.

Il découle de ce qui précède que le rapport de prédication est marqué par une rupture de sens entre le prédicat et son sujet. Aucune convenance sémantique entre les deux éléments de la prédication n'est à souligner. Les propriétés inhérentes de l'adjectif *ṭwila* ne sont pas assignées au sujet *reqba*, mais neutralisées sous l'effet du figement au profit d'une métaphorisation fortement ancrée dans la culture marocaine. De même que les verbes *qtel* et *tqeṭeet* ne peuvent servir de supports prédicatifs pour les sujets *ras l-ħneš* et *š-šeera*.

Il est à noter que la lecture compositionnelle n'est pas exclue de l'interprétation sémantique de ces exemples. Le contexte peut faire appel un sens non métaphorique, mais à un sens propre désignant respectivement quelqu'un dont le cou est long ou la mort d'un serpent en coupant sa tête ou encore un cheveu cassé.

2.2.2. Opacité partielle

L'opacité partielle englobe les phrasèmes dont un seul constituant est figé. Elle peut se situer à droite ou à gauche.

2.2.2.1. Opacité à droite

Il s'agit d'une semi-compositionnalité, car l'opacité sémantique porte sur l'élément se situant à droite du phrasème. Or, le constituant situé à gauche est transparent parce qu'il possède son sens habituel. Comme en témoignent les deux exemples ci-dessous :

(148) *qelb l-ħžer* : <cœur-le-roc> : cœur de pierre, de marbre. Se dit pour désigner un être impitoyable, dur, sans pitié.

(149) *kebdet l-ħdid* : <foie-le-fer> : se dit d'un être entièrement dépourvu d'affection : les parents dénaturés, entre autres.

Nous constatons que les deux Npc *qelb* (cœur) et *kebdet* (foie) font référence au corps humain. En revanche, l'opacité affecte les deux unités linguistiques situées à droite *l-ħžer* (le roc) et *l-ħdid* (le fer). En tant que siège de sentiment, le cœur reçoit, par transfert métaphorique, l'une des propriétés physiques de la pierre, dont la dureté et la froideur. Un cœur dur et froid tel un roc appartient à quelqu'un qui est sans pitié. De la même manière, le foie, organe mou et flasque, emprunte ses propriétés d'une matière dure et froide qu'est le fer, en caractérisant par exemple des parents dénaturés.

Mis à part les syntagmes, cette opacité partielle se réalise aussi de la même manière dans les phrases, lesquelles phrases sont aussi bien verbales que non verbales. Ci-après les exemples que nous avons répertoriés dans notre corpus :

(150) *nsa leħyt-u* : <a oublié-barbe-sa > : il a oublié ses soucis⁶³.

(99) *lsan-u ɥwil* : < langue-sa-long> : il a une mauvaise langue.

(151) *ras-u xɥif* : < tête-sa-légère> : il a l'esprit vif, il comprend/apprend vite.

Il est à souligner que la signification de ces énoncés demeure partiellement ambiguë : le premier terme se situant à gauche fournit son sens propre, alors que l'élément à droite est opaque. C'est ce que nous comprenons quand nous nous référons au sens global de la phrase (150), puisqu'il intègre le sémantisme du verbe *nsa* (oublier) et non celui du nom *leħya* (barbe) qui entraîne l'idée de soucis.

Placé à gauche de la phrase (99), le Npc *lsan* (langue) implique son sens habituel, le figement se situe du côté de l'adjectif *ɥwil* (long) situé à droite. En effet, celui-ci ne dénote pas son sens habituel, mais implique une charge symbolique afférente à la culture marocaine. Ainsi, la métaphore de longueur de la

⁶³ *Ibid.*, p. 1773.

langue laisse entrevoir une connotation négative chez les Marocains, désignant une personne aux propos médisants. Une telle connotation n'est pas affichée dans l'exemple (151), car l'adjectif *xfif* (léger) permet d'attribuer des propriétés positives à la tête. Une tête légère fait penser à quelqu'un dont l'esprit est vif. Ce qui revient à dire que les traits assignés par le prédicat adjectival sont neutralisés au profit d'un processus de métaphorisation.

2.2.2.2. Opacité à gauche

Dans certains phrasèmes corporels, l'opacité peut se situer à gauche, tandis que l'élément placé à droite est transparent. Examinons les deux exemples ci-dessous :

(152) *drus t-tum* : <molaire- le-ail> : gousse d'ail.

(153) *yedd l-meqla* : <main-la-poêle> : l'anse de la poêle.

Situés à gauche du syntagme nominal, les Npc *drus* (molaires) et *yedd* (main) n'ont pas un sens renvoyant au corps humain, mais servent à désigner respectivement les parties des objets *tum* (ail) et *meqla* (poêle). Ainsi, un rapport d'analogie est établi entre le corps humain et l'objet nommé, faisant de l'ail une mâchoire à dents, et donnant à la poêle à frire une main. C'est cette opacité partielle que nous comprenons également dans la phrase suivante :

(154) *žmeε snan-u* : < ramassa-dents-ses> : Il a fait pousser toutes ses dents en parlant d'un équidé de cinq ans, entre autres.

Il est important de souligner que l'opacité se situe à gauche, c'est-à-dire du côté du prédicat verbal *žmeε* (ramasser). Ce constituant ne laisse pas prévoir son sens habituel, mais génère un sens imprédictible, signifiant un équidé de cinq ans qui a fait pousser toutes ses dents. Or, le sens du Npc *snan* (dents) se répercute dans le sémantisme global de l'énoncé.

2.2.3. Quasi-opacité

Les séquences figées dotées d'une quasi-opacité sémantique sont plus proches des séquences libres dans la mesure où elles fonctionnent comme elles,

mais avec une légère contrainte qui relie les deux termes. En voici quelques exemples qui représentent ce cas de figure :

(155) *eid d-demm* : < fête-le-sang > : la fête du sacrifice, la grande fête.

(156) *wžeh l-xir* : <visage-le-bien> : personne dont le visage respire la charité, la vertu.

Nous remarquons que le sens de ces syntagmes est compositionnel, puisqu'il est déductible à partir de la somme des parties. L'interprétation sémantique repose sur la compositionnalité du sens, mais avec une nuance à valeur culturelle. Dans la culture marocaine, l'entité *dem* (sang) fait référence à la fête du sacrifice dans le premier exemple, alors que le nom *l-xir* (le bien) renvoie à la charité. En effet, la quasi-opacité caractérise la classe des collocations, car nous avons l'habitude de rencontrer les deux éléments (la base et le collocatif) qui sont associés dans différents contextes.

Cette quasi-opacité concerne aussi la classe des phrases :

(157) *wežh-u ħmer* : < visage-son-rouge > : il a le visage rouge (expression faciale exprimant des sentiments de honte, de fierté ou de pudeur).

(158) *ras-u ġliq* : <tête-sa-épaisse> : il a la cervelle épaisse, il est stupide.

(159) *ħell ein-u* : <a ouvert-œil-son> : il a écarquillé les yeux pour être vigilant et attentif.

Nous pouvons clairement le remarquer, le sens de *wežh-u ħmer* implique tout d'abord un sens compositionnel d'un visage rouge, auquel s'ajoute une idée exprimant les émotions. Selon le contexte, ces émotions qui s'expriment sur le visage sont : la pudeur, la fierté ou la honte. En outre, la stupidité, comme trait de caractère, renoue avec le cliché de la grosse cervelle sur le plan physiologique. Ce préjugé nous vient souvent à l'esprit quand il s'agit de caractériser quelqu'un de niais quoiqu'il ait une petite tête.

De ce fait, la quasi-opacité se voit quand la combinaison des éléments implique un sens compositionnel auquel s'ajoute une nuance sémantique faisant partie de la culture. Ce phénomène se réalise dans les collocations, étant donné que

les deux termes de la phrase ont un sens compositionnel nuancé, par une connotation culturelle. En réalité, le sens immédiat de la phrase *hell ein-u* (il ouvre les yeux) n'est pas écarté, mais il est présupposé pour inciter à la vigilance. Cette vigilance implique réellement l'ouverture des yeux.

2.2.4. Absence d'opacité

La transparence ou l'absence d'opacité est un trait qui caractérise les phrasèmes qui jouissent d'une liberté totale. Le sens de chaque élément n'est soumis à aucune relation de dépendance avec le reste du syntagme. Ci-après les deux exemples qui s'y rapportent :

(160) *ras l-qraε* : <tête-le-chauve> : la tête du chauve.

(161) *ras saeid* : <tête-Saïd> : la tête de Saïd.

C'est cette transparence sémantique qui se comprend également dans la relation de prédication, quand l'interprétation est inférée à partir de la combinaison du sens des items lexicaux. En témoignent les exemples ci-dessous :

(162) *wežh-u byed* : <visage-son-blanc> : son visage est blanc.

(163) *dehr-u mqewwes* : <dos-son-courbé> : il a l'échine voûtée par l'âge.

(164) *žat-u d-derba f r-ras* : <a atteint-le-le-coup-à-la-tête> : le coup l'a atteint à la tête.

Comme nous l'avons facilement remarqué, le sens global de ces phrases se laisse facilement déduire de la somme des parties. Le sens littéral suffit sans avoir recours à une quelconque figuralité : aucune ambiguïté sémantique ou connotation culturelle n'est relevée pour comprendre *wežh-u byed* (son visage est blanc) ou *dehr-u mqewwes* (son dos est courbé). Un étranger peut sans problème interpréter littéralement ces deux phrases, s'il connaît le sens de chaque mot qui les compose.

Cette absence d'opacité caractérise également le troisième exemple *žat-u d-derba f r-ras* (le coup l'atteignit à la tête) dont le sens est compositionnel. Si nous tenons le sens global de la phrase, nous constatons qu'il est transparent, c'est-à-dire déductible, à partir de la somme des parties, en parlant de quelqu'un qui a reçu un coup sur la tête.

En revenant sur le critère de la compositionnalité du sens, nous avons étudié les mécanismes qui sous-tendent la structuration sémantique des phrasèmes corporels. Nous avons conclu qu'il existe quatre possibilités de figement sémantique qui se manifeste de façon scalaire, allant des phrasèmes complètement opaques jusqu'aux séquences plus libres : l'opacité totale quand le sens global du phrasème ne contient aucun sens de ses éléments (la classe₁), l'opacité partielle s'il intègre le sens d'une partie (la classe₂), et la quasi-opacité et la non-opacité équivalent à la somme des parties (la classe₃ et la classe₄).

Pour certains phrasèmes dont le sens est complètement opaque, nous avons déduit aussi qu'il existe deux interprétations. Reprenons l'exemple du phrasème corporel suivant :

(165) *demm l-kelb/l-gnafed* : <sang-le-chien/le-hérisson> : sens₁ (le sang du chien, du hérisson), sens₂ (le vin rouge)⁶⁴,

Dans ces exemples, nous constatons que le sens propre n'est pas exclu de l'interprétation sémantique, car il reste parfaitement intelligible. En réalité, il serait invraisemblable d'interpréter le sens du syntagme *demm l-kelb* (le sang du chien) en dehors d'une réalisation discursive. Un tel syntagme n'a pas d'existence autonome, mais s'appuie toujours sur d'autres éléments de l'énoncé appartenant à la situation de communication. Cependant, pour certaines constructions semi-opaques, le sens compositionnel serait invraisemblable. Seul le sens figé est concevable. Les deux exemples suivants en sont l'illustration :

(166) *εenq l-εam* : <cou-la-année> : période de soudure entre deux récoltes, avant la moisson prochaine, période de pénurie.

(167) *ruh ḡ-daw* : <l'âme-la-électricité> : coupe-circuit.

Avoir une vision autant que possible exhaustive sur le figement linguistique revient à étudier aussi bien les mécanismes de la combinaison sémantique que les procédés de la structuration syntaxique. En réalité, l'analyse des séquences figées doit porter aussi bien sur l'opacité sémantique que sur la fixité syntaxique, étant

⁶⁴ *Ibid.*, p. 556.

donné que la description complète n'aurait de l'intérêt que si elle associe le sens à la forme.

2.3. Critères syntaxiques

Il est indéniable que toute structure libre se caractérise par des propriétés transformationnelles qui dépendent de son organisation interne. À cet effet, elle peut subir des modifications de forme –nommées des transformations– qui ne sont pas admises pour les structures figées.

Pour étudier le figement d'un point de vue syntaxique, nous avons choisi de mettre en œuvre un ensemble de manipulations de forme qui se déclinent en termes de plusieurs tests transformationnels. Ces tests reflètent les différentes relations qui existent entre les éléments des séquences figées. Il s'agit, pour nous, de mettre en œuvre ces transformations en vue de :

- vérifier si la structure syntaxique de la séquence figée fonctionne comme un bloc ou non ;
- déterminer où se noue le figement : à droite, à gauche ou aux deux côtés à la fois ;
- s'assurer si la relation syntaxique reliant les constituants de la séquence figée fonctionne ou elle est neutralisée sous l'effet du figement.

Pour ce faire, nous tenterons d'appliquer des tests transformationnels, à l'issue desquels nous étudierons la notion du degré du figement, notamment dans la classe des syntagmes et celles des phrases.

2.3.1. Tests transformationnels

Pour appliquer les manipulations transformationnelles aussi bien pour la classe des syntagmes que celles des phrases, il est question de revenir dans ce sens sur les tests de détermination, d'actualisation, de prédication et de substitution.

2.3.1.1. Test de détermination

Il est vrai que la détermination se reflète dans la classe des syntagmes selon une relation binaire reliant le déterminant à son déterminé. Cette relation fonctionne sans soucis dans les séquences libres, mais quand il s'agit de séquences figées, elle est soumise à des contraintes. À cet effet et pour appliquer ce test qui relève de la combinatoire syntaxique, nous avons choisi de soumettre les manipulations suivantes :

- **L'ajout de la préposition**

Comme nous l'avons souligné, la relation de détermination se fait généralement en ADM directement sans l'usage de la préposition, mais son insertion n'affecte nullement la grammaticalité de la séquence figée. En effet, nous pouvons l'introduire entre les deux constituants sans que cela impacte le sens. Il est d'usage de dire *femm l-bir*, pour désigner l'orifice d'un puits, mais rien n'empêche de dire aussi : *femm dyal l-bir*, *femm d l-bir*, ou *femm ntae l-bir*. C'est ce qui n'est pas le cas pour d'autres syntagmes comme *ras n-nmel* (variété de couscous) : il n'est pas permis d'ajouter une préposition, en disant par exemple : **ras dyal n-nmel* (tête des fourmis).

- **L'insertion des modifieurs**

En vue de contourner le degré de cohésion entre le déterminant et le déterminé, il est question aussi d'insérer des éléments qui constituent une expansion du nom comme les adjectifs qualificatifs, les compléments de noms, les relatives et les déterminants. Ce procédé permet de savoir si le syntagme, de par sa structure interne, peut être spécifié par d'autres modifieurs, ou bien il fonctionne comme un bloc unique et soudé du point de vue de ses relations avec le reste de la phrase.

Si nous retenons les deux exemples précédents, nous constatons que le premier admet une modification par l'ajout d'un complément du nom : *femm bir d l-gaba* (le trou du puits de la forêt), tandis que cette transformation reste inadmissible dans le second cas : **ras n-nmel d l-gaba* (tête des fourmis de la forêt). Ce qui revient à dire que le nom *nmel* (fourmi) ne joue pas le rôle d'un

déterminant par rapport au Npc *ras* (tête), mais il s'agit d'une seule unité qu'il faut considérer comme un nom composé. Il s'ensuit que la détermination est neutralisée pour le second exemple, alors qu'elle ne l'est pas pour le premier.

2.3.1.2. Test d'actualisation

Pris au sens large, les actualisateurs sont des marqueurs énonciatifs qui permettent d'inscrire le prédicat et ses arguments dans un contexte d'énonciation en leur apportant différentes informations sur le temps, l'aspect, le nombre, le genre, la voix et la personne. À cet égard, ces éléments, étant associés aux entités, permettent d'attribuer une valeur référentielle, en passant d'une relation virtuelle à une réalisation effective. Selon M. Taïfi (2000), l'actualisation englobe la détermination, dans la mesure où « *l'entité, n'étant pas actualisée, ne peut recevoir aucune détermination*⁶⁵ ». Dans cette optique, les actualisateurs ne constituent pas une classe fermée et limitée, mais pourraient inclure tous les monèmes lexicaux et grammaticaux comme : les pronoms, les déterminants, les adjectifs, les adverbes et les prépositions.

Pour ce qui est des deux exemples précédents, nous remarquons que *l-bir* (le puits) est un actualisateur lexical pour le Npc *femm* (bouche), en ce qu'il permet de lui conférer une référence réelle. Ce qui n'est pas le cas pour le second syntagme *ras n-nmel* (tête de fourmis) qui ne peut admettre une actualisation : il n'est pas possible d'insérer un actualisateur permettant de spécifier l'un des éléments du syntagme (**ras had n-nmel* : tête de ces fourmis).

2.3.1.3. Test de prédication

Partant du fait que la prédication se concrétise dans des structures phrastiques, elle associe par conséquent deux constituants obligatoires : le sujet et le prédicat. Celui-ci peut être un verbe dans le cas d'une phrase verbale et un autre élément autre que le verbe dans une phrase non verbale, comme en témoignent les deux énoncés suivants :

⁶⁵ Taïfi, M., op, cit, 2000, p. 127.

(168) *ras-u meštun* : <tête-sa-préoccupé> : il a l'esprit occupé (par une affaire).

(169) *setret ras-ha* : <se protégea-tête-sa> : elle s'est mariée⁶⁶.

En tenant compte du test de prédication, nous remarquons qu'il s'applique de façon systématique au premier exemple : nous pouvons en déduire une phrase verbale (*štēn l-i r-ras* : il m'a inquiété). Bien que nous ayons opéré une transformation verbale, le sens métaphorique reste le même. Ce qui ne peut se faire dans le second exemple* *ras-ha mestur* (elle a la tête protégée). Le blocage est évident ici, puisque le sens métaphorique du verbe *ster* (couvrir) est affecté par le changement que nous avons effectué dans la catégorie lexicale *mestur* (protégé). Et donc, c'est le sens compositionnel qui se déduit facilement à travers ce second énoncé.

Ce qui revient à conclure que la seconde phrase est plus figée que la première, parce que les constructions figées ont des propriétés transformationnelles qui dépendent beaucoup de leur organisation interne.

2.3.1.4. Test de substitution

Mis à part les tests précédents, nous avons choisi de mettre en œuvre d'autres manipulations syntaxiques qui peuvent déboucher sur des résultats fort intéressants. Il s'agit de remplacer l'un des termes du phrasème par un synonyme, en vue de voir s'il peut faire l'objet d'un équivalent ou non.

Si nous revenons à la phrase *ras-u meštun*, nous remarquons que le sens n'est pas détourné si nous substituons le prédicat participial *meštun* par un synonyme *mšewweš*. Ce test n'est pas permis pour la phrase *setret ras-ha* : le sens métaphorique est dévié quand la substitution porte sur le prédicat verbal : **geṭṭat ras-ha* (elle s'est couvert la tête). Ces blocages peuvent s'expliquer généralement par une tendance à métaphoriser le corps humain dans la culture marocaine. Le corps devient le support de la métaphore, donnant lieu à une infinité de sens décelables dans des contextes et des situations particuliers.

⁶⁶ Le sens littéral n'est pas du tout invraisemblable, mais c'est le sens métaphorique qui prime pour nous. Selon le contexte d'énonciation, le fait de se couvrir la tête par un foulard est une idée concevable pour parler d'une femme qui se prépare pour sortir.

2.3.2. Degrés de figement

En appliquant les tests évoqués auparavant, nous arrivons maintenant à étudier la notion du degré du figement, notamment dans la classe des syntagmes et celle des phrases.

2.3.2.1. Les syntagmes

Il est vrai que notre objectif n'est pas de faire une étude exhaustive de toutes les catégories des syntagmes. Nous nous contenterons, pour la clarté de l'analyse tout en évitant de tomber dans la circularité qui ne pourrait qu'alourdir les commentaires, à décrire quelques exemples de syntagmes nominaux. Il s'agit d'une part de revenir sur les tests de détermination, d'actualisation et de substitution en vue d'opérer un nouveau classement du corpus sur la base de critères formels ; et de prouver que le figement s'opère de manière graduelle, allant des séquences libres jusqu'aux constructions complètement figées d'autre part. En fait, si ce choix porte sur cette catégorie, c'est parce qu'il se justifie par le nombre élevé des occurrences que nous avons recueillies, ainsi que des structurations qui s'y rapportent.

	Classe₁ : <i>ras l-ḥanut</i> (tête d'épicerie) <i>ras l-herba</i> (tête du harpon)	Classe₂ : <i>ein r-rḥa</i> (œil de la meule) <i>ras d-derb</i> (tête du quartier)	Classe₃ : <i>wžeh l-xir</i> (visage du bien) <i>eid d-demmm</i> (fête du sang)	Classe₄ : <i>ras saeid</i> (tête de Saïd) <i>ras l-qrae</i> (tête du chauve)
1- Test de détermination a- Insertion de la préposition	* <i>r-ras dyal l-ḥanut</i> (la tête de l'épicerie) * <i>ras dyal l-herba</i> (la tête du harpon)	<i>ein dyal r-rḥa</i> (oeil de la meule) <i>ras dyal d-derb</i> (tête du quartier)	<i>wžeh dyal l-xir</i> (visage du bien) <i>eid dyal d-demmm</i> (fête du sang)	<i>r-ras dyal saeid</i> , (la tête de Saïd) <i>ras dyal l-qrae</i> (tête du chauve)
b- Insertion des modifieurs	* <i>ras l-ḥanut kbir</i> (la tête de l'épicerie est grande) * <i>ras l-herba š-šgira</i> (tête du petit harpon) * <i>ras ḥanut l-mdina</i> (tête de l'épicerie de la ville) * <i>ras herbat l-ḥdid</i> (tête du harpon en fer)	<i>ein wasea d r-rḥa</i> (œil béant de la meule) <i>ras d-derb l-beid</i> (tête du quartier lointaine) <i>ras derb l-mdina</i> (tête du quartier de la ville)	<i>wžeh l-xir mnewwer</i> (visage du bien est béat) <i>eid d-demmm qrib</i> (fête du sang est proche)	<i>ras saeid kbir</i> (la tête de Saïd est énorme) <i>ras l-qrae šgir</i> (tête du chauve est petite)
2- Test d'actualisation a- Actualisation spatio-temporelle	* <i>f ras l-ḥanut</i> (dans la tête de l'épicerie) * <i>ela ras l-herba</i> (dans la tête du harpon) * <i>ras had l-ḥanut</i> (tête de cette épicerie) * <i>ras had l-herba</i> (tête de ce harpon)	<i>f ras d-derb</i> (dans la tête du quartier) <i>ras had d-derb</i> (tête de ce quartier) <i>wesṭ ein r-rḥa</i> (milieu de l'œil de la meule)	<i>had wžeh l-xir</i> , (ce visage du bien) <i>f eid d-demmm</i> (dans la fête du sang)	<i>f ras Saïd</i> (dans la tête de Saïd) <i>ras had l-qrae</i> (tête de ce chauve)
b- Actualisation pronominale	* <i>ras-u</i> (tête à lui) * <i>ras-ha</i> (tête à elle)	* <i>ein-u</i> (œil à lui) * <i>ras-u</i> (tête à lui)	* <i>wžeh-u</i> (visage à lui) * <i>eid-u</i> (fête à lui)	<i>ras-u</i> (tête à lui)
3- Test de substitution	* <i>ras d-dar</i> (tête de la maison) * <i>ržel l-ḥanut</i> (pied de l'épicerie) * <i>wden l-herba</i> (oreille du harpon)	* <i>wden r-rḥa</i> (oreille de la meule) * <i>ržel d-derb</i> (pied du quartier)	<i>wžeh š-šerr</i> (visage de l'enchanté) <i>eid l-ḥem</i> (fête de la viande)	<i>ras mohamed</i> , (tête de Mohamed) <i>ržel saeid</i> (pied de Saïd)

À partir de ce tableau, nous pouvons obtenir une répartition en quatre classes :

Classe₁ : les tests appliqués ci-dessus démontrent que les syntagmes *ras l-ħanut* (tête de l'épicerie) et *ras l-ħerba* (tête du groupe) sont soumis à de fortes contraintes syntaxiques. De ce fait, ils n'admettent pas des possibilités transformationnelles communément admises pour les constructions appartenant aux autres classes. Ce qui explique le blocage des trois tests que nous avons appliqués (la détermination, l'actualisation et la substitution). Ainsi, nous ne pouvons ni insérer la préposition de détermination *dyal* (de), ni ajouter des modifieurs, comme l'adjectif *kbir* (grand) ou le complément de nom *s-suq* (le marché). De même que le genre féminin du nom *ħerba* (harpon) est neutralisé, puisque le SN *ras l-ħerba* est valable pour nommer des noms au masculin, en l'occurrence le capitaine d'une équipe de football ou le chef des cavaliers dans un groupe de fantasia. Ces mêmes restrictions relèvent aussi de l'axe paradigmatique : il n'est pas loisible de remplacer l'un des éléments du syntagme par un synonyme, car le sens figé est détruit : **ras d-dar* (tête de la maison), **ržel l-ħanut* (pied de l'épicerie) et **wden l-ħerba* (oreille du harpon).

Ce blocage concerne aussi le rejet de l'actualisation. En effet, il n'est permis d'insérer des actualisateurs dont le sens est spatio-temporel, comme les démonstratifs *had* (ce) ou les prépositions *f* (dans), *ela* (sur); ni de remplacer le nom déterminant par un pronom personnel adjoint au Npc **ras-u* (tête à lui), **ras-ha* (visage à elle).

La conclusion que nous pouvons tirer confirme que le figement des structures de la classe₁ a fait neutraliser toutes les relations syntaxiques. Les éléments constitutifs de cette classe ont atteint un plus haut degré de lexicalisation, car ils sont inséparables et agissent en un tout indivisible. Ce qui revient à dire que de fortes restrictions transformationnelles pèsent sur ces syntagmes, relevant aussi bien de l'axe syntagmatique que de l'axe paradigmatique. Ce figement syntaxique correspond aussi à une opacité sémantique. Il s'agit d'un figement total qui relève autant de la forme que du sens.

Classe₂ : pour ce qui est de la classe₂ illustrée par les deux syntagmes *ein r-rħa* (œil de la meule) et *ras d-derb* (tête du quartier), il s'agit d'un figement partiel

dans la mesure où ces structures sont sujettes à une semi-fixité syntaxique. Les deux tests d'actualisation et de détermination fonctionnent partiellement. Il est possible d'insérer la préposition *dyal* (de) et les deux modifieurs *wasea* (béante) et *bēid* (lointain). Cependant, le sens figé est détourné si nous remplaçons le Npc par un synonyme **wden r-rħa* (oreille de la meule), **ržel d-derb* (pied du quartier). Ce qui explique que la relation de détermination reliant le Npc à son nom déterminant fonctionne parfaitement.

Quant au test d'actualisation, nous constatons que les SN appartenant à la classe₂ admettent l'actualisation spatio-temporelle, dans la mesure où nous pouvons insérer la préposition *f* (dans) ou le démonstratif *had* (ce). Le blocage concerne l'actualisation pronominale : il n'est pas permis de remplacer le Npc par un pronom possessif, dans le sens où il est marqué par le trait [-humain]. Encore une fois, le figement syntaxique partiel correspond à une semi-opacité sémantique. Étant donné qu'un seul constituant n'a pas son sens habituel.

Classe₃ : appliqués aux constructions de la classe₃ *wžeh l-xir* (visage du bien) et *ēid d-demm* (la fête du sang), les trois tests confirment que nous avons affaire à une faible fixité syntaxique. Il s'agit en effet d'un quasi-figement étant donné que ces structures sont plus proches des séquences libres.

Mis à part le test d'actualisation pronominale qui présente des restrictions transformationnelles, toutes les autres transformations fonctionnent correctement. La détermination par l'ajout des prépositions ou de modifieurs donne accès à des suites intelligibles : *ēid dyal d-demm* (la fête du mouton), *wžeh l-xir mnewwer* (le visage du bien est béat). Idem pour la substitution par des synonymes qui confirme la possibilité de variations paradigmatiques : *wžeh š-šerr* (visage du mal), *ēid l-lhem* (fête de la viande). Nous n'avons pas relevé également de contraintes quant à l'actualisation spatio-temporelle, étant donné que nous employons *had wžeh l-xir* (ce visage du bien), *f ēid d-demm* (dans la fête de mouton). Cependant, nous avons remarqué un blocage concernant l'actualisation pronominale : **wžeh-u* (visage à lui), **ēid-u* (fête à lui).

Classe₄ : si nous envisageons les structures syntagmatiques *ras saʿid* (tête de Saïd) et *ras l-qraʿ* (tête du chauve), nous n'avons relevé aucune restriction quant à leur fonctionnement syntaxique. En effet, ce sont des syntagmes dont les éléments jouissent d'une autonomie et d'une liberté syntaxique, c'est pour cette raison que tous les tests sont permis. La détermination par la préposition *dyal* (de), ou l'insertion de modificateurs *kbir* (grand), ou encore la substitution synonymique s'applique parfaitement à l'ensemble du syntagme. Les transformations syntaxiques n'affectent pas le sens de la suite. Cette liberté se rapporte aussi à l'actualisation : *f ras l-qraʿ* (dans la tête du chauve), *ras had l-qraʿ* (tête de ce chauve), *ras-u* (tête à lui). Il faut dire, à la suite de G. Gross (1996) que « *chaque élément lexical peut recevoir une actualisation (la détermination) autonome, les noms composés ont une détermination globale* ⁶⁷ ». C'est ce qui revient à confirmer notre troisième hypothèse, à savoir que les phrasèmes complètement figés sont plus contraints et fonctionnent comme des noms composés, à l'encontre des syntagmes libres dont chaque élément lexical peut faire l'objet d'actualisation.

En revenant sur un nombre limité d'exemples, nous avons tenté d'étudier la notion du degré du figement dans la première classe des syntagmes. Ce sont des énoncés de niveau intermédiaire en ce sens qu'ils n'ont pas encore atteint le degré de relation prédicative. Certes, il ne s'agit pas d'énoncés complets, mais des catégories qui doivent être insérées dans un énoncé de rang supérieur pour avoir une fonction syntaxique. Cette nécessité a été soulignée par J. Dubois (2012) qui admet que « *la description de mécanismes de la langue par la seule étude des syntagmes est incomplète* ⁶⁸ ». C'est pour cette raison qu'il paraît absolument indispensable de compléter cette seconde section par les deux catégories d'énoncés complets, à savoir la phrase non verbale et la phrase verbale.

2.3.2.2. Phrase non verbale

Pour étudier la notion du degré du figement dans la classe des phrases non verbales, nous appliquerons les tests de détermination, d'actualisation et de

⁶⁷ Gross, G., op. cit, 1996, p. 32.

⁶⁸ Dubois, J., et al, op.cit, 2012, p. 467.

prédication. Encore une fois, nous avons choisi huit constructions (soit deux exemples pour chaque classe) que nous avons insérées dans le tableau suivant :

	Classe₁ : <i>r-reqbt twila</i> (le cou est long) <i>l-εin xedr-a</i> (l'œil est vert)	Classe₂ : <i>l-lsan twil</i> (la langue est longue) <i>r-ras xfif</i> (la tête est légère)	Classe₃ : <i>l-wežh hmer</i> (le visage est rouge) <i>r-ras gliḍ</i> (la tête est grosse)	Classe₄ : <i>l-wežh byeḍ</i> (le visage est blanc) <i>ḍ-ḍehr mqewwes</i> (le dos est courbaturé)
I- Détermination a- Insertions de modifieurs	<i>*r- reqba s-smina w twila</i> (sa nuque est longue et grasse) <i>*l-εin lisra xedra</i> (l'œil gauche est vert)	<i>lsan-u twil šwiya</i> (sa langue est peu longue) <i>ras-u xfif bezzaf</i> (sa tête est plus légère)	<i>wežh-u hmer bezzaf</i> (son visage est très rouge) <i>ras-u gliḍ bezzaf</i> (sa tête est très lourde)	<i>wežh-u byeḍ bezzaf</i> (son visage est très blanc) <i>ḍehr-u kbir w mqewwes</i> (son dos est grand et courbaturé)
II- Actualisation a- Actualisation spatio-temporelle	<i>* twila had r-reqba</i> (*longue est cette nuque) <i>* xedra had l-εin</i> (*vert est cet œil)	<i>* twil had l-lsan</i> (*longue est cette langue) <i>*rxfif had r-ras</i> (*légère est cette tête)	<i>b wežh-u hmer</i> (avec son visage rouge) <i>had r-ras gliḍ</i> (cette tête est grosse)	<i>had l-wežh byeḍ</i> (ce visage est blanc) <i>had ḍ-ḍehr mqewwes</i> (ce dos est courbaturé)
b- Actualisation pronominale	<i>reqbt-u twila</i> (sa nuque est longue) <i>εin-u xedr-a</i> (son œil est vert)	<i>lsan-u twil</i> (sa langue est longue) <i>ras-u xfif</i> (sa tête est légère)	<i>wežh-u hmer</i> (son visage est rouge) <i>r-ras-u gliḍ</i> (sa tête est grosse)	<i>wežh-u byeḍ</i> (son visage est blanc) <i>ḍehr-u mqewwes</i> (son dos est courbaturé)
III- Prédication verbale	<i>*ṭewwel reqbt-u</i> (il fit allonger sa nuque) <i>*xedḍer εin-u</i> (il fit verdir son œil)	<i>ṭewwel lsan-u</i> (il fit allonger sa langue) <i>xeffef ras-u</i> (il fit alléger sa tête)	<i>hemmer l-u wežh-u</i> (il fit rougir son visage) <i>glaḍ l-u r-ras</i> (il se grandit la tête)	<i>beyyed l-u wežh-u</i> (il lui fit blanchir le visage) <i>qewwes l-u ḍehr-u</i> (il lui fit courbaturer le dos)

À l'instar des catégories de syntagmes, les manipulations syntaxiques mises au point ont permis d'avoir une classification en quatre classes :

Classe₁ : nous constatons que les structures répertoriées dans la classe₁ (*r-reqba twila* : le cou est long) et (*l-ein xedra-a* : l'œil est vert) sont soumises à de fortes restrictions syntaxiques. Le blocage transformationnel concerne à la fois le test de détermination, d'actualisation et de prédication. En effet, les deux adjectifs *smina* (grasse) et *lisra* (gauche), qui sont prévus pour actualiser les Npc *reqba* (nuque) et *ein* (œil), entraînent des suites agrammaticales (voir le tableau). De même, les contraintes ont trait aussi à l'actualisation spatio-temporelle : il n'est pas permis d'insérer le démonstratif *had* (ce) ayant un sens spatial. Nous aurons des combinaisons inintelligibles : * *twila had r-reqba* (longue est cette nuque) et * *xedra had l- ein* (vert est cet œil). Placé entre le Npc et son qualificatif, l'actualisateur *had* neutralise le figement des ces deux phrases en spécifiant les noms *r-reqba* et *l- ein* comme étant des parties du corps humain, mais non des entités exprimant l'audace et la débauche.

Outre la détermination qui s'avère impossible et l'actualisation qui engendre des suites inintelligibles, le blocage concerne aussi le test de prédication. Dédire une prédication verbale à partir de la prédication nominale nuit à l'opacité de l'énoncé : des suites issues de cette transformation * *tewwel reqbt-u* (il fit allonger sa nuque) et * *xedder ein-u* (il fit verdir son œil) perdent complètement leur sens figés, bien qu'elles soient acceptables sur le plan syntaxique. Ce qui signifie que les constituants des phrases de la classe₁ entretiennent des liens étroits empêchant l'insertion de tout élément lexical.

Classe₂ : les constructions *l-lsan twil* (la langue est longue) et *r-ras xfif* (la tête est légère) qui appartiennent à la classe₂ présentent un figement syntaxique partiel. Nous constatons clairement que les tests transformationnels relevant de la détermination et de la prédication s'appliquent sans souci. Nous pouvons nuancer les noyaux adjectivaux *twil* (long) et *xfif* (léger) par l'insertion des adverbes modalisateurs *šwiya* (peu) et *bezzaf* (beaucoup), pour exprimer un dénigrement non abusif dans *lsan-u twil šwiya* (sa langue est un peu longue) et une intelligence

suprême en parlant de quelqu'un surdoué dans *ras-u xɸif bezzaf* (sa tête est trop légère). De même, il est possible de déduire facilement une prédication verbale en disant : *ɤewwel lɤan-u* (il a fait allonger sa langue), *xeffef ras-u* (il a fait alléger sa tête), parce que le sens idiomatique visé dans la prédiction adjectivale de base reste le même. Cependant, l'achoppement relève de la transformation d'actualisation. À cet effet, il n'est pas possible d'insérer un actualisateur spatio-temporel, car nous débouchons sur des suites inintelligibles, comme : **ɤwil had l- lɤan* (longue est cette langue), **rxɸif had r-ras* (légère est cette tête). Aussi, faut-il préciser que le figement syntaxique partiel a des répercussions sur le sémantisme de la prédication, correspondant à une semi-opacité sémantique.

Classe₃ : quant à la classe₃, elle contient les structures *l-weḗh ḥmer* (le visage est rouge) et *r-ras ḡliḍ* (la tête est grosse) qui sont plus proches des séquences libres. C'est pourquoi toutes les manipulations syntaxiques sont admises ne pouvant pas engendrer la perte du sens idiomatique dénoté par les phrasèmes de cette classe. Si nous examinons le tableau, nous remarquons que l'insertion du modifieur *bezzaf* (beaucoup), pour modaliser le sens de l'adjectif *ḥmer* (rouge) dans *ras-u ḡliḍ bezzaf* (sa tête est très grande) et l'actualisation par la préposition *b* (avec) dans *b weḗh-u ḥmer* (avec son visage rouge) permettent d'avoir des constructions parfaitement intelligibles sur le plan sémantique.

Ceci est valable et pour l'actualisation pronominale et pour la prédication verbale : il est possible d'associer un pronom adjoint au Npc *ras* en caractérisant quelqu'un d'idiot notamment dans (*ras-u ḡliḍ*), et d'avoir une prédication verbale à travers *ḥemmer l-u weḗh-u* (il lui fit rougir son visage), pour susciter un sentiment de gloire et d'honneur chez quelqu'un.

Classe₄ : les phrases non verbales *weḗh-u byeḍ* (son visage est blanc) et *ḍehr-u mqewwes* (son dos est courbé) faisant partie de la classe₄ admettent toutes les manipulations syntaxiques. En effet, tous les éléments qui constituent ces phrases jouissent d'une autonomie syntaxique et fonctionnent parfaitement sans aucune contrainte. C'est pourquoi toutes les transformations s'appliquent sans porter atteinte à la grammaticalité et au sens de ces phrases. C'est ce que nous

pouvons clairement constater quand nous avons soumis le test de détermination, par l'ajout de l'adverbe *bezzaf* (beaucoup) dans *wežh-u byeḍ bezzaf* (son visage est extrêmement blanc), ou d'actualisation spatiale et pronominale *had ḍ-ḍehr mqewwes* (ce dos est courbé), *wežh-u byeḍ* (son visage est blanc), ou enfin de prédication *beyyaḍ l-u wežh-u* (il lui a fait blanchir le visage).

Dans la description ci-dessus, nous nous sommes attaché à analyser le fonctionnement du figement dans les phrases non verbales. Cette catégorie se caractérise par la productivité de structures ainsi que par l'ambiguïté et la diversité de ses emplois.

2.3.2.3. Phrase verbale

Comme pour les classes précédentes et par un souci de convenance, nous reproduisons le tableau ci-dessous, en vue de distinguer entre les quatre cas du figement :

	Classe₁ : <i>qtel ras l-ħneš</i> (il a tué la tête du serpent) <i>tqeṭeat š-šeerā</i> (la chevelure s'est coupée)	Classe₂ : <i>l-ħmar žmee</i> <i>snan-u</i> (l'âne a rassemblé ses dents) <i>nsa leħyt-u</i> (Il a oublié sa barbe)	Classe₃ : <i>mreḍ b š-šder</i> (Il tomba malade de poitrine) <i>ħell ein-u</i> (il a ouvert son œil)	Classe₄ : <i>ħeṭṭ ras-u ela l-wsada</i> (il a posé sa tête sur l'oreiller) <i>bas r-ras</i> (il a embrassé la tête)
I- Test d'interrogation	<i>*ašnu qtel ?</i> (qu'est-ce qu'il a tué ?) <i>*ašnu tqeṭeat ?</i> (qu'est-ce qui s'est coupée ?)	<i>ašnu žmee ?</i> (qu'est-ce qu'il a rassemblé ?) <i>*ašnu nsa ?</i> (qu'est-ce qu'il a oublié ?)	<i>baš mreḍ ?</i> (de quoi tomba-t-il malade ?) <i>ašnu ħell ?</i> (qu'est-ce qu'il a ouvert ?)	<i>elaš ħeṭṭ ras-u ?</i> (sur quoi a-t-il posé sa tête ?) <i>ašnu bas ?</i> (qu'est-ce qu'il a embrassé ?)
II-Test d'actualisation a-spatio-temporelle, b-quantification	<i>*qtel ras had l-ħneš</i> (il a tué la tête de ce serpent) <i>*tqeṭeat had š-šeerā</i> (*cette chevelure s'est coupée)	<i>žmee snan-u kamilin</i> (l'âne a rassemblé toutes ses dents) <i>*nsa leħyt-u kul-ha</i> (*il a oublié toute sa barbe)	<i>mreḍ b š-šder bezaf</i> (il a trop mal à la poitrine) <i>ħell ein-u mezyane</i> (il a ouvert grand les yeux)	<i>ħeṭṭ ras-u ela had l-wsada</i> (il pose sa tête sur cet oreiller) <i>bas had r-ras</i> (il a embrassé cette tête)

c-Actualisation pronominale	* <i>qtel ras-u</i> (*il l'a tué) * <i>tqeṭeet š-šeer-t-u</i> (*sa chevelure s'est coupée)	<i>žmee-hum</i> (il les a rassemblées) * <i>nsa-ha</i> (il l'a oubliée)	<i>mreḍ bi-h</i> (il en est atteint) <i>hell-hum</i> (il les a ouverts)	<i>heṭṭ ras-u ela l-wsada</i> (il posé sa tête sur l'oreiller) <i>bas ras-u</i> (il a embrassé sa tête)
III-Test de prédication (Prédication participiale, adjectivale, nominale)	* <i>ras l-ḥneš meqtul</i> (la tête du serpent est abattue) * <i>šeer-t-u meqtuea</i> (sa chevelure est coupée)	<i>žamee snan-u</i> (poussant ses dents) <i>nasi leḥyt-u</i> (oubliant sa barbe)	<i>šder-u mriḍ</i> (sa poitrine est malade) <i>ein-u mehlula</i> (son œil est ouvert)	<i>haṭṭ ras-u ela l-wsada</i> (posant sa tête sur l'oreiller) <i>bays r-ras</i> (embrassant la tête)

Les trois tests appliqués ci-dessus ont permis de faire un reclassement des données selon des critères syntaxiques. Encore une fois, il est question de distinguer quatre classes de phrases verbales :

Classe₁ : nous constatons que les transformations ne s'appliquent pas de façon systématique à l'ensemble des énoncés exprimés dans la classe₁. Nous concluons que les deux phrases *qtel ras l-ḥneš* (il a tué la tête du serpent) et *tqeṭeet š-šeer-t-u* (la chevelure s'est coupée) sont réglées par un figement syntaxique total. Cette fixité se voit clairement quand nous avons appliqué les trois tests d'interrogation, d'actualisation et de prédication. En effet, les entités *ras l-ḥneš* (tête du serpent) et *š-šeer-t-u* (le cheveu) ne peuvent faire l'objet d'une interrogation, car nous aurons des questions admissibles grammaticalement, mais dont le sens figé est détourné **ašnu qtel* ? (qu'est-ce qu'il a tué ?) et **ašnu tqeṭeet* ? (qu'est-ce qui s'est coupée ?). En réalité, de telles questions entraînent des confusions chez l'interlocuteur, car c'est le sens propre qui se donne à comprendre. Ce qui revient à dire que les liens existant entre les prédicats verbaux *qtel* (tuer) et *tqeṭeet* (briser) et leurs arguments sont soumis à de fortes contraintes syntaxiques, lesquelles contraintes ont donné un blocage de la transformation interrogative.

De surcroît, ce blocage concerne aussi le test d'actualisation. Il n'est pas possible d'insérer un marqueur d'actualisation, que ce soit une actualisation spatio-temporelle ou personnelle. C'est ce qui explique l'ambiguïté des séquences

obtenues **qtel ras-u* (il a tué sa tête), **tqeṭeat had š-šēera* (cette chevelure s'est coupée). Ce qui confirme que les phrases appartenant à la classe₁ comportent des constituants qui ne peuvent être actualisés individuellement, mais s'appliquent à des contextes bien particuliers : la satiété dans le premier exemple et le trépas dans le second.

Quant à la relation de prédication, elle est soumise également à de fortes restrictions transformationnelles. Ainsi, le changement en prédication participiale à partir des phrases verbales serait inadmissible, c'est pourquoi nous avons remarqué la déviation du sens figé des deux structures suivantes : **ras l-ḥneš meqtul* (la tête du serpent est abattue) et **šēert-u meqtuea* (sa chevelure est brisée).

L'examen de ces transformations permet de dire que les structures appartenant à la classe₁ ne sont pas des phrases dont les éléments constitutifs sont à considérer séparément, mais des locutions verbales correspondant à un verbe unique (manger dans le premier exemple et mourir dans le second). C'est ce que nous comprenons généralement en français à travers l'expression « casser sa pipe » qui ne veut pas dire briser la pipe, mais mourir. Aussi, faut-il souligner de nouveau que la fixité syntaxique est corrélée à une opacité sémantique. Autrement dit, à la non-compositionnalité du sens correspond généralement le blocage des transformations syntaxiques.

Classe₂ : les structures *l-ḥmar žmeε snan-u* (l'âne a rassemblé ses dents) et *nsa leḥyt-u* (il a oublié sa barbe) appartenant à la classe₂ sont dotées d'un figement partiel, ne portant que sur une partie de l'énoncé. Si certains tests s'appliquent sans souci, d'autres ne le sont pas. En effet, l'interrogation fonctionne parfaitement pour la première phrase qui admet une demande d'information, elle ne l'est pas pour la seconde qui présente un blocage. Si la question *ašnu žmeε ?* (qu'est-ce qu'il a rassemblé ?) est acceptable, c'est parce qu'elle porte sur la partie libre de la phrase, c'est-à-dire *snan* (dents). Or, l'ambiguïté de la seconde **ašnu nsa ?* (qu'est-ce qu'il a oublié ?) est due à ce que l'interrogation est charriée au constituant figé *leḥya* (barbe).

Ce raisonnement est valable également pour le test d'actualisation, puisque l'élément libre reçoit généralement une actualisation pronominale ou une quantification. Ainsi, les structures comme *žmee-hum* (il les a rassemblées) et *žmee snan-u kamlin* (il a rassemblé toutes ses dents) sont tout à fait acceptables. Cependant, il n'est pas valable de dire **nsa-ha* (il l'a oubliée) ou **nsa lehyt-u kul-ha* (il a oublié toute sa barbe), étant donné que l'actualisation porte sur la partie figée de la phrase.

Concernant le test de prédication participiale, il s'applique sans porter atteinte au sens opaque des phrases verbales. Nous pouvons avoir des combinaisons comme : *žamee snan-u, nasi lehyt-u* qui s'appliquent parfaitement à des situations analogues à celles prévues avant la transformation prédicative.

Classe₃ : les phrases, qui appartiennent à cette troisième classe *mreḍ b ṣ-ṣder* (il tomba malade de la poitrine) et *hell ein-u* (il a ouvert ses yeux), sont marquées par un quasi-figement syntaxique. D'ailleurs, ce constat a été relevé lors de l'application des trois tests précédents. Le test d'interrogation est parfaitement valable pour les deux structures, puisque les Npc *ṣder* (poitrine) et *ein* (œil) peuvent faire l'objet d'une demande d'information. Dans le premier cas *baš mreḍ ?* (de quoi tomba-t-il malade ?), la question est assurée par l'interrogatif *aš* (quoi) préfixé à la préposition *b-* (de), correspondant au syntagme prépositionnel *b ṣ-ṣder* (de la poitrine). Dans la seconde question *ašnu hell ?* (qu'est-ce qu'il a ouvert ?), l'interrogation est garantie par la particule *ašnu*⁶⁹ (quoi), pour avoir *ein* (œil), le COD de la phrase. C'est la même remarque que nous pouvons faire pour le test de quantification, par l'insertion des opérateurs permettant de spécifier les entités *ṣder* et *ein*. Selon M. Taïfi (2000), les quantifieurs sont « *des opérateurs extractifs, et dont le rôle est de singulariser les entités*⁷⁰ ». Ce qui donne des structures complètement valables sur le plan grammatical : *mreḍ b ṣ-ṣder bezzaf* (il a trop mal à la poitrine) et *hell ein-u mezyane* (il a ouvert grand les yeux). C'est cette validité que nous avons remarquée en appliquant les deux tests

⁶⁹ Pour P. Marçais, c'est une variante allégée de : *aš-no-howa, aš-no-hiwa*. Nous pouvons également rencontrer des mots interrogatifs de même forme tels que : *šš-no, šš-ni, aš-ni* (voir Marçais, Ph, op.cit, 1977, p. 201).

⁷⁰ Taïfi, M., op, cit, 2000, p. 114.

d'actualisation pronominale et de prédication. Des suites comme *mreḍ bih* (il en est atteint), *hell-hum* (il les a ouverts) justifient que les Npc *ṣder* et *ein* peuvent être remplacés par des pronoms. Qui plus est, le changement en prédication est admis, car les phrases non verbales obtenues sont parfaitement correctes *ṣder-u mriḍ* (sa poitrine est malade), *ein-u mehlula* (ses yeux sont ouverts).

Classe₄ : seront intégrées dans cette classe les phrases complètement libres telles que c'est noté dans le tableau : *heṭṭ ras-u ela l-wsada* (il a posé sa tête sur l'oreiller) et *bas r-ras* (il a embrassé la tête). En effet, nous n'avons souligné aucune restriction transformationnelle : chaque élément de l'énoncé fonctionne indépendamment des autres. C'est pour cette raison que toutes les manipulations syntaxiques sont admises, en parlant de l'interrogation *ašnu bas ?* (qu'est-ce qu'il a embrassé ?), de l'actualisation *heṭṭ ras-u ela had l-wsada* (il a mis sa tête sur cet oreiller) ou de prédication *bays r-ras* (embrassant la tête). Une telle liberté a trait aussi bien à la forme et qu'au contenu, étant donné que le sens de ces phrases est compositionnel.

À l'issue de cette deuxième section, nous avons tenté d'étudier le fonctionnement sémantico-syntaxique du figement, aussi bien dans la catégorie des syntagmes que celle des phrases. En revenant sur les différentes configurations des phrasèmes corporels, nous avons conclu, d'une part, qu'à un figement syntaxique correspond souvent une opacité sémantique : les phrasèmes totalement figés du côté syntaxique sont marqués par une opacité totale. D'autre part et en nous basant sur la notion du degré du figement, notre description a débouché sur quatre catégories de phrasèmes. Par ailleurs, les remarques soulevées plus haut nécessitent une récapitulation qu'il convient de traiter dans la dernière section de ce chapitre.

3. Synthèse sur le classement des phrasèmes

Loin de faire l'objet d'une description exhaustive, notre étude vise pour l'essentiel à étudier l'aspect sémantico-syntaxique du figement dans les phrasèmes corporels en ADM. Notre objectif étant d'établir une distinction entre les SF et les

SL, en vue de faire un reclassement de notre corpus, sur la base du degré du figement. Un tel reclassement nous a permis, en tenant en compte des tests transformationnels appliqués précédemment, de déboucher sur quatre catégories de phrasèmes :

3.1. Phrasèmes complets (Classe₁)

Cette classe contient des structures dont le figement est total, relevant aussi bien de la forme que du sens. Il s'agit des phrasèmes qui ont atteint un plus haut degré de lexicalisation. D'un point de vue sémantique, le phrasème complet se caractérise par une opacité totale : le sens global du phrasème n'intègre la signification d'aucun élément. Ceci est dû à l'absence de compatibilité entre le signifié d'une entité linguistique et son référent réel. Sur le plan syntaxique, le phrasème complet est considéré comme un tout indivisible. C'est un composé polylexical dont aucun constituant n'admet une actualisation ou une manipulation transformationnelle. Ce qui fait neutraliser toutes les relations syntaxiques existant entre les constituants du phrasème complet, au profit d'une connotation culturellement communément admise par la société marocaine.

Par ailleurs, les caractéristiques soulignées pour cette première classe sont compatibles avec les catégories phraséologiques que nous avons définies au début du premier chapitre, en parlant de la classe des locutions et en l'occurrence les noms composés. En fait, ces suites polylexicales sont construites à partir de monèmes soudés, formant un bloc figé au sens unique, qui sont inanalysables sur le plan sémantico-syntaxique. Bien évidemment, la formation de ces nouvelles unités contribue à l'enrichissement du lexique de langue, par le procédé de la composition lexicale.

3.2. Semi-phrasèmes (Classe₂)

Seront incorporées dans cette deuxième classe les constructions qui se caractérisent par un figement partiel. Il s'agit d'un semi-phrasème dont la fixité se situe d'un seul côté, à gauche ou à droite. En nous référant au sens, nous avons pu constater que l'opacité sémantique affecte une seule partie du phrasème, tandis que

le second élément conserve sa valeur référentielle. L'élément libre se présente comme un terme pivot en ce qu'il permet de construire le sens global du phrasème. Du côté de la syntaxe, ce composé polylexical admet partiellement les manipulations transformationnelles qui portent généralement sur le constituant libre ; le constituant figé, quant à lui, garde sa fixité.

3.3. Quasi-phrasèmes (Classe₃)

Se situant entre les semi-phrasèmes et les non-phrasèmes, s'interpose la troisième classe des quasi-phrasèmes. Ces derniers sont plus proches des énoncés libres, en tenant compte de leur compositionnalité sémantique et de leur syntaxe presque libre. En fait, nous avons remarqué que ces quasi-phrasèmes peuvent admettre quelques manipulations transformationnelles, correspondant le plus souvent à un sens compositionnel déduit à partir de la somme des parties. Il est clair de souligner que ces spécificités sont conformes à la classe des collocations, c'est-à-dire aux combinaisons syntagmatiques qui n'ont pas encore atteint un haut degré de lexicalisation.

3.4. Non-phrasèmes (Classe₄)

Les non-phrasèmes se caractérisent par une liberté qui se rapporte aussi bien à la forme qu'au sens. D'un point de vue sémantique, il s'agit de phrasèmes transparents, dont le sens global peut être déduit de la somme des parties. De ce fait, ils ne posent pas de problèmes particuliers à tous ceux qui tentent d'en décoder le sens. Sur le plan syntaxique, chaque élément des non-phrasèmes fonctionne indépendamment des autres constituants. C'est pourquoi ils sont combinés selon les règles syntaxiques, pouvant subir toutes les manipulations transformationnelles.

Cependant, ce classement quadripartite n'est point systématique, dans la mesure où il n'est pas évident d'établir une distinction précise entre les séquences libres et les séquences figées. Nous avons remarqué le caractère imprévisible des tests appliqués, ainsi que les contraintes qui pèsent sur les constructions sont de différentes natures. Si certaines contraintes s'observent pour les unes, elles le sont

moins encore pour les autres. D'où la difficulté d'établir des frontières claires entre les séquences libres et les séquences figées. Ceci est dû à plusieurs facteurs dont principalement :

- Le figement est un phénomène scalaire et graduel s'inscrivant dans un continuum : il se manifeste différemment d'une séquence figée à une autre, allant des unités complètement codées jusqu'aux suites libres, en passant par les structures semi-figées et quasi-figées.
- Notre description se heurte à un obstacle majeur, ayant trait à la nature de L'ADM, une langue à tradition orale. En fait, celle-ci est marquée généralement par une liberté sur le plan sémantico-syntaxique. C'est pourquoi il n'est pas assez aisé de choisir des tests pertinents, permettant d'étudier le fonctionnement du figement de façon rigoureuse.
- Bien que nous ayons étudié le figement d'un point de vue sémantico-syntaxique, il n'en reste pas moins que la présence des facteurs extralinguistiques n'est pas à négliger. Comme il a été souligné, c'est un phénomène qui transcende tous les niveaux d'analyse, faisant appel parfois à des disciplines non-linguistiques, quoiqu'il prenne le plus souvent la forme d'une expression langagière. À cet effet, le figement peut être dû à des facteurs pragmatiques et socioculturels relevant de la situation de l'énonciation : nous faisons allusion aux formules de politesse qui sont grandement déterminées par un figement pragmatique nourri de variables contextuelles. C'est pour cette raison qu'il faut vérifier le sens dans un environnement discursif en mettant en rapport l'énoncé figé et la réalité extralinguistique, pour tenir en compte de la dimension sociale du discours, à travers les actes routiniers de politesse, les stéréotypes et les clichés.

Au terme de ce chapitre, nous avons tenté d'étudier le fonctionnement du figement linguistique dans les phrasèmes corporels en ADM. Pour ce faire, nous avons adopté une approche sémantico-syntaxique, une approche qui tente d'interroger aussi bien les structurations syntaxiques que configurations sémantiques.

À cet égard, nous avons essayé, tout d'abord, de dresser un tour d'horizon sur les différentes structures figées où est incorporé le Npc. L'intérêt d'un tel travail préalable consiste à mettre en relief les relations existant entre les constituants de l'énoncé figé. Ensuite, nous avons essayé de décrire le figement en nous basant sur les trois critères cités plus haut : référentiel, sémantique et syntaxique. Enfin et en nous basant sur la notion de degré de figement, notre description débouche sur un classement quadripartite de phrasèmes : les phrasèmes complets, les semi-phrasèmes, les quasi-phrasèmes et les non-phrasèmes.

En examinant le mode de branchement des Npc dans notre corpus, nous avons conclu qu'ils reviennent dans les deux catégories figées, à savoir les syntagmes et les phrases. Cette récurrence se manifeste dans les deux classes d'une manière graduelle, en commençant par les phrasèmes complets jusqu'aux phrasèmes libres.

Au demeurant, une telle description nous paraît légitime, mais non suffisante. Il serait préférable de mettre au point une étude diachronique du figement, se situant en amont pour remonter à l'étymologie de l'énoncé figé. Étant donné que derrière chaque séquence figée se cache une métaphore qu'il faut déceler pour en appréhender le sens. Bien évidemment, l'emploi de la langue n'est point arbitraire, dans la mesure où il existe toujours une motivation relative au signe linguistique. Cette étude permettra, à coup sûr, de faciliter énormément la tâche au linguiste et de lever l'ambiguïté, en donnant une nouvelle orientation de la recherche.

C'est ce qui nécessite sûrement un travail sur les représentations, pour avoir accès au symbolisme du corps humain dans la culture marocaine. En effet, accéder au symbolisme revient à saisir le sens correspondant à l'ensemble des valeurs et

représentations dont se servent les Marocains pour caractériser les différentes parties du métabolisme humain. Ces représentations qui, étant entérinées dans l'imaginaire de tout un chacun, sont largement diffusées dans la société et reflètent l'identité culturelle marocaine. C'est sur ce point de représentation du corps humain que nous aurons l'occasion de revenir dans le dernier chapitre de ce travail.

QUATRIÈME CHAPITRE :
ANALYSE SÉMANTICO-
COGNITIVE DES
PHRASÈMES CORPORELS

Le chapitre précédent avait pour objectif d'étudier le fonctionnement sémantico-syntaxique du figement dans les phrasèmes corporels en ADM. Sur la base de la notion d'actualisation, nous avons démontré que les phrasèmes dont le figement est total ne peuvent être actualisés. Nous avons vu aussi que cette notion fait appel à des catégories de personne, de temps et d'espace. Le présent chapitre s'inscrit dans la continuité de l'analyse sémantique, dans la mesure où nous essaierons d'approfondir notre réflexion sur la catégorie de l'espace. Il s'agit de nouer entre langage, cognition et corporéité humaine en vue de prouver que les Npc jouent un rôle important dans la représentation des différentes notions de l'espace.

Par ailleurs, cette idée interroge de plus en plus notre perception du monde physique, car l'espace n'est pas une catégorie extérieure à nous ; tout au contraire, c'est un mécanisme perçu et incarné par un processus mental qui se déroule au sein de notre cerveau. En effet, notre objectif étant de prouver, dans ce chapitre, que l'être humain se fait une conception spatiale de son propre corps, dans la mesure où il constitue une deixis pour exprimer les deux notions principales de l'espace, à savoir la localisation et le mouvement. La première a trait à la spatialité de position ; quant à la seconde, elle est liée au mouvement.

Ce faisant, et pour mettre en relief ces deux notions de l'espace, ce chapitre se répartira en quatre sections. Dans la première section, nous aurons l'occasion d'étudier l'extension spatiale des objets, en revenant sur les NLI. Il s'agit de mettre en évidence la relation spatiale interne existant entre la partie et le tout correspondant. La deuxième section aura pour objet de décrire les moyens linguistiques utilisés pour exprimer la spatialité de position. À cet effet, notre intérêt se focalisera sur les locutions prépositives forgées à partir des Npc. Quant à la troisième section, elle sera réservée à la description de la spatialité de mouvement, en nous limitant principalement à la classe des verbes de mouvement. La dernière section offrira pour nous l'avantage d'analyser la métaphore non spatiale exprimée par le truchement de notre expérience corporelle.

1. L'extension spatiale des objets

Pour souligner l'extension spatiale des objets, nous décrirons la classe des syntagmes nominaux forgés à partir des différentes parties du corps humain. Il s'agit d'étudier les noms de localisation interne, exprimant des relations spatiales qui existent entre la partie et le tout correspondant. Comme il a été suggéré précédemment, c'est un rapport méronymique basé sur les propriétés intrinsèques de l'objet.

À cet égard, nous serons amené à examiner les propriétés des relations exprimées par ces noms, en discutant leurs différentes motivations sémantiques. En effet, pourquoi l'homme choisit-il de désigner telle ou telle partie de l'objet en faisant référence à son corps ? Quelles sont les implications qui sous-tendent ces différentes dénominations ?

Pour répondre à ces deux questions et sans pour autant prétendre à l'exhaustivité, nous aurons l'occasion d'analyser les syntagmes nominaux contenant les parties du corps humain les plus productives. Il s'agit de décrire les représentations associées aux entités suivantes : *ras* (tête), *ržel* (pied), *qelb* (cœur), *želd* (peau), *wžeh* (visage), *yedd* (main), *femm* (bouche) et *senn* (dent).

1.1. La partie supérieure

Cette notion s'exprime par des organes situés pratiquement au côté supérieur du corps humain, comme la partie *ras*.

1.1.1. *ras* (tête)

D'un point de vue lexicométrique, la tête est la partie la plus productive par rapport aux autres entités de l'organisme¹. Cette productivité se voit non seulement à travers le nombre des séquences figées que nous avons recueillies, mais aussi en tenant compte des représentations et des valeurs auxquelles elle renvoie. Sur le plan symbolique, la tête incarne l'autorité de gouverner, en tant qu'elle contient le cerveau, siège de la pensée et de la raison. C'est aussi la manifestation de l'être,

¹Sur la base d'un corpus recueilli s'élevant à 3292 énoncés figés, cette entité se taille la part du lion avec un total de 395 phrasèmes corporels.

dans la mesure où elle comporte le visage qui en est l'identité. C'est pourquoi elle est interprétée métaphoriquement pour renvoyer à la personne elle-même.

Cette représentation symbolique est doublée d'une représentation spatiale. Se situant pratiquement en haut du corps humain, le nom *ras* sert à nommer la partie supérieure d'un objet. Bon nombre de syntagmes nominaux, étant répertoriés à cet égard, confirment notre hypothèse. Nous citons entre autres exemples :

(170) *ras l-buṭa* : <tête-la-bombonne> : le petit robinet en haut de la bombonne de gaz.

(171) *ras n-nexla* : < tête-le-palmier> : la cime du palmier.

À partir de ces deux locutions, l'entité *ras* (tête) entre dans la formation des noms de localisation interne désignant respectivement le petit robinet de la bombonne de gaz et la cime du palmier. Faisant partie de l'objet, ces syntagmes expriment aussi une orientation horizontale dans l'espace, qui est déterminée par la position de l'objet tourné vers le ciel. C'est ce genre d'expressions que nous trouvons également en français dans des structures comme :

(172) « tête d'un arbre » : le sommet fruitier de l'arbre.

(173) « tête d'un champignon » : le chapeau d'un champignon.

Par analogie sémantique, la tête réfère respectivement à la cime fruitière d'un arbre et à la partie supérieure d'un champignon, notamment dans les deux exemples (172) et (173).

1.2. Le bout, l'extrémité d'un objet

La tête sert aussi à nommer le bout ou l'extrémité d'un objet. Nous avons choisi, parmi d'autres, les exemples suivants :

(174) *ras d-dker* : <tête-la-verge> : le gland de la verge.

(175) *ras l-mesmar* : <tête-le-clou> : la tête de clou.

(176) *ras s-sebsi* : <tête-la-pipe> : le minuscule fourneau de terre cuite qui se trouve au bout du tuyau de pipe pour fumer le kif.

Il est clair de constater que l'entité *ras* sert à exprimer une idée d'espace en désignant l'extension spatiale des objets *d-dker* (la verge), *l-mesmar* (le clou) et *s-sebsi* (la pipe). Il s'agit de la relation spatiale interne entre un item lexical dénotant la partie et le tout correspondant. Une telle relation passe par le truchement du corps humain. En plus, la motivation de ces dénominations tient de la morphologie extérieure de ces objets. De par leurs formes, les syntagmes nominaux évoqués ci-dessus mettent en relief une tête qui a des traits morphologiques ressemblant à la tête humaine.

1.3. La meilleure partie d'un tout

Au-delà des deux valeurs précédentes, le nom *ras* peut également désigner la meilleure partie d'un tout. Ainsi, en est-il avec les constructions suivantes :

(177) *ras t-teqeida* : <tête-le-criblage> : la meilleure partie de la semoule, qui tombe lors du criblage avec le tamis.

(178) *ras s-suq* : <tête-le-marché> : la meilleure marchandise dans un souk.

Ces expressions sont fondées sur l'emploi métaphorique de la tête humaine. Le meilleur se trouve en haut, correspondant à la position de la tête. Pour le syntagme nominal de l'exemple (177), la meilleure partie de la semoule s'amasse en haut lors du criblage, en tant que composant du blé, le plus sec, le plus fin, ayant une grande valeur nutritive. Ce concept métaphorique est nettement senti également dans la structure (178), désignant la meilleure marchandise dans un souk en parlant de têtes de bétail, entre autres.

Ce qui revient à dire que le sens spatial n'est pas proscrit de l'interprétation sémantique des syntagmes nominaux précédents. Le nom *ras*, correspondant pratiquement à la partie supérieure de l'homme, est utilisé en phraséologie pour nommer la meilleure partie de l'objet ou la position dominante dans un groupe, l'objet du point suivant.

1.4. Le leadership, la position dominante dans un groupe

Le nom *ras* fait référence à la position de chef qui gouverne ou qui exerce une influence déterminante sur les autres éléments du groupe. Comme en témoignent les deux exemples ci-dessous :

(50') *ryus l-blad/l-kbar* : <têtes-le-pays> : les notables du pays.

(179) *ras l-herba* : <tête-le-harpon> : le leader du groupe (fantasia entre autres).

En désignant la position de suprématie, la partie *ras* sert à véhiculer une idée de supériorité. La représentation de cette idée est basée sur la cognition spatiale, permettant de situer les notables du pays en haut du rang social. En utilisant *ryus l-blad* (têtes du pays), nous faisons référence à l'élite de la société, c'est-à-dire aux dirigeants mandataires qui détiennent le pouvoir sur la masse populaire. Il faut dire à la suite de F. Mernisi (2019) que les concepts liés « *au pouvoir et aux rapports entre gouvernants et gouvernés sont spatiaux*² ». C'est ce sens de supériorité que nous comprenons également dans l'exemple *ras l-herba* (tête du harpon). Il s'agit, en effet, d'un rapport de dominance exercée d'un seul élément qui donne ses ordres à tous les autres membres, notamment dans une équipe de football ou de fantasia.

Aussi, faut-il ajouter qu'au-delà des représentations positives exprimées plus haut, cette entité *ras* peut traduire aussi des connotations négatives, c'est ce que nous verrons dans le point suivant.

1.5. L'origine d'un fait

Hormis les valeurs positives citées auparavant, cette partie fait rappeler des propriétés négatives évoquant l'origine d'un mal. L'exemple que nous avons choisi pour confirmer notre dire est déjà mentionné en haut :

(79') *hiya ras l-bla* : <lui-tête-mal> : elle est la cause, l'origine de tous les malheurs.

² Mernisi, F., *La Peur-modernité : conflit Islam démocratie*, Casa, Le Fennec, 2019, p. 50.

Il est clair de noter que le syntagme nominal *ras l-bla* (tête du mal) se dit pour renvoyer à la personne qui déclenche le mal et qui le propage aux autres éléments de son groupe.

À l'opposé du mot *ras* situé concrètement en haut de l'organisme, les organes qui se trouvent dans la partie inférieure de l'être humain intègrent d'autres représentations symboliques.

1.6. La partie inférieure

Cette représentation est connotée concrètement par des parties placées en bas du corps humain, en l'occurrence les entités *ržel* (pied) et *qae* (cul).

1.6.1. *ržel* (pied)

À l'extrémité opposée de *ras* se trouvent deux membres inférieurs. Ils ont pour fonction de supporter le poids du corps et d'assurer un rôle essentiel dans l'équilibre et la marche. De la même manière, les pieds sont utilisés en phraséologie pour évoquer le support sur lequel se dressent et reposent des objets sur le sol. Comme nous montrent les deux exemples suivants :

(180) *ržel l-kursi* : < pied-la-chaise > : le piétement de la chaise.

(181) *ržel l-mayda* : < pied-la-table > : le piétement de la table.

Se référant aux traits anthropomorphiques du pied humain, ces deux syntagmes désignent l'ensemble de piétements et traverses d'un meuble. Ainsi, quand nous évoquons *ržel l-kursi* (pied de la chaise), notre esprit se fait une représentation spatiale de la partie inférieure de cet objet, en exprimant une localisation interne orientée vers le bas.

Cette dénomination est motivée par les propriétés fonctionnelles de l'objet. Il s'agit d'une relation spatiale entre *ržel*, la composante fonctionnelle et l'entité *kursi* et *mayda*. Cette partie joue un rôle fondamental dans l'objet, car la chaise ou la table ne peut se tenir debout sans piétements. Ainsi, les pieds servent à l'être humain ce que vaut le piétement au meuble : si l'homme s'en sert pour se tenir debout, certains sièges auront besoin de piétements en guise de point d'appui.

Au-delà du nom *ržel*, l'orientation vers le bas passe par d'autres parties telles que *qaε* (le cul), l'objet d'analyse du point suivant.

1.6.2. *qaε* (cul)

Il est vrai que le mot *qaε* (le cul) se trouve dans le côté postérieur de la corporéité humaine. Cependant, il devient la partie inférieure de l'homme quand il se tient en position assise. C'est ce que nous déduirons dans les trois constructions suivantes :

(182) *qaε l-xabya* : < cul-la-jarre > : le fond de la jarre.

(183) *qaε l-qerεa* : <cul-la-bouteille> : le fond de la bouteille.

(184) *qaε l-kas* : <cul-le-verre> : la lie du verre.

Nous remarquerons nettement que le Npc *qaε* signifie la contenance interne, correspondant à la partie profonde et inférieure des récipients : *l-xabya* (la jarre), *l-qerεa* (la bouteille) et *l-kas* (le verre). Ces objets sont aussi familiers qu'ils n'échappent pas de la vision anthropomorphique. En effet, ils sont considérés par nous comme étant des êtres humains dotés d'organes. Bien entendu, nous disons aussi : *yedd l-xabya* (main de la jarre), *femm l-qerεa* (bouche de la bouteille). Dans ce sens, R. Barbara (2012) affirme que le symbolisme du corps humain investi en phraséologie « *prend notamment racine dans la vie courante et permet aux gens d'exprimer leurs pensées*³ ». C'est pourquoi l'homme utilise quotidiennement son corps humain comme point de départ pour nommer les objets de son environnement immédiat.

À l'encontre de *ržel* dont la représentation est positive, l'entité *qaε* évoque une connotation négative, dans la mesure où le dépôt d'un récipient est un résidu, dont il faut se débarrasser. Il en est de même pour l'être humain qui s'en sert de son cul pour évacuer les excréments marquant ainsi la fin du processus de digestion.

Nous avons jusqu'ici analysé deux localisations intrinsèques associées aux objets : une localisation supérieure exprimée par le mot *ras* et une autre inférieure

³ Barbara, R., « Représentation et imaginaire du corps dans les proverbes marocain », *revue Approches*, n°9, 2012, p. 95.

assurée par les parties *ržel* et *qaε*. Nous aurons l'occasion maintenant de revenir sur les entités exprimant les localisations intérieure et extérieure.

1.7. La partie intérieure

En phraséologie marocaine, cette relation spatiale est révélée par le truchement d'organes placés à l'intérieur du corps humain. Nous faisons allusion aux parties *l-qelb* (le cœur), *l-kerš*, *l-bten*, *ž-žuf* (le ventre) et *l-εdem* (l'os).

1.7.1. *qelb* (cœur)

Chez l'homme, le cœur est l'organe vital de l'organisme en tant qu'il assure la circulation sanguine. Il est perçu comme le siège des sentiments dont principalement l'amour, l'intelligence et le courage. Il occupe également la position du centre du corps humain, laquelle position est utilisée, par transfert métaphorique, pour nommer le bon milieu des objets. Comme en témoignent les syntagmes suivants :

(185) *qelb l-lūza* : <cœur-la-amande> : l'amande dépouillée de sa coquille.

(186) *qelb t-ṭaḥuna* : <cœur-le-meule> : l'axe en fer du moulin à bras.

(187) *qelb š-šenduq* : <cœur-le-coffre> : l'intérieur du coffre.

Dans ces exemples, la partie *qelb* (cœur) sert à former des noms de localisation interne mettant en relief la relation spatiale d'intériorité. Celle-ci est basée sur la polarité entre deux côtés opposés : le côté nommé de l'objet correspondant au centre s'oppose au côté extérieur.

Encore une fois, ces NLI renvoient à l'élément le plus important de l'objet, correspondant à la graine comestible de l'amandier, notamment dans la structure *qelb l-lūza* (le cœur de l'amande), à l'axe qui fait tourner le moulin à bras pour l syntagme *qelb t-ṭaḥuna* (le cœur du meule); et enfin, à l'intérieur du coffre où sont cachés les objets de grande valeur dans l'exemple *qelb š-šenduq* (le cœur du coffre). Bien entendu, cette importance est due au rôle crucial que joue le cœur dans le métabolisme humain. C'est cette valeur que nous pouvons manifestement constater à travers les structures en français comme :

(188) « Le cœur d'une ville » pour désigner son centre névralgique.

(189) « Le cœur d'artichaut » la partie comestible de l'artichaut.

(190) « Au cœur de l'hiver, de l'été » au plus fort de la saison.

Ces dénominations émanent d'une métaphore corporelle, permettant à l'homme de prendre, comme point de départ, la morphologie de son corps pour nommer des réalités qui se tissent dans la trame du langage quotidien. Ces réalités sont étroitement liées par un réseau de significations, de symboles et de rapports métaphoriques. Parlant du corps humain, D. Le Breton (2012) souligne à cet effet qu'il constitue « *une structure complexe, les fonctions de, et les relations entre, ses différentes parties peuvent servir de symboles à d'autres structures complexes*⁴ ». De ce fait, il est difficile d'interpréter un concept métaphorique sans le rapporter au symbolisme général de la société.

Hormis le cœur, la notion d'intériorité peut être assurée par d'autres parties, comme *l-kerš*, (le ventre) et *edem* (os).

1.7.2. *kerš*, *bten*, *žuf* (ventre)

En ADM, le ventre est nommé de différentes façons *ž-žuf*, *l-kerš*, *l-bten*. Par analogie, ces parties désignent l'intérieur d'un objet. Comme nous pouvons le remarquer dans les deux constructions :

(191) *kerš l-merkeb* : <ventre-la-embarcation > : la partie bombée de la coque d'une embarcation.

(192) *žuf l-ferran* : <ventre-le-four> : le milieu d'un four à pain.

Il est évident de constater que la motivation de ces syntagmes nominaux tient en grande partie de la position du ventre dans le corps humain. Par extension métaphorique, l'embarcation et le four deviennent un être doté de ventre. Cette représentation spatiale est naturellement calquée d'un schéma corporel, permettant à l'homme d'investir des attributs et des propriétés humains « *pour appréhender et nommer des éléments de son environnement immédiat*⁵ ». Cette idée vaut également pour la notion du temps. C'est ce que nous comprenons aisément dans l'exemple suivant :

⁴ Le Breton, D., *La Sociologie du corps*, Paris, PUF, 2012, pp 86-87. (1992 pour la 1^e éd.)

⁵ Barbara, R. op. cit, 2012, p. 95.

(193) *bʔen l-lil* : <ventre-la-nuit> : en pleine nuit.

En effet, il existe une étroite liaison entre le temps et l'espace : le premier est souvent compris en faisant référence au second. À partir d'une représentation spatiale sous forme d'un axe horizontal, le passé se situe derrière nous, le futur se place devant, alors que le présent correspond à la position où nous nous trouvons. C'est pourquoi dans le langage corporel non verbal, le geste de la main en arrière sert souvent à l'appui des dires de certains événements passés. Projeter des actions dans le futur est renforcé généralement par l'agitation en avant de la main. Ainsi, en évoquant le syntagme *bʔen l-lil* (le ventre de la nuit) nous nous référons à une spatialisation du temps pour désigner le bon milieu de la nuit.

1.7.3. *εḍem* (os)

L'os est un organe solide et statique dont l'ensemble forme le squelette. Il se trouve au sein du métabolisme humain entouré de chair et de peau. Cette armature dans le corps lui a valu certaines dénominations en phraséologie. Ci-après les deux exemples l'illustrant :

(194) *εḍem z-zitun* : <os-la-olive> : le pépin, le noyau d'une olive.

(195) *εḍem t-temra* : <os-la-datte> : le pépin de la datte.

Nous constatons clairement que ces deux désignations ne sont point arbitraires, mais tiennent de la position intérieure de l'os dans le corps. Encore une fois, il s'agit d'une relation intrinsèque, divisant les objets nommés en deux côtés opposés : la pulpe et le pépin. Bien évidemment, ces deux parties ne sont pas faites de la même matière.

De surcroît, la motivation des NLI tient des propriétés physiques de l'os. En effet, celui-ci est fait de matière solide. Cette propriété est calquée par transfert métaphorique pour nommer les parties rigides de *z-zitun* (les olives) dans l'expression (194) et de *t-temra* (la datte) dans le syntagme nominal (195).

De ce qui précède, nous pouvons conclure que les dénominations représentées par les noms de localisation interne ne sont point immotivées, mais elles sont déterminées soit par les propriétés physiques, morphologiques ou

fonctionnelles du corps humain. C'est cette idée que nous soutiendrons dans le point suivant.

1.8. La partie extérieure

Cette notion est exprimée à travers des organes qui se trouvent à l'extérieur du métabolisme comme *ž-želd* (la peau).

1.8.1. *želd* (peau)

La peau constitue la couche superficielle enveloppant le corps humain. C'est l'aspect visible, ayant pour rôle de le protéger contre toute substance exogène. De la même façon, cet organe constitue, par analogie, l'enveloppe des objets. Nous citons, entre autres, les deux locutions ci-dessous :

(196) *želdet l-ktab* : <peau-le-livre> : la couverture du livre.

(197) *želdet l-limun* : <peau-la-orange> : l'écorce d'orange.

Il est à noter que ces deux syntagmes signifient respectivement la couverture extérieure enveloppant le livre, notamment dans l'exemple (196) et l'épicarpe protégeant la partie juteuse d'un fruit, en parlant de la structure (197). Il s'agit d'une relation spatiale interne entre la partie extérieure *želd* et le reste des deux objets *ktab* (livre) et *limun* (orange). Une telle relation tient des propriétés fonctionnelles de la peau humaine. La couverture sert au livre ce que vaut la peau pour le corps humain. Étant donné que l'écorce protège la partie juteuse du fruit comme le fait la peau pour le métabolisme.

Ces différentes dénominations confirment notre hypothèse égocentrique et anthropomorphique permettant à l'homme de percevoir le monde à partir de soi. De ce fait, la construction du sens obéit à cette représentation qui émane généralement d'une image corporelle que tout un chacun se retace dans le cerveau. Une telle image permet de décrire le réel en termes de polarités : haut/bas, dedans/dehors, devant/derrière et droite/gauche. Ces deux dernières positions constituent l'objet d'étude des points suivants.

1.9. La partie antérieure

La partie antérieure d'un objet s'exprime par le truchement des organes comme *wžeh* (visage) et *šder* (poitrine).

1.9.1. *wžeh* (visage)

Zone externe de la tête, la partie *wžeh* (visage) abrite les principaux organes de sens, permettant à l'homme de saisir le monde extérieur. Il s'oppose au dos en ce qu'il constitue la partie antérieure du corps correspondant au-devant. Il connote plusieurs représentations symboliques, dont la volonté d'agir, l'audace et l'affrontement. Cette représentation symbolique est doublée d'une conception spatiale désignant l'apparence et l'aspect visible en parlant de choses. C'est ce que nous constatons clairement dans les structures suivantes :

(198) *wžeh l-ktab* : <visage-le-livre> : la première de couverture d'un livre.

(199) *wžeh l-fista, l-qeṭṭan* : <visage-la-veste, le-caftan> : le côté extérieur du vêtement.

(200) *wžeh z-zerbiya, l-ḥsira* : <visage-le-tapis-la-natte > : la surface brodée du tapis, de la natte mise en évidence pour plaire aux yeux.

La métaphore de la face humaine est nettement sentie dans l'exemple (198). Par transfert sémantique, le syntagme nominal *wžeh l-ktab* (visage du livre) désigne la première de couverture d'un livre contenant les informations d'identification comme : le titre de l'œuvre, le nom de l'auteur, l'illustration, la maison d'édition. Ces indications remplissent la fonction d'identité pour le livre, au même titre que les traits de la face humaine. Cette idée est valable aussi pour les locutions nominales *wžeh l-fista* (visage de la veste) et *wžeh z-zerbiya* (visage du tapis). Le vêtement et le tapis possèdent un côté portant des éléments d'identification comme la broderie, les boutons et les motifs décoratifs. Ce qui revient à dire que la motivation qui sous-tend ces différentes dénominations n'est point arbitraire, mais tiennent beaucoup des propriétés fonctionnelles du corps humain.

1.9.2. *šder* (poitrine)

Au-delà du visage, la partie antérieure se traduit aussi par d'autres entités comme *šder* (poitrine). C'est ce que nous pouvons clairement constater dans :

(201) *šder s-selham, ž-žellaba* : <poitrine-le-burnous, la-djellaba> : le pan antérieur du burnous, de la djellaba qui se ferme sur la poitrine.

Cet exemple confirme que le côté désigné par *šder s-selham* (poitrine du burnous) correspond exactement à l'emplacement de la poitrine dans le corps humain, c'est-à-dire la partie antérieure du vêtement qui se ferme au-devant. Il s'agit, en effet, d'une localisation intrinsèque définie à partir des propriétés physiques des objets, indépendamment de la position du locuteur ni celle des objets environnants.

1.10. La partie postérieure

À l'encontre des organes situés dans le côté antérieur du schéma corporel comme le visage, le cœur et la poitrine, nous pouvons opposer d'autres qui se trouvent dans le flanc postérieur comme *ḍhar* (le dos).

1.10.1. *ḍhar* (dos)

Le dos couvre l'arrière de l'organisme qui va des deux épaules jusqu'aux reins. Une telle position est transposée en phraséologie pour nommer la partie postérieure des objets. Considérons les constructions suivantes :

(202) *ḍhar l-werqa* : <dos-la-feuille> : le verso du document.

(203) *ḍhar z-zerbiya* : <dos-le-tapis> : la surface cachée du tapis.

Il s'agit des noms de localisation interne désignant la partie cachée du document (*ḍhar l-werqa*) ou du tapis (*ḍhar z-zerbiya*), c'est-à-dire le côté opposé à nos yeux. À l'encontre de *wžeh*, l'entité *ḍhar* renvoie souvent à l'aspect moins esthétique de l'objet qui n'est pas mis en relief par des éléments de décoration et d'identification que nous trouvons généralement dans le côté face. C'est ce qui correspond au dos de l'homme, car il est difficile de l'identifier selon un profil vu par-derrière. De ce fait, la partie désignée par ces noms remplit une relation

spatiale intrinsèque déterminée par l'emplacement du dos dans le corps humain. Ces remarques confirment que rien n'est arbitraire dans notre langage quotidien : ce sont des dénominations qui sont parfaitement motivées par les propriétés morphologiques et spatiales du corps humain.

1.11. La partie latérale

Les organes qui se situent dans le flanc latéral du corps humain sont *yedd* (main) et *wden* (oreille).

1.11.1. *yedd* (main)

Placée à l'extrémité du bras, cette partie du corps est munie de cinq doigts dont se sert l'homme au quotidien pour accomplir les différentes tâches. Sur le plan symbolique, la main évoque un bon nombre de représentations, dont le pouvoir, l'autorité et la responsabilité. Au-delà de cette représentation symbolique, elle désigne en phraséologie, le manche par lequel nous saisissons certains instruments et ustensiles. Pour confirmer ceci, nous avons choisi parmi d'autres les exemples ci-dessous :

(204) *yedd l-briq* : <main-la-cafetière> : l'anse ou manche de la cafetière.

(205) *yedd l-berrad* : <main-la-théière> : l'anse de la théière.

(206) *yedd t-ṭaş* : <main-la-aiguière> : l'aiguière de l'aquamanile.

Nous notons que ces structures servent à nommer la partie latérale des objets énumérés correspondant respectivement à l'anse de la cafetière (*yedd l-briq*), ou à celle de la théière (*yedd l-berrad*) et à l'aiguière de l'aquamanile (*yedd t-ṭaş*). Il s'agit donc d'une relation fonctionnelle de la partie pour le tout, permettant de désigner diverses portions d'une même entité. En effet, l'anse de ces objets remplit la même fonction que celle accomplie par la main humaine. La poignée constitue la main par laquelle nous saisissons des objets.

C'est ce qui confirme notre hypothèse concernant la conception anthropomorphique et égocentrique de l'être humain. Celui-ci utilise les parties de son corps pour nommer des objets qu'il utilise au quotidien. Un récipient familier comme *l-berrad* (la théière) n'échappe pas à cette conception. Ainsi, nous avons

trouvé plusieurs dénominations pour désigner les différentes extensions de cet objet : *yedd l-berrad*, *femm l-berrad*, *qae l-berrad*, *ras l-berrad*. En raison de sa forme, *l-berrad* fait penser à un homme en tant qu'il présente une configuration morphologique dont les contours ressemblent à des êtres humains. C'est pourquoi les artisans métallurgiques donnent les attributs anthropomorphiques en créant des artefacts fabriqués de toute pièce. Ils se basent, eux-aussi et peut-être inconsciemment, sur la pensée métaphorique leur permettant de concevoir les aquamaniles sous forme des humains, des avions assimilés à des oiseaux et des hélicoptères comme des mouches.

1.11.2. *wden* (oreille)

L'homme possède deux oreilles situées de chaque côté de la tête et dont la forme ressemble à un pavillon. Cet emplacement donne lieu à plusieurs dénominations en phraséologie, nous citons, entre autres, les trois syntagmes nominaux ci-dessous :

(207) *wden l-gamila* : <oreille-la-marmite> : l'anse de marmite.

(208) *wden l-qeffa* : <oreille-la-couffin> : l'anse d'un couffin.

(209) *wden z-zgawa* : <oreille-la-cabas> : l'anse du cabas.

Il est vrai que la partie *wden* (oreille) désigne dans ces exemples, chacun des deux appendices symétriques par lesquels nous saisissons des récipients ou des choses que nous utilisons au quotidien. En effet, les deux anses des objets *l-gamila* (la marmite), *l-qeffa* (le couffin) et *z-zgawa* (le cabas) font penser, de par leur forme, au pavillon de l'oreille d'un homme. C'est pour cette raison qu'ils se voient attribuer des caractéristiques humaines vu leurs configurations physiques qui s'apparentent à celle du corps humain en ce qui concerne la morphologie. C'est ce qui revient à dire que la perception des différentes formes et extensions de certains objets est fondée cognitivement sur un anthropomorphisme qui se manifeste clairement dans la trame du langage quotidien.

1.12. L'orifice, l'ouverture

Le corps humain possède neuf orifices naturels dont principalement la bouche, deux narines, deux yeux, deux oreilles, l'anus et le nombril. Parmi ces orifices, certains sont exploités en phraséologie pour renvoyer au trou des objets, en l'occurrence à travers des organes comme *femm* (bouche) et *ein* (œil).

1.12.1. *femm* (bouche)

La bouche constitue la cavité du côté inférieur du visage permettant l'ingestion des aliments. Par extension métaphorique, elle devient l'apanage pour nommer l'orifice, l'ouverture de certains objets. Ainsi, nous avons l'habitude de dire :

(210) *femm l-berrad* : <bouche-la-théière> : l'ouverture en haut du bec verseur coudé,

(211) *femm l-briq* : <bouche-la-cafetière> : le bec verseur de la cafetière,

pour désigner le trou par où coule le thé dans l'exemple en (210) et le café en parlant du syntagme (211). De la même manière, cet organe constitue chez l'homme la cavité par où nous absorbons des liquides. De ce fait, une relation de réciprocité s'établit entre les objets nommés dans ces deux exemples et le corps humain, étant donné que le bec verseur vaut pour la théière et la cafetière ce que vaut la bouche pour l'homme. Il s'ensuit que ces dénominations tiennent des propriétés fonctionnelles de la corporéité humaine.

1.12.2. *ein* (œil)

Chez l'homme, l'œil est l'organe de la vue, désignant le globe oculaire et ses annexes. Sur le plan physique, c'est un orifice parmi d'autres dans le corps permettant de sécréter les larmes. Investi en phraséologie, cet organe renvoie au trou des objets. Pour confirmer notre dire, nous avons choisi les structures suivantes :

(212) *ein l-bra* : <œil-la-aiguille> : le chas.

(213) *eyun l-keskas* : <yeux-le-couscoussier> : les orifices d'un couscoussier.

Il est évident que la zone spatiale à laquelle réfère l'entité *ein* (œil) dans le premier exemple est le trou d'une aiguille, étant donné que ce dernier ressemble, eu égard à sa forme, à un œil humain. À l'autre bout de l'objet, nous pouvons localiser une autre extension qui se réalise grammaticalement par l'expression nominale *ras l-bra* (tête de l'aiguille), pour parler de son bout pointu. Pour la construction *eyun l-keskas* (yeux du couscoussier), cet organe désigne les orifices d'un couscoussier mis généralement sur une marmite pour permettre la cuisson à vapeur du couscous. De cette façon, une relation spatiale méronymique s'établit entre la partie et le tout correspondant et dont la dénomination doit beaucoup aux propriétés physiques de l'être humain.

1.13. Les éléments d'un tout

Pour exprimer l'idée de l'ensemble d'éléments constituant un tout, nous utilisons des organes comme *senn* (dent) et *ders* (molaire).

1.13.1. *senn*, *ders* (dent, molaire)

Implantés sur le bord des deux maxillaires de la bouche se situe une série d'organes durs en calcaire et blanchâtres de couleur, que nous nommons en ADM *snan* (dents). Ils servent, entre autres, à broyer les aliments et à mordre. Par emploi métaphorique, cet organe désigne chacune d'une série d'éléments allongés de forme pointue et régulière, en parlant précisément d'un instrument ou d'un engrenage de mécanique. En témoignent les syntagmes suivants :

(214) *snan l-mešta* : <dents-le-peigne> : les dents du peigne.

(215) *snan l-menšar* : <dents-la-scie> : les dents de la scie.

La motivation de ces dénominations tient de la disposition des dents dans le corps humain. Ces parties sont généralement alignées dans la bouche de façon régulière. C'est pourquoi cet organe est utilisé, par transfert de traits sémantiques, pour désigner les dents du peigne comme en (214) et les dents de la scie, notamment en (215). Au-delà des propriétés morphologiques, la motivation de la dernière dénomination est due à des raisons fonctionnelles : si l'homme se sert de

ses dents pour broyer les aliments, la lame dentée d'une scie accomplit exactement la même fonction, en coupant le bois.

1.14. Autres représentations

Hormis les organes précédents, la représentation de l'espace intrinsèque peut s'exprimer aussi par d'autres parties comme *draε* (bras), *henk* (joue), *menxer* (nez). Occupant des zones fixes dans le corps humain, ils prennent des formes et des fonctions particulières. En outre, le mot *draε* constitue le membre supérieur attaché à l'épaule ayant pour fonction de réaliser les différents mouvements du corps. Les deux autres parties sont situées au visage : le premier *henk* en est l'un des deux côtés latéraux et le second *menxer* en apparaît comme l'appendice le plus saillant. De la même façon, ces organes sont investis en phraséologie pour nommer des noms de localisation interne. Nous avons choisi, entre autres syntagmes, les exemples suivants :

(216) *draε l-motor* : <bras-le-moteur> : la manivelle dont on actionne pour donner un mouvement.

(217) *henk r-rabuz* : <joue-le-soufflet> : le flanc de cuir souple et plissé d'un soufflet de ménage.

(218) *menxer l-qfel* : <nez-la-serrure> : le pêne, pièce de la poignée que l'on fait aller et venir, et dont l'extrémité est engagée dans la gâche quand la porte est fermée.

Dans le syntagme nominal (216), le mot *draε* (bras) désigne le levier du moteur qui, vu ses traits morphologiques, fait rappeler à un bras de l'homme. De surcroît, il fonctionne pour le moteur à l'instar du bras dans le corps humain en tant qu'il sert à donner un mouvement. Pour ce qui est de la locution (217), le soufflet a deux flancs qui font penser aux joues. Nous disons aussi *femm r-rabuz* (la bouche du soufflet), pour désigner le trou par où échappe l'air qui attise les braises incandescentes. Enfin et en examinant la structure (218), nous remarquons que *l-menxer* (le nez) renvoie à la pièce de serrure dont l'extrémité est engagée dans la gâche pour fermer la porte. De par sa forme saillante, le pêne ressemble au nez.

Investis en phraséologie et associés aux noms d'objets, les Npc sont considérés comme de véritables marqueurs rationnels de la localisation spatiale interne. Ils servent à former des noms de localisation interne assurant une relation spatiale méronymique. Autrement dit, ces noms sont catégorisés comme étant des lieux, permettant d'établir une relation intrinsèque entre la partie et le tout correspondant.

Nous avons conclu que cette relation est parfaitement motivée, c'est-à-dire qu'il y a une correspondance entre le signifiant et le signifié exprimé par les NLI. En effet, elle tient des propriétés morphologiques et/ou fonctionnelles du corps humain. En d'autres termes, c'est un espace défini à partir de la structure physique de l'organisme et les différentes fonctions de ses parties. Ceci est dû à ce que ces objets jouissent d'un statut social privilégié auprès de l'homme : ils lui sont utilitaires et symboliques jouant le rôle de médiation dans sa vie quotidienne. Pour reprendre une idée d'I. Garabua-Moussaoui et de D. Desjeux (1999), ils sont envisagés comme étant « *fonctionnels (l'objet-outil), matériels (ils ont une morphologie), une infrastructure sur laquelle se trouve ensuite coulé le monde social des représentations et des signes*⁶ ». C'est dans ce sens que les objets et les espaces sont le plus souvent confondus en ce qu'ils forment l'environnement matériel où évoluent les acteurs du monde, donnant naissance à une culture matérielle qui cadre et structure nos interactions sociales.

Comme nous l'avons souligné auparavant, cette vision anthropomorphique et égocentrique trouve son origine d'un schéma corporel, permettant d'attribuer des traits humains à des objets. Cette tendance à anthropomorphiser le monde se justifie aussi par une insuffisance des moyens linguistiques. Devant la nécessité de communiquer des idées et d'exprimer des concepts, l'être humain se trouve incapable dans diverses situations de créer de nouveaux mots pour nommer les parties des objets. En effet, le lexique de la langue est limité, tandis que le réel offre des possibilités énormes d'expressions. L'être humain prend son corps comme point de départ pour communiquer là où il n'est pas possible de le faire

⁶ Garabua-Moussaoui, I. & Desjeux, D, *Objet banal, objet social, les objets quotidiens comme révélateurs des relations sociales*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 9.

avec des moyens linguistiques appropriés. Ce phénomène se voit quand il s'agit de restituer un vocabulaire de haute technicité. Les technolectes en milieu professionnel en sont un bon exemple illustratif. Parlant des parties des pièces de mécanique et pour ne citer qu'un seul exemple, un mécanicien utilise l'expression *ras l-karda* (tête de cardan) pour désigner le dispositif servant à transmettre un mouvement de rotation entre deux arbres d'axes concourants. Dans le domaine de l'automobile et pour parler d'une marque de voiture, nous disons aussi *mersidis ewinat*, en faisant référence à une Mercedes250 dont les phares ressemblent aux yeux humains.

Ce qui revient à dire que notre système conceptuel est structuré métaphoriquement. Sans pour autant faire l'objet d'une conventionalité, l'homme fait intervenir inconsciemment son corps pour exprimer des réalités extérieures. Des contextes bien particuliers de communication présupposent la formation de nouvelles expressions métaphoriques fondées à partir du corps humain sur la base de concepts métaphoriques déjà existants. Ces concepts que nous utilisons constamment, sans nous en rendre compte, nous permettent de vivre et de penser. Ils correspondent en grande partie à notre expérience physique et culturelle du monde.

C'est ce qui confirme notre hypothèse concernant la conception égocentrique et anthropomorphique, car l'homme fait de son corps la mesure de son expérience. Derrière ces différentes dénominations se trouvent toujours des motivations relatives aux propriétés fonctionnelles et physiques du corps humain. Le sens n'est point arbitraire, mais dérive de motifs propres à l'expérience.

Au demeurant, les relations spatiales sollicitent aussi bien des objets que des lieux. Comme nous l'avons signalé au début, les Npc sont considérés comme des deixis pour formuler aussi bien l'extension spatiale des objets que la notion de localisation et de mouvement.

2. La localisation

La localisation est liée à la position où se trouve un objet localisé par rapport à un repère dans un lieu donné. À cet effet, il s'agit d'établir une relation spatiale statique entre deux éléments : le site et le territoire. Une telle relation est exprimée principalement par des moyens linguistiques tels que les locutions prépositives et les locutions adverbiales. Ces éléments constituent, parmi d'autres, des repères renvoyant à des situations qui mettent en relief un espace stable.

Par ailleurs, nous avons deux types d'espaces : un espace vécu qui correspond à une localisation effective construite dans le monde réel, et un espace perçu qui se réalise selon une localisation fictive élaborée à partir des représentations que nous nous faisons de ce monde.

2.1. La localisation effective

Cette localisation est déterminée si le site indique un lieu réel, c'est-à-dire le nom auquel est associée la locution prépositive formée, à partir d'un Npc renvoie à un espace effectif. Faisant référence au schéma corporel cité précédemment, nous remarquons que le corps humain est considéré comme un objet physique. Il se situe dans un espace tridimensionnel structuré en termes d'oppositions basées sur les trois axes suivants :

- l'axe longitudinal ou vertical, divisant le corps du haut en bas ;
- l'axe transversal ou latéral qui va de droite à gauche ;
- et enfin, l'axe antéro-postérieur qui passe horizontalement d'arrière en avant.

2.1.1. Axe longitudinal

Cet axe divise verticalement le corps humain en deux parties opposées : une localisation en haut et une autre en bas.

2.1.1.1. Localisation en haut

Cette localisation s'exprime par des parties situées en haut du schéma corporel comme *r-ras* (la tête). Il en ressort que nous utilisons ce schéma pour

exprimer une orientation en haut dans l'espace. Examinons les deux phrases suivantes :

(219) *b-bellarež f ras š-šemεa* : <la-cigogne-dans-tête-le-minaret> : la cigogne est en haut du minaret.

(220) *n-nser f ras ž-žbel* : <le-aigle-dans-tête-la-montagne> : l'aigle est à la cime de la montagne.

La locution prépositive *f ras* (dans la tête) exprime une relation de localisation verticale, permettant de situer les deux cibles *bellarež* (cigogne) et *nser* (aigle) en haut par rapport aux sites *šemεa* (minaret) et *žbel* (montagne). Qui plus est, il s'agit d'un espace géocentrique en tant qu'il est déterminé en fonction des repères relatifs à l'espace géographique environnant, sans avoir recours au point de vue de l'observateur.

2.1.1.2. Localisation en bas

Cette notion passe par des parties situées en bas du corps humain. Comme le confirment les deux exemples suivants :

(221) *l-medrasa f ržel ž-žbel* : <la-école-dans-pied-la-montagne> : l'école est en bas de la montagne.

(222) *l-xatem f qaε l-bir* : <la-bague-dans-cul-le-puits> : la bague est au fond du puits.

Encore une fois, il s'agit d'un espace géocentrique parce qu'il est déterminé à partir des repères externes indépendamment de la position de l'observateur. En effet, les deux cibles *medrasa* (école) et *xatem* (bague) sont localisées en bas des sites *žbel* (montagne) et *bir* (puits). Bien entendu, cette localisation est assurée par les locutions prépositives *f ržel* (dans le pied) et *f qaε* (dans le cul) qui sont formées à partir des parties situées pratiquement en bas du schéma corporel. Il est à noter que ces deux expressions spatiales servent à exprimer une orientation verticale, en faisant rappeler à la position de l'homme qui se dresse debout. Au-delà de cette

posture verticale⁷, l'homme peut prendre d'autres apparences : la position allongée, assise, accroupie ou couchée. Celle-ci constitue la base pour construire d'autres représentations spatiales que nous décrirons dans les deux points suivants.

2.1.1.3. Limites d'un espace horizontal

Dans sa position couchée, l'être humain prend une posture horizontale. La tête et le pied sont situés horizontalement dans les deux extrémités du corps humain. C'est ce qui fait de ce schéma une référence pour nommer d'autres réalités. Comme en témoignent les deux phrases ci-dessous :

(223) *l-farmasi f ras d-derb* : <la-pharmacie-dans-tête-le-quartier> : la pharmacie se situe au bout du quartier.

(224) *l-ħut f ras l-wad* : <les-poissons-dans-tête-la-rivière> : les poissons se trouvent en amont de la rivière.

Pour déterminer les limites d'un espace géocentré, nous nous basons sur la tête, étant donné que cette partie se trouve dans le bout du corps humain. De ce fait, la locution prépositive *f ras* (dans la tête) établit une relation spatiale statique associant les cibles *farmasi* (pharmacie) et *ħut* (poisson) avec les sites *derb* (quartier) et *wad* (rivière). Dans l'exemple (223), l'entité *derb* est considérée comme un espace géographique doté de limites, ayant un commencement et une fin. Cette notion de limite s'exprime par le biais de l'entité *ras* qui marque l'extrémité d'un lieu qu'est le quartier. Elle détermine aussi une localisation en amont relative à une rivière dans l'exemple (224). Bien évidemment, cette représentation provient de la posture horizontale du corps humain qui est projetée pour nommer d'autres domaines d'expérience.

2.1.1.4. Position de début

Le mot *ras* désigne également le début d'un ensemble de véhicules ou d'un groupe de personnes se déplaçant dans un lieu. C'est cette idée que nous remarquons dans la culture marocaine à travers les deux séquences ci-dessous :

⁷ Sur le plan anatomique, c'est la position de référence par laquelle le sujet doit se tenir debout, face à l'observateur, le regard droit avec des bras étendus sur les deux côtés du corps et des pieds en bas légèrement écartés.

(225) *š-šifur f ras l-mašina* : <le-conducteur-dans-tête-le-train> : le conducteur est placé à la première locomotive qui sert à remorquer les wagons du train ;

(226) *l-εesker f ras l-ħarka* : <les-soldats-à-début-la-expédition> : les soldats se trouvent au début de l'expédition, de la campagne militaire.

Associé à la préposition simple *f*, le mot *ras* forme une locution prépositive considérée comme une deixis spatiale, exprimant le commencement d'une suite alignée sur un espace donné. Encore une fois, il s'agit d'une relation de localisation géocentrée permettant de situer respectivement les cibles *šifur* (conducteur) et *εesker* (soldats) par rapport aux sites *mašina* (train) et *ħarka* (expédition).

Cette idée est valable et pour l'espace et pour le temps, parce qu'il existe bel et bien une étroite dépendance entre les deux catégories. Il faut dire à la suite de J. Lyons (1990) que « *la spatialisation du temps est un phénomène si manifeste et si généralisé dans la structure grammaticale et lexicale de nombreuses langues du monde*⁸ ». De ce fait, il n'est pas du tout convenable de les dissocier, dans la mesure où les expressions désignant l'espace sont utilisées aussi pour véhiculer la notion du temps. Ce sont ces expressions que nous avons l'habitude de classer parmi les indices spatio-temporels. Cette notion de temporalité se dégage dans les phrases suivantes :

(227) *ğadi nşafu f ras l-εam* : <voyagerons-nous-dans-tête-le-an> : nous voyagerons au début de l'année.

(228) *l-xlas kan f ras š-šhar* : <le-salaire-fut-dans-tête-le-mois> : le salaire était au début du mois.

(229) *hiyya εla ras lilt-ha* : <elle-sur-tête-nuit-sa> : elle est sur le point d'accoucher son enfant.

Il est vrai que la représentation du temps est symbolisée généralement sous forme d'un axe horizontal. La position occupée par le locuteur constitue son présent, son passé est situé en arrière, le futur est orienté devant. Ainsi, dans la

⁸ Lyons, J., *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse, 1990, p. 338.

phrase en (227), le groupe prépositionnel *f ras l-εam* (dans la tête de l'année) est conceptualisé métaphoriquement devant nous, en tant que nous évoquons une idée du futur. Pour ce qui de la structure (228), *f ras š-šhar* (dans la tête du mois) est placé derrière nous, en tant qu'il fait partie d'un moment déjà passé. Tandis que pour l'exemple en (229), *εla ras lilt-ha* (sur la tête de sa nuit) c'est le moment présent correspondant à la position où se trouve le locuteur.

2.1.2. Axe antéro-postérieur

Selon cet axe, le corps humain est divisé en deux flancs : un avant renvoyant à la localisation antérieure et un arrière en relation avec la position postérieure.

2.1.2.1. Localisation antérieure

Vu du côté frontal, le schéma corporel comporte des organes tels que *šder* (poitrine) et *wžeh* (visage). Par extension métaphorique, ces parties expriment une localisation antérieure. C'est ce que nous pouvons constater à travers les phrases suivantes :

(230) *š-šalun f šder l-bit* : <le-salon-à-poitrine-la-maison> : le salon se trouve à l'entrée principale de la maison, place d'honneur.

(231) *ž-žameε f wžeh d-dar* : <la-mosquée-à-visage-la-maison> : la mosquée se trouve devant la maison.

Nous remarquons, dans l'exemple (230), que la locution prépositive *f šder* (dans la poitrine) établit une localisation antérieure de la cible *šalun* (salon) par rapport au site *bit* (maison). Il en va de même pour la locution *f wžeh* (dans le visage) qui renvoie au devant de la maison (*d-dar*), c'est-à-dire le côté par lequel nous l'abordons. Rappelons qu'il s'agit d'un espace réel, en tant que les entités font référence à des lieux effectifs. Au-delà de l'espace, ces locutions prépositives peuvent traduire l'idée de temps. Comme nous pouvons le remarquer dans l'énoncé suivant :

(232) *mšat εla wžeh n-nhar* : <est partie-elle-sur-visage-le-jour> : elle est partie au début de la journée.

Le syntagme prépositionnel *ela wžeh n-nhar* (sur le visage du jour) signifie la partie antérieure du jour correspondant au début de la journée. Ainsi, un départ parfait et assuré pour une femme devrait se faire après la levée du soleil, pour éviter tout contretemps fâcheux qui pourrait se produire lors du voyage.

2.1.2.2. Localisation postérieure

En opposition au plan frontal se dresse le côté dorsal. Celui-ci contient principalement le dos (*d-dhar*) qui est utilisé pour exprimer la localisation postérieure en parlant d'un lieu. Examinons la phrase suivante :

(233) *ž-žerda f dhar l-bit* : <le-jardin-dans-dos-la-maison> : le jardin est planté derrière la construction.

À travers cet exemple, le locuteur situe *ž-žerda* (le jardin) dans l'espace adjacent placé en arrière de la construction (*l-bit*). C'est le lieu opposé à l'entrée principale de la maison. Encore une fois, la locution prépositive *f dhar* (dans le dos) exprime une relation spatiale géocentrée déterminée en dehors de la position de l'observateur.

2.1.3. Axe transversal

Cet axe est disposé perpendiculairement au plan vertical, en passant horizontalement de droite à gauche. Dans le schéma corporel se trouvent *ž-žnab* (les côtes) sur les deux flancs qui correspondent aux deux parties latérales du corps humain. En observant les deux phrases suivantes :

(234) *sa'id f ženb l-ħit* : <Saïd-à-côté-le-mur> : Saïd est sur le flanc du mur,

(235) *š-šežra f ženb t-ṭriq* : <le-arbre-à-côté-le-chemin> : l'arbre se trouve au bas-côté du chemin,

nous remarquons clairement que les deux cibles *sa'id* et *šežra* (arbre) sont placés sur le côté latéral des sites *dar* (maison) et *ṭriq* (chemin), en occupant des zones fixes dans l'espace géographique. Cette analyse, remarquons-le, rend compte de manière concrète l'interprétation déictique de l'expression locative *f ženb* (dans le côté) qui met en perspective un espace géocentrique et objectif, défini indépendamment du point de vue de l'observateur.

2.1.4. Axe de profondeur

Cet axe divise l'organisme en deux plans opposés : l'extérieur et l'intérieur. En y pénétrant, nous localisons des organes comme *l-qelb* (le cœur) et *l-bṭen* (le ventre). Par emploi métaphorique, ces organes servent à exprimer l'emplacement du milieu dans un lieu. Ainsi, nous pouvons dire :

(236) *l-mellaḥ f qelb l-mdina* : <le-mellah-dans-cœur-la-ville> : le quartier juif se trouve au centre de la ville.

(237) *n-naḥura f qelb d-dar* : <la-fontaine-dans-cœur-la-maison> : la fontaine est au patio de la maison.

Associé à la préposition simple *f* (dans), le mot *qelb* (cœur) forme la locution prépositive *f qelb* qui, grammaticalement parlant, entre dans la construction des énoncés supérieurs. Elle est considérée comme une deixis spatiale qui établit une relation de localisation interne entre les sites *mellaḥ* (quartier juif), *naḥura* (fontaine) et les cibles *mdina* (ville), *dar* (maison).

Selon une interprétation possible de la première phrase, *l-mdina* (la ville) est comparée à un organisme vivant qui grandit et qui change d'aspect au fil de l'histoire. Plusieurs organes sont investis pour caractériser cet espace, car nous disons aussi *wṣeḥ l-mdina* (visage de la ville) pour renvoyer à son image, *eṣeb l-mdina* (nerf de la ville) en visant ses voies et *femm l-mdina* (bouche de la ville) en désignant ses entrées. Ceci est dû à ce que les villes impériales au Maroc étaient abordées par des portails qui débouchent vers son cœur. Cette métaphore corporelle qui consiste à assimiler la ville à un être vivant est fréquente aussi en français. Nous parlons *des artères de la ville* pour désigner les principales voies où circulent les véhicules et les citoyens, *les poumons de la ville* en désignant les parcs et les espaces verts.

Ce raisonnement est valable également pour la phrase (237). En tant que lieu familier, l'entité *dar* (maison) n'échappe pas, elle aussi, à cette métaphore du corps humain. Au-delà du cœur (*qelb*), il existe d'autres exemples où la pensée métaphorique agréée systématiquement la conception anthropomorphique du monde, en faisant appel à d'autres parties. À cet effet, nous utilisons également :

wžeh d-dar (visage de la maison), *dhar d-dar* (dos de la maison), *ženb d-dar* (côté de la maison) et *femm d-dar* (bouche de la maison).

Outre le mot cœur, cette notion d'intériorité intègre d'autres parties de l'organisme humain. Comme c'est le cas de :

(238) *l-xobz f žuf l-ferran* : <le-pain-dans-ventre-le-four> : le pain est à l'intérieur du four.

(239) *f bten l-arḍ* : < dans-ventre-la-terre> : au centre de la terre.

Il est évident que les deux parties *žuf* et *bten* (ventre) se trouvent pratiquement à l'intérieur du corps. Associés à la préposition *f* (dans), ils sont grammaticalement pris dans un emploi spatial, en faisant référence à l'intérieur des deux unités *l-ferran* (le four) et *l-arḍ* (la terre). Il s'agit, en effet, de métaphores conceptuelles qui tirent leur origine de la morphologie du corps humain. En s'appuyant sur sa forme physique, l'homme fait des projections pour produire du sens en parlant de réalités non humaines. En d'autres termes, il utilise des propriétés de son organisme pour construire des représentations dans des réalités hétérocentriques. Ce qui revient à dire de nouveau que notre expérience physique de l'espace est construite à partir du schéma corporel, lequel schéma permet à l'homme de faire de ses différentes parties un moteur pour générer le sens dans d'autres domaines d'expérience.

2.1.5. Autres localisations

En sus des représentations précédentes qui émanent généralement du schéma corporel, il faut distinguer d'autres localisations qui prennent comme point d'appui des noms des parties du corps humain, pour rendre compte d'une panoplie de relations spatiales. Nous faisons allusion à la localisation dans un orifice et aux notions d'affrontement et de distance.

2.1.5.1. Localisation dans un orifice

L'être humain est un objet physique limité et séparé du reste du monde par la surface de la peau. Comme il a été signalé, il possède plusieurs orifices qui constituent des voies naturelles donnant vers l'intérieur du corps humain. Certains

de ces orifices sont investis en phraséologie pour construire des concepts métaphoriques indiquant l'ouverture d'un espace clos. La partie *femm* (bouche), entre autres, en est un exemple. Nous avons choisi la phrase suivante :

(240) *šeft-u εend femm d-dar* : <ai vu-je-le-chez-bouche-la-maison> : je l'ai vu à l'entrée de la maison.

Cet énoncé constitue, parmi d'autres, un exemple à travers lequel notre pensée agrée systématiquement la métaphore anthropomorphique. Nous comprenons facilement que l'organe *femm* (bouche) équivaut à l'entrée de la maison (*d-dar*), c'est-à-dire à l'ouverture où nous pouvons y accéder. En fait, elle est considérée comme un territoire clos borné par les frontières des murs correspondant à la peau, l'enveloppe du corps humain. De ce fait, ces structures mettent en relief la métaphore du contenant, à laquelle nous reviendrons par la suite. Une telle métaphore permet de concevoir l'espace familial *d-dar* comme le corps humain. Les exemples que nous avons cités précédemment confirment ce raisonnement.

Au-delà de la partie *femm*, cette notion passe aussi par d'autres organes comme *ein*. Ce dernier désigne l'œil-de-bœuf où nous pouvons voir l'extérieur. Comme il est exprimé dans la phrase :

(241) *ka ytell men ein l-bab* : <surveillance-de-œil-la-porte> : il espionne de l'œil-de-bœuf.

Il est vrai que cette expression prépositionnelle *men ein* (de l'œil) met en relief une relation spatiale, se déroulant comme un jeu de miroir entre un sujet percevant situé à l'intérieur de la maison (derrière la porte), et un objet perçu qu'est le locuteur (à l'extérieur). C'est pourquoi certaines portes se voient généralement dotées de judas circulaires ressemblant à l'œil qui sont placés souvent en haut, et dont l'objectif est d'espionner et de voir l'extérieur.

Hormis cette idée d'orifice, cet organe peut exprimer une orientation dans l'espace. Comme il est dénoté dans les deux exemples suivants :

(242) *l-berd žiht ein š-šta* : <le-vent-côté-œil-la-pluie> : le vent souffle du côté où s'entasse la pluie⁹.

(243) *dur l-ein l-qebila* : <tourne-à-œil-la-Mecque> : tourne-toi vers la direction de la Mecque pour prier.

Ce couple d'énoncés confirme que le corps humain constitue un champ d'expérience que les locuteurs utilisent pour communiquer une idée d'espace. En effet et par le truchement de l'entité *ein* (œil), nous pouvons exprimer une localisation effective, permettant de situer la provenance du vent (*l-berd*) du côté de l'entassement de la pluie (*š-šta*) et de prendre la direction de la Mecque (*l-qebila*) pour faire la prière.

2.1.5.2. Notion d'affrontement, de contigüité

Cette notion d'affrontement s'exprime par des éléments linguistiques dont la grammaticalisation associe deux Npc. C'est ce qui se manifeste dans la structure que nous avons évoquée précédemment :

(29') *ṭlaqina wežh-i b wežh-u* : < sommes rencontrés-nous-face-ma-avec-face-sa> : nous nous sommes rencontrés face à face, nez à nez.

La locution adverbiale *wežh-i b wežh-u* (mon visage avec son visage) participe de générer le concept métaphorique d'affrontement. C'est un marqueur relationnel renvoyant à une relation spatiale binaire entre deux référents spatiaux, c'est-à-dire deux personnes l'une en face de l'autre. Ceci est dû à ce que nous possédons tous un visage toujours orienté vers l'avant. Aussi, faut-il ajouter que l'espace dont il est question ici est égo-centré en ce qu'il est centré sur la position de l'observateur : deux interlocuteurs dont l'un est situé par rapport à l'autre.

2.1.5.3. Notion de mesure, de distance

Le système d'unités est basé sur le corps humain, étant donné que les unités de mesure n'existaient pas autrefois. C'est pourquoi certaines parties sont utilisées pour refléter des longueurs comme : *gdem* (talon), *šbeε* (doigt), *ržel* (pied), *femm*

⁹ Iraqui Sinaceur, Z., et al, *Le Dictionnaire Colin de l'arabe dialectal marocain*, l'Institut d'Études et de Recherches pour l'Arabisation, Rabat, éditions Al Manahil, 1993, p. 1364.

(bouche), *šber* (empan) et *draε* (la coudée). Nous avons choisi ces trois structures pour illustrer ce cas de figure :

(142') *femm l-kelb* : <bouche-le-chien> : petit empan (0,18 m).

(143') *gdem* : <talon > : mesure de longueur équivalente à douze pouces allongés, se touchant par leur extrémité (30 cm).

(244) *šbeε* : <doigt> : mesure ancienne environ 23 mm.

Il est à noter que les entités *femm* (bouche), *šbeε* (doigt) et *gdem* (talon) constituent, dans ces exemples, des unités de mesure, en désignant respectivement 0,18m, 23 mm et 30 cm. Bien entendu, la représentation de ces unités de mesure ne peut se faire en dehors de l'espace où elles prennent sens.

Nous nous sommes attaché dans la première partie de cette section à décrire la représentation dont nous nous faisons de la localisation dans l'espace topologique, relevant de la physique naïve. Autrement dit, il a été question d'interpréter la compréhension que tous les Marocains se font des entités du monde physique, en faisant appel à des lois innées, intuitives et observées au quotidien. Il a été prouvé, en effet, que c'est un espace construit à partir de lieux réels et dont la construction peut parfois s'accompagner de gestes accomplis par le locuteur. C'est ce que nous pouvons constater à travers la phrase suivante :

(95') *yedd-i fuq ras-i* : <main-ma-sur-tête-ma> : je ne suis sous la coupe de personne, personne n'a rien à me réclamer, je dégage ma responsabilité, je ne répons de rien, je ne suis pour rien dans l'affaire.

Au-delà d'un espace physique, il s'agit d'un espace gestuel que nous comprenons en faisant référence à la situation de l'énonciation. Ces gestes et postures sont aussi fortement ancrés dans le bain de la société et de la culture marocaines. Ils n'ont de sens que celui octroyé par l'usage et l'expérience. Dans la phrase en (95'), le geste de la main sur la tête *yedd-i fuq ras-i* (ma main est sur ma tête) signifie culturellement décaler toute sa responsabilité. Dans ce sens, G. Lakoff et M. Johnson (1985) conviennent de distinguer entre les deux expériences physique et culturelle que nous interprétons par le biais de notre système

conceptuel. La première, organisant le comportement de notre corps, « *émerge de nos activités perceptives et motrices*¹⁰ ». La seconde, quant à elle, a trait aux suppositions, aux valeurs et aux attitudes culturelles¹¹.

L'étude de la notion de localisation invite à revenir sur une localisation effective associée à un espace réel et une localisation fictive construite par le biais d'un espace perçu, laquelle localisation fera l'objet du point subséquent.

2.2. La localisation fictive

Au-delà d'un espace vécu, nous pouvons forger une représentation spatiale, sans que nous fassions référence à des lieux réels. Une telle représentation est nécessaire pour comprendre d'autres phénomènes non spatiaux. Ainsi, nous nous référons généralement aux mécanismes de la cognition humaine, pour nous représenter des concepts abstraits, là où il n'est pas question de spatialité. En effet, il s'agit d'un espace qui n'a ni dimensions ni référents réels, en ce qu'il est construit généralement à partir de concepts métaphoriques plus proches de notre expérience corporelle.

À cet effet, notre objectif étant d'élargir la portée de l'espace, en arguant qu'une grande partie de notre système conceptuel est basée sur la cognition spatiale. En d'autres termes, nous tendons à comprendre le monde, en transposant notre expérience corporelle pour appréhender le sens de tout un système entier de concepts les uns par rapport aux autres. Faisant partie de notre inconscient, ce processus de métaphorisation se manifeste, bien entendu, dans le langage quotidien qui, par le biais duquel l'être humain tend à exprimer sa pensée.

En nous basant sur une panoplie de phrasèmes corporels exprimés en ADM, nous nous attacherons à démontrer que la représentation d'un bon nombre de phénomènes abstraits est basée sur des moules métaphoriques, émanant de notre expérience physique et culturelle du monde. Il s'agit de prouver que le sens spatial peut intervenir pour façonner notre représentation de phénomènes dont la spatialité n'est pas clairement apparente. Dans ce propos, nous décrirons les métaphores

¹⁰ Lakoff, G. & Johnson, M., *Les Métaphores dans la vie quotidiennes*, Paris, Minuit, 1985, p.67.

¹¹ *Ibid.*, p. 66.

d'orientation qui, loin d'être arbitraires, donnent aux différents concepts que nous utilisons au quotidien une orientation spatiale.

2.2.1. Les métaphores d'orientation

Issues d'un schéma corporel, ces métaphores d'orientation donnent aux concepts que nous utilisons métaphoriquement une orientation spatiale. Elles ne sont point arbitraires, mais reflètent des postures corporelles relatives à notre environnement physique. Comme l'affirment Lakoff & Johnson (1985), elles sont fortement ancrées dans « *notre expérience culturelle et physique : elles ne sont pas attribuées au hasard. Une métaphore ne peut servir à comprendre un concept qu'en vertu de son fondement dans l'expérience*¹² ». Cette affirmation est d'autant plus importante pour nous, en ce qu'elle nous permettra de comprendre les fondements physiques et culturels sous-jacents aux concepts métaphoriques que nous utilisons dans nos conversations quotidiennes.

Dans ce sens, nous examinerons deux concepts métaphoriques : le premier est lié à l'axe de la verticalité, mettant en jeu les métaphores de supériorité et d'infériorité ; le second relève de l'intériorité envisageant le corps comme un contenant.

2.2.1.1. La métaphore de supériorité

Se situant en haut de l'organisme, la tête exprime le concept de supériorité. En effet, cette partie revêt une grande importance, en tant qu'elle contient le cerveau et les principaux organes de sens. Comme l'illustrent les exemples suivants, qui sont de mise dans notre culture marocaine :

(245) *huwa r-ras f had š-ši* : <lui-la-tête-dans-cesta> : il est le chef.

(246) a. *ndir-k fuq ras-i* : <mets-toi-sur-tête-ma> : je prends soin de toi.

b. *ndir-k b hal t-taž fuq r-ras* : <mets-toi-avec-apparence-la-couronne-sur-la-tête> : considérer avec plus d'égard et de considération.

Il appert que l'entité *ras* évoque des représentations positives dans ces énoncés. Le chef est placé en haut du groupe, correspondant à la position de la tête,

¹² *Ibid*, p. 28.

notamment en (245). L'estime que nous devons à quelqu'un nous fait dire que nous le portons sur la tête (246a). C'est pourquoi nous tendons à établir une analogie entre la couronne et quelqu'un de bien-aimé dans l'exemple (246b). La couronne est le symbole du trône, en parlant du roi qui se place en tête du royaume. La notion du pouvoir est étroitement à celle de supériorité.

L'interprétation sémantique tire donc sa valeur positive d'une représentation spatiale. Étant donné que le haut est généralement supérieur tandis que le bas est inférieur. Nous pouvons aussi avoir d'autres exemples sur la base de ce concept métaphorique. Comme c'est exprimé dans le proverbe suivant :

(247) *ras l-far hsen men šewwal l-qeṭṭ* : <tête-la-souris-mieux-que-queue-le-chat > : la tête d'une souris vaut mieux que la queue d'un chat.

Il est vrai que cet énoncé proverbial se reproduit dans des contextes bien particuliers, pour dire qu'il vaut mieux être grand parmi les petits que d'être petit parmi les grands. En effet, la tête, bien qu'elle soit de la souris, est supérieure que la queue d'un chat renvoyant au dernier rang. Cette valeur positive est exprimée également par le truchement d'autres organes importants comme *l-ēin* (l'œil) :

(248) *ndir-k bin ēin-īya* : <mets-toi-entre-yeux-mes> : je prends soin de toi.

(249) *ēla ras-i w ēin-īya!* : <sur-tête-ma-et-yeux-mes> : bien volontiers !
avec le plus grand plaisir ! de grand cœur !

Situé dans la tête, l'œil exprime une valeur positive, qui tire sa légitimité de l'importance accordée à cet organe dans le corps humain. À cet effet, nous projetons une orientation en haut pour saisir le fondement expérientiel des valeurs sémantiques véhiculées dans ces exemples : le soin dans le premier cas *ndir-k bin ēin-īya* (je te mets entre mes yeux) et le volontarisme dans le second *ēla ras-i w ēin-īya* (sur ma tête et mes yeux).

2.2.1.2. La métaphore de l'infériorité

À l'encontre de *ras*, la partie *ržel* (pied) est associée à une valeur d'infériorité. Comme en témoignent les expressions suivantes :

(250) *ndir-k ž-žeffaf bin reḡli-ya* : <mets-toi-la-serpillière-entre-pieds-mes> : je te foule aux pieds comme une serpillière (mépriser).

(251) *ybus r-reḡlin* : <embrasse-les-pieds> : Il conjure, supplie quelqu'un pour obtenir quelque chose.

(252) *kan ras ḥta wella reḡlin* : <fut-tête-jusqu'à-est devenu-pieds> : Il est tombé du premier rang au dernier, il a perdu ses qualités, gangrené, vicié.

Ces exemples sont basés sur la métaphore d'infériorité, connotée par l'entremise de la partie *rḡel*. Dans la phrase (250), le mépris que l'on éprouve pour quelqu'un c'est le réduire à une serpillière (*ž-žeffaf*) et le fouler avec les pieds. C'est la même idée d'infériorité que nous comprenons dans la phrase en (251) : s'abaisser pour baiser les pieds à quelqu'un traduit un sentiment d'humiliation. De surcroît, l'expression *kan ras ḥta wella reḡlin* (il était tête jusqu'à ce qu'il devienne pieds) renvoie dans la culture marocaine à quelqu'un qui est tombé en discrédit au sein de la collectivité où il vit : il occupait auparavant une position supérieure, eu égard au pouvoir qu'il exerçait sur les autres, mais il est devenu en bas de l'échelle, après une situation de déclin.

En effet, cette représentation négative tire sa légitimité de la position des pieds en bas du corps humain. Une telle idée passe par le biais d'autres parties situées en bas comme *l-qaε* (cul). C'est ce que nous pouvons constater en examinant les deux constructions suivantes :

(253) *ḡreb f l-qaε* : <a frappé-dans-le-cul> : il devint à fond de cale, il n'a plus un sou au fond de sa poche.

(254) *εḡa l X men qaε l-xabya* : <a donné-à-X-de-cul-la-jarre> : il a lancé à X les insultes les plus grossières.

Il ressort manifestement que cette entité connote des valeurs négatives. En disant *ḡreb f l-qaε* (frappa dans le cul), nous cherchons à exprimer la situation de débâcle financière d'une personne en ruine. De même que le fait de lancer des insultes grossières est connoté, dans la culture marocaine, par celui qui tire les

résidus de la jarre, notamment à travers l'énoncé *eta l X men qae l-xabya*. Cette valeur négative est imputable à la position inférieure du cul dans le corps humain.

Au-delà des syntagmes prépositionnels, les notions de supériorité vs infériorité peuvent s'exprimer aussi par des participes. Envisageons les deux énoncés suivants :

(255) *nefs-u eelya* : < âme-sa-haute > : il est noble et fier.

(256) *nefs-u tayha/ regda* : <âme-sa-basse/dormante> : il est sans dignité.

Dans l'exemple (255), le participe *eelya* (haute) exprime l'idée de noblesse de la personne, étant donné que les nobles sont généralement classés parmi l'élite, la partie supérieure de la société. Tandis que le participe *tayha* (basse) renvoie à la bassesse et à la vilenie en parlant de quelqu'un sans dignité.

2.2.1.3. La métaphore du corps-contenant

Selon cette métaphore, le corps humain est assimilé à un contenant doté de limites ayant une orientation dedans vs dehors. Bien entendu, notre organisme est lui-même spatial, en ce sens qu'il est séparé du reste du monde par la surface de la peau. Selon Lakoff & Johnson (1985), « *chacun de nous est un contenant possédant une surface limite et une orientation dedans-dehors*¹³. » C'est ce qui fait que cette idée d'intériorité soit exprimée par des organes se situant à l'intérieur du corps humain où nous pouvons localiser des choses abstraites. Comme en témoignent les exemples suivants :

(257) *l-ferha f l-qelb* : < la-joie-dans-le-cœur > : le cœur est plein de joie.

(258) *qelb-u eamer b l-hemm* : <cœur-son-plein-de-la-peine> : il en a gros sur le cœur.

La métaphore du corps-contenant se voit clairement dans les deux énoncés ci-dessus. Dans la phrase (257), le sentiment de joie (*l-ferha*) est compris par nous comme un objet concret mis dans la boîte-cœur. Cette idée est projetée à partir d'une expérience physique qui consiste à remplir des récipients. Ainsi, le cœur devient un contenant que nous pouvons aussi remplir et vider par les différentes

¹³ *Ibid*, p. 39.

émotions. C'est ce qui rend légitime la phrase *qelb-u ɛamer b l-hemm*, en parlant d'un cœur plein de chagrin. Ces expériences sont nécessaires pour inférer un sens qui, émanant de notre environnement naturel, est validé culturellement par l'usage. Dans ce sens, Lakoff et Johnson affirment que « *nous projetons cette orientation dedans-dehors sur d'autres objets physiques qui sont aussi limités par des surfaces, et nous les considérons comme des contenants dotés d'un dedans et d'un dehors*¹⁴. »

Cette métaphore du corps humain en tant que contenant est sous-jacente également à la compréhension de la phrase que nous avons déjà évoquée en (91) et que nous reproduisons ici par convenance :

(91') *f kerš-u l-εžina* : <dans-ventre-son-la-pâte> : il est dissimulé, malhonnête, de mauvaise foi, perfide, il prépare de mauvais tour.

En effet, l'entité *kerš* (ventre) constitue le support d'une métaphorisation spatiale. C'est la partie où nous pouvons localiser la pâte, la matière perçue négativement dans la culture marocaine, renvoyant à la dissimulation et la malhonnêteté. De ce fait, il ne s'agit pas d'un espace vécu, mais perçu dont la représentation émane d'une expérience physique et culturelle dans le monde.

Au-delà des parties précédentes, ce concept métaphorique peut s'exprimer par d'autres entités, comme *ras* (tête). L'exemple suivant illustre notre dire :

(259) *f ras-u d-dġel* : <dans-tête-sa-la-tromperie> : il est perfide.

Sur la base de la métaphore du contenant, la tête, elle aussi, est assimilée à une boîte dotée de limites où nous pouvons mettre les astuces. Cette relation d'intériorité est assurée par la préposition *f* (dans) qui assure relie les deux éléments selon un rapport entre le contenant *ras* et le contenu *dġel*.

Au-delà de la relation spatiale statique débattue dans les deux sections précédentes, l'étude de l'espace implique également une autre notion plus importante qu'est la spatialité dynamique.

¹⁴ *Ibid*, p. 39.

3. La spatialité dynamique

La troisième section de ce chapitre sera consacrée à la spatialité dynamique liée au mouvement. Au sens propre, cette notion se définit comme un changement dans un espace donné, impliquant trois paramètres : un objet soumis au mouvement, un espace-temps dans lequel s'opère ce changement, un système de référence relevant de la trajectoire d'un point de départ au point d'arrivée. Notre objectif n'est pas pour autant de décrire ces trois facteurs, mais d'analyser l'orientation du mouvement. En effet, il nous a paru extrêmement intéressant d'expliquer en quoi cette orientation peut façonner le sens du phrasème corporel. Il s'agit, en d'autres termes, de revenir sur les différentes représentations symboliques des mouvements impliqués dans les phrasèmes corporels.

Ce faisant, nous décrirons le sens spatial exprimé par le truchement des V_{mvt} , lorsqu'ils sont insérés dans les phrasèmes corporels. Nous laisserons de côté les autres moyens linguistiques liés à la spatialité dynamique, tels que les participes, les adjectifs et les adverbes.

Comme pour la notion de localisation, le mouvement peut être réel ou fictif. Autrement dit, le déplacement peut impliquer un changement de lieu, comme il peut être abstrait, c'est-à-dire appliqué à des représentations conceptuelles. De ce fait, il est question de décrire deux types d'espaces : un espace incarné avec des mouvements réels des Npc et un espace conceptualisé basé sur des représentations spatiales.

Compte tenu de cette notion d'orientation, nous pouvons avoir deux catégories de verbes de mouvement : la première classe contient des verbes dont l'orientation est unidirectionnelle, c'est-à-dire la direction est déterminée. La seconde englobe des prédicats verbaux exprimant des déplacements non directionnels et dont l'orientation est indéterminée.

3.1. Mouvement déterminé

Seront rangés parmi cette classe les verbes exprimant des déplacements déterminés, selon les axes : vertical, horizontal, latéral ou de profondeur.

3.1.1. Axe vertical

Dans ce qui suit, nous examinerons des V_{mvt} exprimant un déplacement sur l'axe vertical, avec un mouvement qui se fait du bas en haut ou inversement.

3.1.1.1. Mouvement vers le haut

Seront examinés dans ce propos les V_{mvt} dont l'orientation est en haut. Faute d'analyser tous les prédicats verbaux, notre choix est fait sur : *tleε* (monter), *hezz* (lever) et *rfed*, *rfeε* (soulever).

- ***tleε* (monter)**

Au sens propre du terme, le verbe *tleε* signifie monter, gravir ou escalader. Apparaissant en phraséologie, il participe à la construction de plusieurs concepts métaphoriques selon la partie à laquelle il est associé. Pour illustrer ceci, nous avons choisi, entre autres, les exemples suivants :

(260)a. *tleε l-u d-demm l r-ras* : <est monté-à-lui-le-sang-à-la-tête> : son sang n'a fait qu'un tour.

b. *tleε l-i z-zmer l r-ras* : <est monté-à-moi-la-merde-à-la-tête> : la moutarde me monta au nez.

(261) *tleε l-i f r-ras* : <est monté-à-moi-dans-la-tête> : (cet aliment) m'inspire le dégoût, la répugnance, j'en ai ras-le-bol de.

(262)a. *tleε l-i X f r-ras* : <est monté-à-moi-X-dans-la-tête> : j'ai fini par en avoir marre de X.

b. *tleε fuq ras-i* : <est monté-sur-tête-ma> : il m'est devenu insupportable, j'en ai par-dessus la tête, j'en ai marre de ses procédés.

Dans les deux structures appartenant à l'exemple (260), le verbe *tleε* (monter) implique un mouvement en haut de *demm* (sang), pour incarner une personne victime de sentiment de colère. Ce sentiment est exprimé, en termes abstraits, par le sang qui remonte dans la tête. Cette représentation tire son fondement d'une métaphore conceptuelle permettant de concevoir le corps humain

comme un ustensile et le sang comme un liquide qui y bouillonne. Pour reprendre les termes de Lakoff, « *la colère est représentée par nous comme un liquide chaud dans un récipient*¹⁵ », étant donné que le sang est considéré comme le lait se chauffant sur le feu.

Au-delà des verbes, cette idée peut s'exprimer aussi par des déverbatifs *demm-u sxun* (son sang est chaud) et *demm-u bared* (son sang est froid). Ceci fera l'objet de commentaire dans la dernière section de ce chapitre quand nous décrirons la représentation de la chaleur. Dans le même ordre d'idées, l'orientation en haut traduit des sentiments négatifs dans les autres exemples. En effet, l'expression *tleε f r-ras* (monta dans la tête) renvoie respectivement au sentiment de répugnance inspirée par quelques aliments (261) et le sentiment d'excitation éprouvée envers quelqu'un (262).

- **hezz (hisser)**

Ce V_{mvt} signifie littéralement hisser ou soulever un objet posé. Il s'agit toujours d'un déplacement qui prend une orientation horizontale du bas en haut. Selon le Npc auquel il est associé, ce verbe de mouvement exprime une batterie de sens figuré. Examinons les phrases suivantes :

(5') *hezz ras-u l s-sma* : <a haussé-tête-sa-à-le-ciel> : il a levé la tête en haut, en signe de fierté.

(263) *hezz menaxr-u l s-sma* : <a haussé-narines-ses-à-le-ciel> : il a levé le nez d'un air de fierté.

Ces deux énoncés incarnent un mouvement réel, impliquant une connotation culturelle. Le déplacement de la tête ou du nez vers le haut renvoie au sentiment de vanité ou de respect que l'on doit envers sa propre personne. Il s'agit d'un espace incarné construit à partir d'une posture accomplie par le locuteur. Validée par l'usage, cette posture émane d'une expérience corporelle, fortement ancrée dans la culture marocaine.

¹⁵ « *anger is the heat of a fluid in a container* » Lakoff, G., *Women, fire, and dangerous things*, Chicago, the university of Chicago Press, 1987, p. 383.

Au demeurant, nous constatons que le sens spatial du V_{mvt} est nécessaire pour construire la représentation sémantique de ces deux énoncés. Ladite représentation part d'un sens spatial pour appréhender un sens figuré. Le sentiment d'amour-propre est saisi en faisant référence à un sens spatial, impliquant une orientation en haut. Cet espace incarné passe également par le truchement d'autres parties comme dans ce qui suit :

(264) *hezzat-u n-nefs ela X* : <a emporté-lui-le-souffle-sur-X> : il ne peut pas supporter voir X subir un affront.

(265) *hezz eli-ya ktaf-u* : <a haussé-sur-moi-épaules-ses> : il m'a haussé les épaules en marque d'indifférence.

L'exemple (264) signifie que le sentiment d'amour-propre est blessé au vif par un outrage que nous faisons subir à quelqu'un de proche. Ce sens est validé culturellement par l'expression *hezzat-u n-nefs* (le souffle lui emporta), comme si nous serons emportés par le souffle que de voir quelqu'un subir un affront. De même le fait de lever les épaules devant un parent signifie un geste d'indifférence éprouvée par un adolescent ne voulant plus écouter ses conseils. Ces représentations font l'objet d'expérience et d'apprentissage, car elles sont validées par l'usage.

Encore une fois, ce qui revient à dire qu'il y a une systématique entre les concepts métaphoriques parce que les concepts abstraits sont structurés en termes d'autres plus proches de l'expérience corporelle. Comme c'est affirmé par G. Lakoff & M. Johnson « *la plupart de nos concepts fondamentaux sont organisés en fonction d'une ou plusieurs métaphores d'orientation spatiales*¹⁶ ». En fait, et pour parvenir à la compréhension des concepts métaphoriques, le processus cognitif fait calquer notre expérience corporelle sur des domaines abstraits.

- ***rfeε* (soulever)**

Considéré au sens propre, ce V_{mvt} signifie soulever quelqu'un ou quelque chose, nécessitant un mouvement vers le haut. En phraséologie, ce prédicat verbal donne lieu à plusieurs concepts métaphoriques. Examinons les exemples suivants :

¹⁶ Lakoff, G. et Johnson, M. op. cit, 1985, p. 28.

(266) *rfeε yedd-u men l-makla* : <a levé-main-sa-de-nourriture> : il a cessé de manger.

(267) *rfeε yedd-u men dar-u* : <a levé-main-sa-de-maison-sa> : il a cessé de s'occuper de sa famille.

(268) *l-mexzen rfeε l-u yedd-u men l-biε w š-šra* : <le-gouvernement-a levé-à-lui-main-sa-de-la-vente-et-le-achat> : le gouvernement lui a interdit le commerce.

Il est indéniable de constater que le verbe *rfeε* (lever) signifie le fait de cesser de manger, notamment dans la construction (266). Il s'agit en effet d'une expérience corporelle que nous faisons de façon quotidienne relevant d'une pratique culinaire. De même, ce verbe exprime dans l'exemple (267) la suspension de l'autorité exercée sur la famille, en parlant d'un père par exemple. C'est ce concept que nous rencontrons également dans la structure (268), en faisant référence à l'interruption des activités commerciales d'achat et de vente.

- ***tar* (voler)**

Le verbe *tar* est utilisé pour caractériser le déplacement en haut en parlant d'un oiseau qui s'envole dans les airs. Inséré dans des expressions corporelles, ce prédicat verbal donne accès à d'autres sens métaphoriques. En témoigne l'exemple ci-dessous :

(269) *tar l-u l-mexx* : < s'est envolée-à-lui-la-cervelle > : il perdit la tête (de colère, de fureur).

Dans cet énoncé, le V_{mvt} *tar* (voler) est pris dans un usage métaphorique, traduisant le sentiment de la colère extrême. Il s'agit d'une exagération basée sur le concept de la perte de la raison. À cet effet, notre l'esprit devient « *un objet fragile*¹⁷ » qu'il faut traiter avec précaution, car il peut craquer et prendre l'envol à la façon d'un oiseau emprisonné dans sa cage.

L'axe vertical nécessite deux mouvements opposés. Le premier est orienté en haut et le second en bas.

¹⁷ *Ibid.*, p. 37.

3.1.1.2. Mouvement vers le bas

Dans ce propos, nous examinerons les représentations des verbes impliquant un mouvement vers le bas. Loin d'établir une liste exhaustive, notre description ne portera que sur les V_{mvt} les plus utilisés. Ainsi, nous reviendrons respectivement sur : *ħder*, *taħ*, *wqeε*, *nzel*, *heṭṭ* entre autres prédicats verbaux.

- *ħder* (*baisser*)

Le verbe *ħder* connote plusieurs sens dont le mouvement implique toujours une orientation vers le bas. Il a plusieurs variantes dont *heṭṭ*, *nezzel*, *hebbeṭ*. Selon le Npc auquel il est associé, il intègre un bon nombre de représentations. Considérons les constructions suivantes :

(270) a. *ħder ras-u* : <a baissé-tête-sa> : il a baissé pavillon devant quelqu'un, a incliné sa tête de honte.

b. *ħder l X ras-u* : <a baissé-à-X-tête-sa> : il a fait outrage à X, a porté atteinte à la dignité de X.

c. *teħder ras-u* : <s'est baissée-tête-sa> : son orgueil a été rabattu.

Ces structures véhiculent des connotations négatives qui se traduisent par le sentiment d'humiliation exprimé par le biais du verbe *ħder* (baisser). Incliner la tête devant quelqu'un (*ħder ras-u*) c'est éprouver des sentiments d'infériorité. Faire baisser la tête à quelqu'un (*ħder l X ras-u*) c'est lui subir un grand outrage. C'est le même sens que nous pouvons appréhender également dans la structure *teħder ras-u* (sa tête s'est baissée), renvoyant culturellement à quelqu'un dont l'esprit de révolte a été rabattu.

Qui plus est, la représentation sémantique de ces exemples est basée sur une cognition spatiale, étant donné que l'humiliation est un sentiment d'infériorité impliquant une orientation de la tête en bas. C'est un mouvement culturellement admis puisqu'il émane d'une expérience corporelle. C'est le même concept métaphorique que nous comprenons à travers le proverbe suivant :

(271) *lli bġa yettellem yehder ras-u l l-meallem* : <qui-a voulu-apprendre-baisse-tête-sa-à-le-maître> : qu'il soit humble devant son maître, l'apprenti voulant apprendre un métier.

Il en découle que la métaphore établit une structure cohérente entre un bon nombre de domaines de notre expérience quotidienne. Nous pouvons, indépendamment du langage, comprendre que la posture de la tête baissée évoque le sentiment de honte. Ce qui revient à dire que l'expérience corporelle joue un rôle très important dans la structuration de notre système conceptuel, permettant de comprendre le monde.

- ***taħ* (tomber)**

Au sens propre, ce verbe désigne tomber avec une orientation du haut en bas. Quant au sens figuré, il se répand à foison en différents phrasèmes corporels plus ou moins imagés. Examinons les énoncés ci-dessous :

(272) *taħet waħed l-fikra ħla r-ras* : <est tombée-certaine-la-idée-sur-la-tête> : une idée m'est venue à l'esprit opportunément, après l'avoir recherchée.

(273) *taħ qelb-u ħla Xa* : <est tombé-cœur-son-sur-Xa> : son cœur s'est follement épris de Xa.

Dans le premier exemple, le verbe *taħ* (tomber) est représenté par le mouvement vertical de chute d'une idée inédite tombant sur la tête. La découverte d'une bonne idée se fait comprendre en référence à la chute libre d'un corps du ciel. Dans notre imaginaire, ce qui vient du ciel présente un heureux présage pour nous. Le paradis, les anges et la pluie jouissent de connotations positives. Cette représentation est la même dans l'exemple (273), car l'entichement pour une fille est exprimé, en termes concrets, par la chute du cœur, permettant de conceptualiser le regard d'amour par un coup de foudre qui tombe du ciel. Une telle similitude structurale entre ces deux domaines d'expériences contribue à donner une cohérence pour la métaphore de la chute. Cependant, une telle représentation positive du verbe *taħ* ne se laisse pas déduire dans les constructions suivantes :

(274) *taħet l-u ž-žlala ela ein-u* : <est tombée-à-lui-la-cataracte-sur-œil-son> : il est atteint de cataracte.

(275) *taħ l-u l-ma f rkab-i* : <est tombée-à-lui-la-eau-dans-genoux-ses> : il est transi d'épouvante, il en a eu les jambes coupées.

La maladie de cataracte se comprend dans l'exemple (274) en référence à un mouvement de chute exprimé par le V_{mvt} *taħ* (tomber). L'opacité et le manque de clarté font rappeler au brouillard dense qui enveloppe le champ de vision. Ce prédicat verbal apparaît dans d'autres constructions dont le sens est le même. Nous disons aussi *taħ d-dlam* (l'obscurité tomba), *taħ l-lil* (la nuit tomba) et *taħ-t d-dbaba* (le brouillard tomba).

De surcroît, le sentiment d'épouvante est déduit dans la phrase (275) à partir d'un mouvement de chute du liquide synovial dans les genoux. L'accumulation de ce liquide entraîne une inflammation et un gonflement de l'articulation, empêchant la marche. Ce sont ces connotations négatives que nous pouvons également remarquer dans les exemples ci-dessous :

(276) *taħ ela ras-u* : <est tombé-sur-tête-sa> : il a perdu le jugement, la raison, il est devenu fou.

(277) *taħu ktaf-i* : <sont tombé-ils-épaules-mes> : j'ai les épaules brisées (par le travail manuel).

(278) *taħ men bin einin n-nas* : <est tombé-de-entre-yeux-les-gens> : il a perdu tout prestige aux yeux des gens, il a déchu dans leur estime.

Le V_{mvt} *taħ* désigne des connotations négatives en véhiculant le concept métaphorique de chute. Pour parler d'un étourdi, nous disons qu'il est tombé sur la tête (*taħ ela ras-u*). Les épaules peuvent, eux-aussi, tomber dans la culture marocaine à force d'exercer un travail manuel éreintant, notamment quand nous disons *taħu ktaf-i* (mes épaules sont tombées). Ce prédicat peut également exprimer la perte du prestige et de l'estime envers les autres, en l'occurrence dans l'expression *taħ men bin einin n-nas* (il est tombé dans les yeux des gens). Cette métaphore de chute revient pour caractériser des états pathologiques dans les exemples suivants :

(279) *taħ lsan-u* : <est tombée-langue-sa> : il ne peut plus parler (maladie).

(280) *taħet eli-h l-kerš* : <est tombée-sur-lui-le-ventre> : il a été pris d'une forte diarrhée.

(281) *taħet l-u š-šerra* : <est tombé-à-lui-le-nombril> : il a eu une chute de nombril, une ptôse abdominale.

Dans ces trois énoncés, ce prédicat verbal renvoie à un dysfonctionnement au niveau d'un organe vital. Parlant de quelqu'un atteint par l'aphonie, nous disons dans l'exemple (279) que sa langue est tombée (*taħ lsan-u*). C'est la même idée que nous comprenons aussi dans les deux occurrences (280) et (281) signifiant respectivement la diarrhée et la maladie connue sous le nom de ptôse abdominale qui atteint particulièrement les bébés. En effet, le concept métaphorique de chute est construit à partir d'expériences de perte d'objets se cassant devant nos yeux. Ce sont donc des concepts métaphoriques qui sont profondément ancrés dans notre expérience physique et culturelle de l'espace.

Au-delà de *taħ*, nous pouvons avoir d'autres verbes dont le sens est presque le même. Nous faisons allusion à certains prédicats verbaux comme *wqeε* (tomber), *nzel* (descendre) et *heṭṭ* (poser).

- ***wqeε* (tomber)**

Il semble que le V_{mvt} *taħ* est synonyme du verbe *wqeε*, mais ce dernier peut signifier dans certains contextes spécifiques qu'un mal est arrivé. Ce concept se comprend par nous comme un coup de pioche qui atteint la tête et met fin irrémédiablement à la vie d'une personne. L'exemple cité auparavant incarne une telle idée :

(117') *weqεet l-fas f r-ras* : <est tombée-la-pioche-dans-la-tête> : c'est déjà trop tard / la perte est irréparable, on ne peut y remédier.

Grâce à la métaphore conceptuelle, le désespoir résultant d'une affaire perdante se comprend par le biais d'un coup fatal reçu sur la tête. Cette idée fait l'objet de conventionalité dans la communauté marocaine, car pour communiquer, il faut avoir un terrain d'entente entre les locuteurs, c'est-à-dire des expériences

qui sont socialement partagées et validées par l'usage, et qui donnent du sens au langage que nous échangeons.

- ***nzel* (descendre)**

Ce prédicat verbal désigne descendre avec une orientation du haut en bas. Apparaissant dans les phrasèmes corporels, il se produit en divers sens figurés. Nous avons sélectionné les deux énoncés ci-dessous :

(282) *l-yedd l-berda nezlet eli-ha* : <la-main-la-froide-est descendue-sur-elle> : les démons l'ont emportée¹⁸.

(283) *had l-makla nezlet ela qelb-i* : <cette-la-nourriture-est descendue-sur-cœur-mon> : cette nourriture m'a pesé sur le cœur.

Dans ces exemples, le V_{mvt} *nzel* (descendre) réfère à des connotations négatives dans la culture marocaine, se traduisant par la nonchalance, notamment dans le premier énoncé (282). La froideur de la main appartient à une femme qui manque d'activité et d'agilité dans le travail de ménage. Cette représentation est tirée d'une métaphore, associant la paresse à la mauvaise saison. Tandis que le second exemple (283), le verbe *nzel* implique une sensation de nausée quand nous ingurgitons des aliments écœurants qui nous pèsent sur le cœur. En effet, c'est cette idée de lourdeur que nous rencontrons également dans un exemple du même sens *had l-makla teqlet ela qelb-i* (cette nourriture m'a pesé sur le cœur).

Parlant d'autres organes comme *yedd* (main), le V_{mvt} *nzel* (descendre) exprime l'idée de possession. Envisageons les structures ci-dessous :

(284)a. *nezzel yedd-u ela X* : <a fait poser-main-sa-sur-X> : il a mis la main sur X, pour le saisir.

b. *nezzel yedd-u ela Xa* : <a fait poser-main-sa-sur-Xa> : il a retenu Xa comme épouse avant de la demander en mariage.

Il est vrai que le causatif inséré dans l'expression *nezzel yedd-u* (mettre la main) est synonyme d'avoir le droit de jouissance sur un bien notamment dans l'exemple (284a). Cette idée de possession se traduit métaphoriquement aussi en

¹⁸Iraqi Sinaceur, Z., et al, op.cit, p. 1898.

parlant du mariage comme en (284b), étant donné qu'un stéréotype relevant de la culture marocaine associe souvent la femme à un bien de jouissance.

- ***heṭṭ* (poser)**

Le verbe *heṭṭ* exprime le mouvement de poser ou de mettre à terre quelque chose. Exploité en phraséologie, il exprime plusieurs concepts métaphoriques. Considérons maintenant les trois exemples suivants :

(285) *heṭṭ l-u mnaxr-u l l-erd* : <a posé-à-lui-narines-ses-sur-le-sol> : il a humilié son adversaire, lui a fait subir un grand outrage.

(286) *mæellem haṭṭ reḣl-u* : < maître-posant-pied-sa> : il est un maître artisan qui ne craint personne dans son art¹⁹.

Il est clair de remarquer que la représentation dont nous nous faisons du V_{mvt} *heṭṭ* dans ces deux exemples n'est pas la même. Dans le premier énoncé (285), il traduit une idée négative, exprimant la prosternation et l'humiliation d'un adversaire dont le nez est posé sur le sol. Bien entendu, le nez est le symbole de la vanité quand il est levé en haut. Or, ce prédicat verbal exprime une valeur positive dans l'exemple (286), connotant l'idée de supériorité en parlant d'un maître habile et exercé qui ne craint personne dans son métier.

Nous avons jusqu'à ici examiné la représentation de la spatialité traduite par des V_{mvt} exprimant des mouvements sur l'axe vertical. Nous passerons maintenant pour décrire les mouvements se produisant sur l'axe horizontal, latéral et de profondeur.

3.1.2. Axe horizontal

Selon l'axe horizontal, le mouvement peut se faire en effectuant un trajet dans les deux sens : un aller en avant et un retour en arrière. Pour étudier ces deux orientations, nous avons choisi le couple des verbes suivants :

¹⁹ *Ibid*, p. 344.

- *mša/ržee*

Au sens concert, ces deux prédicats verbaux sont des antonymes, signifiant respectivement s'en aller et revenir de nouveau au point de départ. Pour analyser le sens métaphorique, nous avons choisi les phrasèmes corporels suivants :

(287) *mšaw l-u ein-ih* : <sont partis-à-lui-yeux-ses> : il a perdu la vue.

(288) *mša l-u eqel-u* : <est partie-à-lui-raison-sa> : il a perdu la raison.

(289) *ržee l-u eqel-u* : <est revenue-à-lui-raison-sa> : l'esprit lui est revenu (après une période de démente) la raison lui est revenu, il est devenu raisonnable.

(290) *ržee l-i d-demmm l wžeh-i* : <est revenu-à-moi-le-sang-à-visage-ma> : il m'a indemnisé, dédommagé pour la peine qu'il m'a fait subir.

Dans les deux premiers énoncés, il s'agit d'une représentation négative du fait que le V_{mvt} *mša* (partir) illustre respectivement la perte de la vue, en disant *mšaw l-u ein-ih* (ses yeux sont partis) et le trouble dans la raison en parlant de *mša l-u eqel-u* (sa raison est partie). Ce concept métaphorique est, en effet, calqué à partir d'expériences réelles relatives à des objets concrets que nous perdons. À cet égard, nous vivons quotidiennement des situations de perte : *mšaw l-i s-swart* (j'ai perdu les clés), *mša eli-ya l-kar* (j'ai raté l'autocar). Il en ressort que ces expériences sont nécessaires pour comprendre d'autres concepts métaphoriques qui sont plus abstraits comme : *mšat l-i š-šehha* (ma santé est partie), *mša l-i ras l-xiṭ* (j'ai perdu la tête du fil). C'est qui donne à nos expériences et à nos activités quotidiennes une cohérence, en créant des similitudes entre plusieurs domaines de la vie.

Si le V_{mvt} *mša* (partir) traduit l'idée de perte, le verbe *ržee* (revenir) exprime le concept de retour. C'est ce que nous comprenons dans les deux derniers énoncés. Il s'agit d'une représentation positive, incarnant l'idée de reprendre sa conscience après un moment de folie, en disant *ržee l-u eqel-u* (sa raison lui est revenue). Ce concept est représenté en termes concrets par le retour de la raison dans la tête. De la même manière, le mouvement du retour du sang au visage

exprime l'indemnisation en évoquant *ržee l-i d-demm l wžeh-i* (le sang m'est revenu au visage).

De ce fait, le départ se comprend donc comme une perte, tandis que le retour constitue un gain. Ces concepts métaphoriques sont inspirés généralement à partir d'expériences réelles, nous aidant à comprendre d'autres phénomènes de la vie. C'est ce qui confirme l'hypothèse que nous avons postulée, selon laquelle le sens métaphorique émane toujours de l'expérience physique et culturelle que nous avons construite dans le monde.

- **žra (courir)**

Au sens propre, le V_{mvt} *žra* (courir) désigne un déplacement rapide en avant, là où nous regardons. Ce mouvement exige un grand effort de la part du coureur. Cette idée est projetée en phraséologie pour construire un bon nombre de concepts métaphoriques. Comme nous le constatons dans l'exemple suivant :

(291) *žra ela ras-u* : <a couru-sur-tête-sa> : il a déployé tous ses efforts pour amasser une bonne fortune, il a peiné pour soi, il s'est employé activement à.

Il est clair de constater que l'effort déployé suite à une course rapide est exploité métaphoriquement pour exprimer l'acharnement au travail en vue de ramasser une grande fortune. Ce concept d'acharnement émane de l'effort physique fourni pour gagner une course. C'est ce qui explique, de nouveau, que notre expérience corporelle joue un grand rôle pour générer du sens. Elle constitue la base pour construire des concepts métaphoriques dans des domaines abstraits, étant donné qu'« *une grande partie de nos expériences et de nos activités est de nature métaphorique et notre système conceptuel est pour une large part structuré par la métaphore*²⁰. » De ce fait, les métaphores, de par leur caractère conventionnel, sont des éléments constitutifs de notre expérience quotidienne, dans la mesure où elles offrent parfois la possibilité de définir la réalité, non seulement par la mise en œuvre de nouveaux concepts, mais aussi par l'entremise de

²⁰Lakoff, G. et Johnson, M. op. cit, 1985, p. 155.

nouveaux sens qui contribuent à éclaircir des termes plus complexes appartenant à notre monde réel.

3.1.3. Axe latéral

Sur l'axe latéral, le mouvement s'accomplit selon une orientation à droite ou à gauche. Les verbes que nous soumettrons à l'analyse sont :

- ***qleb* (détourner)**

Au sens propre, ce V_{mvt} signifie un détournement de direction, impliquant le sens de déviation dans les deux côtés : la droite ou la gauche. Cette idée est le support d'une métaphorisation par le biais d'une panoplie de sens figurés. C'est ce que nous pouvons constater en comparant les exemples ci-dessous :

(292) *qleb ras-u* : < a retourné-tête-sa > : il a rebroussé chemin, il a fait volte-face.

(293) *qleb l-u ras-u* : <a retourné-à-lui-tête-sa > : il lui a changé les dispositions, lui a monté la tête.

Dans l'énoncé en (292), le V_{mvt} *qleb* (retourner) désigne au sens propre un changement de direction de quelqu'un ayant fait une volte-face. Ce sens concret constitue la base pour appréhender le sens métaphorique d'un changement de positions ou d'idées d'une personne, en parlant de l'exemple *qleb l-u ras-u* (il lui a retourné sa tête).

- ***dewwer* (faire tourner)**

Dérivé du verbe concave *dar*, le gémitatif *dewwer* (faire tourner) est synonyme du prédicat verbal précédent. Il renvoie à un changement de direction par un mouvement latéral de demi-tour. Il peut aussi désigner des mouvements de rotation, en décrivant un cercle, ou un pivotement en revenant toujours au point de départ. Cette idée revient, en termes concrets, dans notre corpus à travers l'exemple ci-dessous :

(294) *dewwer wežh-u eli-ya* : <a fait détourner-visage-son-sur-moi > : il a tourné son visage pour ne pas me voir.

Nous constatons nettement que le V_{mvt} *dewwer* dénote le sens concret signifiant le détournement du visage pour ne plus voir quelqu'un. Par inférence, il constitue la base pour générer d'autres concepts métaphoriques, notamment dans les deux exemples suivants :

(295) a. *dewwer l-ḥsab f ras-u* : <a fait pivoter-le-calcul-dans-tête-sa> : il a fait le calcul mental, le compte exact dans la tête.

b. *dewwer l-fikra f ras-u* : <a fait pivoter-la-idée-dans-tête-sa> : il a examiné longuement dans sa tête (idée).

Le sens de ces deux énoncés trouve son fondement expérientiel dans le concept métaphorique du cerveau perçu comme une machine. À partir de cette métaphore, nous comprenons que la tête (*ras*) fonctionne à la manière d'un microprocesseur en faisant le calcul mental, notamment dans la phrase (295a). Elle peut aussi examiner en profondeur une idée, une situation ou un problème notamment dans l'exemple (295b).

3.1.4. Axe de profondeur

Selon l'axe de profondeur, les entités du monde sont considérées comme des contenants dotés de frontières par l'opposition entre deux sphères : intérieur vs extérieur. Le corps humain n'échappe pas à cette conception, du fait qu'il est envisagé comme un espace-contenant séparé du reste du monde par l'enveloppe de la peau. Ainsi, nous aurons deux orientations opposées : un mouvement vers l'intérieur et un autre vers l'extérieur.

3.1.4.1. Mouvement vers l'intérieur

Pour analyser le mouvement d'intériorité, nous avons choisi les verbes *dxel* et *rfed*. Ces deux prédicats sont plus récurrents dans notre corpus et sont polysémiques car il génère une batterie de sens figurés.

- ***dxel* (entrer)**

Le V_{mvt} *dxel* (entrer) signifie, en termes concrets, s'introduire dans un espace en y pénétrant à l'intérieur. Inséré en phraséologie, il entraîne plusieurs

concepts métaphoriques. Pour illustrer notre dire, nous avons choisi des exemples avec le Npc *ras* (tête) :

(296) *had l-klam dxel l r-ras* : < cette-la-parole-est entré-dans-la-tête > : ces mots sont compréhensibles, concevables, saisissables.

(44') *dxel suq ras-k !* : < entre-souk-tête-ta > : occupe-toi de tes affaires !

Il appert que le V_{mvt} *dxel* participe à construire un sens spatial dont le mouvement est d'intériorité. Dans le premier énoncé (296), la compréhension est perçue comme un mouvement physique qui consiste à mettre les paroles d'autrui dans la tête, lesquelles paroles sont envisagées par nous comme des objets concrets qui nous viennent de l'extérieur. À cet égard, elles peuvent être données ou saisies *ɛta l-klam* (il a donné les mots), *šedd l-klam* (il a saisi les mots).

Cette métaphore d'intériorité est nettement saisie dans le second exemple (44'). En effet, l'entité *ras* (tête) est représentée comme un souk, c'est-à-dire un espace où nous pouvons accéder et penser à nos propres affaires. En disant à quelqu'un *dxel suq ras-k !*, nous dissociions la personne de son espace-tête. C'est comme si cette personne qui, par curiosité, a laissé son propre souk -sa tête- et se fait un plaisir de s'occuper de celui d'autrui.

Au-delà de la partie *ras*, cette représentation s'exprime par d'autres organes, en témoignent les exemples ci-dessous :

(297) a. *l-gemma dexlt l qelb-i* : <la-mélancolie-est entrée-dans-cœur-ma> : la mélancolie me pénètre et m'émeut profondément.

b. *klam-u dxel l qelb-i* : <paroles-ses-sont entrées-dans-cœur-ma> : ses paroles m'ont profondément touché.

c. (X) *dxel l qelb-i* : <X-est entré-dans-cœur-ma> : X est extrêmement cher à mon cœur.

Situé au centre du corps humain, l'organe *qelb* (cœur) devient un contenant pouvant recéler la mélancolie, notamment dans la phrase (297a), contenir les paroles d'autrui en parlant de l'exemple (297b) ou même porter un être qui nous est cher dans l'énoncé (297c). Cette idée émane de l'expérience quotidienne que

nous avons construite par la mise de différents objets importants dans des coffrets. Il convient enfin de souligner que le mouvement d'intériorité peut s'exprimer en ADM par d'autres prédicats verbaux comme *rfed*.

- ***rfed* (comporter)**

Employé en phraséologie, le V_{mvt} *rfed* (comporter) génère une batterie de sens métaphoriques, communiquant principalement le sens spatial de porter. En vue d'en étudier le mode de branchement, nous examinerons sa représentation quand il est associé aux Npc : *ras*, *qelb*, *kerš*, *ein* et *režl*. Par souci de convenance, nous reproduisons ci-dessous une panoplie de phrasèmes dont le sens implique une métaphorisation spatiale. Commençons tout d'abord par les deux exemples suivants :

(298) *rfed f ras-u bezaf d š-štani* : <a emporté-dans-tête-sa-beaucoup-de-les-soucis> : il a en tête un tas de soucis.

(299) *rfed f qelb-u* : <a emporté-dans-cœur-sa> : il en garde gros sur le cœur.

Il est important de souligner qu'il existe une grande similitude entre les entités *ras* (tête) et *qelb* (cœur), étant donné qu'elles sont toutes les deux basées sur la métaphore du corps-contenant. Dans le premier exemple (298), la tête est assimilée à une boîte où nous pouvons y mettre des soucis (*š-štani*). Ce raisonnement est valable pour le second énoncé (299), car le cœur est un contenant qui peut accueillir le chagrin. Une telle similitude entre ces deux domaines d'expériences permet de donner une cohérence à la métaphore du corps-contenant. Cette métaphore passe par le truchement de l'organe *ein* (œil) dans l'exemple suivant :

(300) *rfed X f ein kbira* : <a porté-X-dans-œil-grand> : il tient X en grande estime.

Dans cet énoncé, le V_{mvt} *rfed* (comporter) a le sens de mettre : le respect que l'on doit à quelqu'un nous fait dire que nous le portons dans un grand œil (*ein*

kbira). Bien entendu, ce concept suppose que cet organe est un contenant où nous mettons quelque'un ou quelque chose de précieux.

3.1.4.2. Mouvement vers l'extérieur

Pour illustrer le mouvement vers l'extérieur, nous avons choisi le verbe *xerž* (sortir), car il est plus productif.

- ***xrež* (sortir)**

À l'encontre de *dxel* dont l'orientation est vers l'intérieur, le V_{mvt} *xrež* (sortir) exprime un déplacement vers l'extérieur. Apparaissant dans les phrasèmes corporels, il communique plusieurs concepts métaphoriques. Examinons les deux phrases suivantes :

(301) *xeržt ruḥ-u* : <est sortie-âme-sa> : son âme s'exhala, il a rendu l'âme.

(302) *xrež eqel-u* : <est sortie-raison-sa> : il a perdu la raison, il est devenu fou, il a perdu la tête (de colère, de fureur), (sortir de ses gonds).

Ces deux exemples sont basés sur la cognition spatiale. Dans l'énoncé (301), la mort est représentée par le mouvement de l'âme (*ruḥ*), quittant le corps humain. Cette représentation revient également dans la phrase (302). La démence est conceptualisée par la partie *eqel* (raison) sortant de la tête. Ce concept d'extériorité repose sur le précédent, c'est-à-dire sur la métaphore du corps en tant que contenant. En fait, l'âme et l'esprit sont des objets qui étaient dans le corps, mais qui en sont sortis, pour désigner respectivement les concepts de la mort et de la démence. Ce phénomène est souvent peint dans les dessins animés, étant donné que les enfants n'ont pas encore la capacité de saisir les abstractions. Pour leur représenter l'idée de la mort, les âmes sont illustrées par des souffles quittant le corps et se levant au ciel. Encore une fois, il s'agit d'une représentation construite à partir d'expériences physiques auxquelles nous nous sommes confronté quotidiennement en voyant des objets qui sortent de leurs contenants. C'est cette idée d'extériorité que nous pouvons appréhender dans cet exemple :

(303) *xeržu reži-h men š-šwari* : <sont sortis-pieds-ses-de-le-bissac> : il s'est livré ouvertement à la débauche.

Se livrer ouvertement à la débauche est représenté en termes concrets par le mouvement d'extériorité exprimé par le verbe *xrež* (sortir). Les pieds hors du bissac appartiennent à des personnes dont les mœurs sont dissolues. Ce concept tire son fondement expérientiel d'une tradition qui remonte à une époque désuète au Maroc. Jadis, le transport à dos d'âne exige la mise des pieds dans le bissac, surtout pour un enfant, pour éviter tout contretemps qui peut se reproduire lors du voyage (morsure par des chiens, piquûre d'ortie ou d'épines).

Ce mouvement revient dans les deux exemples suivants, mais par le biais d'autres organes :

(304) *xeržet ela lsan-i* : <est sortie-sur-langue-ma> : je l'ai dite.

(305) *xeržet fi-h l-ein* : <est sorti-dans-lui-le-œil> : il est frappé par le mauvais œil.

Sortant de la bouche, le mot est représenté dans l'énoncé (304) comme des objets concrets qui échappent de la langue. De la même manière, le regard devient un éclair qui foudroie les autres en en faisant du mal.

Il convient enfin de noter que le mouvement peut être déterminé, ou indéterminé. Dans le premier cas, l'orientation est connue, tandis que pour le second, l'orientation reste inconnue, le point que nous aborderons dans ce qui suit.

3.2. Mouvement indéterminé

Seront étudiés dans ce propos les verbes exprimant un mouvement non déterminé, en ce que nous ne pouvons pas décider quant à la direction du déplacement. Dans ce propos, nous limiterons notre analyse aux prédicats verbaux suivants : *rma* (jeter), *tleq* (lâcher) et *žbed* (tirer).

•*rma* (jeter)

Ce prédicat signifie dans le sens propre du terme l'idée de lancer un objet avec une orientation indéterminée. Le sens figuré se multiplie à foison communiquant une batterie de concepts métaphoriques. Considérons les deux structures ci-dessous associées à la partie *ras* (tête) :

(306) *rma ras-u f l-xedma* : <a jeté-tête-sa-dans-le-travail> : il s'est adonné entièrement au travail.

(307) *rma ras-u f l-hallak* : <a jeté-tête-sa-dans-la-déroute> : il s'est risqué, il s'est aventuré, il a couru à sa perte.

Force est de remarquer que le V_{mvt} *rma* (jeter) désigne le fait de s'appliquer activement au travail, notamment dans l'exemple (306), ou d'encourir une aventure perdante, en parlant de la phrase (307). Encore une fois, la représentation de ces deux exemples est basée sur la cognition spatiale. En effet, bien qu'il soit une idée abstraite, le travail revêt dans le premier cas une représentation concrète, faisant référence à un lieu, c'est-à-dire à un espace géographique doté de limites. Du fait que nous nous percevons, nous-mêmes, comme étant à l'intérieur ou à l'extérieur du travail. Ce raisonnement vaut pour le second exemple, car notre cerveau se base sur la même représentation pour en comprendre le sens. Quoique le nom *l-hallak* (la perte) ne soit pas un espace réel, mais il est perçu, par nous, comme étant une entité de l'espace conceptuel, divisé en deux zones : l'intérieur marqué par la perte et l'extérieur caractérisé par le succès. L'opposition spatiale entre ces deux orientations dedans/dehors qui, est notamment construite à partir d'un environnement naturel, est utilisé pour saisir l'opposition entre les deux espaces conceptuels (travail/repos, perte/ succès).

Associé à d'autres organes, le verbe *rma* (jeter) réfère au sens de surveiller, comme en témoignent les exemples suivants :

(308)a. *rma ein-u ela X* : <a jeté-yeux-ses-sur-X> : il a fixé ses yeux de loin sur X, a observé, a surveillé, avoir l'œil sur X.

b. *rmi ein-k !* : ouvre l'œil ! Surveille-moi cela pendant mon absence.

Dans ces deux structures, *l-ein* (l'œil) produit un regard agissant comme un rayon lumineux sur quelqu'un ou sur quelque chose. Une telle idée est assurée par le V_{mvt} *rma* (jeter) qui traduit le concept métaphorique de surveillance.

Au-delà de *rma*, nous pouvons avoir des prédicats dont le sens est le même, comme *tleq* (lâcher) et *žbed* (tirer).

- ***tleq* (lâcher)**

Le V_{mvt} *tleq* implique le mouvement de lâcher un objet saisi par la main. Ce sens constitue la base pour structurer des concepts métaphoriques plus élaborés. Ainsi pour la phrase suivante :

(309) *tleq yedd-k* : <lâche-main-ta> : montre-toi large, généreux.

Pour traduire le concept métaphorique de la générosité dans cet exemple, nous faisons appel au sens concret déduit à partir de l'expérience corporelle de la main tendue. Cette expérience est utilisée pour caractériser un dépensier en l'occurrence dans la prédication non verbale *yedd-u meṭluqa* (sa main est tendue), c'est-à-dire ayant la main ouverte prédisposée à donner. De ce concept dérive le mot *t-telq* (le lâcher) en ADM signifiant le crédit accordé par l'épicier à ses clients.

Donc, le concept métaphorique de la générosité se comprend par le mouvement de distendre la main. Ainsi l'énoncé injonctif *tleq yedd-k* ! (lâche ta main !) est un appel à la charité incitant quelqu'un à dépenser plus. Cependant, pour exprimer l'avarice, nous employons :

(310) *yedd-u meḣmuḣa* : <main-sa-jointe> : il a les mains crochues, il est avare.

- ***žbed* (tirer)**

Le V_{mvt} *žbed* désigne le mouvement de tirer quelque chose vers soi. Cette idée revient en phraséologie par le truchement des énoncés comme :

(311) *žbed ras-u b ḥal š-šeera men l-ežina* : <a tiré-tête-sa-de-état-le-cheveu-de-la-pâte> il a tiré sa tête en douceur, il l'a échappé belle.

(312) *žbed l-u lsan-u* : <a tiré-à-lui-langue-sa> : il lui a tiré les vers du nez.

Associé à la partie *ras*, le V_{mvt} désigne dans la phrase (311) le fait de se tirer en douceur d'une affaire délicate. Ce sens métaphorique repose sur la comparaison *b ḥal š-šeera men l-ežina* (comme un cheveu de la pâte), permettant de comprendre l'échappatoire comme un cheveu extrait sans difficulté de la pâte. C'est ce que nous pouvons remarquer également dans la phrase *žbed l-u lsan-u* (il

lui a tiré sa langue). Il s'agit de déployer des astuces en vue de pousser quelqu'un à dire un secret qu'il n'a pas l'intention de révéler.

Ce qui revient à dire que le sens concret exprimé par le V_{mvt} est utilisé pour générer de nouveaux concepts métaphoriques. Ces concepts sont basés sur la cognition spatiale tirant leur fondement et leur légitimité de notre expérience physique et culturelle de l'espace.

À l'issu de cette section et en nous basant sur des phrasèmes contenant des V_{mvt} , nous avons démontré que le sens spatial constitue le fondement expérientiel pour construire des concepts métaphoriques plus élaborés. Ces concepts appartiennent à un système cohérent de cognition humaine, structurant même notre manière de penser et de vivre. À côté de ces métaphores spatiales, nous avons aussi des métaphores non spatiales, l'objet d'analyse de la dernière section de chapitre.

4. Les métaphores non spatiales

Au-delà des représentations spatiales, les Npc peuvent construire des concepts métaphoriques, sans qu'il y ait de référence à des lieux réels. Ces concepts sont eux aussi fortement enracinés dans notre expérience physique et culturelle. C'est ce que Lakoff & Johnson conviennent de nommer « *métaphores ontologiques*²¹ », pour parler de « *l'expérience que nous avons des objets physiques (en particulier de notre propre corps)* »²². En d'autres termes, il s'agit de voir comment notre corps perçoit les événements, les idées et des émotions. Étant donné qu'« *aucune métaphore ne peut jamais être comprise ou même adéquatement représentée indépendamment de son fondement expérientiel*²³ ». Il en découle que nous nous représentons des choses qui n'ont pas une existence physique, comme des entités ou des substances réelles. Loin de faire une étude exhaustive de toutes les métaphores non spatiales, nous examinerons dans ce propos quelques concepts construits à partir des Npc suivants : *εqel* (raison), *qelb*

²¹Lakoff, G. et Johnson, M. op. cit, 1985, p. 35.

²²*Ibid.*, p. 35.

²³*Ibid.*, p. 30.

(cœur), *ein* (œil), *yidd* (main), *wžeh* (visage) et *dher* (dos). Par la suite, nous terminerons cette section par une brève description de la métaphore sensorielle.

4.1. La métaphore de l'esprit-machine

Se situant dans la tête, l'esprit est représenté comme une machine susceptible d'exécuter les différentes opérations. Regardons les deux exemples suivants :

(313) *šhal d l-grayeb f ras-u* : <combien-de-les-astuces-dans-tête-sa> : il a autant de ruses dans la tête.

(314) *dreḇ l-ḥsab f eeql-u* : <a frappé-le-calcul-dans-esprit-son> : il a refait le calcul de tête (des coûts).

Dans le premier énoncé (313), les idées ingénieuses (*l-grayeb*) sont mémorisées dans *ras* (tête) comme le sont les données dans un ordinateur. Par ceci, cette partie est assimilée à un support de stockage doté de cellules nerveuses (neurones) où nous pouvons garder nos souvenirs. De la même façon, un ordinateur comporte une unité de stockage d'informations permettant d'enregistrer toute sorte de données. C'est ce que nous remarquons dans le second exemple (314), l'esprit (*eeql*) est représenté comme une machine calculatrice capable de traiter les opérations logiques ou arithmétiques, en faisant le calcul mental des coûts. Dans cette perspective, G. Lakoff et M. Johnson (1985) affirment que :

« Dans la métaphore de la machine, l'esprit est en marche ou à l'arrêt ; il est doté d'une certaine efficacité, d'une capacité productive, d'un mécanisme interne, d'une source d'énergie et de règles de fonctionnement²⁴. »

Selon ce raisonnement, l'ordinateur est conçu comme un cerveau, pour faciliter la tâche à l'homme en effectuant des opérations qui dépassent sa capacité de calculer, de mémoriser et de classer les différentes informations.

4.2. La métaphore du cœur-coffret

Il est indéniable que le cœur est le siège où nous pouvons localiser des sentiments, des émotions et des sensations. Par extension métaphorique, il devient

²⁴ *Ibid.*, p. 30.

un précieux coffret, cachant des secrets et des mystères. Comme en témoignent les constructions suivantes :

(315) *nheṭṭ-u f qelb-i* : <dépose-le-dans-cœur-ma> : je le porte dans mon cœur.

(316) *fteḥ qelb-k !* : <ouvre-cœur-ta> : ouvre ton cœur ! (se confier)

(317) *ka yšedd f qelb-u* : <garde-dans-cœur-son> : il garde une dent contre quelqu'un (rancunier).

Situé au centre de l'organisme, l'organe *qelb* (cœur) peut porter un être cher, notamment dans l'énoncé (315). Il peut également s'ouvrir pour divulguer des secrets, en parlant de la phrase (316), ou garder des sentiments rancuniers contre quelqu'un, dans l'exemple (317). Bien entendu, ces concepts tirent leurs fondements de notre expérience quotidienne permettant de classer les objets de grande valeur dans les coffres. Selon ce raisonnement, les êtres chers et les secrets sont considérés comme des objets importants comme : des bijoux, des documents, des bijoux et des albums. Notons que ce concept métaphorique est semblable à celui évoqué plus haut, assimilant le corps à un contenant.

4.3. La métaphore de l'œil-lumière

L'œil est l'organe de la perception visuelle par excellence. Il permet de capter les signaux visuels pour que le cerveau puisse les interpréter par la suite. Ces signaux sont interprétés par nous comme des éclairs agissant sur les objets du monde. Examinons les deux phrases suivantes :

(318) *ṭfaw li-h ein-ih* : < se sont éteint-à-lui-yeux-ses > : il est atteint de cécité.

(319) *ka yḍreb b l-ein* : <frappe-avec-le-œil> : il jette le mauvais œil.

À partir de l'exemple (318), l'œil est considéré comme un point de feu qui peut s'éteindre. Cette idée est utilisée pour caractériser culturellement des personnes atteintes de cécité. De surcroît, il devient une source lumineuse produisant des rayons destructeurs, notamment dans la phrase (319). Cette représentation figure dans le dictionnaire des symboles. En effet, « *les deux yeux*

sont identifiés aux deux luminaires : le soleil et la lune²⁵ ». À ces deux yeux physiques s'ajoute un troisième œil correspondant au feu dont le regard réduit le tout en cendre²⁶. C'est pour cela que l'acte de vision est représenté comme un éclair sortant de l'œil.

Par ailleurs, des pouvoirs surnaturels sont souvent attribués à l'œil dans notre imaginaire. Tantôt c'est un regard maléfique et destructeur, tantôt c'est un regard tendre et affectif. Dans le premier cas, l'œil des envieux détient une force magique qui détruit comme un coup de foudre ; dans le second cas, il communique des sentiments d'amour. Bien entendu, le regard des amoureux frappe et agit comme un coup de foudre. C'est ce concept que nous pouvons rencontrer en français, à travers des énoncés comme : « *foudroyer quelqu'un de regard* », « *fusiller quelqu'un du regard* » et « *les yeux brillent* ».

4.4. La métaphore de la main-activité

Dans notre organisme, la main est un organe très important. Cette importance est due à l'usage dont nous en faisons pour accomplir différentes tâches de la vie quotidienne. C'est l'agent de l'action de l'individu qui symbolise l'activité, le travail et l'habileté manuelle. Un manchot manquant physiquement de puissance est incapable de saisir et de manipuler différents objets. À l'instar des autres parties du corps, cet organe est utilisé en phraséologie à travers plusieurs concepts métaphoriques. Envisageons les trois exemples ci-dessous :

(320) *f yedd-u ş-senæa* : < dans-main-sa-le-métier > : il est un artisan habile.

(321) *tleq l-u kul ši f yedd-u* : < a remis-à-lui-tout-dans-main-sa > : il lui a remis toutes ses affaires.

(322) *r-rezq f yedd l-lah* : < la-richeesse-dans-main-le-Dieu > : la richesse est à l'entière disposition de Dieu.

Nous constatons clairement que ces énoncés sont structurés et organisés sur la base du même concept métaphorique, associant la main à l'activité et au travail manuel. À coup sûr, les idées abstraites deviennent des objets concrets que nous

²⁵ Chevalier, J. & Cheerbrant, A., *Dictionnaire des symboles*, Paris, éditions Robert Laffont, 1982, p. 686.

²⁶ *Ibid.*, p. 686.

manions avec les mains. Dans la structure (320), le métier d'artisan se comprend comme un outil que l'on manie avec dextérité. C'est le même concept métaphorique que nous comprenons dans les deux autres énoncés. Dans la phrase (321), les affaires exercées dans une société peuvent être léguées à d'autres personnes, exactement comme nous avons l'habitude de donner un outil. De même que les richesses et les biens escomptés nous font dire qu'ils sont dans la main de Dieu, en employant la phrase *r-rezq f yedd l-lah* (les biens sont dans la main du Dieu).

Le fondement expérientiel de ces métaphores est le même : il s'agit de partir de l'idée concrète permettant de concevoir la main comme un instrument de l'expérience kinésique pour construire un bon nombre d'idées abstraites.

Outre la métaphore de l'activité, la main incarne d'autres représentations symboliques dont le pouvoir et l'autorité d'agir. C'est ce que nous constatons clairement dans les phrases suivantes :

(323) *yedd l-lah fuq yeddi-hum* : <main-le-Dieu-sur-mains-ses> : Dieu est suprême, il détient tous les pouvoirs.

(324) *X la yedd fuq yedd-u* : <X-non-main-sur-main-sa> : X est le maître de tout.

(325) *l-ebid lli teħt yedd-u* : < les-esclaves-qui-sous-main-sa > : les esclaves qui sont sous ses ordres.

Il est clair que la main symbolise le concept métaphorique du pouvoir. C'est le pouvoir du Dieu dans l'énoncé emprunté du verset coranique exprimé en (323) et celui du maître dans les énoncés (324) et (325). Cette représentation symbolique est doublée d'une représentation spatiale. La main du Dieu et celle du maître sont situées au rang supérieur. La première incarne un pouvoir suprême au-dessus de toutes les créatures ; alors que la seconde exerce une autorité sur tous les subordonnés travaillant sous l'égide d'un maître. Soulignons le rôle joué par les prépositions *fuq* (sur), *teħt* (sous). La première préposition permet de situer le pouvoir au-dessus, tandis que la seconde c'est un pouvoir au-dessous.

Au-delà des prépositions, cette idée de spatialité s'exprime également par le biais des adjectifs, notamment dans les deux exemples que nous avons cités auparavant :

(129') *l-yedd l-εulya* : < la-main-la-supérieure > : la main qui donne.

(130') *l-yedd ş-şufla* : < la-main-la-inférieure > : la main qui demande.

Ces deux énoncés véhiculent deux représentations opposées : dans la structure (129'), le concept métaphorique de la prodigalité est situé en haut. Il correspond à la main supérieure, c'est-à-dire la main qui donne ; tandis que la pauvreté est située en bas en parlant de la construction (130'). Cette idée est représentée métaphoriquement par la main inférieure, celle qui reçoit.

Ce qui renforce l'idée que nous avons déduite précédemment : le haut implique des valeurs positives, tandis que le bas est négatif. Cette représentation tire son fondement de notre expérience physique et culturelle dans le monde. En effet, le ciel jouit de connotations positives, tandis que la terre est associée à des valeurs négatives. Ces métaphores que nous utilisons au quotidien structurent notre manière de penser et de vivre.

4.5. La métaphore du visage-sacré

Ce concept métaphorique est représenté par le visage (*wžeh*). Celui-ci constitue le paraître de l'individu en tant qu'il porte les traits de son identité. C'est la partie la plus vivante dans la mesure où elle abrite les principaux organes de sens. C'est pour cela qu'elle doit susciter des soins les plus soucieux. De par sa position antérieure dans l'organisme, elle peut être socialement rattachée au sacré. Considérons l'exemple (60'), que nous reproduisons ici par convenance :

(60') *εla wžeh d-demm* : < sur-visage-le-sang > : en raison des liens de sang qui nous unissent.

Dans cet énoncé, la locution *εla wžeh* (sur visage) exprime la notion de la considération et de l'estime. Cette valeur positive tire sa légitimité de l'importance accordée à cette partie dans le corps. En effet, c'est le visage que nous remarquons de priorité chez un individu, c'est-à-dire le côté le plus sacré dans le corps. La

personne charismatique est incarnée à partir du visage. Perdre la face pour une personne c'est tomber en discrédit devant les autres en perdant toute estime dans la société. C'est ce qui rend légitime un autre énoncé que nous avons l'habitude d'employer *ela wżeh r-raħim* (sur le visage de la parenté). Dans notre culture, les liens de sang et de parenté sont plus sacrés, qu'il ne faut en aucun cas trahir. À cet effet, cette métaphore associant le visage au sacré permet de créer des similitudes entre plusieurs expériences, sans pour autant qu'elles soient réelles. Aux dires de Lakoff et de Johnson, ces métaphores anthologiques sont « *si naturelles et si omniprésentes dans notre pensée que les tenons d'habitude pour évidentes et les considérons comme des descriptions directes des phénomènes mentaux*²⁷. »

Comme il a été démontré auparavant, le devant est souvent associé aux représentations positives, tandis que le derrière évoque des valeurs négatives. C'est ce que nous pouvons constater à travers le concept métaphorique suivant.

4.6. La métaphore du dos-responsabilité

Cette métaphore est incarnée par *ḍher* (dos), puisqu'il se trouve dans la partie postérieure de l'être humain. Il permet à l'homme de soulever toute charge pesante. Par extension métaphorique, il désigne la responsabilité morale assurée de la famille et du travail. Considérons les deux énoncés suivants :

(326) *haz d-dar fuq ḍehr-u* : <portant-la-maison-sur-dos-son> : il assume la responsabilité de son foyer.

(327) *emel hemm l-xedma ela ḍehr-u* : <a fait-souci-le-travail-sur-dos-son> : il a endossé la responsabilité du travail.

Pour comprendre ces concepts abstraits, le cerveau se réfère à des scènes appartenant à l'expérience kinésique. Dans notre vie quotidienne, nous avons l'habitude d'emporter des fardeaux sur le dos. Cette expérience est transposée pour construire des concepts dans des domaines plus abstraits.

De ce fait, une assimilation est faite entre la responsabilité morale et le fardeau. Dans l'exemple (326), l'engagement envers la famille est compris dans la

²⁷Lakoff, G. et Johnson, M. op. cit, 1985, p. 38.

culture marocaine comme une charge pesante portée sur le dos. C'est la même idée que nous comprenons dans la phrase (327). En effet, les tracas du travail sont également considérés comme une charge pesante soulevée par le dos et ployant l'échine.

Il s'ensuit que nous tendons à comprendre les idées abstraites en référence à notre expérience corporelle. Une telle expérience est subjective ayant comme origine des représentations physiques et culturelles.

Mis à part le dos, cette représentation se manifeste aussi à travers d'autres parties, comme *reqba* (nuque). En parlant des enfants sous notre responsabilité, nous employons habituellement :

(328) *wlad-k f reqbt-k* : <enfants-tes-dans-nuque-ta> : tes enfants sont sous ta responsabilité, à ta charge.

Dans cet exemple, les enfants sont considérés comme un fardeau familial qui nous pèse sur le dos. Il est à noter qu'il s'agit de connotations négatives, du fait que la partie *reqba* se situe dans le côté postérieur de l'homme.

De ce qui précède, nous pouvons conclure que notre pensée métaphorique n'est point arbitraire. Tout au contraire, elle émane de l'expérience physique et culturelle que nous avons développée dans la vie quotidienne. En d'autres termes, tout concept que nous utilisons inconsciemment est parfaitement motivé, c'est-à-dire qu'il a son fondement expérientiel émanant de l'expérience corporelle. Au demeurant, nous ne pouvons pas parler de cette expérience sans évoquer la perception du monde qui se fait obligatoirement par le biais des organes de sens.

4.7. La métaphore sensorielle

Il est vrai que la représentation dont nous faisons du monde extérieur est le fruit de notre perception. Selon un processus interne, nous tendons à comprendre et à interpréter tous les phénomènes qui nous entourent par le biais des cinq sens. Ceux-ci sont : la vue, le goût, odorat, le toucher et l'ouïe.

De ce fait, une relation s'établit entre le corps et le monde. Ce dernier est évalué à partir de nous, selon une conception égocentrique. Il s'agit entre autres de

décrire comment notre perception corporelle peut être le support d'une métaphorisation de l'expérience. En fait, plusieurs concepts métaphoriques qui sont liés en grande partie à notre perception du réel correspondent à notre expérience physique et culturelle du monde.

Ce faisant, nous reviendrons sur les métaphores qui sous-tendent notre perception du monde. Il s'agit d'étudier les phrasèmes corporels forgés à partir des Npc correspondant aux cinq sens : la perception tactile, gustative, olfactive, visuelle et auditive.

4.7.1. La perception tactile

Enveloppe protectrice du corps, la peau est l'organe du toucher. Elle établit des relations avec le monde en transmettant les différentes sensations cutanées au cerveau, telles que la chaleur, la douceur, la rugosité et la douleur. Ces sensations constituent la matrice de plusieurs métaphores conceptuelles.

4.7.1.1. La perception thermique

Notre perception thermique passe par la surface de la peau, étant donné que celle-ci est sensible aux différentes variations de la température. Elle permet de donner un jugement sur le degré de chaleur d'un corps quelconque. Ainsi, nous examinerons dans ce qui suit la représentation de la chaleur et du froid.

a. La représentation de la chaleur

Nous vivons l'expérience de la chaleur de façon quotidienne. Nous sommes confronté à des situations réelles de sensation de chaleur : cuisson d'aliments, climat chaud, sensation de brûlure. Ces situations constituent le fondement pour construire des représentations dans d'autres domaines d'expériences plus abstraits. Observons les deux structures ci-dessous :

(329) *a. demm-u sxun* : < sang-son-chaud > : il est susceptible.

b. demm-u ka ygli : < sang-son-bouillonne > : son sang bouillonne de colère.

(330) *femm-u sxun* : < bouche-sa-chaud > : il a la répartie prompte.

Dans les deux structures en (329), nous constatons que notre expérience quotidienne de la température est calquée pour construire du sens là où il n'est pas question de cuisson. Pour caractériser l'irascibilité, la colère de quelqu'un, nous empruntons la métaphore du liquide bouillonnant sur le feu. Le corps devient un ustensile de cuisine contenant le sang en état d'ébullition, exactement comme des liquides que nous avons l'habitude de chauffer sur le feu. Le sang chaud caractérise des personnes qui se vexent facilement. De la même manière dans l'exemple (330), la bouche chaude est destinée pour qualifier ceux dont la répartie est prompte.

La représentation de la chaleur est basée sur la cognition spatiale. À partir de notre expérience quotidienne, le chaud est en haut. Tous les liquides quand ils sont en état d'ébullition remontent en haut, l'air chaud remonte aussi en haut, étant donné qu'il est moins dense que l'air froid. C'est ce que nous utilisons habituellement dans la culture marocaine, pour caractériser un jour caniculaire : *l-harara telœt l-yum*, pour dire que la chaleur a augmenté aujourd'hui.

b. La représentation du froid

Si le chaud est en haut, le froid tire vers le bas. C'est ce que nous pouvons constater à travers les exemples suivants :

(331) *dem-m-u bared* : < sang-son-froid > : il est mou, apathique.

(332) *nefs-u berda* : < âme-sa-froide > : il est sexuellement impuissant, frigide.

Ces énoncés confirment que notre représentation du froid est basée sur des expériences concrètes. Elle émane d'images conceptuelles, correspondant à un bon nombre de sentiments négatifs. Dans la phrase *dem-m-u bared* (son sang est froid), la froideur du sang est charriée à la nonchalance. Le nonchalant manque de vivacité parce qu'il opte toujours pour la passivité tirant vers le bas. Ce raisonnement est valable aussi pour le second énoncé *nefs-u berda* (son âme est froide). La frigidité sexuelle se définit culturellement à partir de l'âme froide, désignant un abattement de force d'une personne impuissante dans la position assise.

Au-delà de l'expérience corporelle, ces concepts se justifient également par un phénomène atmosphérique : l'air froid est plus dense et plus pesant que l'air chaud, c'est pourquoi il descend vers le bas. Si le participe *bared* (froid) signifie une orientation vers le bas ; l'adjectif *sxun* (chaud), quant à lui, implique une orientation vers le haut. C'est pourquoi nous employons généralement des énoncés pour parler de la chute de la chaleur : *l-ħarara hebʔet l-yum* (la chaleur a descendu aujourd'hui).

De ce qui précède, nous pouvons déduire que notre conceptualisation de la chaleur est basée avant tout sur une représentation spatiale, donnant au chaud une orientation en haut et au froid une direction vers le bas.

Au-delà de la perception thermique, la peau communique au cerveau aussi des informations sur des propriétés physiques des objets : la rugosité, la mollesse et la douceur.

c. La représentation de la fermeté

Les objets rudes sont généralement faits de matières dont le contact présente une certaine résistance au toucher. Ils sont réticents, car ils sont constants et refusent toute manipulation facile de la main. Cette expérience fait l'objet de métaphorisation en phraséologie à travers les structures ci-dessous :

(333) *ras-u qaseħ* : < tête-sa-dure> il est têtu.

(334) a. *kerš-u qašħa* : < ventre-son-dure> : Il a la constipation.

b. *kerš-u yabsa* : < ventre-son-sèche> : Il est constipé.

(335) *kebd-t-u qašħa* : < foie-son-dure > : il est impitoyable.

Ces exemples confirment que la représentation dont nous nous faisons de la rudesse est négative. Concernant le premier énoncé (333), l'entêtement est le trait caractérisant les personnes dont la tête est dure (*ras-u qaseħ*). Ce trait qualifie des hommes atteints de constipation, en parlant de ventre dur dans les deux énoncés exprimés en (334). Tandis que pour le troisième exemple (335), le foie dur (*kebd-t-u qašħa*) appartient à ceux dont le tempérament est impitoyable. Cette

représentation est construite par le biais de notre sensation corporelle, incarnée et accompagnée de rejet au contact de la peau avec des objets rugueux.

d. La représentation de la mollesse

À l'encontre des matières solides, les objets mous sont malléables au toucher. Ils procurent une sensation agréable puisqu'ils se laissent facilement modeler et façonner, sans réticence. Par transfert métaphorique, cette sensation n'échappe pas au processus de métaphorisation. Ci-après les deux énoncés qui s'y rapportent :

(336) *kebd-t-u hšiša* : < foie-son-mou > : il est tendre, affectueux.

(337) *lsan-u rēb* : < langue-sa-tendre > : il est un beau parleur, un melliflue, un enjôleur.

Dans ces deux prédications non verbales, nous constatons un transfert des traits et des propriétés physiques des matières tendres pour caractériser des êtres humains. Pour la première phrase (336), la mollesse du foie est un trait caractérisant les personnes qui témoignent de l'affection et de la tendresse. Dans le second exemple (337), la langue tendre appartient à ceux dont les propos sont ensorcelants.

4.7.1.2. La perception du goût

La sensation gustative se fait physiologiquement par le biais de la langue. Cet organe contient des bourgeons du goût, sorte de cellules sensorielles responsables de la transmission d'un signal codé au cerveau sur les différentes gustations. En effet, le cerveau est l'organe final du goût, car c'est lui qui analyse et qui donne une évaluation positive ou négative sur les aliments consommés.

Au demeurant, la sensation gustative est relativement pauvre quoiqu'il existe une grande palette de goûts. Elle ne comporte que quatre goûts de base : le sucré, le salé, l'amer et l'acide²⁸.

Dans ce qui suit, nous analyserons la représentation de ces quatre goûts en démontrant que notre expérience gustative permet de réguler notre représentation

²⁸ Chiva, M., « Comment la personne se construit en mangeant », *Communications* n°31, 1979, p. 106.

d'un bon nombre de situations abstraites, là où il n'est pas question de goût et de gustation.

a. La représentation du sucré

Le sucre compte parmi les éléments nutritifs essentiels à la vie. Il fait partie du régime alimentaire de toutes les populations du monde. Contenu dans la majorité des aliments, cet élément a une valeur énergétique exprimée en kilocalories, donnant au métabolisme l'énergie et la force nécessaires pour accomplir les différentes tâches de la vie quotidienne.

Le sucre laisse un goût agréable dans la bouche. Cette impression se produit depuis la naissance²⁹. C'est pourquoi les aliments sucrés jouissent généralement de représentations positives sur le plan symbolique. Cette impression est transposée en phraséologie pour construire une batterie de représentations symboliques. Pour illustrer cette idée, nous avons choisi, entre autres, les énoncés ci-dessous :

(338) *a. Isan-u hlu* : < langue-sa-mielleux > : son discours est charmant.

b. hlawet l-lsan : < douceur-la-langue > : des paroles envoûtantes.

(339) *Isan-u esel w qelb-u khel* : < langue-sa-miel-et-cœur-son-noir > : sa flatterie est douceuse, mais son cœur est perfide.

Dans la culture marocaine, *hlawet l-lsan* (douceur de la langue) constitue la particularité pour caractériser quelqu'un dont les propos sont doux, en l'occurrence dans l'énoncé (338). Cette représentation émane du contact de la langue avec un aliment sucré. C'est ce que nous pouvons constater aussi à travers l'énoncé proverbial *Isan-u esel w qelb-u khel* (sa langue est mielleuse et son cœur est noir). Le miel procure la douceur et le plaisir incomparable parce qu'il constitue un véritable philtre aux vertus magiques et aux effets médicaux inégalés.

b. La représentation du salé

Si le sucre donne une sensation agréable dans la bouche, le sel produit une réaction négative accompagnée d'une grimace d'aversion. Cependant, c'est un

²⁹ Soumis au test de dégustation par des spécialistes, la saveur du sucre laisse chez le nourrisson une grimace de sourire, à l'encontre du goût amer ou salé. (Voir: M. Chiva, *Ibid*, pp. 107-118).

élément alimentaire indispensable à notre organisme : le manque de sodium entraîne la mort, comme il a été prouvé par les nutritionnistes. Cette importance tient de sa présence permanente dans la table, dans la mesure où il contribue à assaisonner plusieurs plats de cuisine. Sur le plan symbolique, cette représentation fait l'objet de transferts sémantiques. Comme en témoignent les énoncés suivants :

(340) *wežh-u mliħ* : <visage-son-salé> : son visage est resplendissant, baigné de lumière divine.

(341) *xdud-ha mwardin w mlah* : <pommettes-ses-rosées-et-salées> : elle a de belles pommettes rosées.

(342) *n-neđra f l-mliħ ka thyi l-qelb w yeržee šhiħ* : <regard-dans-le-salé-ravive-le-cœur-et-devient-sain> : contempler la beauté ranime le cœur et le rend fort/ une chose de beauté est une joie pour toujours.

Dérivée de la racine *mlħ*, la forme de l'élatif *mliħ* (salé) exprime la beauté inégalée, notamment dans l'exemple (340). Les canons de beauté dans la culture marocaine correspondent aux pommettes rosées et bien salées (*xdud-ha mwardin w mlah*). C'est cette représentation qui procure la joie et la réjouissance, notamment dans le proverbe *n-neđra f l-mliħ ka thyi l-qelb w yeržee šhiħ* (le regard dans le salé ravive le cœur et le rend sain). Au-delà de cette représentation, le sel est une matière fréquemment utilisée dans les punitions. Il peut aussi évoquer des représentations négatives, particulièrement dans l'exemple ci-dessous :

(343) *dehr-u maleħ* : <dos-son-salé> : qui a l'art de s'attirer les ennuis, sur qui tombera toujours la punition³⁰.

Pour parler de quelqu'un sur qui tombe toujours la punition, nous disons dans la culture marocaine que son dos est salé (*dehr-u maleħ*). Cette valeur provient de l'usage de cette matière pour accentuer la souffrance de ceux que nous infligeons un châtiment corporel par un fouet.

De surcroît et en vue de donner un bon goût, il est impératif d'ajouter le sucré ou le sel en vue de relever des plats insapides. Le fait d'assaisonner signifie

³⁰Sabia, A. « Ce que corps peut », Taïfi, M. et Sabia, A., *La Langue du corps et le corps de la langue*, Publications de la FLSH Dhar El Mehraz, Fès, 2003, p. 7.

ajouter de plus. Il s'agit d'une représentation spatiale impliquant un mouvement vers le haut. Les réalités manquant de goût sont associées à des représentations négatives impliquant un mouvement vers le bas, en témoignent les exemples suivants :

(344) *femm-u basel* : <bouche-sa-insipide> : il est de mauvais goût.

(345) *lli klam-u messus dima femm-u mherres* : <qui-paroles-ses-fade-toujours-bouche-sa-cassée> : celui qui a les paroles viles attirera toujours des coups sur la gueule.

Notre perception du goût n'échappe donc pas à la cognition spatiale. Le cerveau se fait une représentation en haut pour les réalités dont la saveur est plus relevée, en bas pour celles manquant de saveur. C'est ce qui justifie davantage qu'une grande partie de notre système conceptuel est basée sur la cognition spatiale.

c. La représentation de l'amer

Contrairement aux deux goûts précédents, l'amer est mal-apprécié. Il est rejeté instinctivement par la bouche parce qu'il contient des substances toxiques. Il est associé le plus souvent à des produits dont l'usage permet d'éliminer les bactéries et les parasites. C'est pourquoi il entre dans la préparation de la plupart des tisanes et médicaments à effet médicaux. Les guérisseurs préparent leurs tisanes à base de remèdes d'herbes dont le goût est amer. Cette expérience d'amertume est transférée en phraséologie pour faire l'objet de représentations. Examinons les deux énoncés suivants :

(346) *fqes l-i l-merrara* : <a crevé-à-moi-la-vésicule biliaire> : il me fit crever de rage, de dépit, de jalousie, de colère.

(347) *lsan-u merr* : <langue-sa-amer> : ses paroles sont méchantes.

Il est évident que la vésicule biliaire est une petite membrane où s'accumule la bile, liquide jaunâtre et visqueux qui est sécrété par le foie donnant le goût amer à notre sensation gustative. Dans la première phrase, le sentiment de dépit et de colère se traduit culturellement par l'éclatement de la vésicule biliaire *fqes l-i l-merrara* (il m'a crevé la vésicule biliaire). Par transfert sémantique, la langue

amère (*l-lsan merr*) évoque dans le second l'exemple l'agressivité des propos et l'amertume des sentiments.

Mis à part le goût amer dont la perception est négative, nous avons aussi le piquant. Celui-ci n'est pas un goût, mais c'est une sensation de brûlure qui se produit dans la cavité buccale. Les condiments aromatiques et notamment les épices ont des saveurs plus ou moins relevées.

Au contact de la bouche, les aliments piquants provoquent une sensation de brûlure sur les papilles. Une telle sensation a pour vertus de stimuler le cœur et de réguler la circulation sanguine en apportant le tonus au métabolisme par la sensation de chaleur que ces aliments laissent dans la cavité buccale. Cette propriété fait l'objet d'un transfert en phraséologique pour exprimer un bon nombre de concepts. Ainsi, les deux phrases suivantes illustrent cette sensation :

(348) *qelb-u ħarr* : < cœur-son-piquant > : il a le cœur à l'ouvrage.

(349) *nefs-u ħarra* : < âme-sa-piquante > : il a un tempérament actif, il ne peut rester sans rien faire.

Dans l'exemple (348), *l-qelb ħarr* (le cœur piquant) est perçu culturellement pour marquer l'ardeur et l'enthousiasme dans le travail. Pour traduire l'entrain et l'activité du tempérament de quelqu'un, nous avouons qu'il a l'âme piquante (*nefs-u ħarra*).

d. La représentation de l'acide

Sans pour autant être de mauvais goûts, l'acide produit un reflet spontané accompagné d'une grimace de répugnance. Nous rencontrons ce goût dans plusieurs aliments dont principalement les agrumes et la majorité des boissons.

Dans le corps humain, l'acide est sécrété au niveau de l'estomac sous la forme d'un enzyme facilitant la digestion des aliments. Lorsque ce suc gastrique remonte dans la bouche, il produit une sensation de brûlure accompagnée d'une envie de vomissement. L'énoncé suivant confirme cette expérience corporelle :

(350) *tleet l-i l-hmuḍa ela qelb-i* : <est montée-à-moi-la-acidité-sur-cœur-mon> : j'ai la nausée, haut-le-cœur, soulever le cœur, tourner sur le cœur.

La réception négative que nous avons de l'acidité dans cet exemple génère une panoplie de concepts métaphoriques. Bien entendu, la phraséologie emprunte ses concepts de l'expérience gastronomique. Considérons l'énoncé suivant :

(351) *lsan-u ḥamed* : <langue-sa-acide> : ses propos sont médisants, calomniateurs.

L'acidité de la langue est investie métaphoriquement pour parler de quelqu'un dont les propos sont calomniateurs. Grâce à la sensation négative, une assimilation s'établit entre deux domaines distincts : l'acidité gastrique et les paroles médisantes .

De ce fait, nous pouvons conclure que notre représentation du goût acide n'est pas seulement liée à la subjectivité du dégustateur, mais elle est incarnée dans notre expérience. Elle prend comme point de départ une sensation physique résultant d'un travail réel de gustation pour faire l'objet d'une représentation vers d'autres domaines abstraits.

Cependant, il existe d'autres organes de sens, autres que le goût, jouant un rôle très important dans la sensation gustative. Il s'agit de l'odorat et de la vue. Avant même de goûter, l'aspect visuel nous donne une impression sur l'aliment, surtout si nous le connaissons déjà. De surcroît, notre perception des aliments se décide aussi à partir du nez par la montée de l'odeur dans les fausses nasales. Tout aliment mâché dans la bouche dégage des éléments aromatiques dans les fosses nasales stimulant notre odorat. L'odorat joue aussi un rôle prépondérant dans la gustation.

4.7.1.3. La perception de l'odeur

La perception des odeurs se fait par le nez, l'organe de l'odorat par excellence permettant de discriminer les différentes senteurs. Notre expérience

olfactive quotidienne est utilisée pour faire l'objet de métaphorisation. Comme nous montrent les deux énoncés suivants :

(352) *nefs-u xenza* : < souffle-son-fétide > : il a l'haleine fétide, il a mauvaise haleine.

(353) *femm-u xanez* : < bouche-sa-fétide > : il profère des offenses, des blasphèmes.

Il est clair que le premier énoncé n'est pas pris pour emploi métaphorique. Il s'agit d'une expérience réelle permettant de juger négativement quelqu'un dont l'haleine est fétide. Le second fait l'objet d'une construction métaphorique. Par transfert sémantique, le Npc *femm* (bouche) désigne les offenses proférées par quelqu'un. Ainsi, la sensation olfactive fait l'objet de représentation négative en renvoyant à des propos injurieux.

4.7.1.4. La perception visuelle

Il est vrai que l'œil constitue l'organe de la vue par excellence. Le sens que nous donnons aux objets du monde est construit à partir des images que cet organe transmet au cerveau. Contrairement aux autres parties du corps humain dont la prise de contact est nécessaire, la perception visuelle se fait de loin. L'acte optique fonctionne physiquement de façon spontanée, permettant de capter des images et d'interpréter les informations issues du milieu. Cependant, une telle interprétation n'est pas unique, c'est-à-dire que le sens que nous donnons à ces images n'est pas le même. Il varie selon plusieurs critères, dont les facteurs culturels, les capacités individuelles relevant de l'âge, de l'intelligence ou de l'éducation.

Investi en phraséologie, cet organe implique un bon nombre de concepts métaphoriques. Nous avons choisi, entre autres, les exemples suivants :

(354) *ein-u xedra* : < œil-son-vert > : il est libertin, dévergondé, débauché (chaud lapin).

(355) *ein-u zayga* : < œil-son-égaré > : il est libertin, dévergondé, débauché.

(356) *ein-u xayba* : < œil-son-mauvais > : il a un mauvais œil.

Ces constructions confirment que la représentation dont nous nous faisons de l'organe *ein* (œil) est négative. Bien qu'il soit la couleur de la nature et de la fraîcheur, le vert est l'emblème du mal. Il est associé à la couleur du diable et des êtres étranges, incarnant généralement un pouvoir maléfique³¹. Dans la culture marocaine, l'œil vert prend une autre représentation. C'est le synonyme de la séduction, appartenant à un chaud lapin, ayant un œil vert (*ein-u xedra*). C'est ce sens que nous comprenons aussi dans l'énoncé (355). Le chaud lapin possède regard furtif et luxurieux qui tente de lorgner furtivement en vue de séduire. Pour ce qui de l'énoncé (356), le mauvais œil des envieux dégage un pouvoir maléfique et destructeur qui entraîne différents préjudices par la simple action de regarder.

Ces représentations négatives sont conférées par des expériences corporelles plus concrètes. Elles oscillent d'une culture à une autre, car notre perception des formes, des couleurs et des dimensions n'est pas la même. Ceci se voit clairement dans les deux exemples ci-dessous :

(357) *ein-u kbira* : < œil-son-grand > : se dit de quelqu'un qui aspire à des grandeurs, en choisissant toujours la meilleure qualité d'un produit.

(358) *ein-u sgira* : < œil-son-petit > : se dit de quelqu'un qui se contente des vilenies, des turpitudes quand il est appelé à choisir.

Ces deux phrases prouvent que la représentation de l'œil est positive, en l'occurrence dans la première phrase *ein-u kbira* (son œil est grand), en désignant quelqu'un qui aspire toujours à des grandeurs. Or, elle est négative dans la seconde phrase *ein-u sgira* (son œil est petit), puisqu'il s'agit de personnes se contentant de bassesses. Encore une fois, le sens sous-jacent à ces deux structures est basé sur une représentation spatiale. Celle-ci tient de la perception des dimensions par l'œil : l'adjectif *kbir* (grand) est apparenté à l'idée de supériorité dans le choix, à la fierté, à l'amour-propre aussi. Par contre, l'adjectif *sgir* (petit) s'applique à des situations abjectes, liées à un manque de dignité. L'exemple que nous pouvons citer dans ce sens est l'achat du bélier dans la fête du mouton.

³¹ Pont-Humbert, C., Dictionnaire des symboles, des rites et des croyances, Paris, Éditions Jean-Claude Lattès, 1995, p. 414.

4.7.1.5. La perception auditive

La perception de sons se fait par l'oreille, l'organe de l'audition sans conteste. En phraséologie, cette partie constitue le support d'emploi métaphorique. Considérons les deux phrases suivantes :

(359) *wedn-u tqila* : <oreille-son-lourde> : il est atteint d'une surdité/ il a l'otite.

(360) *wedn-u xfifa* : <oreille-son- légère> : il a une parfaite audition.

Il est indéniable que notre expérience quotidienne des objets pesants est utilisée pour faire l'objet de métaphorisation. Pour parler d'une personne atteinte de surdité, nous disons qu'elle a l'oreille lourde (*wedn-u tqila*) ; tandis que la parfaite audition est charriée culturellement à l'oreille légère (*wedn-u xfifa*).

La représentation de la légèreté et de la lourdeur est basée sur la cognition spatiale. Ces concepts sont compris selon notre expérience relative à la loi de la pesanteur définie par l'attraction exercée par la terre sur tous les corps existant sur le globe. Les objets légers se laissent facilement porter, ils tirent vers le haut, tandis que les choses lourdes sont pesantes tirant généralement vers le bas.

Au terme de ce chapitre, nous avons tenté d'étudier la manière dont la représentation de l'espace passe par le truchement des différentes parties du corps humain. En effet, sur la base d'un corpus composé de phrasèmes corporels en ADM, nous avons démontré que les Npc jouent un rôle déterminant pour construire des concepts métaphoriques liés à l'extension spatiale des objets, à la localisation et au mouvement. Ces représentations relèvent aussi bien d'un espace physique que d'un espace conceptuel.

En admettant que tout concept métaphorique soit parfaitement motivé, nous avons conclu que notre représentation se fait sur la base de la perception et de l'expérience dans le monde physique et culturel. Pour saisir une abstraction, nous devons nous référer à son fondement expérientiel.

Nous avons déduit également que cette représentation émane d'un bon nombre de phénomènes correspondant à une image corporelle que tout un chacun s'est retracée dans le cerveau. Bien entendu, notre cognition spatiale résulte de notre expérience physique et culturelle de l'espace, provenant aussi bien de la posture de notre corps que des différents mouvements que nous faisons.

En établissant des liens entre la langue, la pensée métaphorique et le corps humain, les conclusions que nous avons tirées ci-dessus ont une grande importance, dans la mesure où elles constituent une contribution pour comprendre une grande partie de la cognition humaine.

Tout bien considéré, l'être humain fait de son corps la mesure de son expérience. Selon une vision égocentrique et anthropomorphique, il tend à construire des référentiels, à internaliser des modèles physiques en en faisant des représentations schématiques dans le cerveau afin de nommer et de classer les faits du monde. C'est ainsi qu'il utilise son corps à foison comme un instrument de production de sens pour communiquer dans des situations là où il n'est pas possible de le faire avec des moyens linguistiques appropriés.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Tout travail de thèse qui se réclame du cadre de la recherche scientifique doit d'une part délimiter son objectif d'étude, et d'autre part, circonscrire les présupposés théoriques et méthodologiques qui en dépendent. En effet, notre objectif a été d'analyser de façon approfondie le fonctionnement linguistique des phrasèmes corporels en ADM. Ce faisant, nous avons adopté une double approche visant aussi bien la description sémantico-syntaxique que l'analyse sémantico-cognitive.

Nous avons commencé notre projet de thèse avec beaucoup de résolution, en vue de nous aventurer dans une entreprise qui s'annonce trop hasardeuse. Néanmoins, le chemin que nous avons emprunté depuis quelques années a abouti maintenant à terme échu, le fruit d'une aussi longue lutte est parvenu à son aboutissement.

En choisissant le corps humain comme un objet d'étude, nous ne pouvons pas nier que ce sujet nous a beaucoup enrichi et passionné, et ce, à plus d'un égard. D'un côté, nous avons approfondi notre réflexion et notre connaissance sur la représentation que nous faisons de notre propre corps dans la culture marocaine. De l'autre côté, le travail sur le figement a été pour nous une occasion de nous arrêter sur les contraintes qui subsument l'utilisation des phrasèmes corporels en arabe dialectal marocain, des contraintes relevant aussi bien de la forme que du sens.

Par ailleurs, notre recherche s'est articulée autour de quatre chapitres, alternant théorie, pratique et analyse. Nous sommes parfaitement conscient que la théorisation sans support expérimental serait vaine ; de même qu'une description sans arrière-plan théorique débouche sur des résultats infondés. Ainsi, nous sommes resté conforme à cette exigence de travail durant toutes les étapes de l'investigation. Aussi, avons-nous tâché de poursuivre cet ordre conventionnel généralement adopté dans l'élaboration des travaux de thèse, en commençant par un chapitre théorique, puis le cadre méthodologique, pour en finir avec deux chapitres d'analyse. Notre objectif étant d'assurer un certain équilibre entre ces

quatre chapitres, un équilibre qui s'avère pertinent pour la logique de notre travail de thèse.

À cet effet, nous avons commencé le premier chapitre par un balisage du cadre théorique et conceptuel, visant à cerner quelques notions pouvant nous servir pour la description de notre corpus. Il s'agit de revenir sur des concepts relevant aussi bien de la phraséologie linguistique, de la cognition spatiale que de la corporéité humaine. Pour assurer un équilibre entre les quatre chapitres, nous avons réparti nos assises théoriques en deux sections : la première ayant pour objet de délimiter la phraséologie linguistique et une seconde visant à cerner la corporéité humaine en rapport avec la cognition spatiale. Cette répartition bipartite n'est point arbitraire. Les notions que nous avons définies dans la première section sont utilisées pour analyser le troisième chapitre ; tandis que les concepts circonscrits dans la seconde section ont servi de base pour élaborer le quatrième chapitre.

Après le balisage théorique et conceptuel, vient par la suite le deuxième chapitre qui tente de fournir la méthodologie de recherche, ainsi que les démarches suivies pour la constitution du corpus. Notre objectif à travers ce chapitre est de préparer le corpus avant qu'il ne soit analysé dans les deux derniers chapitres. Cette préparation vise, non seulement à énumérer les étapes suivies pour la constitution du corpus, mais aussi à opérer un classement des données recueillies. C'est un classement qui prend appui sur les critères thématique et syntaxique.

Le critère thématique a permis d'avoir une répartition du corpus selon les différents Npc. Ainsi, nous avons constaté que le lexique relatif au corps humain est plus productif par rapport aux autres sur le plan phraséologique, cela d'une part ; d'autre part, certaines parties sont plus productives que d'autres. Cette productivité phraséologique se justifie par l'importance accordée à des entités telles que *ras* (tête), *qelb* (cœur) et *yidd* (main). Comme nous l'avons prouvé, ces parties jouent un rôle très important, en ce qu'elles sont couramment utilisées pour accomplir différentes tâches dans notre vie quotidienne.

En effet, la productivité du lexique relatif au corps humain a permis de confirmer la première hypothèse, selon laquelle le langage quotidien n'échappe pas à la dimension anthropomorphique et égocentrique du monde. Cette richesse s'explique par la tendance de l'être humain à anthropomorphiser les choses du monde. C'est pour cette raison qu'il accorde à des objets qui lui sont familiers des noms de son corps. Cet état de fait nous mène à remettre en cause la tendance du subjectivisme philosophique, pour laquelle l'homme tend à « *ramener tout jugement de valeur ou de réalité à des actes ou des états de conscience individuels*¹ ». Il s'agit d'assigner à l'homme le modèle et la forme pour expliquer un bon nombre de phénomènes appartenant au réel. La subjectivité du temps et de l'espace en est une idée dominante, permettant de faire la représentation du monde à travers une intervention marquée du sujet parlant. Cette tendance est un courant prééminent de la pensée philosophique qui contraste avec le logicisme plaidant pour une vérité purement objective, en dehors de l'être.

Quant au critère syntaxique, nous avons abouti à distinguer entre deux grandes catégories de phrasèmes corporels : la classe des syntagmes et celle des phrases. Au demeurant, cette répartition bipartite du corpus a servi de soubassement aux deux derniers chapitres qui, destinés à l'analyse, sont respectivement articulés autour du fonctionnement sémantico-syntaxique et sémantico-cognitif des phrasèmes corporels dans la culture marocaine. L'originalité de telles approches réside dans le fait d'associer et l'aspect formel du figement et sa composante cognitive. Ainsi, nous avons commencé par l'analyse de l'interface syntaxique avant d'attaquer les représentations sémantiques associées aux différentes parties du corps humain. L'étude formelle est un travail préalable à la description sémantique, étant donné que les prémisses de la syntaxe sont généralement mises à profit pour aboutir à des conclusions visant à appréhender le sens. En effet, hormis sa particularité syntaxique, le figement revêt également une dimension culturelle permettant d'identifier les différentes

¹ Lalande, A., *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris PUF, 1996, 18e édition (1926 pour la première édition), p. 1039.

représentations que se fait chaque communauté linguistique de leur stock d'expressions figées.

Néanmoins, les conclusions partielles, qui sont avérées fort intéressantes, débouchent sur les résultats synthétiques suivants :

En analysant le figement dans le troisième chapitre, nous avons pu relever les différentes configurations syntaxiques du phrasème corporel et délimiter les relations internes qui en organisent les éléments. Selon qu'il est syntagme ou phrase, le phrasème corporel entreprend différentes relations syntaxiques, dont la prédication, l'actualisation, la détermination et la coordination. En fait, nous avons conclu que le figement joue un rôle très important dans la neutralisation de ces relations. Ainsi, les phrasèmes complets, qui agissant comme un bloc indivisible, n'admettent aucune manipulation syntaxique. Ce qui a permis de valider la troisième hypothèse de notre recherche, en ce que les phrasèmes complètement figés ne peuvent faire l'objet d'actualisation. À un figement syntaxique correspond le plus souvent une opacité sémantique, étant donné que les phrasèmes complets ne sont pas compositionnels sur le plan sémantique.

Outre les deux critères thématique et syntaxique opérés dans le second chapitre, nous avons pensé à opérer un nouveau classement des données. Ce faisant, nous avons conceptualisé trois critères qui se concrétisent en termes de tests, relevant aussi bien de la forme que du sens. Ces tests reflètent les différentes contraintes qui pèsent sur l'énoncé figé. Il s'agit des critères référentiel, sémantique et syntaxique. En appliquant ces critères, nous avons pu analyser la nature du figement entre les éléments du phrasème corporel, selon qu'il est syntaxique ou sémantique. C'est ce qui nous a pratiquement aidé à procéder à un reclassement de données. Ainsi, nous avons obtenu quatre catégories de phrasèmes : un phrasème complet dont les éléments sont réglés par un figement total, un semi-phrasème correspondant à un figement partiel, un quasi-phrasème marqué par une quasi-fixité, et enfin, un non-phrasème caractérisé par une liberté totale. Ce classement offre l'avantage de concevoir le figement comme un

phénomène scalaire, allant des séquences libres jusqu'aux constructions complètement codées.

À ces spécificités sémantico-syntaxiques du figement s'ajoutent les propriétés sémantico-cognitives. La description formelle du figement dans le troisième chapitre est complétée par une analyse cognitive dans le quatrième chapitre, visant à cerner les différentes représentations symboliques des Npc dans la culture marocaine. En effet, nous avons remarqué que de telles représentations sont principalement basées sur la cognition spatiale, car elles sont construites par le biais des différents Npc. En outre, ce recentrage sur la sémantique cognitive a permis d'apporter une valeur ajoutée à notre recherche, en donnant des éléments de réponse à des questions liées à la représentation de l'espace en particulier et à la compréhension de la cognition humaine en général. Notre objectif constitue, à cet égard, un approfondissement de la notion d'actualisation spatiale par le biais de l'étude du système de la deixis spatiale. Il s'agit de revenir sur les moyens linguistiques forgés à partir des Npc exprimant aussi bien la notion de localisation que la notion de mouvement. Ainsi et en vue de mettre en relief ces deux notions, notre description s'est focalisée sur les locutions nominales, les locutions prépositives, les locutions adverbiales, les verbes de mouvement et les déverbatifs. Contenant des Npc, ces outils linguistiques, qui appartiennent au système de la deixis spatiale, permettent de construire des représentations de l'espace. Cette conclusion a participé à attester la deuxième hypothèse de notre travail, selon laquelle notre corps est considéré comme une deixis pouvant faire l'objet d'une représentation de l'espace.

S'interroger sur la représentation spatiale revient à identifier deux modalités de la description de l'espace, selon qu'il est vécu ou perçu. Le premier est construit dans le monde physique, tandis que le second est organisé au sein de notre système conceptuel. Pour analyser le premier nous nous sommes référés aux concepts mis à profit par C. Vandeloise (1987), en localisant la cible par rapport au site. En vue de mettre en relief le second, nous avons fait recours à la métaphore conceptuelle telle qu'elle est pensée par G. Lakoff & M. Johnson (1985). En réalité, ce modèle s'est avéré pertinent pour nous en tant qu'il synthétise la théorie et incarne la pratique.

En effet, nous avons conclu que notre expérience physique et corporelle est exploitée métaphoriquement pour appréhender le sens dans des domaines abstraits. C'est ce qui confirme les deux dernières hypothèses, la quatrième et la cinquième. D'un côté, les métaphores spatiales tirent leur fondement de notre expérience physique et culturelle du monde. De l'autre côté, notre représentation de l'espace extérieur émane d'une image corporelle projetée par transfert métaphorique pour saisir d'autres domaines plus abstraits.

Tout en se réclamant dans le cadre des études phraséologiques, l'analyse ci-dessus s'attache, par conséquent, à décrire un aspect particulier du figement dans les phrasèmes corporels, un aspect à la fois syntaxique et sémantique. Il n'en reste pas moins que notre contribution peut se déployer pour ouvrir la voie à de nouvelles perspectives de recherche.

D'un côté, la phraséologie linguistique interroge de plus en plus l'apprentissage des langues étrangères, car le figement constitue toujours un obstacle pour les apprenants voulant s'approprier une seconde langue. En effet, l'enrichissement de la compétence lexicale chez les élèves se fait, non pas par l'apprentissage de mots isolés et décontextualisés, mais par le biais de suites de mots figés. De l'autre côté, la phraséologie pourrait servir de base pour des études traductologiques, un domaine qui, ayant attiré l'attention d'un bon nombre de chercheurs, reste inexhaustible. En effet, la traduction ne peut se réaliser sans faire l'économie du figement. C'est un phénomène qui pose toujours problème au traducteur voulant transférer un contenu d'une langue à une autre. Le figement est incontournable pour avoir accès aux spécificités idiomatiques de chaque système linguistique.

Qui plus est, la phraséologie pourra servir à développer de nouvelles réflexions sur les études contrastives interlinguales visant à comparer deux ou plusieurs langues différentes. L'objectif de ces études est de dégager ce qui est commun dans l'expérience humaine de ce qui présente des hétérogénéités. Ceci a animé des controverses relancées par plusieurs penseurs qui ont largement discuté la possibilité d'existence des universaux linguistiques, afin de répondre à des

questions sur les relations entre les représentations mentales et les catégories linguistiques.

Aussi, faut-il encore rappeler que notre analyse sémantico-cognitive n'a pas épuisé tout le domaine de la sémantique cognitive. Si notre intérêt étant focalisé sur la métaphore conceptuelle, il n'en demeure pas moins que la description pourrait se déployer au profit d'autres réflexions cognitives. Là encore, des lectures restent à faire et des réflexions plus approfondies sont à puiser dans d'autres langues. Ce sont des pistes de recherche qui pourront être l'objet de notre travail à venir, tout en continuant, à lire les recherches en phraséologie linguistique et en sciences cognitives pour nourrir notre réflexion.

Il est vrai que notre recherche a porté sur l'analyse d'un corpus appartenant au vaste champ de l'oralité. Si nous l'avons collecté dans un but bien précis, il n'en reste pas moins qu'il pourra être exploité pour servir d'autres objectifs de recherche. Toutefois et afin de répondre aux besoins d'une utilisation rationnelle de données, nous pensons l'informatiser dans un logiciel, permettant de créer une base de données susceptible de stocker l'ensemble des phrasèmes corporels que nous avons recueillis. Il s'agit de développer une application facilitant l'enregistrement, le classement, la recherche et la récupération tout en proposant un traitement optimal des données.

Certes, la description du figement dans la langue s'est révélée beaucoup plus intéressante pour l'identification et la délimitation des phrasèmes, mais elle demeure insuffisante pour fournir une description plus approfondie sur les mécanismes du figement. Nous projetons à cet égard une description pragmatique, en vue d'observer le comportement des phrasèmes dans le discours, et ce, pour cerner d'autres facteurs contextuels participant à la construction du sens de l'énoncé figé. En réalité, nous avons remarqué que le sens du phrasème reste le plus souvent ambigu. Il se prête souvent à confusion puisqu'il n'est pas assez aisé de déterminer le sens activé par le locuteur. Bien entendu, l'énoncé émerge toujours d'un contexte énonciatif auquel il faut revenir pour lever toute ambiguïté sémantique.

Nous reconnaissons enfin que si notre travail a aidé à éclaircir un aspect de cette recherche, en revanche, de nombreux concepts doivent encore être approfondis. Nous n'avions que peu d'informations dans le domaine des représentations sociales, de l'imaginaire collectif, du sens commun, et d'autant de concepts qui englobent toute forme de pensée sociale. Nos lectures orientées particulièrement vers le champ de la linguistique ont failli à l'apport incontournable d'autres disciplines, telles que la sociologie, la psychologie cognitive, l'anthropologie et la philosophie. Il ne nous était pas possible de tout découvrir et de tout lire au moment de l'élaboration de la thèse. L'envie cependant est là de continuer la recherche, pour déceler davantage des nuances et des profondeurs autour de grandes thématiques qui interrogent la cognition humaine, la culture et les représentations, et d'approfondir aussi notre horizon de la compréhension de l'univers symbolique.

ANNEXE

Corpus

Le corpus dont il est question ici porte sur des phrasèmes recueillis et forgés à partir des noms désignant les différentes parties du corps humain en arabe dialectal marocain. Il se compose de tout énoncé issu par le processus du figement, allant de séquences de structurations inférieures jusqu'aux constructions les plus élaborées. Expressions, proverbes, idiotismes et tout autre énoncé destiné à nommer notre organisme constituent la matière de cette annexe. Il s'élève à un échantillon de 360 occurrences que nous avons eu le soin d'extraire d'un ensemble qui avoisine les 3292 énoncés.

Par ailleurs, c'est un corpus que nous avons préparé pour servir un objectif bien précis : la description sémantico-syntaxique des phrasèmes corporels dans la culture marocaine. Pour ce faire, nous l'avons transcrit, annoté et doublement traduit : la première traduction, littérale s'attache à mettre l'accent sur la structure syntaxique de l'énoncé dans sa langue d'origine, l'arabe dialectal marocain ; la seconde, intelligible, vise à exprimer le sens en langue d'arrivée, c'est-à-dire le français. Des marques typographiques ont été soigneusement choisies pour rendre compte de la représentation matérielle de ces deux traductions. Les données sont classées suivant une liste numérotée, laquelle correspond exactement avec la numérotation des exemples soumis à l'analyse dans le corps de la thèse. Les chevrons servent à encadrer la première traduction dont les mots sont séparés par des tirets. Les deux points sont destinés à séparer les traductions et les transcriptions. Il est à noter que les statistiques que nous avons effectuées dans le deuxième chapitre portent sur l'ensemble du corpus général.

Il faut souligner que ce corpus a fait l'objet d'un classement selon deux critères : le critère sémantique vise à regrouper les données selon les différents noms des parties du corps humain, le critère syntaxique, quant à lui, se veut une distinction en deux grandes catégories : la classe des syntagmes et celle des phrases. S'ajoute un autre classement à l'issue de troisième chapitre, visant le regroupement des données selon le degré du figement.

Au demeurant, notre pari a été et reste depuis le départ du travail de fournir un petit recueil de données visant une représentativité qualitative et non jamais une

exhaustivité quantitative. En effet, prétendre recueillir tous les énoncés relatifs au corps humain en arabe dialectal marocain serait pour nous une entreprise de grande envergure qui reste un idéal difficile à atteindre.

- (1) *ržel d džaza* : < pied-la-poule > : lupin, gueule-de-loup.
- (2) *l-wžeh dyal+SN* : <le-visage-de> : face d'un objet (dessus d'un matelas, pièce de monnaie, entre autres).
- (3) *žue-i f kerš-i w enayt-i f ras-i* : < faim-ma-dans-estomac-mon-et-vanité-ma-dans-tête-ma > : quoique je sois affamé, ma tête est haute.
- (4) *ela rqebt-i!* : <sur-nuque-ma> : j'en prends la responsabilité ! C'est vrai, je le jure !
- (5) a. *hezz ras-u* : <a levé-tête-sa> : il lève sa tête (d'orgueil), il a déguerpi, il est parti, il a quitté un lieu.
- b. *hazz ras-u* : <levant-tête-sa> : levant sa tête.
- c. *ras-u mehzuz* : <tête-sa-levé> : sa tête est levée.
- (6) *lli hger ras mal-u kal-u* : < qui-a minimisé-tête-capital-son-a mangé-le > : celui qui méprise son capital le dépense.
- (7) *ila nžehti ha wežh-i!* : <si-réussis-tu-voilà-visage-mon> : je jure (par mon visage) que tu ne réussiras jamais.
- (8) *qemh hammu mzeyyen femm-u* : <blé-Hammou-embelli-bouche-sa> : bien que Hammou soit laid, son argent le rend parfait (son argent redresse sa laideur).
- (9) « ça ne prend pas la tête à Papineau » : ce n'est pas difficile à comprendre ou à faire (se dit aussi à une personne qui aurait dû réussir facilement la tâche qui lui était attribuée).
- (10) *f eenq r-ražel #* : <dans-cou-le-mari > : aux dépens, sous la responsabilité du mari.
- (11) *#xwi ras-k* : <vide-tête-ta-> : oublie cette idée.
- (12) *#lli dazet ela r-ras mezyana#* : <qui-est passé-sur-la-tête-profitable> : chaque épreuve enrichit la tête d'une nouvelle sagesse.
- (13) *f ras* : <dans-tête> : au coin de, au bout, à l'angle de.
- (14) *ras berṭal* : <tête-moineau> : nom d'une variété de poires de très petite taille.
- (15) *d-ḍariba d l-wden* : <le-impôt-de-la-oreille> : l'impôt personnel, la taxe individuelle.
- (16) *wden saeid mriḍa* : <oreille-Saïd-malade> : Saïd a mal à l'oreille.
- (17) *t-tiqa f n-nəfs* : <la-confiance-dans-la-âme> : la confiance en soi.

- (18) *t-tiqa f n-nafas* : <la-confiance-dans-la-haleine> : sûr de son haleine.
- (19) *ha ɛar l-bezzula !* : <voilà-déshonneur-le-sein> : je te conjure par ce sein qui t'a allaité !
- (20) *riħt š-šehma f š-šaqur* : <odeur-graisse-dans-la-hache> : se dit d'un parent très éloigné.
- (21) *deleɛa ɛewža* : <côté-tordue> : périphrase désignant négativement la femme comme un être tordu.
- (22) *žat l-ɛin f l-ɛin* : <est venu-le-œil-dans-le-œil> : nous nous sommes vus les yeux dans les yeux.
- (23) *f ɛin l-qebila* : <dans-œil-la-Mecque> : à la direction précise de la Mecque.
- (24) *dher l-ktab* : <dos-le-livre> : la quatrième de couverture du livre.
- (25) *ras l-belga* : <tête-la-babouche> : le bout pointu de babouche.
- (26) *t-ṭir f ras n-nexla* : <le-oiseau-dans-tête-le-palmier> : l'oiseau est en haut du palmier.
- (27) *hezz yedd-u ɛla X* : <a levé-main-sa-sur-X> : il a levé la main sur (pour frapper/ cesser l'aide / se contreficher de, faire fi de).
- (28) *l-ğaba f ras ž-žbel* : <la-forêt-dans-tête-la-montagne> : la forêt se trouve au-dessus de la montagne.
- (29) *ṭlaqina l-wžeh l l-wžeh* : < sommes rencontrés-nous-la-face-contre-la-face > : nous nous sommes rencontrés face à face, nez à nez.
- (30) *ɛenq ž-žbel* : <cou-la-montagne> : goulet (passage étroit dans la montagne).
- (31) *xrež men femm d-dar* : <est sorti-de-bouche-la-maison> : il est sorti par la porte de la maison.
- (32) *ṭelleɛ ɛin-u w hebbet-ha mɛa X* : <a fait monter-œil-son-et-a fait descendre-la-sur-X> : il a toisé, examiné scrupuleusement X.
- (33) *nezzel yedd-u ɛla X* : <a fait poser-main-sa-sur-X> : il s'est emparé de X.
- (34) *ğsel yedd-k ɛla X* : <a lavé-main-ta-sur-X> : il a perdu toute illusion sur la vertu, l'honnêteté de X.
- (35) a. *ṭaleq yedd-u* : <lâchant-main-sa> : il est dilapidateur, dépensier.
b. *yedd-u meṭluqa* : <main-sa-lâchée> : il est dilapidateur, dépensier.
- (36) *yedd-u ṭwila* : <main-sa-longue> : il a du pouvoir.

(37) *t-teffah f ras š-šežra* : <les-pommes-dans-tête-le-arbre> : les pommes sont à la cime de l'arbre.

(38) *b hal t-taž fuq r-ras* : <avec-état-la-couronne-sur-la-tête> : il est porté en grande estime.

(39) *dexxel l-i mus f qelb-i* : <a fait enfoncer-à-moi-couteau-dans-cœur-ma> : il m'a enfoncé un couteau dans le cœur (faire subir vivement une souffrance morale).

(40) *tqalu eḍam-i* : <se sont alourdi-os-mes> : je me sens très fatigué, incapable de bouger.

(41) *eṭa r-ras* : <a donné-tête-sa> : il s'est soumi à quelqu'un, lui a cédé, il a fréquenté assidûment un lieu, il s'est adonné à quelque chose.

(42) *a. ila bqa r-ras ma teedm-u š-šašiya* : <si- est restée-la-tête-ne-perd-pas-le-bonnet> : si la tête est épargnée, elle trouvera toujours un bonnet.

b. ila eaš r-ras la txemmem f š-šašiya : <si- est restée-la-tête-ne-pense-pas-le-bonnet> : si la tête est épargnée, elle trouvera toujours un bonnet.

(43) *mša l-u ras l-xiṭ* : <est parti-à-lui-tête-le-fil> : il a perdu le fil, il s'est emmêlé les pinceaux, il est embarbouillé, troublé.

(44) *dxel suq ras-k !* : <entre-marché-tête-ta> : occupe-toi de tes oignons, de tes affaires !

(45) *a. dar b wežh-i* : <fit-par-visage-ma> : il s'est conduit en tenant compte du respect dû à moi.

b. emel b wežh-i : <a fait-par-visage-ma> : il s'est conduit en tenant compte du respect dû à moi.

(46) *ras l-mal* : <tête-les-fonds> : le capital, les fonds de roulement.

(47) *xedd l-ezba* : <joue-la-vierge> : fleur.

(48) *ein mika* : <œil- plastique> : faire semblant de ne pas voir.

(49) Sans queue ni tête : dénués de sens, incohérent, incompréhensible.

(50) *r-ryus l-kbar* : < les-têtes-les-grosses > : Les notables du pays.

(51) *qellet l-yedd* : < manque-la-main> : manque de moyens financiers.

(52) *deqqet n-nefs* : < coup-la-âme> : gêne respiratoire, asthme, dyspnée, emphysème.

(53) *femm l-qelb* : <bouche-le-cœur> : creux de l'estomac (épigastre).

- (54) *dem m l-wžeh* : <sang-le-visage> : indemnité versée pour indemniser quelqu'un d'une atteinte portée en son honneur.
- (55) *khe l r-ras* : <noire-la-tête> : l'Arabe ; l'être humain réputé ingrat et perfide.
- (56) *hmer l-ewinat* : <rouge- les-yeux> : la personne effrontée.
- (57) *šareb eeql-u* : <buvant-raison-sa> : il est devenu mûr, plein de bon sens, il a un jugement avisé.
- (58) *mšarkin d-dem m* : <unis-le-sang> : nous sommes unis par des liens de sang.
- (59) *qlil n-nefs* : < peu-la-âme> se dit de quelqu'un qui est veule, sans énergie ni initiative.
- (60) *ela wžeh d-dem m* : <sur-visage-le-sang> : en raison des liens de parenté qui nous unissent.
- (61) *ela tərfl san-i* : <sur-bout-langue-ma> : au bout de ma langue.
- (62) *men s-sas l r-ras* : <de-la-base-à-la-tête> : de bas en haut.
- (63) *men ras-u hta l-režl-ih* : <de-tête-sa-jusqu'au-pieds-ses> : de haut en bas.
- (64) *n-nab w l-qernab* : <la-canine-et-le-cancan> : bavardages, cancans.
- (65) *ras n-nmel* : <tête-la-fourmi> : nom donné à une variété de couscous roulé très fin (pattes-de-mouche).
- (66) *l-qedd w l-xedd* : < la-taille-et-la-joue > : se dit d'une belle fille dont la taille est bien prise et les joues bien colorées.
- (67) *ḍher w bten* : < dos-et-ventre > : par derrière et par devant.
- (68) *b l-qelb w b l-qalb* : <avec-le-cœur-et-avec-le-moule> : de tout cœur, de grand cœur, avec zèle et conscience.
- (69) *b r-ruḥ w b d-dem m* : <avec-la-âme-et-avec-le-sang> : par l'âme et le sang.
- (70) *šber w reba d š-šbae* : <empan-et-quatre-de-les-doigts> : se dit en référence à la largeur de la tombe.
- (71) *l-lsan yleḥleḥ w l-qelb ydebbeh* : <la-langue-envoûte-et-le-cœur-tue> : les propos sont ensorceleurs, alors que le cœur est tueur.
- (72) *al-qalbu kabirun* : <le-cœur-grand> : le cœur est grand.
- (73) *qelb-u kbir* : <cœur-son-grand> : il est généreux.
- (74) *ein-k mizan-k* : < œil-ton-balance-ta> : sers-toi de ton œil pour donner une mesure approximative.

(75) *demmu ʕarbi* : < sang-son-arabe > : se dit de quelqu'un qui est enclin à s'emporter facilement, à se mettre en colère.

(76) *zeʕfran šeera* : < safran-poil > : safran en stigmates (non en poudre).

(77) *X želda* : < X-peau > : X est très avare, rapiat, harpagon.

(78) *howa ʕin-i* : < lui-œil-mon > : il m'est cher comme la prune de mes yeux.

(79) *hiya ras l-bla* : < elle-tête-le-mal > : elle est la cause, l'origine de tous les malheurs.

(80) *qalb-i demm* : < cœur-mon-sang > : mon cœur est fondu, déchiré.

(81) *yedd-u xfiḥ* : < main-sa-légère > : Il a la main leste pour voler.

(82) a. *qalb-u qaseḥ* : < cœur-son-durcissant > : il est dur, sans pitié, inflexible.

b. *qesseḥ qalb-k* : < durcis-cœur-ton > : durcis ton cœur, montre-toi dur.

(83) *ras-u qedd l-buṭa* : < tête-sa-taille-la-bonbonne > : expression injurieuse qui consiste à comparer la tête de quelqu'un par la bonbonne, pour le caractériser de sottise.

(84) *yedd-u ʕla l-qerš* : < main-sa-sur-la-détente > : Il a le doigt sur la détente, prêt à tirer.

(85) *ʕin-u f t-tayra w n-nazla* : < œil-son-dans-la-volante-et-la-descendante > : Il veut s'emparer de tout, il convoite tout.

(86) *ʕenq-u b ḥal z-zarafa* : < cou-son-avec-apparence-la-girafe > : il a un cou de girafe.

(87) *ʕend-u/ fi-h š-šder* : < chez-lui-la-poitrine > : Il est tuberculeux, Il tousse, il est phtisique.

(88) *ʕli-ha d-demm* : < sur-elle-le-sang > : avoir des règles (écoulement sanguin mensuel).

(89) *l-baraka f ras-k* : < la-bénédictio-dans-tête-ta > : Que Dieu attire la grâce du défunt sur ta tête.

(90) *r-rezq b yedd l-lah* : < les-biens-par-main-le-Dieu > : Ma fortune, ma chance est à la grâce de Dieu.

(91) *f kerš-u l-ʕžina* : < dans-ventre-son-la-pâte-à-pain > : il est dissimulé, malhonnête, de mauvaise foi, perfide.

(92) *huwa b ras-u* : < lui-avec-tête-sa > : c'est lui-même, en chair et en os.

- (93) *huwa b ein-u* : <lui-avec-œil-sa> : c'est lui-même, en personne.
- (94) *dem-u ela xedd-u* : < sang-son-sur-joue-sa > : aux ouïes bien rouges, tout frais (poisson).
- (95) *yedd-i fuq ras-i* : < main-ma-sur-tête-ma> : je ne suis sous la coupe de personne, personne n'a rien à me réclamer, je dégage ma responsabilité, je ne réponds de rien, je ne suis pour rien dans l'affaire.
- (96) *ž-želda ela l-εdem* : < la-peau-sur-le-os> : il est squelettique, maigre.
- (97) a. *lsan-u twil* : < langue-sa-longue> : il a une mauvaise langue.
 b. *ṭewwel lsan-u ela X* : < a fait allonger-langue-sa> : il a dénigré, attaqué X.
- (98) *εti-ni yedd-k* : <donne-moi-main-ta> : viens pour m'aider.
- (99) *qelb-i trewwε* : < cœur-mon-se remue> : j'ai mal au cœur (nausée), avoir le cœur près des lèvres.
- (100) *yedd-u ka tšnee d-dheb* : < main-sa-fabrique-le-or> : se dit d'un artisan d'une grande dextérité manuelle.
- (101) *bred n-nab* : < s'est refroidie-la-canine > : La conversation est tombée.
- (102) *ža-ha d-demm* : < est venu-à elle-le-sang > : c'est la période des menstruations, des règles menstruelles.
- (103) *žab ras-u* : < est venue-à lui-tête-sa > : Il est parvenu à l'orgasme, il a éjaculé.
- (104) a. *tqεεt r-ržel* : < s'est-coupé-le-pied > : Le va-et-vient, la circulation a cessé.
 b. **qṭεε saeid r-ržel ela X* : <a coupé-Saïd-le-pied-sur-X> : Saïd a cessé de visiter X.
- (105) a. *ṭherres f ras mal-u* : <s'est cassé-dans-tête-fonds-son> : il a fait faillite.
- (106) *tḍreb l r-ras* : <s'est frappé-dans-la-tête> : Il est mûri avec l'âge par les expériences de la vie après tant d'échecs.
- (107) *ka yḍreb l r-ras* : <frappe-à-la-tête> : Il rassasie rapidement, gave, bourre au point de dégoûter, en parlant de la nourriture.
- (108) *ḍerb-u ž-žue l r-ras* : <a assommé-le-la-faim-à-la-tête> : Il est insatiable, on ne peut le rassasier.
- (109) *ḍreb l-εerq* : < a frappé -ø-la-veine> : Il a fait une saignée au pli du bras.
- (110) a. *ka thezz režli-ha* : <lève-elle-pieds-ses> : elle se prostitue.
 b. *ka yhezz režli-h* : <lève-il-pieds-ses> : il se presse le pas.

- (111) *ka tbiε lhem-ha* : <vend-elle-chair-sa> : elle se prostitue.
- (112) a. *žmeε ras-k !* : <ramasse-tête-ta !> : ramasse tes frusques et prépare-toi à partir, tiens-toi prêt ! (2e personne du singulier).
- b. *žmeεi ras-k !* (2e personne du féminin).
- c. *žmeεu rus-kom !* (2e personne du pluriel).
- (113) a. *xbeṭ reṣl-k !* : <tape-pied-ta> : se dit à quelqu'un dont on vient de parler.
- (115) b. **xbeṭ reṣl-u*. (il a tapé de son pied).
- (115) c. **yxbeṭ reṣl-u*. (il tape de son pied).
- (114) a. *l-lah yeeṭi-ni weṣh-k !* : <dieu-donne-à-moi-visage-ton> : se dit à un effronté qui fait des actes incorrects, mais à visage découvert et sans avoir honte.
- b. **eṭa-ni weṣh-u*. (il m'a donné son visage).
- (115) a. *šedd reṣl-u εla X* : <a attrapé-pied-son-sur-X>:il a cessé de rendre visite à X.
- b. *šedd reṣl-u* : <a attrapé-pied-son> : il a attrapé son pied / il a cessé de rendre visite.
- (116) *šedit li-k r-reṣl* : <ai attrapé-je-à-toi-le-pied> : je t'ai attendu sans sortir.
- (117) *weqeat l-fas f r-ras* : < est-tombée-la-pioche-sur-la-tête> : c'est déjà trop tard, la perte est irréparable, on ne peut pas y remédier.
- (118) *ṭah l-u l-ma f r-rkabi* : < est tombé-à-lui-la-eau-dans-les-genoux> : il est pris d'épouvante, il en a eu les jambes coupées.
- (119) *l-melha w ṭ-ṭeam yberk-u l-u f r-rkabi* : < le-sel-et-le-repas-se déposent-à-lui-dans-les-genoux> : qu'il soit puni pour la trahison commise envers quelqu'un avec qui on a partagé la nourriture.
- (120) *šedd saeid men femm-u* : < a pris-Saïd-par-bouche-sa> : il tient Saïd par ses paroles, par les promesses qu'il a tenues.
- (121) *dewwez-u men ein l-bra* : <a fait passer-le-par-œil-la-aiguille> : il lui fait subir une grande épreuve.
- (122) *kebb l-ma εla kerš-k* : < verse-la-eau-sur-ventre-ton > : tu n'a rien à espérer, à tirer profit de cette affaire.

- (123) *elleq-ha xersa f l-wden* : <fixe-la-anneau-dans-la-oreille> : souviens-toi bien de ça.
- (124) *newwed li-ya l-quq f r-ras* : <a fait pousser-à-moi-les-artichauts-dans-la-tête> : il m'a agacé avec ses propos importuns.
- (125) *whel l-u r-ras bin l-wednin* : <s'est enlisé-à-lui-la-tête-entre-les-oreilles> : il est dans une impasse, une situation inextricable.
- (126) a. *yedd-u qšira* : <main-sa-courte> : il est pauvre, il n'a pas les moyens.
 b. *yedd saeid qšira* : <cœur-Saïd-dur> : Saïd est pauvre, il n'a pas les moyens.
- (127) *bett hadi ein-i* : <ai dormi-je-ceci-œil-mon> : Je n'ai pas fermé l'œil durant toute la nuit.
- (128) *ha wedn-i menn-k !* : <voici-oreille-ma-de-toi> : je t'ai prévenu et je décline toute responsabilité pour ce qui pourra t'arriver si tu... (en agitant ou en secouant de l'index son oreille).
- (129) *l-yedd l-elya* : <la-main-la-supérieure> : la main qui donne.
- (130) *l-yedd s-sufla* : <la-main-la-inférieure> : la main qui demande.
- (131) *š-šder l-ħnin* : <la-poitrine-la-tendre> : la poitrine affectueuse de la mère.
- (132) *deħkt-u b snan-u w smum-u b lsan-u* : <rire-son-par-dents-ses-et-poison-son-avec-langue-sa> : le rire au bout des dents, mais la langue est celle d'une vipère.
- (133) *žwab-u ela nab-u* : <réponse-sa-sur-canine-sa> : il est prompt et insolent/ sa réponse est à la portée de sa bouche tel un chien, il a la répartie prompte.
- (134) *ein š-šwari* : <l'œil-le-bissac> : compartiment d'un bissac.
- (135) *yedd š-šellala* : <main-le-panier> : anse du panier.
- (136) *leħyet l-etrus* : <barbe-le-bouc> : variété de jonc.
- (137) *ržel l-ħeluf* : <pied-le-ogre> : pied-de-biche (pour arracher les clous).
- (138) *wžeh d-dar* : <visage-la-maison> : la façade de la maison où il y a l'entrée principale.
- (139) *ras l-εam* : <tête-le-an> : le jour de l'an.
- (140) *femm l-kelb* : <bouche-le-chien> : petit empan (0,18m).
- (141) *gdem* : <pied> : mesure de longueur équivalente à douze pouces allongés, se touchant par leur extrémité (30 cm).

- (142) *wžeh l-ytim* : <visage-le-orphelin> : vêtement ou chaussure d'une couleur très claire, qui se salit vite ; toute couleur claire, fragile qu'un rien salit.
- (143) *wdinat l-far* : < oreilles-la-souris > : les premiers bourgeons qui apparaissent sur les arbres.
- (144) *šbae l-bnat* : < doigts-les-filles > : variété de raisin, feuilletés de forme allongée ou bien petits radis minces et allongés.
- (145) *reqbt-u twila* : < cou-son-long> : il n'a peur de rien, il est plein d'audace.
- (146) *qtel ras l-hneš* : < a tué-tête-le-serpent> : Il a cassé la croûte.
- (147) *tqeṭet š-šera* : < s'est-coupée-la-chevelure > : Le ressort s'est brisé.
- (148) *qelb l-ħzer* : <cœur-le-roc> : cœur de pierre, de marbre. Se dit pour désigner un être impitoyable, dur, sans pitié.
- (149) *kebdet l-ħdid* : <foie-le-fer> : se dit d'un être entièrement dépourvu d'affection : les parents dénaturés entre autres.
- (150) *nsa leħyt-u* : < a oublié-barbe-sa > : Il a oublié ses soucis.
- (151) *ras-u xfif* : < tête-sa-légère> : Il a l'esprit vif, il comprend/apprend vite.
- (152) *ḍrus t-tum* : <molaire- le-ail> : gousse d'ail.
- (153) *yedd l-meqla* : <main-la-poêle> : anse de la poêle.
- (154) *žmeε snan-u* : < a ramassé-dents-ses> : Il a fait pousser toutes ses dents en parlant d'un équidé de 5ans, entre autres.
- (155) *eid d-demm* : < fête-le-sang> : la fête du sacrifice, la grande fête.
- (156) *wžeh l-xir* : <visage-le-bien> : personne dont le visage respire la charité, la vertu.
- (157) *wəžh-u ħmer* : < visage-son-rouge> : il a le visage rouge (expression faciale exprimant des sentiments de honte, de fierté ou de pudeur).
- (158) *ras-u ġliḍ* : <tête-sa-épaisse> : il a la cervelle épaisse, il est stupide.
- (159) *ħell ein-u* : <a ouvert-œil-son> : Il a écarquillé les yeux pour être vigilant et attentif.
- (160) *ras l-qraε* : <tête-le-chauve> : la tête du chauve.
- (161) *ras saeid* : <tête-Saïd> : la tête de Saïd.
- (162) *wəžh-u byeḍ* : <visage-son-blanc> : son visage est blanc.
- (163) *dehr-u mqewwes* : <dos-son-courbé> : il a l'échine voûtée par l'âge.

- (164) *žat-u d-derba f r-ras* : < a atteint-le-le-coup-à-la-tête> : le coup l'a atteint à la tête.
- (165) *dem l-kelb, l-gnafed* : <sang-le-chien, les-hérissons> : sens₁ (le sang du chien, des hérissons), sens₂ (le vin rouge).
- (166) *eenq l-eam* : <cou-la-année> : période de soudure entre deux récoltes, avant la moisson prochaine, période de pénurie.
- (167) *ruh d-daw* : <l'âme-la-électricité> : coupe-circuit.
- (168) *ras-u meštun* : <tête-sa-préoccupé> : il a l'esprit occupé (par une affaire).
- (169) *setret ras-ha* : <s'est protégée-tête-sa> : elle s'est mariée.
- (170) *ras l-buṭa* : <tête-la-bombonne> : le petit robinet en haut de la bombonne de gaz.
- (171) *ras n-nexla* : < tête-le-palmier> : la cime du palmier.
- (172) « tête d'un arbre » : le sommet fruitier de l'arbre.
- (173) « tête d'un champignon » : le chapeau d'un champignon.
- (174) *ras d-dker* : <tête-la-verge> : le gland de la verge.
- (175) *ras l-mesmar* : <tête-le-clou> : la tête de clou.
- (176) *ras s-sebsi* : <tête-la-pipe> : le minuscule fourneau de terre cuite qui se trouve au bout du tuyau de pipe pour fumer le kif.
- (177) *ras t-teqēda* : <tête-le-criblage> : la meilleure partie de la semoule, qui tombe lors du criblage avec le tamis.
- (178) *ras s-suq* : <tête-le-marché> : la meilleure marchandise dans un souk.
- (179) *ras l-herba* : <tête-le-harpon> : le leader du groupe (fantasia entre autres).
- (180) *ržel l-kursi* : < pied-la-chaise> : le piétement de la chaise.
- (181) *ržel l-mayda* : <pied-la-table> : le piétement de la table.
- (182) *qaε l-xabya* : < cul-la-jarre> : le fond de la jarre.
- (183) *qaε l-qereā* : <cul-la-bouteille> : le fond de la bouteille.
- (184) *qaε l-kas* : <cul-le-verre> : la lie du verre.
- (185) *qelb l-lūza* : <cœur-la-amande> : l'amande dépouillée de sa coquille.
- (186) *qelb t-ṭaḥuna* : <cœur-le-meule> : l'axe en fer du moulin à bras.
- (187) *qelb š-šenduq* : <cœur-le-coffre> : l'intérieur du coffre.
- (188) « le cœur d'une ville » pour désigner le centre.
- (189) « le cœur d'artichaut ».

- (190) « au cœur de l'hiver, de l'été » au plus fort de la saison.
- (191) *kerš l-merkeb* : <ventre-la-embarcation > : la partie bombée de la coque d'une embarcation.
- (192) *žuf l-ferran* : <ventre-le-four> : le milieu d'un four à pain.
- (193) *bten l-lil* : <ventre-la-nuit> : en pleine nuit.
- (194) *edem z-zitun* : <os-la-olive> : le pépin, noyau d'une olive.
- (195) *edem t-temra* : <os-la-datte> : le pépin de la datte.
- (196) *želdet l-ktab* : <peau-le-livre> : la couverture du livre.
- (197) *želdet l-limun* : <peau-la-orange> : l'écorce d'orange.
- (198) *wžeh l-ktab* : <visage-le-livre> : la première de couverture d'un livre.
- (199) *wžeh l-fista, l-qeřtan* : <visage-la-veste, le-caftan> : le côté extérieur du vêtement.
- (200) *wžeh z-zerbiya, l-ħsira* : <visage-le-tapis-la-natte > : la surface brodée du tapis, de la natte mise en évidence pour plaire aux yeux.
- (201) *řder s-selham, ř-řellaba* : <poitrine-le-burnous, la-djellaba> : le pan antérieur du burnous, de la djellaba qui le ferme sur la poitrine.
- (202) *řhar l-werqa* : <dos-la-feuille> : le verso du document.
- (203) *řhar z-zerbiya* : <dos-le-tapis> : la surface cachée du tapis.
- (204) *yedd l-briq* : <main-la-cafetière> : l'anse ou manche de la cafetière.
- (205) *yedd l-berrad* : <main-la-théière> : l'anse de la théière.
- (206) *yedd ř-řař* : <main-la-aiguière> : l'aiguière de l'aquamanile.
- (207) *wden l-gamila* : <oreille-la-marmite> : l'anse de marmite.
- (208) *wden l-qeffa* : <oreille-la-couffin> : l'anse d'un couffin.
- (209) *wden z-zgawa* : <oreille-la-cabas> : l'anse du cabas.
- (210) *femm l-berrad* : <bouche-la-théière> : l'ouverture en haut du bec verseur coudé.
- (211) *femm l-briq* : <bouche-la-cafetière> : le bec verseur de la cafetière.
- (212) *ein l-bra* : <œil-la-aiguille> : le chas.
- (213) *eyun l-keskas* : <yeux-le-couscoussier> : les orifices d'un couscoussier.
- (214) *snan l-meřta* : <dents-le-peigne> : les dents du peigne.
- (215) *snan l-menřar* : <dents-la-scie> : les dents de la scie.

- (216) *draε l-motor* : <bras-le-moteur> : la manivelle dont on actionne pour donner un mouvement.
- (217) *henk r-rabuz* : <joue-le-soufflet> : le flanc de cuir souple et plissé d'un soufflet de ménage.
- (218) *menxer l-qfel* : <nez-la-serrure> : le pêne, pièce de la poignée que l'on fait aller et venir, et dont l'extrémité est engagée dans la gâche quand la porte est fermée.
- (219) *bellarež f ras š-šemea* : <la-cigogne-à-tête-le-minaret> : la cigogne est en haut du minaret.
- (220) *n-nser f ras ž-žbel* : <le-aigle-dans-tête-la-montagne> : l'aigle est à la cime de la montagne.
- (221) *l-medrasa f ržel ž-žbel* : <la-école-dans-pied-la-montagne> : l'école est en bas de la montagne.
- (222) *l-xatem f qaε l-bir* : <la-bague-dans-cul-le-puits> : la bague est au fond du puits.
- (223) *l-farmasi f ras d-derb* : <la-pharmacie-dans-tête-le-quartier> : la pharmacie se situe au bout du quartier.
- (224) *l-ħut f ras l-wad* : <les-poissons-dans-tête-la-rivière> : les poissons se trouvent en amont de la rivière.
- (225) *š-šifur f ras l-mašina* : <le-conducteur-dans-tête-le-train> : le conducteur est placé à la première locomotive qui sert à remorquer les wagons du train.
- (226) *l-eesker f ras l-harka* : <les-soldats-à-début-la-expédition> : les soldats se trouvent au début de l'expédition, de la campagne militaire.
- (227) *gadi nšafu f ras l-εam* : <voyagerons-nous-dans-tête-le-an> : nous voyagerons au début de l'année.
- (228) *l-xlas kan f ras š-šhar* : <le-salaire-fut-dans-tête-le-mois> : le salaire était au début du mois.
- (229) *hiyya εla ras lilt-ha* : <elle-sur-tête-nuit-sa> : elle est sur le point d'accoucher son enfant.
- (230) *š-šalun f šder l-bit* : <le-salon-à-poitrine-la-maison> : le salon se trouve à l'entrée principale de la maison, place d'honneur.
- (231) *ž-žameε f wžeh d-dar* : <la-mosquée-à-visage-la-maison> : la mosquée se trouve devant la maison.

- (232) *mšat ela wžeh n-nhar* : <est partie-sur-visage-le-jour> : elle est partie au milieu de la matinée.
- (233) *ž-žerda f dhar l-bit* : <le-jardin-dans-dos-la-maison> : le jardin est planté derrière la construction.
- (234) *sa'id f ženb l-ħiṭ* : <Saïd-à-côté-le-mur> : Saïd est sur le flanc du mur.
- (235) *š-šežra f ženb t-ṭriq* : <le-arbre-à-côté-le-chemin> : l'arbre se trouve au bas-côté du chemin.
- (236) *l-mellaħ f qelb l-mdina* : <le-mellah-dans-cœur-la-ville> : le quartier juif se trouve au centre de la ville.
- (237) *n-nafura f qelb d-dar* : <la-fontaine-dans-cœur-la-maison> : la fontaine est au patio de la maison.
- (238) *l-xobz f žuf l-ferran* : <le-pain-dans-ventre-le-four> : le pain est à l'intérieur du four.
- (239) *f bṭen l-arḍ* : < dans-ventre-la-terre> : au centre de la terre.
- (240) *šeft-u εend femm d-dar* : <ai vu-je-le-chez-bouche-la-maison> : je l'ai vu à l'entrée de la maison.
- (241) *ka yṭell men ein l-bab* : <surveillance-de-œil-la-porte> : il espionne de l'œil-de-bœuf.
- (242) *l-berd žiht ein š-šta* : <le-vent-côté-œil-la-pluie> : le vent souffle du côté où s'entasse la pluie.
- (243) *dur l-ein l-qebala* : <tourne-à-œil-la-Mecque> : tourne-toi vers la direction de la Mecque pour prier.
- (244) *šbeε* : <doigt> : mesure ancienne environ 23 mm.
- (245) *huwa r-ras f had š-ši* : <lui-la-tête-dans-ceci> : il est le chef.
- (246) *a. ndir-k fuq ras-i* : <mets-toi-sur-tête-ma> : je prends soin de toi.
- (247) *ras l-far ḥsen men šewwal l-qeṭṭ* : <tête-la-souris-mieux-que-queue-le-chat> : la tête d'une souris vaut mieux que la queue d'un chat.
- (248) *ndir-k bin ein-ia* : <mets-toi-entre-yeux-mes> : je prends soin de toi.
- (249) *ela ras-i w ein-ia!* : <sur-tête-ma-et-yeux-mes> : bien volontiers ! avec le plus grand plaisir ! de grand cœur !
- (250) *ndir-k ž-žeffaf bin režli-ya* : <mets-toi-la-serpillière-entre-pieds-mes> : je te foule aux pieds comme une serpillière (mépriser).

(251) *ybus r-režlin* : <embrasse-les-pieds> : il conjure, supplie quelqu'un pour obtenir quelque chose.

(252) *kan ras ħta wella režlin* : <fut-tête-jusqu'à-devint-pieds> : il est tombé du premier rang au dernier. Il a perdu ses qualités, gangrené, vicié.

(253) *ḍreb f l-qaε* : <a frappé-dans-le-cul> : il est devenu à fond de cale, il n'a plus un sou au fond de sa poche.

(254) *εṭa l X men qaε l-xabya* : <a donné-à-X-de-cul-la-jarre> : il a lancé à X les insultes les plus grossières.

(255) *nefs-u εelya* : < âme-sa-haut-e > : il est noble et fier.

(256) *nefs-u ṭayħa, regda* : <âme-sa-basse, dormante> : il est sans dignité.

(257) *l-ferħa, f l-qelb* : < la-joie-dans-le-cœur > : le cœur est plein de joie.

(258) *qelb-u εamer b l-hemm* : <cœur-son-plein-de-la-peine> : il en a gros sur le cœur.

(259) *f ras-u d-dğel* : <dans-tête-sa-la-tromperie> : il est perfide.

(260) a. *ṭleε l-u d-demm l r-ras* : <a monté-à-lui-le-sang-à-la-tête> : son sang n'a fait qu'un tour.

b. *ṭleε l-i z-zmer l r-ras* : <a monté-à-moi-la-merde-à-la-tête> : la moutarde me monta au nez.

(261) *ṭleε l-i f r-ras* : <a monté-à-moi-dans-la-tête> : (cet aliment) m'inspire le dégoût, la répugnance, j'en ai ras-le-bol de.

(262) a. *ṭleε l-i X f r-ras* : < a monté-à-moi-X-dans-la-tête> : j'ai fini par en avoir marre de X.

b. *ṭleε fuq ras-i* : <a monté-sur-tête-ma> : il m'est devenu insupportable, j'en ai par-dessus la tête, j'en ai marre de ses procédés.

(263) *hezz menaxr-u l s-sma* : <a haussé-narines-ses-dans-le-ciel> : il a levé le nez d'un air de fierté.

(264) *hezzat-u n-nefs εla X* : <a emporté-lui-le-souffle-sur-X> : il ne peut pas supporter voir X subir un affront.

(265) *hezz εli-ya ktaf-u* : <a haussé-sur-moi-épaules-ses> : il m'a haussé les épaules en marque d'indifférence.

(266) *rfeε yedd-u men l-mekla* : <a levé-main-sa-de-nourriture> : il a cessé de manger.

(267) *refe yedd-u men dar-u* : <a levé-main-sa-de-maison-sa> : il a cessé de s'occuper de sa famille.

(268) *l-mexzen rfe l-u yedd-u men l-bie w š-šra* : <le-gouvernement-a levé-à-lui-main-sa-de-la-vente-et-le-achat> : le gouvernement lui a interdit le commerce.

(269) *tar l-u l-mexx* : <s'est envolé-à-lui-la-cervelle> : il a perdu la tête (de colère, de fureur).

(270) a. *ħder ras-u* : <a baissé-tête-sa> : il a baissé pavillon devant quelqu'un, a incliné sa tête de honte.

b. *ħder l X ras-u* : <a baissé-à-X-tête-sa> : il a fait outrage à X, a porté atteinte à la dignité de X.

c. *teħder ras-u* : <s'est baissé-tête-sa> : son orgueil a été rabattu.

(271) *lli bga yeteellem yehder ras-u l l-meallem* : <qui-voulut-apprendre- baisse-tête-sa-à-le-maître> : qu'il soit humble devant son maître, l'apprenti voulant apprendre un métier.

(272) *taħet waħed l-fikra ela r-ras* : <tomba-certaine-la-idée-sur-la-tête> : une idée m'est venue à l'esprit opportunément, après l'avoir recherchée.

(273) *taħ qelb-u ela Xa* : <est tombé-cœur-son-sur-Xa> : son cœur s'est follement épris de Xa.

(274) *taħet l-u ž-žlala ela ein-u* : <est tombée-à-lui-la-cataracte-sur-œil-son> : il est atteint de cataracte.

(275) *taħ l-u l-ma f rkab-i* : <est tombée-à-lui-la-eau-dans-genoux-ses> : il est transi d'épouvante, il en a eu les jambes coupées.

(276) *taħ ela ras-u* : <est tombé-sur-tête-sa> : il a perdu le jugement, la raison, il est devenu fou.

(277) *taħu ktaf-i* : <sont tombés-ils-épaules-mes> : j'ai les épaules brisées (par le travail manuel).

(278) *taħ men bin einin n-nas* : <est tombé-de-entre-yeux-les-gens> : il a perdu tout prestige aux yeux des gens, il a déchu dans leur estime.

(279) *taħ lsan-u* : <est tombée-langue-sa> : il ne peut plus parler (maladie).

(280) *taħet eli-h l-kerš* : <est tombé-sur-lui-le-ventre> : il a été pris d'une forte diarrhée.

(281) *taħet l-u ṣ-ṣerra* : <est tombé-à-lui-le-nombril> : il a eu une chute de nombril, une ptôse abdominale.

(282) *l-yedd l-berda nezlet eli-ha* : <la-main-la-froide- est descendue-sur-elle> : les démons l'ont emportée.

(283) *had l-makla nezlet ela qelb-i* : <cette-la-nourriture-est descendue-sur-cœur-mon> : cette nourriture m'a pesé sur le cœur.

(284) a. *nezzel yedd-u ela X* : <a fait poser-main-sa-sur-X> : il a mis la main sur X, pour le saisir.

b. *nezzel yedd-u ela Xa* : <a fait poser-main-sa-sur-Xa> : il a retenu Xa comme épouse avant de la demander en mariage.

(285) *heṭṭ l-u mnaxr-u l l-erd* : <a fait poser-à-lui-narines-ses-sur-le-sol> : il a humilié son adversaire, lui a fait subir un grand outrage.

(286) *mæellem haṭṭ reḏl-u* : < maître-posant-pied-sa> : il est un maître artisan qui ne craint personne dans son art.

(287) *mšaw l-u ein-ih* : <sont partis-à-lui-yeux-ses> : il a perdu la vue.

(288) *mša l-u eqel-u* : <est partie-à-lui-raison-sa> : il a perdu raison.

(289) *ržeε l-u eqel-u* : < est revenue-à-lui-raison-sa> : l'esprit lui est revenu (après une période de démence) la raison lui est revenu, il est devenu raisonnable.

(290) *ržeε l-i d-demm l wžeħ-i* : <est revenu-à-moi-le-sang-à-visage-ma> : il m'a indemnisé, dédommagé pour la peine qu'il m'a fait subir.

(291) *žra ela ras-u* : <a couru-sur-tête-sa> : il a déployé tous ses efforts pour amasser une bonne fortune, il a peiné pour soi, il s'est employée activement à.

(292) *qleb ras-u* : <a retourné-tête-sa> : il a rebroussé chemin, il a fait volte-face.

(293) *qleb l-u ras-u* : <a retourné-à-lui-tête-sa> : il lui a changé les dispositions, lui a monté la tête.

(294) *dewwer weḏħ-u eli-ya* : <a fait détourner-visage-son-sur-moi> : il a tourné son visage pour ne pas me voir.

(295) a. *dewwer l-ħsab f ras-u* : <a fait pivoter-le-calcul-dans-tête-sa> : il a fait le calcul mental, le compte exact dans la tête.

b. *dewwer l-fikra f ras-u* : <a fait pivoter-la-idée-dans-tête-sa> : il a examiné longuement dans sa tête (idée).

(296) *had l-klam dxel l r-ras* : < cette-la-parole-est entrée-dans-la-tête> : ces mots sont compréhensibles, concevables, saisissables.

(297) a. *l-ġemma dext l qelb-i* : <la-mélancolie-est entrée-dans-cœur-ma> : la mélancolie me pénètre et m'émeut profondément.

b. *klam-u dxel l qelb-i* : <paroles-ses-sont entrées-dans-cœur-ma> : ses paroles m'ont profondément touché.

c. (X) *dxel l qelb-i* : <X-est entré-dans-cœur-ma> : X est extrêmement cher à mon cœur.

(298) *rfed f ras-u bezaf d š-štani* : <a emporté-dans-tête-sa-beaucoup-de-les-soucis> : il a en tête un tas de soucis.

(299) *rfed f qelb-u* : <a emporté-dans-cœur-sa> : il en a gardé gros sur le cœur.

(300) *rfed X f ein kbira* : <a porté-X-dans-œil-grand> : il a tenu X en grande estime.

(301) *xeržt ruh-u* : <est sortie-âme-sa> : son âme s'est exhalée, il a rendu l'âme.

(302) *xrež eeql-u* : <est sortie-raison-sa> : il a perdu la raison, il est devenu fou, il a perdu la tête (de colère, de fureur), (sortir de ses gonds).

(303) *xeržu reżli-h men š-šwari* : <sont sortis-pieds-ses-de-le-bissac> : il s'est livré ouvertement à la débauche.

(304) *xeržet ela lsan-i* : <est sorti-sur-langue-ma> : je l'ai dite.

(305) *xeržet fi-h l-ein* : <est sorti-dans-lui-le-œil> : il est frappé par le mauvais œil.

(306) *rma ras-u f l-xedma* : <a jeté-tête-sa-dans-le-travail> : il s'est adonné entièrement au travail.

(307) *rma ras-u f l-hallak* : <jeta-tête-sa-dans-la-déroute> : il se risqua, s'aventura, il courut à sa perte.

(308) a. *rma ein-u ela X* : <a jeté-yeux-ses-sur-X> : il a fixé ses yeux de loin sur X, observa, surveilla, avoir l'œil sur X.

b. *rmi ein-k !* : ouvre l'œil ! Surveille-moi cela pendant mon absence.

(309) *tleq yedd-k* : <lâche-main-ta> : montre-toi large, généreux.

(310) *yedd-u meżmuēa* : <main-sa-jointe> : Il a les mains crochues : il est avare.

(311) *žbed ras-u b hal š-šeera men l-eżina* : <a tiré-tête-sa-de-état-le-cheveu-de-la-pâte> il a tiré sa tête en douceur, il l'a échappé belle.

(312) *žbed l-u lsan-u* : <a tiré-à-lui-langue-sa> : il lui a tiré les vers du nez.

- (313) *šhal d l-grayeb f ras-u* : <combien-de-les-astuces-dans-tête-sa> : il a autant de ruses dans la tête.
- (314) *ḍreb l-ḥsab f ʔeq-l-u* : <a frappé-le-calcul-dans-esprit-son> : il refit le calcul de tête (des coûts).
- (315) *nḥeṭt-u f qelb-i* : <dépose-le-dans-cœur-ma> : je le porte dans mon cœur.
- (316) *fteḥ qelb-k !* : <ouvre-cœur-ta> : ouvre ton cœur ! (se confier)
- (317) *ka yšedd f qelb-u* : <garde-dans-cœur-son> : il garde une dent contre quelqu'un (rancunier).
- (318) *ṭfaw li-h ʔin-ih* : <se sont éteints-à-lui-yeux-ses> : il est atteint de cécité.
- (319) *ka yḍreb b l-ʔin* : <frappe-avec-le-œil> : il jette le mauvais œil.
- (320) *f yedd-u ṣ-ṣeneʔa* : <dans-main-sa-le-métier> : il est un artisan habile.
- (321) *ṭleq l-u kul š i f yedd-u* : <a remis-à-lui-tout-dans-main-sa> : il lui a remis toutes ses affaires.
- (322) *r-rezq f yedd l-lah* : <la-richesse-dans-main-le-Dieu> : la richesse est à l'entière disposition de Dieu.
- (323) *yedd l-lah fuq yeddi-hum* : <main-le-Dieu-sur-mains-ses> : Dieu est suprême, il détient tous les pouvoirs.
- (324) *X la yedd fuq yedd-u* : <X-non-main-sur-main-sa> : X est le maître de tout.
- (325) *l-ʔbid lli teḥt yedd-u* : <les-esclaves-qui-sous-main-sa> : Les esclaves qui sont sous ses ordres.
- (326) *haz d-dar fuq ḍehr-u* : <portant-la-maison-sur-dos-son> : il assume la responsabilité de son foyer.
- (327) *ʔmel hemm l-xedma ʔla ḍehr-u* : <a fait-souci-le-travail-sur-dos-son> : il a endossé la responsabilité du travail.
- (328) *wlad-k f reqbt-k* : <enfants-tes-dans-nuque-ta> : tes enfants sont sous ta responsabilité, à ta charge.
- (329) *a. demm-u sxun* : <sang-son-chaud> : il est susceptible.
- (330) *femm-u sxun* : <bouche-sa-chaud> : il a la répartie prompte.
- (331) *demm-u bared* : <sang-son-froid> : il est mou, apathique.
- (332) *nefs-u berda* : <âme-sa-froid-e> : il est sexuellement impuissant, frigide.
- (333) *ras-u qaseḥ* : <tête-sa-dure> il est têtue.
- (334) *a. kerš-u qaṣṣa* : <ventre-son-dur> : Il a la constipation.

- (335) *kebd-t-u qasħa* : < foie-son-dur > : il est impitoyable.
- (336) *kebd-t-u hšiša* : < foie-son-mou > : il tendre, affectueux.
- (337) *lsan-u rṭeb* : < langue-sa-tendre > : Il est un beau parleur, un melliflue, un enjôleur.
- (338) *a. lsan-u hlu* : < langue-sa-mielleux > : son discours est charmant.
- (339) *lsan-u esel w qelb-u kħel* : < langue-sa-miel-et-cœur-son-noir > : sa flatterie est douceuse, mais son cœur est perfide.
- (340) *wežh-u mliħ* : <visage-son-salé> : son visage est resplendissant, baigné de lumière divine.
- (341) *xdud-ha mwardin w mlaħ* : <pommettes-ses-rosées-et-salées> : elle a de belles pommettes rosées.
- (342) *n-neḍra f l-mliħ ka ṭhyi l-qelb w yeržee šhiħ* : <regard-dans-le-salé-ravive-le-cœur-et-devient-sain> : contempler la beauté, ranime le cœur et le rend fort/ Une chose de beauté est une joie pour toujours.
- (343) *dehr-u maleħ* : <dos-son-salé> : qui a l'art de s'attirer les ennuis, sur qui tombera toujours la punition.
- (344) *femm-u basel* : <bouche-sa-insipide> : il est de mauvais goût.
- (345) *lli klam-u messus dima femm-u mherres* : <qui-paroles-ses-fade-toujours-bouche-sa-cassée> : celui qui a les paroles viles attirera toujours des coups sur la gueule.
- (346) *fqes l-i l-merrara* : <a crevé-à-moi-la-vésicule biliaire> : il m'a fait crever de rage, de dépit, de jalousie, de colère.
- (347) *lsan-u merr* : <langue-sa-amer> : ses paroles sont méchantes.
- (348) *qelb-u ħarr* : < cœur-son-piquant > : il a le cœur à l'ouvrage.
- (349) *nefs-u ħarra* : < âme-sa-piquante > : il a un tempérament actif, il ne peut rester sans rien faire.
- (350) *ṭleet l-i l-ħmuḍa ela qelb-i* : <est montée-à-moi-la-acidité-sur-cœur-mon> : j'ai la nausée, haut-le-cœur, soulever le cœur, tourner sur le cœur.
- (351) *lsan-u ħameḍ* : <langue-sa-acide> : ses propos sont médisants, calomnieux.
- (352) *nefs-u xenza* : < souffle-son-fétide > : il a l'haleine fétide, il a mauvaise haleine.
- (353) *femm-u xanez* : < bouche-sa-fétide > : il profère des offenses, des blasphèmes.

- (354) *ein-u xedra* : < œil-son-vert > : il est libertin, dévergondé, débauché (chaud lapin).
- (355) *ein-u zayğa* : < œil-son-égaré > : il est libertin, dévergondé, débauché.
- (356) *ein-u xayba* : < œil-son-mauvais > : il a un mauvais œil.
- (357) *ein-u kbira* : < œil-son-grand > : se dit de quelqu'un qui aspire à des grandeurs en choisissant toujours la meilleure qualité d'un produit.
- (358) *ein-u sgira* : < œil-son-petit > : se dit de quelqu'un qui se contente des vilénies, des turpitudes quand il est appelé à choisir.
- (359) *wedn-u tqila* : <oreille-son-lourde> : il est atteint d'une surdité/ il a l'otite.
- (360) *wedn-u xfifa* : <oreille-son- légère> : il a une parfaite audition.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

ADAM, Jean-Michel, *Les Textes : types et prototypes, récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris, Nathan, 1992.

AMAPATRIL (Association marocaine du patrimoine linguistique), *maṭn al mathal al maghribi addarij (corpus du proverbe dialectal marocain)*, Académie du royaume marocain, Rabat, Al Maarif Al Jadida, 2011.

ASSIRAFI, Abu-Saïd, *ṣarḥ kitab sibawayh (L'explication du livre de Sibawayh)*, Vol 1, 1^{ère} édition, Bayrouth, éd. Dar Al Kotob Al Ilmiyah, 2008.

BACCOU, Robert, *Platon œuvres complètes, la république*, Paris, Classiques Garnier, 1950.

BACHELARD, Gaston, *La Poétique de l'espace*, Paris, PUF, 1961.

BENOIST, Luc, *Signes, symboles et mythes*, Paris, PUF, 1975.

BENVENISTE, Emile, *Problèmes de linguistique générale, T 1 et 2*, Paris, Gallimard, 1966-1974.

BOUGHALI, Mohamed, *La Représentation de l'espace chez le marocain illettré*, Casablanca, Afrique Orient, 1974.

BOUKOUS, Ahmed, *Dominance et différence*, Casablanca, Éditions Le Fennec, 1999.

BOUKOUS, Ahmed, Société, *Langues et Cultures au Maroc, enjeux symboliques*, Rabat, Publications de la FLSH, série : essais et études n°8, 1995.

BOURDIEU, Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Les éditions de Minuit, 1984.

BOURDIEU, Pierre, *Le Sens pratique*, Paris, les éditions de Minuit, 1980.

CHADLI, El Mostafa, *Le Patrimoine linguistique oral, identité et communication*, Rabat, Publications de la FLSH, n° 125, 1997.

CHOMSKY, Noam, *Le Langage et la pensée*, Paris, Éditions Payot, 2009.

CHOMSKY, Noam, *Structures syntaxiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1969.

COHEN, David, *Études de linguistique sémitique et arabe*, Paris, Mouton, 1970.

COURTÈS, Joseph, *Analyse sémiotique du discours : de l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette, 1991.

CRUSE, David Alan & CROFT, William, *Cognitive linguistics*, Cambridge University Press, 2004.

CRUSE, David Alan, *Lexical semantics*, Cambridge University Press, 1986.

DE BALLY, Charles, *Traité de stylistique*, vol.1, Heidelberg, Carl Winter's, Universitäts Buchhanlung, 1921.

DENIS, Michel, *Image et cognition*, Paris : PUF, 1994, 2^e éd. (1989 pour la 1^e éd.).

- DE SAUSSURE, Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 1967, (1916 pour la 1^e éd.).
- DESCARTES, René, *Méditations métaphysiques*, Paris, Garnier-Flammarion, (éd. revue et corrigée par Beyssade, M. & Beyssade, J-M.), 1979.
- EL AKHDAR, Boujamaâ, *Lexique arabe, vers une grammaire dérivationnelle*, Rabat, Okad éditions, 1988.
- EL ATTAR, Bouchta, *Les Proverbes marocains*, Casablanca, Najah El Jadida, 1992.
- EL FADILI, Mohammed Cherradi & KABBAJ Mohamed, *Un Bouquet de proverbes marocains*, Casablanca, Idéale, 1981.
- FAUCONNIER, Gilles, *Les Espaces mentaux : aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, les Éditions de Minuit, 1984.
- FIALA, Pierre, LAFON, Pierre et PIGUET, Marie-France, *La Locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique, identification en corpus, traitement et apprentissage*, Paris, Klincksieck, 1997.
- FISHMAN, Joshua-Aaron, *Sociolinguistique*, Paris, Nathan, 1971.
- FRANÇOIS, Frédéric, *Linguistique*, Paris, PUF, 1980.
- FUCHS, Catherine et LE GOFFIC, Pierre, *Les Linguistiques contemporaines, repères théoriques*, Paris, Hachette Supérieur, 1992.
- GARABUAU-MOUSSAOUI, Isabelle & DESJEUX, Dominique, *Objet banal, objet social : les objets quotidiens comme révélateurs des relations sociales*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- GLEASON, Henry Allan, *Introduction à la linguistique*, Paris, Larousse, 1969.
- GRANDJEAN, Pernette, *Construction identitaire et espace*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- GREVISSE, Maurice et Goosse, André, *Le Bon usage*, 14^e éditions, Bruxelles, De Boeck Duculot, 2008.
- GROSS, Gaston, *Les Expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys, 1996.
- GROSS, Maurice, *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe*, Paris, Larousse, 1968.
- HAGÈGE, Claude, *La Structure des langues*, Paris, PUF, 1999.
- JACKENDOFF, Ray, *Semantic structure: current studies in linguistics series*, London, Mit Press, 1990.
- JACKENDOFF, Ray & KEYSER Samuel Jay, *Semantics and cognition*, Cambridge, Massachusetts, The MIT Press, 1983.
- JESPERSON, Otto, *The Philosophy of grammar*, London, George Allen & Unwin LTD, 1958, (first published in 1928).

- JONHSON, Mark, *The Body in the mind: the bodily basis of meaning, imagination, and reason*, Chicago, The University of Chicago Press, 1987.
- KAPTAN-BELKORA, Miyna et CHEIKH MOUSSA, Ijjou, *Les Représentations du corps : mises en mots, mises en images*, Rabat, Publications de la FLSH, Série : colloque et séminaires, n°174, 2014.
- Klein, Wolfgang, *L'Acquisition de langue étrangère*, Paris, Armand Colin, 1989.
- LABOV, William, *Sociolinguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1976.
- LACHHEB, Mounia, *Penser le corps au Maghreb*, Paris, éd. Karthala, 2012.
- LAKOFF, Georges & JOHNSON, Marc, *Philosophy in the flesh*, New York, Basic Books, 1999.
- LAKOFF, Georges, *Women, fire, and dangerous things*, Chicago, the University of Chicago Press, 1987.
- LAKOFF, Georges, & JOHNSON, Marc, *Les Métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1985.
- LAMIROY, Béatrice, *Les Verbes de mouvement en français et en espagnol : étude comparée de leurs infinitives*, Amsterdam, Leuven University Press, 1983.
- LANGACKER, W. Ronald, *Cognitive grammar: a basic introduction*, New York, Oxford University Press, 2008.
- LE BRETON, David, *La Sociologie du corps*, Paris, PUF, 2012, (1992 pour la 1^e éd.).
- LE BRETON, David, *Anthropologie du corps et modernité*, Paris, PUF, 2011 (6^e éd), 1990 pour la 1^e éd.
- LEMGHARI, Hicham, *Zin leklam (le beau langage)*, Marrakech, Dar Al Afaq Al Maghribia, 5^e éd., 2012.
- LYONS, John, *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse, 1990.
- LYONS, John, *Éléments de sémantique*, Paris, Larousse, 1978.
- LYONS, John, *Linguistique générale : introduction à la linguistique théorique*, Paris, Larousse, 1970.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Les Termes clés de l'analyse de discours*, Paris, Seuil, 1996.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Approche de l'énonciation en linguistique française : embrayeurs, « temps », discours rapporté*, Paris, Hachette, 1981.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Initiation aux méthodes de l'analyse de discours : problèmes et perspectives*, Paris, Hachette, 1976.
- MAISONNEUVE, Jean, *La Psychologie sociale*, Paris, PUF, 1991, (16^e éd.), (1950 pour la 1^{re} éd.).
- MAISONNEUVE, Jean, *Introduction à la psychologie*, Paris, PUF, 1989, (6^e éd.), (1973 pour la 1^{re} éd.).

- MARÇAIS, Philippe, *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, 1977.
- MARCELLESI, Jean-Baptiste & Gardin, Bernard, *Introduction à la sociolinguistique : la linguistique sociale*, Paris, Larousse, 1974.
- MARTINET, André, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, 1985.
- MARTINET, André, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1970.
- MARZANO, Michela, *La Philosophie du corps*, Paris, PUF, 2009.
- MEJRI, Salah, *Le Figement lexical : descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Tunisie, Publications de la FLSH de la Manouba, 1997.
- MEL'CUK, Igor CLAS, André et POLGUERE, Alain, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain, Duculot, 1995.
- MERNISI, Fatéma, *La peur-modernité : conflit Islam démocratie*, Casa, Le Fennec, 2019.
- MESSAOUDI, Leïla, *Proverbes et dictons du Maroc*, Casablanca, Belvesi, 1991.
- MOUNIN, Georges, *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers, 1971.
- MOUNIN, Georges, *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, 1963.
- NAJJI, Moha & SABIA, Abdelali, *À la croisée des proverbes*, Oujda, Publications de la FLSH n° 50, 2001.
- PIAGET, Jean, *Psychologie et épistémologie : pour une histoire de la connaissance*, Paris, éditions Denoël, 1970.
- PIAGET, Jean, *Psychologie et pédagogie*, Paris, éditions Denoël, 1969.
- PIAGET, Jean, & INHELDER, Barbel, *La psychologie de l'enfant*, Paris, PUF, 1966.
- POLGUERE, Alain, *Notions de base en lexicologie*, Montréal, Publications de OLST, 2002.
- QUITOUT, Michel, *Parlons l'arabe dialectal marocain*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- RASTIER, François, *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF, 1991.
- ROBINS, Robert Henry, *Linguistique générale : une introduction*, Paris, Armand Colin, 1973.
- SCHILDER, Paul, *The image and appearance of the human body*, Oxon, Routledge, 2000 (1950 first Published).
- TAÏFI, Miloud & SABIA, Abdelali, *La Langue du corps et le corps de la langue*, Fès, Publications de FLSH Dhar El Mehraz, 2003.
- TAÏFI, Miloud, *Sémantique linguistique : référence, prédication et modalité*, Fès, Publications de la FLSH Dhar El Mehraz, 2000.

TALMENSSOUR, Abdelâali, *Représentations du corps en tachelhit : polysémie nominale, expressions idiomatiques, proverbes*, Agadir, Publications de la FLSH, 2014.

TAMBA, Irène, *La sémantique*, Paris, PUF, 2005, (1988 pour la 1^e éd.)

TODOROV, Tzevetan, *Symbolisme et interprétation*, Paris, Éditions du Seuil, 1978.

TESNIERE, Lucien, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1959.

YOUSSE, Abderrahim, *Grammaire et lexique de l'arabe marocain moderne*, Casa, Wallada, 1992.

Articles

ACHARD, Pierre et FIALA, Pierre, « La locutionnalité à géométrie variable », *La locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique*, Paris, Publication de l'INALF, 1997, pp. 273-284.

ANDRIEU, Bernard, « Le corps humain, une anthropologie bioculturelle », Gilles Bosch et al, *Corps normalisé stigmatisé corps radicalisé*, De Boeck Supérieur, Hors Collection, 2007, pp 87-106.

ANSCOMBRE, Jean-Claude, « les proverbes : un figement du deuxième type ? », *Linx*, n°53, 2005, pp. 17-33.

ANSCOMBRE, Jean-Claude, « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », *Langages*, n°142, 2001, pp. 57-76.

ANSCOMBRE, Jean-Claude, « Parole proverbiale et structures métriques », *Langages*, n°139, *La Parole proverbiale*, 2000, pp. 6-26.

ANSCOMBRE, Jean-Claude, « Le jeu de la prédication dans certains composés nominaux », *Langue française*, n°122, 1999, pp. 52-69.

ANSCOMBRE, Jean-Claude, « Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative », *Langue française*, n°102, *Les Sources du savoir et leurs marques linguistiques*, 1994, pp. 95-107.

ANSCOMBRE, Jean-Claude, « La détermination zéro : quelques propriétés », *Langages*, n°102, 1991, pp. 103-124.

AURNAGUE, Michel, VIEU, Laure et BORILLO, Andrée, « La représentation formelle des concepts spatiaux dans la langue », Michel Denis (éd.), *Langage et cognition spatiale*, Paris, Masson, 1997, pp.69-102.

AURNAGUE, Michel « Les noms de localisation interne : tentative de caractérisation sémantique à partir de données du basque et du français », *Cahiers de Lexicologie*, Centre National de la Recherche Scientifique, 1996, pp. 159-192.

BARBARA, Rahma, « Quelques représentations des lois formelles et sémantiques régissant la cascade prédictive dans les proverbes », (Actes de la journée d'études : *Linguistique de terrain : description de faits et présentation de modèles*), Fès, Publications du Laboratoire LLCD, 2015, pp. 143-157.

BARBARA, Rahma, « Représentation et imaginaire du corps humain dans les proverbes marocains », *Revue Approches*, n°9, 2012, pp. 95-100.

BARBARA, Rahma, « Le proverbe dans le discours », Najji, Moha et Sabia, Abdelali, *À la croisée des proverbes*, Oujda, Publications de la FLSH, n° 50, 2001, pp. 105-118.

BOONS, Jean-Paul, « La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs », *Langue française*, n°76, *L'Expression du mouvement*, 1987, pp. 5-40.

BORILLO, André, « Partition spatiale : les noms de localisation interne », *Langages*, n°136, *Sémantique lexicale et grammaticale*, 1999, pp. 53-75.

BORILLO, André, « La relation partie-tout et la structure [NI à N2] en français », *Faits de langues*, n°7, *La Relation d'appartenance*, 1996, pp. 111-120.

BORILLO, André, « À propos de la localisation spatiale », *Langue française*, n°86, *Sur les compléments circonstanciels*, 1990, pp. 75-84.

BOUKOUS, Ahmed, « Phonologie comparée dans le domaine Tamazighte : le consonantisme », *Dialectologie et sciences humaines au Maroc*, Rabat, Publications de la FLSH, Série : colloque et séminaires, n°38, 1995, pp. 43-49.

CAUBET, Dominique, « Arabe maghrébin : passage à l'écrit et institutions », *Faits de langues*, n°13, 1999, pp. 235-244.

CAUBET, Dominique, « L'exclamation en arabe marocain », *Faits de langues*, n°6, 1995, pp. 189-198.

CHARAUDEAU, Patrick, « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », *Corpus* n°9, (corpus de textes, textes en corpus), 2009, pp.37-66.

CHIVA, Matty, « Comment la personne se construit en mangeant », *Communications* n°31, 1979, pp.107-118.

CLARK, Herbert H., « Space, time, semantics, and child », T. Moore (Ed), *Cognitive development and acquisition of language*, New York, Academic Press, 1973, pp. 27-63.

CONNENA, Mirella et KLEIBER, Georges, « De la métaphore dans les proverbes », *Langue française*, n°134, *Nouvelles approches de la métaphore*, 2002, pp. 58-77.

CONNENA, Mirella, « Structure syntaxique des proverbes français et italiens », *Langages*, n°139, 2000, pp. 27-38.

CONNENA, Mirella, « Sur un lexique-grammaire comparé de proverbes », *Langages*, n°90, 1988, pp. 99-116.

EL MOUJAHID, El Houssain, « Dialectologie comparée : de quelques similitudes syntaxiques entre le Berbère et l'Arabe Marocain », *Dialectologie et sciences*

humaines au Maroc, Rabat, Publications de la FLSH, Série : colloque et séminaires, n°38, 1995, pp. 139-153.

FAUCONNIER, Gilles, « Subdivision cognitive », *communications* n°53, Sémantique cognitive, 1991, pp. 229-248.

FILLMORE, Charles J., « Frame semantics », The Linguistic Society of Korea (eds.), *Linguistics in the Morning Calm*, Seoul, Hanshin, 1982, pp. 111-137.

FORTIS, Jean-Michel, « La linguistique cognitive : histoire et épistémologie. Introduction », *Histoire Épistémologie Langage*, tome 34, fascicule 1, 2012, *La Linguistique cognitive : histoire et épistémologie*. pp. 5-17

FORTIS, Jean-Michel, « L'espace en linguistique cognitive : problèmes en suspens », *Histoire Épistémologie Langage*, tome 26, fascicule 1, 2004, *Langue et espace : retours sur l'approche cognitive*, pp. 43-88.

FORTIS, Jean-Michel, « Sémantique cognitive et espace », Dir. F. Rastier *Sens et Textes*, Paris, Didier, 1996, pp. 167-197.

FREGE, Gottlob, « Sense and reference », *the philosophical review*, Vol 57, n°3, 1948, pp. 209-230.

GÄRDENFORS, Peter, « Cognitive semantics and image schemas with embodied forces », Krois, J. M., Rosengren, M., Stedele, A. & Westerkamp, D. (eds.), *Embodiment in Cognition and Culture*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 2007, pp. 57-76.

GÄRDENFORS, Peter, « Conceptual spaces as a framework for knowledge representation », *Mind and Matter*, vol.2, 2004, pp. 9-27.

GÄRDENFORS, Peter, « Les espaces conceptuels », *Intellectica/1*, n°32, 2001, pp.185-205.

GROSS, Gaston, « Degré de figement des noms composés », *Langages*, n°90, 1988, pp. 57-72.

GROSS, Maurice, « Les limites de la phrase figée », *Langages*, n°90, 1988. pp. 7-22.

GROSS, Maurice, « Sur les déterminants dans les expressions figées », *Langages*, n°79, *Générique et généricité*, 1985, pp. 89-117.

GROSS, Maurice, « Une classification des phrases "figées" du français », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 11, n°2, 1982, p. 151-185.

GROSS, Maurice, « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages*, n°63, *Formes syntaxiques et prédicats sémantiques*, 1981. pp. 7-52.

HAUSMANN, Franz Josef et BLUMENTHAL, Peter, « Présentation : collocations, corpus, dictionnaires », *Langue française/2*, n°150, 2006, pp 3-13.

HARRIS, Zellig S. et ROBERT Ivan, « Les deux systèmes de la grammaire : prédicat et paraphrase », *Langages*, n°29, *La Paraphrase*, 1973, pp. 55-81.

JACKENDOFF, Ray, « Language as a source of evidence for theories of spatial representation », *Perception*, vol 41, 2012, pp. 1128-1152.

KLEIBER, Georges, « Sur le sens des proverbes », *Langages*, n°139, *La Parole proverbiale*, 2000, pp. 39-58.

KLEIBER, Georges, « Les proverbes : des dénominations d'un type « très très spécial », *Langue française*, n°123, 1999, pp. 52-69.

KLEIBER, Georges, « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? », *Langages*, n°127, 1997, pp. 9-37.

KLEIBER, Georges, « Métaphore : le problème de la déviance », *Langue française*, n°101, 1994, pp. 35-56.

KLEIBER, Georges, « Iconicité d'isomorphisme et grammaire cognitive », *Faits de langues* n°1, 1993, pp. 105-121.

KLEIBER, Georges, « "Le" générique : un massif ? », *Langages*, n°94, 1989, pp. 73-113.

KLEIBER, Georges, « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, n°76, 1984, pp. 77-94.

KLEIBER, Georges, « Article défini, théorie de la localisation et présupposition existentielle », *Langue française*, n°57, 1983, pp. 87-105.

KLEIN, Wolfgang et Nüse, Ralph, « La complexité du simple : l'expression de la spatialité dans le langage humain », Michel Denis (Ed.), *Langage et cognition spatiale*, Paris : Masson, 1997, pp. 1-23.

KLEIN, Wolfgang et Nüse, Ralph, « L'expression de la spatialité dans le langage humain » Michel Denis (Ed.), *Images et Langages*, 1993, pp. 73-85.

LAKOFF, Georges, « The contemporary theory of metaphor », Andrew Ortony (ed.), *Metaphor and Thought* (second edition), Cambridge, the University Press, 1993, pp. 202-251.

LAKOFF, Georges & KOVECSES, Zoltán « The cognitive model of anger inherent in American English », *Cognitive Science Report*, n° 10, Berkeley, University of California, 1984, pp. 195-221.

LAMIROY, Béatrice et Klein, Jean René, « Le problème central du figement est le semi-figement », *Linx* n°53, 2005, pp. 134-154.

LAMIROY, Béatrice, « Les verbes de mouvement emplois figurés et extensions métaphoriques », *Langue française*, n°76, *L'Expression du mouvement*, 1987, pp. 41-58.

LANGACKER, W. Ronald, « Mouvement abstrait », *Langue française*, n°76, *L'Expression du mouvement*, 1987, pp. 59-76.

LE BRETON, David, « Le corps entre signification et informations », *Hermès, La revue*, 2014/1, n°68, pp. 21-30.

LE BRETON, David, « Mauss et la naissance de la sociologie du corps », *Revue du Mauss*, 2010/2, n°36, pp. 371-384.

LE BRETON, David, « Vers la fin du corps : cyberculture et identité », *Revue internationale de philosophie*, 2002/4, n°222, pp 491-509.

LE BRETON, David, « Le visage et le sacré : quelques jalons d'analyse », *Religiologiques*, n°12, 1995, pp. 49-64.

LEVINSON, Stephen-Claude et Wilkins, David P., « Grammars of space: explorations », *Cognitive diversity*, Cambridge university Press, 2006, pp. 157-203.

LEVINSON, Stephen-Claude, « Language and space », *Annual Review of Anthropology*, n°25, 1996, pp. 353-382.

LEVINSON, Stephen-Claude, « Frames of Reference and Molyneux's Question: Cross linguistic Evidence », Bloom, P. Peterson, M., Nadel, L. & Garrett, M., (eds.), *Langage and space*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1996, pp. 109-169.

MEJRI, Salah, « Présentation de la discussion sur le figement linguistique et les trois fonctions primaires (prédicats, arguments, actualisateurs) », *Neophilologica* n°23, Katowice, 2011, pp 9-14.

MEJRI, Salah, « Figement et traduction : problématique générale », *Meta Translator's Journal*, vol. 53, n°2, 2008, pp. 244-252.

MEJRI, Salah, « Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement », *Linx*, n° 53, 2005, pp. 183-196.

MEJRI, Salah, « Introduction : polysémie et polylexicalité », *Syntaxe et sémantique*, 2004/1, n°5, pp.13-30.

MEJRI, Salah, « Figement et dénomination », *Meta Translator's Journal*, vol. 45, n°4, 2000, pp. 609-621.

MEL'CUK, Igor, « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais... », *Cahier de lexicologie, Revue internationale de Lexicologie et de Lexicographie*, n°102, 2013, pp. 129-149.

MEL'CUK, Igor, « Phrasèmes dans le dictionnaire », Anscombre, Jean-Claude et Mejri, Salah, *Le Figement linguistique : la parole entravée*, Paris, Honoré Champion, 2011, pp. 41-61.

MEL'CUK, Igor & POLGUERE, Alain, « Dérivations sémantiques et collocations dans le DICO/LAF », *Langue française/2*, n°150, 2006, pp. 66-83.

MEL'CUK, Igor, « Collocations dans le dictionnaire », Th Szende (réd), *Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues*, Paris, Honoré Champion, 2003, pp. 19-64.

MESSAOUDI, Leïla, « Langue spécialisée et technolecte : quelles relations ? », *Meta Translators' Journal*, vol. 55, n° 1, 2010, pp. 127-135.

MESSAOUDI, Leïla, « Opacité et transparence dans les technolectes bilingues (français-arabe) », *Meta Translators' Journal*, vol. 45, n° 3, 2000, p. 424-436.

MESSAOUDI, Leïla, « Éléments pour une dialectologie arabe : quelques aspects linguistiques de l'arabe dialectal marocain », *Dialectologie et sciences humaines*

au Maroc, Publications de la FLSH de Rabat, Série : colloque et séminaires, n°38, 1995, pp. 185-224.

NUNBERG, et al., « Idioms », *Languages*, Vol 70, n°3, 1994, pp. 491-538.

RASTIER, François, « La sémantique cognitive. Éléments d'histoires et épistémologie », *Histoire Épistémologie, Langage*, tome 15, Fascicule1, 1993, *Histoire de la sémantique*, pp. 153-187.

RASTIER, François, « Problématiques sémantiques », *Annexes des Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, volume 7, 1988. *Hommage à Bernard Pottier*. pp. 671-686.

RUWET, Nicolas, « Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en syntaxe générative », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 13, n°1, 1983, pp. 9-145.

SABIA, Abdelali, « Ce que corps peut », Taïfi, M. et Sabia, A., *La Langue du corps et le corps de la langue*, Publications de la FLSH Dhar El Mehraz, Fès, 2003, pp. 3-10.

SCHAPIRA, Charlotte, « Les stéréotypes : stéréotypes de pensée et stéréotypes de langue », actes du 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française, 2014, Conférence 8, pp. 65-83.

SCHILDER, Paul, « L'image du corps », *Socio-anthropologie*, n°35, 2017, pp. 159-168.

TAIFI, Miloud, « La barbe à moi ! Sémantique et symbolique de la barbe dans la culture populaire marocaine », Taïfi, M. et Sabia, A., *La Langue du corps et le corps de la langue*, Fès, publications de l'UFR des sciences du langage et du GREL (Actes de colloque), FLSH Dhar Mehraz, 2003, pp.101-108.

TAIFI, Miloud, « La parole proverbiale : notion universelle et forme différentielle », Najji, Moha et Sabia, Abdelali, *À la croisée des proverbes*, Oujda, Publications de la FLSH, n° 50, 2001, pp. 79-91.

TAIFI, Miloud, « Étude sémantique comparative du terme « cœur » en arabe dialectal (qelb) et en berbère (ul) », *Linguistiques comparées et langages du Maroc*, n°51, Publication de la FLSH, Rabat, 1996, pp. 153-162.

TALMY, Leonard, « how languages structures the space », *Cognitive Semantics* - Vol. 1. Cambridge, The MIT Press, 2000, 177-254.

TAMBA, Irène. « Formules et dire proverbial », *Langages*, n°139, 2000. *La Parole proverbiale*. pp. 110-118.

TCHEKHOFF, Claude, « La prédication », *Langue française*, n°35, *Fonctionnalisme et syntaxe du français*, 1977, pp. 47-57.

TODOROV, Tzvetan, « Le croisement des cultures », *Communications*, n°43, 1986. pp. 5-26.

TODOROV, Tzvetan, « Problèmes de l'énonciation », *Langages*, n°17, 1970. *L'Énonciation*. pp. 3-11.

TODOROV, Tzvetan, « Recherches sémantiques », *Langages*, n°1, 1966. pp. 5-43.

TUTIN, Agnès et GROSSMANN, Francis « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif », *Revue française de linguistique appliquée*, 2002/1, vol. VII, pp. 7-25.

VANDELOISE, Claude, « Quatre relations fondamentales pour la description de l'espace », *Histoire Épistémologie Langage*, tome 26, fascicule 1, 2004. *Langue et espace : retours sur l'approche cognitive*. pp. 89-109.

VANDELOISE, Claude, « La méronomie, l'inclusion topologique et la préposition dans », *Faits de langues*, n°7, *La Relation d'appartenance*, 1996, pp. 81-90.

VANDELOISE, Claude et HILL, Clifford, « Recherches interlinguistiques en orientation spatiale », *Communications*, n°53, *Sémantique cognitive*, 1991, pp. 171-207.

VANDELOISE, Claude, « La préposition à et le principe d'anticipation », *Langue française*, n°76, *l'Expression du mouvement*. 1987, pp. 77-111.

Wallon, Henri « Kinesthésie et image visuelle du corps propre chez l'enfant », *Enfance*, tome 12, n°3-4, *Psychologie et Éducation de l'Enfance*, 1959, pp. 252-263.

YOUSSEF, Abderrahim, « Sémiologie culturelle des structures figées (éléments de dialectologie maghrébine) », *Dialectologie et sciences humaines au Maroc*, Publications de la FLSH de Rabat, Série : colloque et séminaires, n°38, 1995, pp. 161-184.

Thèses

AMRANI, Fatima, *Lexique berbère du corps humain (Maroc central) : approche sémantique et symbolique*, Thèse de doctorat d'État, l'Université SMBA de Fès, 2007.

BARBARA, Rahma, *Prédicats et prédication dans les proverbes en arabe marocain*, Thèse de doctorat, l'Université SMBA de Fès, 2000.

Dictionnaires

CHARAUDEAU, Patrick & MAINGUENEAU, Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, éditions de Seuil, 2002.

CHEVALIER, Jean & CHEERBRANT, Alain, *Dictionnaire des symboles*, Paris, éditions Robert Laffont, 1982.

DUBOIS, Jean et al, *Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 2012, (1994 pour la première édition).

DUCROT, Oswald & SCHAEFFER, Jean-Marie, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, éditions du Seuil, 1995.

DUCROT, Oswald et TODOROV, Tzvetan, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, éditions du Seuil, 1972.

FERREOL, Gilles et al, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin, 2004, 3e éd. (1991 pour la 1re éd.).

IRAQUI SINACEUR, Zakia, et al, *Le Dictionnaire Colin de l'arabe dialectal marocain*, l'Institut d'Études et de Recherches pour l'Arabisation, Rabat, éditions Al Manahil, 1993.

KAROUBI, Line et HABOURY, Frédéric et al., *Le Petit Larousse*, Paris, Larousse, 2010.

LALANDE, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, 1996, 18^e édition (1926 pour la première édition).

MOESCHLER, Jacques et REBOUL, Anne, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, 1994.

PONT-HUMBERT, Catherine, *Dictionnaire des symboles, des rites et des croyances*, Paris, Éditions Jean-Claude Lattès, 1995.

QUITOUT, Michel, *Dictionnaire bilingue des proverbes marocains*, Vol1, Paris, L'Harmattan, 1997.

REY-DEBOVE, Josette et REY, Alain, *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Le Robert, 2010.

REY, Alain & CHANTREAU, Sophie, *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, Le Robert, 2007, (1993 pour la première édition).

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES FIGURES.....	
PROTOCLE DE TRANSCRIPTION	
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE PREMIER : ASSISES THÉORIQUES ET CONCEPTUELLES	11
1. La phraséologie linguistique	13
1.1. Les catégories phraséologiques	14
1.1.1. La locution	15
1.1.2. L'expression	18
1.1.3. La collocation.....	21
1.1.4. Le proverbe	25
1.1.5. Le synthème	28
1.1.6. La synapsie.....	29
1.1.7. Le phrasème	30
1.1.7.1. Le phrasème pragmatique (le pragmatème)	30
1.1.7.2. Le phrasème sémantique	31
1.1.8. La séquence figée (SF).....	33
1.1.9. Synthèse sur le choix conceptuel.....	34
1.2. Les caractéristiques des catégories phraséologiques.....	35
1.2.1. Le figement	36
1.2.1.1. Définition du figement	37
1.2.1.2. Origines du figement	40
1.2.1.3. Délimitation des SF	44
1.2.1.4. Degré du figement	46
1.2.1.5. Critères du figement	49
1.2.2. Le défigement.....	52
1.2.3. L'idiomaticité	53
1.2.4. La figuralité.....	55
1.2.5. La stéréotypie	57
1.2.6. Synthèse sur le figement	59
2. Corps humain et représentations de l'espace	60
2.1. Essai de définition du corps humain	61
2.1.1. Le corps naturel.....	62

2.1.2.	Le corps culturel.....	64
2.1.3.	Dualité représentationnelle du corps humain	65
2.2.	Corps humain et construction de l'espace.....	66
2.2.1.	Le schéma corporel et l'image corporelle	66
2.2.2.	La dimension spatiale des Npc.....	68
2.3.	L'espace dans la langue.....	69
2.3.1.	Les types d'espaces	70
2.3.1.1.	Référence égocentrée (relative).....	70
2.3.1.2.	Référence géocentrée (absolue).....	71
2.3.1.3.	Référence intrinsèque	72
2.3.2.	Les notions de l'espace	72
2.3.2.1.	La notion de localisation	73
2.3.2.2.	La notion de mouvement.....	75
2.3.3.	La deixis spatiale.....	77
2.3.3.1.	Définition de la deixis	77
2.3.3.2.	La spatialité statique.....	79
2.3.3.3.	La spatialité dynamique	80
2.4.	Sémantiques orientées vers la cognition	82
2.4.1.	La structure conceptuelle de R. Jackendoff.....	84
2.4.2.	L'espace mental de Fauconnier.....	86
2.4.3.	L'espace conceptuel de P. Gärdenfors	87
2.4.4.	La grammaire cognitive de R.W. Langacker	88
2.4.5.	La métaphore conceptuelle de G. Lakoff & M. Johnson	91
2.5.	Synthèse sur la cognition spatiale	92
2.5.1.	Espace vécu.....	93
2.5.2.	Espace perçu.....	94
CHAPITRE DEUXIÈME : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET CONSTITUTION DU CORPUS		96
1.	Préalables théoriques.....	98
1.1.	La linguistique populaire.....	98
1.2.	La linguistique descriptive	100
1.3.	La linguistique du corpus	102
2.	Approches de recherche	104
2.1.	Étude sémantico-syntaxique.....	104

2.2.	Analyse sémantico-cognitive	105
3.	Spécificités de l'ADM.....	105
3.1.	Oralité.....	105
3.2.	Économie linguistique.....	107
3.2.1.	Vocalisme bref	109
3.2.2.	Le schwa.....	109
3.2.3.	La désémphatisation.....	110
3.3.	Variationnisme	110
3.4.	Authenticité.....	112
4.	Méthodologie de la constitution du corpus	113
4.1.	Collecte des données	113
4.1.1.	Les dictionnaires	114
4.1.1.1.	Le dictionnaire Colin de l'arabe dialectal marocain.....	114
4.1.1.2.	Dictionnaire bilingue des proverbes marocains de M. Quitout.....	116
4.1.1.3.	Dictionnaire des expressions et locutions d'A. Rey & S. Chantreau	116
4.1.2.	Les recueils.....	116
4.2.	Systématisation des données	117
4.3.	Codification des Npc.....	118
4.4.	Transcription	118
4.4.1.	Protocole de transcription.....	119
4.4.2.	Conventions de transcription.....	119
4.5.	Traduction	120
4.5.1.	La traduction mot à mot	121
4.5.2.	La traduction intelligible	121
4.6.	Classement	121
4.6.1.	Le critère thématique.....	121
4.6.1.1.	La tête (T).....	121
4.6.1.2.	Le buste (B).....	122
4.6.1.3.	Les membres (M)	123
4.6.1.4.	Le corps (C).....	124
4.6.2.	Critères syntaxiques	126
4.6.2.1.	Les syntagmes figés	126
4.6.2.2.	Les phrases figées.....	127
4.7.	Difficultés rencontrées	128

4.8.	Synthèse sur les spécificités du corpus	130
4.8.1.	La représentativité	130
4.8.2.	L'homogénéité	131
4.8.3.	La pertinence	131
ÉTUDE SÉMANTICO-SYNTAXIQUE DU FIGEMENT DANS LES PHRASÈMES		
CORPORELS		133
1.	Les relations syntaxiques dans les phrasèmes	136
1.1.	La détermination	136
1.1.1.	La détermination nominale	137
1.1.1.1.	Npc en tête du SN	138
1.1.1.2.	Npc en seconde position du SN	140
1.1.1.3.	Npc dans les deux positions du SN	141
1.1.2.	La détermination adjectivale	141
1.1.3.	La détermination participiale	142
1.1.4.	La détermination adverbiale	144
1.1.5.	La détermination dans les syntagmes prépositionnels	145
1.2.	La coordination	147
1.2.1.	Les coordonnants intra-phrastiques	148
1.2.2.	Les coordonnants inter-phrastiques	150
1.3.	La prédication	151
1.3.1.	La prédication non verbale	153
1.3.1.1.	La prédication nominale	154
1.3.1.2.	La prédication adjectivale	156
1.3.1.3.	La prédication participiale	157
1.3.1.4.	La prédication adverbiale	158
1.3.1.5.	Le syntagme prédicatif prépositionnel	158
1.3.2.	La prédication verbale	162
1.3.2.1.	La structure SVO	163
1.3.2.2.	La structure VSO	164
1.4.	L'actualisation	175
1.4.1.	La deixis de personne	177
1.4.2.	La deixis spatio-temporelle	178
2.	L'étude du figement dans les phrasèmes	179
2.1.	Critère référentiel	179

2.1.1.	Référents du Npc [+humain]	180
2.1.2.	Référents du Npc [-humain]	181
2.2.	Critère sémantique	183
2.2.1.	Opacité totale	183
2.2.2.	Opacité partielle	185
2.2.2.1.	Opacité à droite	185
2.2.2.2.	Opacité à gauche	187
2.2.3.	Quasi-opacité.....	187
2.2.4.	Absence d'opacité	189
2.3.	Critères syntaxiques	191
2.3.1.	Tests transformationnels	191
2.3.1.1.	Test de détermination	192
2.3.1.2.	Test d'actualisation	193
2.3.1.3.	Test de prédication	193
2.3.1.4.	Test de substitution.....	194
2.3.2.	Degrés de figement.....	195
2.3.2.1.	Les syntagmes	195
2.3.2.2.	Phrase non verbale	199
2.3.2.3.	Phrase verbale	203
3.	Synthèse sur le classement des phrasèmes	207
3.1.	Phrasèmes complets (Classe ₁).....	208
3.2.	Semi-phrasèmes (Classe ₂).....	208
3.3.	Quasi-phrasèmes (Classe ₃).....	209
3.4.	Non-phrasèmes (Classe ₄)	209
QUATRIÈME CHAPITRE : ANALYSE SÉMANTICO-COGNITIVE DES PHRASÈMES CORPORELS.....		213
1.	L'extension spatiale des objets.....	215
1.1.	La partie supérieure.....	215
1.1.1.	ras (tête)	215
1.2.	Le bout, l'extrémité d'un objet.....	216
1.3.	La meilleure partie d'un tout.....	217
1.4.	Le leadership, la position dominante dans un groupe	218
1.5.	L'origine d'un fait	218
1.6.	La partie inférieure	219

1.6.1.	<i>ržel</i> (pied)	219
1.6.2.	<i>qaε</i> (cul).....	220
1.7.	La partie intérieure	221
1.7.1.	<i>qelb</i> (cœur)	221
1.7.2.	<i>kerš, bten, žuf</i> (ventre).....	222
1.7.3.	<i>εdem</i> (os)	223
1.8.	La partie extérieure	224
1.8.1.	<i>želd</i> (peau).....	224
1.9.	La partie antérieure	225
1.9.1.	<i>wžeh</i> (visage).....	225
1.9.2.	<i>şder</i> (poitrine).....	226
1.10.	La partie postérieure.....	226
1.10.1.	<i>đhar</i> (dos).....	226
1.11.	La partie latérale.....	227
1.11.1.	<i>yedd</i> (main).....	227
1.11.2.	<i>wden</i> (oreille)	228
1.12.	L'orifice, l'ouverture.....	229
1.12.1.	<i>femm</i> (bouche).....	229
1.12.2.	<i>εin</i> (œil)	229
1.13.	Les éléments d'un tout	230
1.13.1.	<i>senn, đers</i> (dent, molaire).....	230
1.14.	Autres représentations	231
2.	La localisation	234
2.1.	La localisation effective	234
2.1.1.	Axe longitudinal.....	234
2.1.1.1.	Localisation en haut	234
2.1.1.2.	Localisation en bas	235
2.1.1.3.	Limites d'un espace horizontal.....	236
2.1.1.4.	Position de début	236
2.1.2.	Axe antéro-postérieur.....	238
2.1.2.1.	Localisation antérieure	238
2.1.2.2.	Localisation postérieure	239
2.1.3.	Axe transversal.....	239
2.1.4.	Axe de profondeur.....	240

2.1.5.	Autres localisations	241
2.1.5.1.	Localisation dans un orifice	241
2.1.5.2.	Notion d'affrontement, de contigüité	243
2.1.5.3.	Notion de mesure, de distance.....	243
2.2.	La localisation fictive	245
2.2.1.	Les métaphores d'orientation	246
2.2.1.1.	La métaphore de supériorité	246
2.2.1.2.	La métaphore de l'infériorité.....	247
2.2.1.3.	La métaphore du corps-contenant	249
3.	La spatialité dynamique	251
3.1.	Mouvement déterminé.....	251
3.1.1.	Axe vertical	252
3.1.1.1.	Mouvement vers le haut	252
3.1.1.2.	Mouvement vers le bas.....	256
3.1.2.	Axe horizontal	261
3.1.3.	Axe latéral	264
3.1.4.	Axe de profondeur.....	265
3.1.4.1.	Mouvement vers l'intérieur	265
3.1.4.2.	Mouvement vers l'extérieur	268
3.2.	Mouvement indéterminé	269
4.	Les métaphores non spatiales	272
4.1.	La métaphore de l'esprit-machine.....	273
4.2.	La métaphore du cœur-coffret.....	273
4.3.	La métaphore de l'œil-lumière.....	274
4.4.	La métaphore de la main-activité	275
4.5.	La métaphore du visage-sacré	277
4.6.	La métaphore du dos-responsabilité.....	278
4.7.	La métaphore sensorielle.....	279
4.7.1.	La perception tactile	280
4.7.1.1.	La perception thermique.....	280
4.7.1.2.	La perception du goût.....	283
4.7.1.3.	La perception de l'odeur	288
4.7.1.4.	La perception visuelle	289
4.7.1.5.	La perception auditive	291

CONCLUSION GÉNÉRALE	293
ANNEXE	302
BIBLIOGRAPHIE	326